L'ANGLETERRE

ET

LA VIE ANGLAISE

XXVII.

LA VIE RELIGIEUSE DANS LES CAMPAGNES.

LE PRESBYTÈRE, L'ÉGLISE ET L'ÉCOLE.

L'un des traits caractéristiques de l'Angleterre est, depuis le XVIe siècle, la possession d'une église nationale, qu'on croit d'ordinaire avoir été établie par Henri VIII. Plusieurs d'entre nos voisins néanmoins n'admirent pas plus que nous la conduite de ce roi et lui disputent l'honneur d'avoir arboré l'étendard de leurs croyances. Henri VIII avait fait un schisme, il n'avait point fondé une religion. Ses passions violentes, ses vues intéressées et ses persécutions n'ont au contraire servi qu'à ternir la cause de la réformation dans la Grande-Bretagne. C'est à d'autres sources plus anciennes et mille fois plus pures que s'adressent les Anglais pour trouver les origines de leur culte. Ils font volontiers remonter les commencemens du protestantisme à Wicleff, ce réformateur avant la réforme, cet humble prêtre jugé, condamné après sa mort pour ses opinions religieuses, et dont le concile de Constance ordonna de déterrer les ossemens. Ainsi qu'une semence emportée par le vent, la doctrine de Wicleff se répandit en Allemagne parmi les lollars et les hussites, puis elle fut ramenée deux siècles plus tard

vers les rives de l'Angleterre par la grande tempête qu'avait soulevée Luther dans toute l'Europe. Il serait téméraire de nier que le triomphe des idées nouvelles n'ait été aidé de l'autre côté du détroit par diverses circonstances politiques et par la raison d'état; mais est-ce bien d'en haut qu'est parti le mouvement? Tout porte au contraire à croire que la réformation religieuse est sortie en Angleterre du peuple et du clergé.

Les premiers docteurs révoltés contre Rome se proposaient surtout d'abolir le principe d'absolutisme dans le gouvernement de l'église. Leur œuvre ressembla, pour la lenteur et l'étendue des développemens, à ce grain de senevé dont parle l'Évangile. Ce n'était presque rien à l'origine; mais, à force de croître, ce germe devint un arbre sur lequel les oiseaux du ciel, c'est-à-dire les libres esprits du temps, vinrent se reposer. Après la mort de Henri VIII, sous le règne si court d'Édouard VI, les nouvelles doctrines dépassèrent de beaucoup les limites que leur avait assignées une politique ombrageuse. Combien cette église naissante ne fut-elle point troublée ensuite par les réactions sanglantes du règne de Marie Tudor, le despotisme inquiet d'Élisabeth et les ardentes controverses du temps de Charles Ier! Le triomphe éphémère des puritains changea la forme de la liturgie, abolit l'épiscopat et remit la direction des affaires spirituelles à une assemblée (*Westminster assembly*) composée de cent vingt ecclésiastiques et de trente laïques. La restauration fit revivre l'ancienne hiérarchie protestante; mais l'église dite établie (*established church*) était encore déchirée par de terribles divisions. Les Anglais ont aussi leur Saint-Barthélemy: ce jour-là (*Saint-Bartholomew's day*), deux mille ministres durent abandonner leurs bénéfices pour n'avoir point voulu accepter le livre de prières imposé par l'autorité, et l'anniversaire de cet événement, qui eut lieu en 1662, se célèbre encore avec amertume dans les chapelles non conformistes.

Ce n'est qu'après la révolution de 1688 que l'église put enfin s'asseoir sur des bases solides. Le nom de *national church* qu'elle conserve encore aujourd'hui veut dire qu'elle est regardée comme orthodoxe par l'autorité du pays, que la loi lui accorde le droit exclusif de prélever les dîmes et d'autres impôts, qu'elle est soutenue en partie par les fonds du trésor public, et qu'elle se trouve soumise au contrôle de l'état. Ceux qui refusent de se rallier aux croyances et aux formules de cette église officielle ont d'ailleurs la liberté pleine et entière de suivre un autre culte; ils sont seulement tenus de contribuer de leur argent dans une certaine mesure au maintien de la foi légale (*legal faith*). Pendant longtemps, ils ont en outre été frappés de diverses incapacités civiles que des actes

successifs du parlement ont pour la plupart abrogées ou modifiées, surtout depuis le commencement de ce siècle.

Le sentiment religieux n'a rien perdu de sa séve depuis qu'il s'est séparé en Angleterre de l'église romaine; on dirait au contraire un arbre qui a repoussé plus vigoureux après avoir été émondé. Le mouvement de la réformation, en simplifiant le culte extérieur et en relâchant à certains égards les liens du dogme, n'a fait au contraire que concentrer les aspirations de l'homme vers l'idéal. L'église née du protestantisme, solidement greffée sur une certaine autorité civile et sur la Bible, occupe une grande place dans l'état; mais c'est au milieu des campagnes, où la foi exerce le plus d'empire sur les mœurs, qu'il faut surtout étudier l'organisation de la paroisse anglaise (*parish*). Chargé du soin des âmes, des intérêts du culte national et de l'éducation du peuple, le recteur ou le vicaire s'acquitte chez lui, à l'église, dans les écoles, d'une haute magistrature morale, et son ministère est considéré de tous comme un des points d'appui du gouvernement de la reine. Il se voit en outre aidé dans son œuvre par des laïques qui s'associent à tout un système d'influences locales bien digne d'appeler l'attention de quiconque veut pénétrer dans l'esprit des institutions britanniques. La paroisse est à la constitution générale de l'église anglicane ce que l'alvéole est à la ruche.

I.

Des circonstances favorables m'ont permis d'étudier quelques aspects de la vie religieuse dans un village anglais. Ce hameau se compose d'un groupe de maisons éparpillées, dont les unes bordent la route, dont d'autres ont escaladé le sommet d'une colline, et dont plusieurs se cachent au fond de chemins creux et ombragés. La campagne y entre de toutes parts : des bouquets d'arbres, des vergers comblent les lacunes d'un cottage à l'autre, et les haies d'aubépine sur lesquelles voltige le rouge-gorge (*robin redbreast*) servent de lien entre les villas et les fermes. Comme c'est un pays à cidre, les pommiers se penchent au-dessus des clôtures, tout chargés de fruits que le soleil a rougis d'un côté. Les habitans se montrent peu dans le village; les hommes sont aux champs, et quant aux femmes, elles sont trop occupées dans la maison pour s'asseoir en causant sur le seuil de la porte, comme font volontiers nos paysannes du midi. Les oiseaux jasent plus haut qu'elles autour des meules de grain, et leur babil remplace même la voix des enfans, enfermés pendant la journée dans le silence de l'école. Pour quiconque arrive de Londres, le passage du bruit et de la fumée à la

verte sérénité d'un endroit si recueilli est plein de charme, d'apaisement et de douceur. Les villages anglais se distinguent surtout des nôtres en ce qu'ils renferment dans un petit cercle toutes les classes de la société. Un peu à l'écart s'élève le manoir du *squire*, ancien et vénérable édifice entouré de grands arbres centenaires sur lesquels les choucas se donnent rendez-vous au tomber de la nuit, et qu'ils remplissent alors de croassemens tumultueux. Une belle *rookery*, sorte de parc habité par les choucas et les freux, est l'orgueil de tout gentilhomme d'outre-mer. Sur la hauteur se dresse une grande maison blanche, construite par un paysan enrichi, mais occupée par deux demoiselles nobles, et des fenêtres de laquelle on aperçoit un paysage bien anglais : des prairies d'une sombre verdure dont les lignes ondoyantes contrastent avec la brume argentée d'un ciel indécis. D'autres riches villas, disséminées dans le voisinage, trahissent aussi à l'extérieur les habitudes élégantes de ceux qui les habitent. Ce hameau, situé à plus de cent milles de la capitale, et qui semble à première vue l'idéal réalisé d'une idylle de Gessner, est donc au contraire une miniature de Londres transportée au milieu des champs. En Angleterre, les familles les plus distinguées, au lieu de s'enfermer dans les villes, se répandent au contraire par petits groupes dans les provinces. Le rêve des hommes d'affaires qui ont fait fortune est de s'établir dans un district agricole, d'y mener la vie du gentilhomme campagnard, et de grossir ainsi les rangs de ce qu'on appelle la *gentry*, — classe assez nombreuse qui tient le milieu entre la bourgeoisie et la noblesse. Les descendans de ces parvenus restent pour la plupart sur leurs domaines, ornés, cultivés à grands frais, et les plus heureux d'entre eux s'allient même quelquefois aux anciennes familles du pays. Ainsi se renouvelle le sang de l'aristocratie foncière (*land aristocracy*), désignée de la sorte au-delà du détroit parce qu'elle appartient plus à la terre que la terre ne lui appartient. L'église occupe le centre du village, symbole en cela du pasteur anglican, qui sert de trait d'union entre les élémens si divers d'une société hiérarchique. Par son éducation et ses manières, il se rattache aux classes supérieures; par son caractère évangélique, il se doit surtout aux classes pauvres; par la nature de sa charge, il appartient à tous les hommes.

Le presbytère (*vicarage*), entouré de murs et de jardins, s'élève naturellement à une très courte distance de l'église; on y entre par une porte cochère ouvrant sur une ruelle qui commence par des maisons et qui finit par se perdre sous les arbres au milieu des prairies. C'est un bâtiment qui n'est point sorti en bloc du cerveau d'un architecte, mais qui s'est accru de constructions successives

à mesure que les besoins de la vie domestique devenaient plus étendus et plus raffinés. Une épitaphe gravée sur une des pierres moussues du cimetière nous apprend qu'un vicaire de cette paroisse, depuis longtemps décédé, a eu entre autres mérites celui de faire bâtir à ses frais une cuisine dans le presbytère. Les offices à demi voilés par un rideau de feuillage, les écuries, les remises, trahissent aussi une origine plus récente que le corps du logis. Tel qu'il est, l'ensemble du bâtiment respire un grand air de comfort et même de luxe sévère qui présente un contraste frappant avec l'humble et maussade demeure de nos curés de campagne. Des touffes de plantes grimpantes couvrent une moitié de la façade, et avec le temps elles ont poussé si hautes, si épaisses et si vigoureuses, qu'il faut tous les efforts d'un vieux jardinier, juché sur une échelle, pour élaguer ou rattacher au mur leurs rameaux indépendans. L'autre côté est occupé par une serre longue et vitrée, toute garnie de fleurs, et sous le toit transparent de laquelle courent des festons de pampre laissant pendre çà et là des grappes de raisin muscat. Au milieu s'ouvre le *hall*, sorte de grand vestibule carré qui communique d'un côté avec le salon (*drawing room*) et de l'autre avec la salle à manger (*dining room*). Pendant la journée, le vicaire travaille dans sa bibliothèque, également au rez-de-chaussée. Une porte à deux battans masque les escaliers, qui se divisent en deux branches conduisant aux chambres à coucher. Celles-ci, détachées les unes des autres, quoique réunies par un grand couloir, permettent de loger la famille et d'exercer largement les devoirs de l'hospitalité. Des fenêtres qui s'ouvrent au premier étage, sur la longueur du jardin d'agrément, on aperçoit un tapis vert borné par de grands arbres entre les têtes desquels se détache en vigueur la sombre tour de l'église, autrefois surmontée d'une flèche que la foudre a détruite. Au presbytère se rattachent en outre un jardin potager tout enclos de murs et deux grands champs, propriétés de l'église, où paissent quelques moutons; à droite du potager se trouvent les étables. Le jour de mon arrivée, ces champs étaient le théâtre d'une fête; des bannières flottaient au vent, rattachées de distance en distance par une corde aux rameaux des pommiers; de joyeux cris d'enfans éclataient au milieu des jeux, et l'herbe était en quelque sorte fleurie de visages roses animés par l'action. On célébrait la *fête des écoles*.

Tous les presbytères anglais, il faut bien le dire, ne ressemblent point à celui-ci. Il en est d'autres tombés dans un état de dégradation et de caducité qui a dernièrement appelé l'attention des autorités ecclésiastiques. En principe, un *parsonage* (demeure du pasteur) devrait durer toujours : c'est un bien spirituel, une pro-

priété viagère que le nouveau vicaire reçoit à son installation dans la paroisse et qu'il est tenu de transmettre intacte à son successeur. Malheureusement les biens spirituels, quand ils sont composés de brique et de mortier, ne se montrent pas plus que d'autres à l'abri des injures du temps, et, pour que le bâtiment pût durer toujours, il faudrait au moins qu'il fût souvent réparé. Or comment en serait-il ainsi? Il y a des paroisses où les revenus du vicaire ne se trouvent point du tout en rapport avec la magnificence du *vicarage;* l'entretien de la maison est alors pour lui une lourde charge, et si son caractère religieux ne lui imposait la résignation, j'imagine qu'il maudirait volontiers cette riche demeure qui le fait si pauvre. N'arrive-t-il pas aussi tous les jours que le pasteur vieillisse, — c'est la loi commune, — et qu'incapable de veiller sur ses propres intérêts, il oublie ceux de son successeur? Peu à peu les pierres tombent avec les forces de l'homme qui déclinent, le plancher tremble sous ses pas mal assurés, les toits s'affaissent au-dessus de sa tête courbée, et le bâtiment tout entier participe à la triste décrépitude de celui qui l'habite. En pareil cas, le successeur a le droit d'intenter une action soit au dernier occupant, s'il vit encore, soit aux héritiers; mais d'abord son bon cœur lui interdit très souvent de telles poursuites. Je suppose pourtant qu'il les entame; deux inspecteurs sont alors nommés par chacune des parties intéressées pour examiner l'état des lieux, et un tiers cherche à régler le différend. La tâche de l'arbitre est plus difficile qu'on ne le croirait dans l'état actuel de la législation anglaise : il s'ensuit quelquefois un procès qui dure des années, et pendant lequel les deux avocats se disputent pied à pied le terrain, — c'est la maison que je devrais dire, — enlevant d'assaut par des efforts successifs d'éloquence aujourd'hui les escaliers, demain les fenêtres, plus tard les toits. Encore faut-il que le dernier occupant ait laissé de quoi couvrir les frais de réparation. C'est ainsi que certains presbytères de la Grande-Bretagne sont tombés dans un état de ruine (*dilapidation*) constaté par plus d'une enquête.

Le presbytère fait partie de la charge ecclésiastique, ou, si l'on veut, du bénéfice, *living*. A qui maintenant ce bénéfice appartient-il? Le plus souvent à ce qu'on appelle ici les *patrons de l'église* (1).

(1) Sur 11,728 *benifices* qui existent en Angleterre et dans le pays de Galles, 1,144 sont entre les mains de la reine, qui les donne par l'entremise du lord-chancelier; 1,853 se distribuent par les archevêques et les évêques; 938 se trouvent à la disposition des doyens et des chapitres; 770 dépendent des universités d'Oxford et de Cambridge, ainsi que de grands colléges tels que Eton, Winchester, etc.; 931 sont concédés par les ministres des églises-mères (on appelle église-mère celle dont on a détaché des succursales), et le reste (c'est-à-dire 6,092) relève de particuliers qu'on nomme *patrons*.

L'origine de ce droit de patronage est facile à saisir. La nomination des ministres du culte appartenait autrefois à l'évêque du diocèse; mais plus tard le lord du manoir ou tout autre grand propriétaire, non content d'ériger une église à ses frais, détachait volontiers de ses domaines une portion de terre qu'il affectait pour toujours avec les dîmes à l'entretien du prêtre résidant. L'alliance intime de l'aristocratie et du clergé n'est nulle part plus fortement indiquée que dans la Grande-Bretagne : on peut en juger par le nombre de villages dans lesquels à une portée de fusil de l'église s'élève le château. La destinée de ces deux édifices a été bien différente : le château en ruines a presque disparu sous le lierre et la ronce; l'église est demeurée debout et toujours jeune, protégée par la foi des habitans. Un air de famille dans les traits de l'architecture proclame néanmoins entre l'un et l'autre une communauté d'origine; ils sont bien frère et sœur. Pour encourager le zèle des seigneurs laïques à construire des églises et à les doter largement, les évêques accordèrent jadis au fondateur et à ses héritiers le droit de choisir eux-mêmes le ministre de la paroisse. Les choses se passaient ainsi du temps où l'Angleterre était catholique, et la réformation n'y a presque rien changé. L'église anglicane est restée dans sa constitution matérielle une branche de la féodalité. Aujourd'hui un bénéfice vient-il à être vacant, trois personnes entrent en scène pour le remplir, — le *patron* de l'église, le *clerc* et l'évêque. Le patron est censé le descendant ou le substitut des anciens fondateurs, et à ce titre il jouit du privilége de *présenter* à l'évêque du diocèse, en cas de vacance, l'ecclésiastique (*clergyman*) qu'il juge capable d'occuper le bénéfice confié à sa tutelle. Ce privilége s'appelle *advowson* (d'*advocatio*), parce que celui qui l'exerce est tenu en conscience de protéger les intérêts de l'église et ceux du futur bénéficier. Le clerc est l'ecclésiastique recommandé par le patron. Quant à l'évêque ou *ordinaire*, son rôle se borne le plus souvent à enregistrer la demande par écrit que lui adresse le protecteur laïque de l'église. Il a bien, il est vrai, vingt jours pour réfléchir et pour examiner les titres du candidat; il peut même à la rigueur le refuser, mais il est obligé, dans ce cas, de dire pourquoi il refuse (*quare impedit*). Les motifs sur lesquels s'appuie son rejet peuvent ensuite être attaqués devant les tribunaux par le patron ou par le *clergyman* repoussé. La cause est alors déférée devant la cour des *plaids* communs (*court of common plays*), et décidée en dernier ressort par le jury.

Le pouvoir des évêques, en ce qui regarde la nomination aux bénéfices, n'a donc rien de discrétionnaire; c'est un frein, si l'on veut, aux envahissemens du favoritisme et aux manœuvres intéressées des laïques; mais il arrive très rarement que l'*ordinaire* exerce

son droit de *veto*, et le candidat désigné par le patron est en quelque sorte nommé d'avance au bénéfice. Il y a même des cas où l'approbation de l'évêque n'est point du tout nécessaire. Le patron, qui est ordinairement dans cette circonstance-là un grand seigneur, a le pouvoir de donner directement l'église et le bénéfice au clerc qu'il a choisi lui-même. C'est ce qu'on appelle *donative advowson* (1). Quand il a le droit d'intervenir, l'évêque lit au candidat accepté une formule écrite, et lui remet un acte revêtu du sceau épiscopal. Il donne ensuite à l'archidiacre ou à tout autre officier supérieur du diocèse l'ordre d'installer le nouveau bénéficier dans son église et dans la jouissance de ses droits. Ceci fait, le clerc devient ce qu'on appelle en Angleterre un *parson* (ministre en titre d'une paroisse).

Un *advowson* constitue aux yeux de la loi une véritable propriété; il peut être transmis, aliéné, vendu pour toujours ou pour un certain nombre d'années, et même saisi par les créanciers dans le cas où le patron de l'église viendrait à mourir en laissant des dettes. Ce privilége donne le plus souvent lieu à un autre ordre de transactions. Il arrive tous les jours que le propriétaire d'un *advowson* cède à un tiers pour de l'argent le droit de *première présentation*, c'est-à-dire le droit de désigner un titulaire dès que le bénéfice deviendra vacant. Il y a même des cures qui sont ainsi vendues d'avance jusqu'au second et au troisième successeur. Ces sortes d'affaires figurent de temps en temps dans les journaux, à la colonne des annonces (2). La propriété d'un *advowson* est en outre régie par des lois particulières et des usages assez curieux. Un enfant de l'âge le plus tendre peut présenter un clerc au bénéfice placé sous son patronage : s'il n'est point même capable d'écrire, son tuteur ou tout autre personne qui a dicté le choix lui guide la main pour signer l'acte. Dans le cas où le patron viendrait à être

(1) La plupart des légistes anglais font remonter à la couronne l'origine de ces donations. « Le roi, disent-ils, a le droit de fonder des églises et des chapelles indépendantes de la juridiction de l'évêque; il peut aussi, par une faveur spéciale, transmettre cette même prérogative à quelques-uns de ses sujets. »

(2) Voici un spécimen de ce genre d'*advertisements* : « Lundi dernier, MM. *** et *** ont offert aux enchères publiques un *advowson* avec le droit de présentation au *vicarage* de North-Weald, Basset, Essex. La situation a été reconnue salubre. On y jouit d'une bonne société, et les communications sont faciles avec Londres par le chemin de fer. Le presbytère (*parsonage-house*) a été construit avec un excellent goût : les plans en ont été dessinés conformément aux idées modernes de bien-être et de convenance. La maison est entourée de jardins d'agrément et de jardins potagers. Les terres couvrent une superficie de quatorze acres. Les dîmes du *vicarage* ont été rachetées pour la somme de 466 livres sterling par an. Le présent bénéficier est dans sa soixante-quatrième année. Population de la paroisse, huit cent quarante-trois habitans. — Mise à prix, 2,880 livres sterling. »

frappé d'aliénation mentale, le lord-chancelier exerce le droit à sa place, et le plus souvent en faveur d'un des membres de la famille du malade, pourvu toutefois qu'il s'en trouve un engagé dans les ordres. Les femmes propriétaires d'un *advowson* ont tout aussi bien que les hommes voix au chapitre; si elles sont plusieurs filles héritant du même droit et qu'elles n'arrivent point à se mettre d'accord sur le choix du candidat, elles *présentent* chacune à tour de rôle, en commençant par l'aînée. Le pouvoir de faire des recteurs ou des vicaires appartient à toute sorte de laïques souvent fort peu orthodoxes : le patron de l'église peut être dissident, juif ou même athée; mais il ne doit point être catholique. Après tout, il est facile de saisir les motifs de cette dernière restriction dans un temps où la religion catholique était pour l'Angleterre une source de dangers et de menaces. On craignait que les patrons, dont plusieurs appartenaient à d'anciennes familles, n'introduisissent des prêtres de l'église romaine dans les bénéfices, et, selon le langage biblique de l'époque, n'ouvrissent ainsi aux loups l'entrée de la bergerie. Certes l'exercice du droit d'*advowson* peut engendrer plus d'un abus, et quelques *clergymen* eux-mêmes en conviennent. Il ne faut pourtant point oublier que dans un pays où l'on peut tout dire et tout écrire le choix du bénéficier se trouve soumis dans une certaine mesure à la sanction de l'opinion publique. Sans ces garanties, beaucoup d'anciens usages auraient peut-être disparu depuis longtemps en Angleterre, et c'est surtout en ce sens que la liberté se montre chez nos voisins un élément de conservation. Et puis, qu'on y prenne garde, cette intervention de l'élément laïque dans le choix des ministres de l'église permet aux personnes riches d'acheter ce droit de présentation pour placer un de leurs protégés. Aussi l'*advowson* est-il en quelque sorte la porte par laquelle entrent dans les bénéfices les cadets des familles nobles ou les fils de l'aristocratie d'argent.

Pour être à même d'obtenir un bénéfice, il faut préalablement être ordonné prêtre. Comment donc en Angleterre devient-on *clergyman?* Tout jeune homme qui se propose d'entrer dans les ordres commence avant tout par suivre les cours d'une université, et là il doit atteindre au moins le grade de bachelier ès-arts. Sans ce titre (excepté dans des circonstances particulières), il ne trouverait ni évêque pour le recevoir, ni vicaire pour l'employer comme curé (1), et il ne ferait jamais son chemin dans l'église. Une bonne éducation classique est donc considérée comme le fondement du

(1) On sait qu'en Angleterre les rangs sont intervertis, si on les compare à ce qui existe en France. Le vicaire est le chef ecclésiastique de la paroisse, tandis que le curé n'en est que le délégué, *curator animarum*.

sacerdoce. Le séjour dans les universités offre d'ailleurs plus d'un avantage : l'aspirant aux ordres religieux peut avoir coudoyé sur les bancs des classes Byron, Shelley, Stuart Mill : il a vécu au milieu des libres esprits et des libres études. Là, aucune pression morale ne détermine son choix, et c'est volontairement qu'il embrasse la carrière du clergé. Il n'est point de ceux qui, séparés du monde dès l'enfance, apprennent à maudire le siècle qu'ils ignorent et le fantôme d'une société qui leur apparaît à travers les terreurs de la conscience. Jusqu'ici, ses études n'ont guère été que littéraires; pourtant l'évêque exige de lui, outre le diplôme de bachelier ès-arts, un certificat constatant qu'il a suivi les cours du professeur de théologie à l'université. Pour le reste, rien ne le distingue à l'extérieur des autres étudians auxquels il s'associe, et ses habitudes ne ressemblent en aucune façon à celles d'un séminariste. Après avoir pris ses degrés, le candidat aux ordres se prépare à soutenir l'examen de l'évêque. A moins qu'il ne soit agrégé de quelque collége, *fellow*, il cherche en même temps un recteur ou un vicaire qui veuille bien le nommer son curé (*curate*) dans le cas où il serait admis à faire partie du clergé. Ce recteur ou vicaire signe alors un papier qu'on appelle *title for orders* (titre pour recevoir les ordres), et sur lequel se trouve spécifié le chiffre des émolumens (*stipend*) attachés à la fonction. C'est ordinairement 80 liv. sterl. (2,000 fr.) par an; il est rare dans tous les cas que la somme excède 100 liv. sterl. (2,500 francs). Il y a même des bénéficiers (*incumbents*) qui n'aiment point du tout à délivrer ces sortes de titres, d'abord parce qu'ils s'obligent ainsi à essayer des hommes nouveaux, et ensuite parce que durant les deux premières années de son noviciat un tel curé est seulement diacre et ne peut en conséquence administrer le sacrement de la communion, ou, comme on dit ici, le souper du Seigneur (*our Lord's supper*) (1). On en trouve pourtant qui en vue des intérêts de l'église ou pour toute autre cause consentent à faire ainsi l'apprentissage du jeune ministre. Muni de son degré universitaire, de son titre pour recevoir les ordres (*title for orders*) et d'un certificat de bonne conduite durant les trois dernières années qui ont précédé sa demande, le candidat se présente enfin devant l'évêque, qui l'examine en grec, en latin et en théologie. S'il sort vainqueur de cette épreuve, il reçoit des mains du chef spirituel du diocèse un brevet (*licence*) qui l'autorise à officier comme curé sous les ordres de celui qui l'a engagé pour deux ans. A l'expiration de ce terme, il a beaucoup appris dans ses visites aux pau-

(1) L'usage de l'église anglicane est d'ordonner les diacres à vingt-trois ans et les prêtres à vingt-cinq.

vres et aux affligés; il a essayé ses talens oratoires dans la chaire, et il connaît pleinement les devoirs auxquels l'oblige son état. S'il persiste dans sa vocation et qu'il veuille faire un pas de plus dans l'église, il lui faut alors se représenter devant l'évêque du diocèse et subir un second examen en vue d'être ordonné prêtre. Cette dernière cérémonie a lieu dans la cathédrale. La réunion est grave et imposante, mais les rites protestans n'invoquent, même dans cette circonstance, aucune image de mort volontaire ni de renoncement au monde. Le nouveau ministre est seulement tenu de *souscrire* aux trente-neuf articles de la liturgie et au livre de prières (1). Il s'engage ainsi à croire et à professer les doctrines de l'église anglicane.

Revêtu désormais du caractère sacerdotal, il continue le plus souvent à servir comme curé dans une paroisse. Là, il fait généralement un bon mariage. Pour qu'il en soit ainsi, un jeune *clergyman* a plus d'un avantage sur les autres hommes : d'abord il est admis dans la meilleure société, car il n'y a guère de district agricole où, dans un rayon de quelques milles, ne se trouvent plusieurs familles riches et considérées. Ces dernières exercent généralement l'hospitalité selon les vieilles traditions anglaises, et il y a peu de grands dîners où l'on ne réserve à table une place pour le curé de la paroisse. Étant garçon, il se loge comme il peut dans le village, et son intérieur est quelquefois des plus modestes; mais son éducation et ses manières ne craignent point la comparaison avec celles des classes supérieures. Puis le lien des œuvres de charité établit entre lui et les jeunes héritières du voisinage une sorte d'intimité respectueuse qui peut bien recouvrir dans certains cas un sentiment plus tendre. Il prend d'ailleurs les cœurs par de nobles côtés : sa jeunesse, son éloquence, son zèle religieux, sont autant de moyens de séduction involontaire auprès du sexe faible et enthousiaste. De telles amours ressemblent à ces eaux tranquilles qui, selon le proverbe anglais, n'en coulent que plus profondes (*still waters run deep*), tout en réfléchissant à la surface le bleu du ciel. Beaucoup de jeunes filles de l'aristocratie qui refuseraient d'épouser un avocat ou un médecin ne croient point du tout se mésallier en s'unissant à un membre du clergé. Par les mariages ainsi contractés, une partie de la richesse des classes supérieures tombe entre les mains des ministres de l'église. Le curé marié aspire généralement à devenir recteur ou vicaire; mais il s'en faut de beaucoup qu'il atteigne toujours son idéal. Le plus grand nombre ne s'élève jamais au-dessus du grade inférieur. Celui qui n'a ni in-

(1) Ces trente-neuf articles, qui contiennent la profession de foi de l'église anglaise réformée, furent adoptés en 1571 par la reine Élisabeth et par un acte du parlement.

fluence, ni recommandations puissantes, ni moyens personnels extraordinaires, reste curé toute sa vie. Les mieux protégés ou les plus instruits peuvent au contraire obtenir un bénéfice de la reine, de l'évêque, des universités ou des chapitres métropolitains. Les autres, c'est-à-dire ceux qui ont de l'argent, conservent l'espoir d'en acheter un; encore ne faut-il point qu'ils l'achètent eux-mêmes : ils se rendraient coupables de simonie. Voici donc ce qui arrive : un de leurs amis ou un des membres de leur famille acquiert pour eux du propriétaire d'un *advowson* le droit de première présentation à la mort du titulaire (1). La valeur d'un bénéfice ainsi acheté d'une manière indirecte dépend, on le devine, de plusieurs conditions; mais les parties contractantes ne manquent pas de considérer d'avance si le presbytère est en bon ou en mauvais état, et quels sont les revenus annuels qui s'y trouvent attachés. C'est dans tous les cas de l'argent placé, et dont il faut retrouver les intérêts.

L'église anglicane présente le spectacle extraordinaire d'une église de l'état qui n'est point payée par l'état. Elle vit d'un fonds de propriété considérable accumulé depuis des siècles par la piété des fidèles sous forme de dotations. Les principales sources de revenus pour un bénéfice rural sont les terres appartenant au *vicarage*, les dîmes (*tithes*), les taxes pour l'entretien de l'église (*church rates*), les offrandes de Pâques (*Easter offerings*), et le casuel ou les honoraires du surplis (*surplice fees*). De toutes ces branches de produit, la plus abondante est généralement la dîme. Voilà un mot, je le crains, qui sonnera mal aux oreilles françaises. Chez nous, la révolution et plus tard le concordat ont profondément altéré la constitution matérielle de l'église, sans toucher en rien aux doctrines ni à la liturgie catholique. Tout le contraire a eu lieu dans la Grande-Bretagne. La réformation a considérablement modifié les dogmes religieux et les cérémonies du culte, mais en respectant dans la plupart des cas l'ancienne organisation et les priviléges du corps clérical. On a ainsi le phénomène d'une église protestante greffée en partie sur les institutions du moyen âge. La dîme sous son ancienne forme n'était pourtant guère plus populaire, il y a une vingtaine d'années, au-delà qu'en-deçà du détroit. L'abolir, il n'y fallait point songer : elle constituait pour l'église un droit de propriété reconnu par la loi, transmis de génération en génération et fondé sur d'antiques contrats. Les Anglais ne transigent point

(1) Plus d'un genre de fraude peut se glisser, on le suppose bien, sous de telles transactions; aussi la loi a-t-elle cherché à combattre les causes qui étaient de nature à corrompre la source des dignités cléricales. Par exemple, le droit de présentation ne peut être vendu dès qu'un bénéfice devient vacant ni même durant la dernière maladie du titulaire ou *incumbent*.

légèrement avec de pareils titres. Ce fut pourtant un membre du clergé, le docteur Paley, qui, frappé lui-même des inconvéniens de cet impôt, proposa de le convertir. L'état inquiétant de l'église d'Irlande, où la perception de la dîme rencontrait de la part des catholiques une résistance opiniâtre, détermina le succès d'une mesure qui, recommandée dès 1832 par les comités des deux chambres, ne fut définitivement adoptée qu'en 1838. Dans chaque paroisse de la Grande-Bretagne, à la dixième partie des denrées constituant les grandes et les petites dîmes fut substitué un paiement annuel représentant la valeur des anciennes offrandes. Un consentement mutuel entre les propriétaires du sol et les propriétaires des dîmes fixa presque partout les termes de ce changement, et dans le cas où les parties intéressées ne réussissaient point à s'entendre, des commissaires intervinrent pour les mettre d'accord. Cet impôt est maintenant assis sur la propriété foncière, mais il peut varier selon le prix des grains à partir des sept dernières années. Pour éviter toute contestation, le contrôleur des céréales (*controller of corn-returns*) publie au mois de janvier la valeur moyenne d'un boisseau de blé, d'orge et d'avoine durant la période fixée par la loi. Le bénéficier reçoit ainsi en argent, et non plus en nature, sa part de la récolte. Un tel système d'impôt flottant introduit, il est facile de le prévoir, quelque incertitude dans les revenus du vicaire ou du recteur. Je suppose que les dîmes aient été rachetées pour 300 livres sterling par an; il se peut néanmoins que, par suite des variations dans le prix des céréales, le ministre reçoive tantôt 260 livres sterling, et tantôt 340.

A la plupart des presbytères anglais sont en outre attachées des terres, connues sous le nom de *glebe-lands*, que le vicaire est libre d'affermer ou de faire valoir par lui-même. Les *church-rates* (taxes de l'église) sont surtout affectées à l'entretien de l'édifice religieux. Les offrandes de Pâques (*Easter offerings*) forment une sorte de contribution volontaire. Tous les ans, à Pâques, le clerc de la paroisse va présenter, de la part du vicaire, un petit livre aux familles nobles ou bourgeoises en les priant d'y inscrire leur offrande. Quant au casuel (*surplice fees*), il se compose, comme chez nous, des sommes payées pour les baptêmes, les mariages et les enterremens. Toutes ces sources réunies constituent ce qu'on appelle en Angleterre un *living* (ensemble de moyens d'existence), car le pasteur ne reçoit point de traitement proprement dit. Entre les bénéfices règne d'ailleurs la plus grande inégalité : les uns sont une sorte de terre promise où coulent le lait et le miel; d'autres ressemblent au désert infertile de Chanaan.

Il existe en Angleterre plus de dix mille paroisses, qui diffèrent

absolument les unes des autres en importance et en étendue. Tout annonce qu'aucun plan n'a présidé dans l'origine à la circonscription de ces districts religieux. Ils se sont formés au hasard et selon le caprice des donataires. Là encore la trace du régime féodal est restée imprimée sur la distribution du sol, et les limites de la paroisse coïncident le plus souvent avec les anciennes limites du manoir. Le zèle, la générosité, les moyens pécuniaires des familles nobles, en un mot diverses causes accidentelles ont ainsi déterminé la valeur du bénéfice, c'est-à-dire des moyens d'existence affectés à l'ecclésiastique. On a calculé que la moyenne de ces bénéfices était de 300 livres sterling (7,500 fr.) par an; mais comme les revenus de certains vicaires s'élèvent bien au-dessus de ce chiffre, d'autres reçoivent naturellement beaucoup moins (1). Dans ce dernier cas, le *clergyman* est souvent très gêné, d'autant plus pauvre en vérité qu'il est tenu de dissimuler sa misère. En Angleterre, toute position oblige; combien ai-je connu de *gentlemen* qui se ruinaient ou se privaient secrètement du nécessaire de la vie pour sacrifier aux apparences! La femme du vicaire doit être *mise comme une dame*. Un œil exercé pourrait peut-être découvrir dans sa toilette une différence avec celle de la femme du *squire* ou d'un riche recteur; mais encore faut-il que le vulgaire s'en doute le moins possible. Ses enfans, d'un autre côté, doivent être propres et bien tenus, comme de *genteel children* (enfans bien élevés), et quant à lui, il est obligé de porter une cravate blanche, de fins habits de drap noir, en un mot tout l'extérieur *respectable* d'un homme d'église. Ajoutez à cela l'entretien du presbytère, qu'il ne faut point laisser dépérir. Trouvant la balance inégale entre ses charges et ses revenus, le *clergyman* cherche généralement à améliorer sa situation par divers moyens. La loi lui défend de se livrer au commerce,

(1) Il y a des *livings*, en assez petit nombre il est vrai, qui ne rapportent pas plus de 50 à 100 livres sterling par an (1,250 à 2,500 fr.). Certains districts ecclésiastiques, par exemple celui de Saint-Mark's, Horselydown, n'ont ni presbytère, ni école, ni service public du culte, et la population s'élève pourtant à deux mille neuf cent vingt habitans. D'autres jouissent au contraire de revenus qui n'ont plus aucune raison d'être. Entre Gravesend et Rochester, à Merston, se trouve une paroisse dont le bénéfice, placé sous le patronage du lord-chancelier, est estimé valoir 90 livres sterling (2,250 fr.) par an. L'église a depuis longtemps disparu, et à partir de 1455 il n'y a plus eu d'habitans à Merston. Cette sinécure est généralement accordée à quelque vicaire du voisinage dont elle grossit ainsi les ressources. L'un d'eux, ayant succédé dernièrement au *living* de Merston, vint prendre possession des lieux. C'était un dimanche : une large tente fut dressée sur l'emplacement de l'ancienne église, une congrégation de six cents personnes s'y rassembla, attirée sans doute par la nouveauté du spectacle, et le chant des psaumes s'éleva au milieu de la solitude. Ce service religieux est sans doute le premier et le dernier qui aura été célébré à Merston durant la vie du présent bénéficier.

mais elle lui permet, avec le consentement de l'évêque du diocèse, de faire valoir pour sept années des terres pouvant couvrir une superficie de quatre-vingts acres. C'était la ressource du père d'Olivier Goldsmith, le docteur Primrose du *Vicaire de Wakefield*, qui était à la fois prêtre et fermier. D'autres reçoivent chez eux quelques jeunes pensionnaires auxquels ils distribuent l'instruction. Il y en a aussi qui écrivent pour les *magazines* et les *revues*. Plus le *clergyman* est pauvre et plus sa famille reçoit généralement une riche éducation classique. N'ayant rien de mieux qu'il puisse laisser à ses enfans, il leur donne libéralement ce qu'il possède. Les jeunes filles n'échappent point elles-mêmes à cette influence cléricale, et sous le toit silencieux du presbytère deviennent parfois des modèles d'érudition. Quelques-unes d'entre elles, savantes hellénistes, aident même leur père à traduire pour les libraires de Londres certains auteurs de l'église primitive. Cette grande éducation, fruit de la retraite et des habitudes sévères d'une vie uniforme, ne concourt pas toujours, je dois le dire, à favoriser le mariage des filles du clergé ni leur établissement dans le monde. Plus d'un jeune homme à cervelle étroite recule devant l'idée « d'épouser les saints pères. » En dépit de la plus riche chevelure blonde, de l'œil bleu le plus agaçant, de la main la plus blanche qui semble demander grâce pour les trésors de l'éloquence antique, une fille de *clergyman* sans fortune se trouve donc souvent vouée au grec à perpétuité.

La lutte de certains ecclésiastiques contre les dures nécessités de la vie n'exclut pas toujours un rayon de gaîté chez ces philosophes chrétiens. Un des plus charmans humoristes de la Grande-Bretagne, le docteur Sydney Smith, n'est peut-être jamais si intéressant que lorsqu'il nous raconte d'un air enjoué ses tribulations personnelles. La maison du pasteur bâtie par lui-même, ses meubles grossièrement façonnés dans une provision de bois blanc achetée par hasard, son vieux carrosse, qui rajeunissait tous les ans grâce aux réparations nécessaires pour l'empêcher de tomber tout à fait en ruine, la petite jardinière taillée par la nature en forme de borne milliaire, et dont il avait fait son sommelier, tout cela représente bien la vie d'un pauvre vicaire de campagne dans certains districts de l'Angleterre ou de l'Écosse (1). La femme du *clergyman* exerce en pareil cas une grande influence sur le bien-être de la maison ; active comme l'abeille et non moins économe, ministre de

(1) On peut consulter *A Memoir of the Rev. Sydney Smith, by his daughter lady Holland, with a selection from his letters*. Voyez d'ailleurs sur Sydney Smith la *Revue* du 15 octobre 1844. Un autre pasteur de l'église établie, un Écossais, le révérend docteur Paterson, a également publié un livre très curieux sur l'économie d'un presbytère, *the Manse Garden*.

l'intérieur du presbytère au même titre que son mari est le ministre de l'église, institutrice des plus jeunes enfans, elle multiplie en quelque sorte les faibles ressources du *living*. Et puis comme elle se plie de meilleure grâce que lui aux dures nécessités de l'infortune en acceptant quelquefois un bienfait! Tandis que l'ancien élève d'Oxford ou de Cambridge cherche à couvrir son dénûment sous la gravité digne et raide d'une âme stoïque, comme elle glane volontiers dans le champ de l'église les quelques gerbes échappées de la main des riches! Après tout, n'est-elle point mère et ne doit-elle point songer à ses enfans?

On a proposé divers systèmes pour effacer, du moins en partie, cette grande inégalité entre les revenus des bénéfices. Il suffira de dire ce qui existe. Des fonds désignés sous le titre de *Queen Anne's Bounty*, et formés de l'impôt ecclésiastique sur les premiers fruits de la terre, ont été institués même avant la reine Anne pour accroître les ressources de certaines cures. Les administrateurs de ces fonds (*governors of the Bounty of Queen Anne*), pour la plupart dignitaires de l'église anglicane, accordent une compensation aux petits bénéficiers recevant moins de 200 liv. sterl. par an. Diverses sociétés appuyées sur un système de contributions volontaires viennent d'un autre côté au secours du clergé malheureux (1). Enfin une commission ecclésiastique s'est formée dans ces dernières années pour ouvrir dans l'église elle-même une nouvelle source de revenus et pour améliorer ainsi la situation des vicaires de campagne. Dans chaque diocèse, les évêques, les doyens et les chapitres possèdent de temps immémorial de grands biens consistant surtout en terres. D'après une ancienne coutume, ces terres étaient affermées pour un certain nombre de vies d'homme, le plus souvent trois. Le premier de la série des tenanciers payait à son entrée une grosse somme d'argent connue sous le nom d'amende (*fine*), et une petite somme annuelle était ensuite servie pendant toute la durée du bail. De cette manière, les membres des grands corps ecclésiastiques, vivant à l'époque où le contrat s'était formé, avaient été favorisés au détriment de leurs successeurs. Ces derniers pouvaient bien, il est vrai, jouir du même avantage, s'ils avaient le bonheur de survivre aux termes du bail; mais il faut naturellement

(1) L'une de ces sociétés célébrait dernièrement son deux cent onzième anniversaire présidé par le prince de Galles, *festival of the sons of the clergy* (fête des enfans du clergé). Elle assiste par an douze cent cinquante personnes, parmi lesquelles sept cent douze veuves ou filles d'ecclésiastiques. Il y a aussi *the poor clergy relief society* (société de secours pour le pauvre clergé), dont le secrétaire, le revérend W. G. Jervis, publia en 1861 un rapport navrant et plein de faits authentiques sur l'extrême misère de quatre cents *clergymen* appartenant à l'église d'Angleterre.

du temps pour éteindre trois existences humaines. Afin de répartir plus également les revenus de la corporation entre les membres successifs, il fut ensuite décidé qu'au fur et à mesure qu'un des tenanciers viendrait à mourir, on pourrait lui en substituer un autre, et que cet autre devrait payer à son installation une *amende* convenue. Tel est le système de fermage à vie d'après lequel étaient régies la plupart des propriétés foncières de l'église lorsque la commission entreprit ses travaux. Frappée des inconvéniens de cette méthode et du mauvais parti que l'église tirait de ses domaines, elle a proposé de prendre en mains les terres des corps ecclésiastiques (de ceux du moins qui voudraient bien les lui céder) et de leur servir en retour une rente proportionnée à la valeur de ces biens. Elle s'est engagée en outre à leur acheter par la suite et à leur remettre des terres libres de tout engagement. Ce changement promet de grands avantages, et le surplus des profits doit être appliqué à l'augmentation des petits *livings*. La fortune du clergé anglais se trouvera tellement accrue, on l'assure, par cette nouvelle manière de la faire valoir, qu'aucun vicaire de campagne ne recevra moins de 300 liv. sterl. par an.

Le clergé, dans les districts agricoles, est représenté par le recteur, le vicaire et le curé. Le recteur est l'ecclésiastique (*persona ecclesiæ*) recevant toutes les dîmes de la paroisse. Le vicaire est, d'après l'origine même du mot, celui qui agit à la place d'un autre, *vicarius*. A une époque déjà reculée, certains patrons de l'église qui pouvaient désigner eux-mêmes le recteur cédèrent ce droit à des monastères ou à des communautés religieuses. Les moines, au lieu de nommer un recteur, trouvèrent avantage à faire remplir par un des leurs ou par quelque autre ministre stipendié les devoirs de la charge et approprièrent ainsi à leur maison les revenus du bénéfice. De là vient que plusieurs églises d'Angleterre ont été dépouillées par les couvens. Dans plus d'un cas, les évêques intervinrent et forcèrent les congrégations religieuses à instituer non plus des desservans révocables, mais un délégué sérieux, et à lui allouer une portion des dîmes. Telle est l'origine des vicaires. Le couvent n'en conservait pas moins en pareil cas le double caractère de patron et de recteur. Il ne manquait pas, à ce titre, de se faire la part du lion, et c'est pourquoi certains vicariats sont aujourd'hui si maigrement pourvus. A l'époque de la réformation, tous les biens des ordres monastiques furent saisis par la couronne, et cette confiscation s'étendit aux intérêts qu'ils pouvaient avoir dans les paroisses. Quelques-uns de ces biens furent restitués au clergé, mais le plus grand nombre a été vendu à des particuliers. Ainsi se forma en Angleterre la classe des *lay impropriators* (propriétaires laïques

d'un bénéfice séculier). Ces derniers sont en fait les recteurs de la paroisse, tandis que le vicaire remplit pour eux les devoirs spirituels de la charge et reçoit la portion des dîmes qu'on veut bien lui allouer.

Le curé de son côté est l'assistant du recteur ou du vicaire, mais il ne peut être renvoyé ni par l'un ni par l'autre. Il est en quelque sorte breveté (*licenced*) par l'évêque sur la nomination du recteur, et son traité ne peut être rompu que par l'autorité épiscopale. Il existe pourtant entre les parties contractantes un accord secret par lequel le vicaire s'engage sur l'honneur à se retirer volontairement dans le cas où il ne conviendrait point au recteur. Beaucoup moins bien rétribué que son supérieur, quelquefois plus éloquent, le curé est aussi plus populaire dans les campagnes. Les ouvriers des champs sont en général un peu effrayés du recteur : il est trop riche pour eux. La plupart des jeunes curés au contraire, possédant encore toute la fraîcheur du zèle clérical, sympathisent volontiers avec les classes pauvres et travaillent bravement en leur faveur. Au milieu de la confusion des doctrines que souffle un siècle de doute et de libre recherche, ils s'attachent plus volontiers aux bonnes œuvres qu'aux controverses religieuses. « Agir quand même » est leur devise, et ils exercent une véritable influence sur le peuple (1).

Un trait qui distingue à presque tous les degrés de la hiérarchie le clergé anglais est qu'il ne vit pas entièrement de l'église. Fils de parens nobles, de riches marchands ou de grands propriétaires, la plupart des recteurs et des vicaires ont par eux-mêmes ou par leur femme une fortune personnelle qui leur crée une sorte d'indépendance. Il faut même qu'il en soit ainsi, car comment pourraient-ils soutenir d'autre façon dans leur paroisse les œuvres de charité, les écoles, qui tombent en grande partie à leur charge, et les frais de représentation? En moyenne, le vicaire de campagne possède par lui-même un revenu égal à celui de son bénéfice. Ce n'est donc point l'église qui entretient le clergé; c'est, du moins en partie, le clergé qui entretient l'église. Une situation si peu commune a beaucoup contribué à étendre en Angleterre l'influence sociale et politique des ministres du culte. N'étant séparé des classes supérieures ni par le célibat, ni par des préjugés de caste religieuse, ni par une grande infériorité de fortune, le vicaire se mêle librement à toutes les parties de plaisir du voisinage. Au lieu de s'asseoir hum-

(1) On donne aussi le nom de curés, mais cette fois de curés perpétuels, *perpetual curates*, aux desservans d'églises dans lesquelles il n'a jamais été institué de *vicarage*, ou aux ministres de chapelles fondées depuis l'établissement des paroisses et dotées par la bienfaisance de quelqes âmes pieuses.

blement à la table du château et de recevoir un dîner qu'il n'est point à même de rendre, il invite au contraire chez lui des baronnets, des juges, quelquefois même des lords, confondant ainsi les rangs dans l'égalité de l'intelligence. Ses talens, qui comptent aussi en Angleterre pour un capital, lui donnent le droit d'être écouté, car plusieurs des vicaires de campagne sont des savans et des lettrés; ils auraient pu choisir une autre carrière et s'y faire remarquer par les travaux de l'esprit. La situation du vicaire anglais n'est pas non plus soumise, comme celle de nos curés de campagne, aux caprices de l'évêque. Il a acheté sa charge, ou un autre a consenti à l'acheter pour lui, ce qui revient à peu près au même; il est dès lors investi d'une sorte de propriété, et l'on connaît le respect de nos voisins pour les droits acquis. Suivant quelques-uns, ce respect a même été poussé beaucoup trop loin, et nuit en plus d'un cas à la discipline de l'église. L'évêque n'a presque aucun moyen de destituer un vicaire infidèle à ses devoirs; il peut, il est vrai, le poursuivre devant les tribunaux, mais il ne fait ainsi qu'éventer le scandale, et il est rare qu'il obtienne une réparation sérieuse. Un procès de ce genre s'ouvrit, il y a quelques années, en Angleterre. Un *clergyman*, appuyé par le lord d'un ancien manoir, menait depuis plusieurs années une vie peu édifiante. Après avoir épuisé en vain les remontrances et les avis, le chef spirituel du diocèse crut devoir recourir aux moyens judiciaires. L'évêque dépensa beaucoup d'argent, le lord ami de l'ecclésiastique incriminé en dépensa davantage, et à la suite de longues épreuves le *clergyman* sortit du procès, sinon justifié, du moins impuni. Il se peut d'un autre côté que le vicaire, sans donner lieu par sa conduite à aucune censure, entretienne des opinions contraires à celles de l'orthodoxie anglaise : dans ce cas encore, il est très difficile de l'atteindre. La vérité est qu'à l'époque de la réformation, l'église anglicane, ayant passé des mains du pape entre les mains du souverain, se trouva tellement subordonnée aux autorités civiles et confondue dans l'administration des affaires séculières, qu'elle demeure encore aujourd'hui désarmée et presque impuissante vis-à-vis des abus de ses propres membres. Par un contraste frappant, l'évêque exerce une sanction absolue et discrétionnaire sur les actes du curé; il peut le suspendre ou le destituer à son gré. La raison de cette différence est facile à saisir : le curé est un simple salarié (*stipendiary*), tandis que le vicaire se montre en quelque sorte inexpugnable derrière les lois de la propriété, qui le couvrent comme un rempart contre les foudres de l'autorité ecclésiastique.

Le clergé anglais, on le voit bien, n'a point pris à la lettre les conseils de l'Évangile à propos des oiseaux du ciel et du lis des champs : il a au contraire jugé prudent d'amasser le lin pour filer la

toile de son surplis et de construire, quand il le pouvait, des greniers d'abondance. Dans un pays où la propriété est une grande source d'influence, il tient à être riche pour être puissant, et en cela il a été aidé de siècle en siècle par la générosité des fidèles. Il ne faudrait pourtant pas croire que ce soin des intérêts matériels absorbe chez lui l'ardeur des convictions religieuses. L'église anglicane est une institution à la fois temporelle et spirituelle : c'est surtout à ce dernier titre qu'elle commande le respect des populations. Le protestantisme a son idéal; mais cet idéal se traduit constamment en devoirs pratiques. Ce qu'on attend donc surtout du vicaire de campagne est un exemple. Il faut que sa maison soit un modèle, car aux yeux des Anglais les devoirs religieux commencent à la vie domestique. Pour qu'il en soit ainsi, il est nécessaire que le *clergyman* soit marié; comment donnerait-il sans cela aux autres le type des vertus de famille dont certains vœux personnels lui interdiraient l'exercice? La force morale qui distingue surtout dans la Grande-Bretagne la classe moyenne tient en grande partie à sa manière de vivre. Ici chacun a sa maison où il enferme le meilleur de son âme; cette séparation favorise les habitudes de réflexion et de recueillement d'où se dégage presque toujours un certain idéal religieux. Une solitude qui n'a d'ailleurs rien d'exclusif ni de farouche développe ainsi les qualités morales de l'individu, la vie intime et les nobles sentimens qui élèvent les rapports de l'homme avec la nature. Le presbytère, entouré de paix et de verdure, caché comme un nid à l'ombre des grands arbres et de l'église, se trouve plus que tout autre placé dans de bonnes conditions pour l'étude et la rêverie. Au fond de ces calmes retraites, il faut que le cœur se replie sur lui-même ou qu'il s'élance vers Dieu.

L'emploi du temps et de la journée y est sévèrement réglé : à huit heures du matin, la cloche sonne le déjeuner. Ce repas frugal est précédé d'une prière à genoux que lit le pasteur et à laquelle assistent le cercle de famille ainsi que les domestiques de la maison. Durant la matinée, le vicaire travaille dans son cabinet ou visite les malades. Couvert d'un chapeau rond et sa canne à pomme d'or sous le bras, il se dirige à pas lents le long des haies. Les écoliers le saluent au passage; les plus braves d'entre eux osent même lui adresser la parole. Un vénérable pasteur laisse derrière lui un long souvenir dans le village; ses bons mots, son sourire, l'air dont il accueillait les enfans, sont restés gravés dans la mémoire de ceux qui l'ont connu et qui en parlent le soir autour du foyer de la chaumière. A une heure, un second déjeuner (*lunch*) réunit autour de la même table la famille du vicaire, qui, avant et après le repas, offre au ciel en peu de mots une action de grâces. L'après-midi est consacrée aux visites, aux excursions ou à certaines affaires de la pa-

roisse. Une demi-heure avant le dîner, tout le monde se retire dans ses chambres pour s'habiller. La cloche sonne, on descend, et dans le salon se trouvent le plus souvent quelques personnes invitées par le maître ou la maîtresse de la maison. Il est dans les habitudes des vicaires anglais de recevoir; ces rapports de table entretiennent un lien entre l'église et les familles charitables de la paroisse. Après le dîner, qui se passe à la manière britannique, les femmes d'abord, puis les hommes, rentrent dans le salon, où l'on prend le thé et où l'on fait de la musique. Quelques vicaires, en petit nombre il est vrai, ont eu, dans ces derniers temps, l'heureuse idée d'inviter une fois par semaine à leurs soirées les fermiers et un autre jour les laboureurs eux-mêmes. Si l'exemple était suivi, ce serait un excellent moyen d'élever les classes inférieures. La société se retire vers onze heures, et, le salon étant rendu à la solitude, le pasteur y récite en famille la prière du soir. Ce petit nombre de pratiques très simples s'observe d'ailleurs dans beaucoup d'autres maisons anglaises : où est donc alors l'originalité du presbytère? Elle consiste dans un parfum de mœurs antiques, dans la sainteté des rapports sociaux unis à la vie de famille, et dans le rayon que jette sur un intérieur calme et réglé le reflet des idées religieuses.

II.

Le grand jour où s'exercent en public les fonctions du pasteur est naturellement le dimanche. Ce jour-là, les cloches de l'église s'éveillent vers dix heures et demie du matin et appellent les fidèles au service religieux. Quelques paysans sont déjà réunis par groupes dans le cimetière : c'est un lieu de rendez-vous, une sorte de forum rustique où l'on discute parmi les tombes les intérêts des vivans. Le dimanche enlève la rouille de la semaine : on s'habille, on se rassemble, et l'homme isolé pendant le reste du temps renoue certains rapports avec la vie sociale. C'est à qui fera meilleure figure aux yeux du village : les jeunes filles surtout cherchent à relever les avantages de leur personne en portant sur elles avec orgueil le fruit de leurs économies. Le pasteur ne tarde pas cependant à traverser le cimetière pour se rendre à la sacristie, il est salué au passage par de graves paysans dont le visage respire la franchise. Si le ciel est pluvieux ou bien encore si c'est le temps de la moisson, il arrive quelquefois que son auditoire se montre peu nombreux. Il a en pareil cas l'art de cacher une réprimande sous un air d'intérêt bienveillant et de sollicitude. Questionnant les paroissiens l'un après l'autre, il leur demande des nouvelles de leur femme, de leur mère, de leur fils. Seraient-ils malades, qu'il ne les voit point à l'entrée de l'église? Les braves gens comprennent et balbutient

quelques excuses en rougissant. Un pasteur avait un *squire* qui n'assistait jamais au service religieux; il lui offrit un jour de prier pour lui devant toute la congrégation. « Et pourquoi cela? demanda le gentilhomme étonné. — Parce que, répondit le recteur, vous ne priez jamais vous-même. » On ne dit point si la menace fut assez forte pour vaincre la résistance du rebelle *squire*.

Cependant l'église s'ouvre : l'intérieur se distingue par une extrême simplicité; ni statues, ni tableaux, pas même l'image de la croix. Il y a des races qui croient par les yeux; la famille anglo-saxonne récuse au contraire l'intervention des sens dans la pratique des devoirs religieux. Elle se défie des entraînemens de la beauté extérieure, et, selon l'expression même d'un des premiers réformateurs, elle ferme les yeux et les oreilles aux grâces perfides de la sirène. Ce que les protestans anglais reprochent le plus à nos églises catholiques est de ressembler, disent-ils, à un théâtre. Les anciens édifices ont donc été purifiés dans la Grande-Bretagne des traces de la superstition, c'est-à-dire dépouillés des images qui les encombraient. La sévère nudité des ogives appuyées à temps égaux sur de robustes piliers n'est tempérée dans certains cas que par la joyeuse couleur des vitraux peints et par quelques plaques de cuivre curieusement gravées indiquant la place d'antiques sépultures. Ces vieilles églises ont été pendant un temps des espèces de nécropoles; aussi Charles Dickens prétend-il qu'elles sentent le mort et qu'on y éternue en respirant à plein nez la poussière des générations éteintes. Tel n'est pourtant pas le fait dans la plupart des campagnes, où par la porte ouverte entre au contraire pendant l'été une douce odeur de prairies et de foins coupés. Le protestantisme, en greffant sa liturgie sur les anciens édifices catholiques, a modifié la disposition des bancs, *pews*, qui envahissent ici presque toute l'église et convergent surtout vers la chaire, *pulpit*. A ce premier trait, qui ne reconnaîtrait tout d'abord une religion fondée en grande partie sur le culte de la parole? Les bancs, enfermés dans des compartimens de bois, sont distribués pour l'année aux diverses familles de la paroisse par les *church-wardens* (officiers civils de l'église). L'Anglais aime à être chez lui, même dans la maison de Dieu; aussi était-ce autrefois l'habitude de s'isoler par groupes ou par famille au moyen de rideaux qui masquaient la vue des personnes. Ce système d'*individualisme* et de séparation, combattu par quelques membres du clergé, a heureusement disparu de la plupart des églises britanniques. Un autre caractère qui frappera sans doute à première vue les étrangers est l'absence de l'autel. On l'a remplacé par la table de la communion; mais aux yeux des protestans la communion n'est point un sacrement, c'est un symbole. L'abolition de la messe a été partout le point de départ de la ré-

formation religieuse : ce que les docteurs protestans détestaient dans cette cérémonie était l'immolation en chair et en sang d'une victime; c'était la sombre image de l'agneau égorgé, qui ramenait, disaient-ils, le christianisme aux anciennes formes du culte juif et païen. L'autel a dû nécessairement tomber en Angleterre lorsque le sacrifice fut supprimé.

Le prêtre est en chaire, et le service commence. Revêtu d'un long surplis blanc à manches flottantes, dont le modèle n'a point changé depuis l'époque de la réformation, il lit à haute voix dans le livre de prières communes (*book of common prayers*) l'office du matin. Cet office est naturellement en anglais, car le protestant ne parle à Dieu que sa langue nationale. La voix du ministre alterne avec celle de la congrégation, qui lui répond selon les formes de la rubrique. De temps en temps, des chants religieux accompagnés par le son grave des orgues s'élèvent vers les voûtes de l'église. L'officiant lit aussi quelques passages des Écritures. L'élocution des jeunes ministres a beaucoup attiré dans ces derniers temps en Angleterre l'attention de la presse et des évêques. Une bonne prononciation est pour le clergé d'outre-mer un moyen d'influence sur les masses, et un paysan frappé de la manière dont son pasteur s'acquittait d'une telle partie du service laissait échapper cette exclamation naïve : « Il lit la Bible comme s'il l'avait faite! » A un certain moment, le prêtre descend de la chaire et se retire dans le fond du sanctuaire pour réciter les commandemens de Dieu et le symbole des apôtres. Ce qui étonnera peut-être en France est que les Anglais se croient très sincèrement catholiques, et cela d'autant mieux qu'ils n'y ajoutent aucune restriction. Catholique romain, ces deux mots, selon eux, présentent à l'esprit une contradiction : on ne peut être à la fois universel et local. Ce que nous appelons l'église catholique est connu en Angleterre sous le nom d'église de Rome, laquelle forme, aussi bien que l'église d'Orient, un des rameaux de la catholicité. Les protestans nos voisins n'accordent à aucune de ces branches ou églises particulières un caractère d'infaillibilité pas plus qu'ils ne se l'attribuent à eux-mêmes : toutes peuvent se tromper, et celle de Rome, disent-ils, a montré qu'elle était moins que toute autre à l'abri de l'erreur. Ils réservent le nom d'église, dans le sens le plus absolu du mot, à la société générale des chrétiens répandus sur toute la terre, et qui, à quelque division qu'ils appartiennent, forment les membres d'une grande famille universelle. Plus même une œuvre est indépendante de l'esprit de secte ou dégagée d'un intérêt religieux particulier, et plus elle mérite aux yeux des Anglais éclairés l'épithète de catholique. On comprendra ainsi que leur *Credo* ait conservé l'idéal d'une église cos-

mopolite, tout en rejetant le lien de dépendance vis-à-vis d'un pouvoir étranger.

Après avoir récité à genoux et en surplis les prières au fond du chœur, l'officiant reparaît dans sa chaire, mais couvert cette fois d'une longue robe noire, et il commence le sermon. Les prédicateurs anglais s'adressent plutôt à l'esprit et à la raison qu'au sentiment : peu de gestes, un sermon écrit, un haut enseignement des devoirs, tels sont les principaux traits d'une éloquence qui s'accorde bien avec le caractère sérieux de la nation. Quel effet moral exercent maintenant sur les consciences des rites si simples, une parole forte et ornée? Je n'affirmerai point que tous en soient également frappés; on cite l'exemple d'un petit débitant qui assistait tous les dimanches au service de la paroisse, et qui pourtant ne se faisait guère scrupule de tromper ses pratiques. Un jour qu'on lui reprochait sa mauvaise foi et qu'on lui rappelait un sermon du pasteur sur l'intégrité des transactions commerciales, « il est bon, répondit-il, de croire ces choses-là un jour par semaine, d'autant plus qu'on a six autres jours pour les oublier et pour agir tout différemment. » Il est pourtant certain qu'au milieu des campagnes l'église protestante, avec très peu de cérémonies et à l'aide de sévères leçons, grave dans le cœur des populations agricoles un idéal religieux qui ne s'efface point aisément au frottement des intérêts de la vie matérielle.

Les réformés anglais ne reconnaissent que deux sacremens, le baptême et l'eucharistie (1). Les autres ont été abolis ou convertis en simples cérémonies religieuses. Le confessional est au nombre des choses détruites et inspire encore dans les campagnes une certaine horreur puritaine. Ici c'est à chacun de se juger et de s'éprouver lui-même dans tous les actes de la vie. L'homme, n'étant plus confessé, absous, ni justifié par l'homme, se trouve ainsi obligé de se faire par ses propres lumières une conscience, un système de responsabilité morale. A ce point de vue du moins, le protestantisme est une religion virile qui consacre dans la pratique la sou-

(1) Le baptême ne s'administre guère aux enfans protestans que trois semaines ou un mois après la naissance : l'hygiène publique a reconnu l'inconvénient de les exposer trop tôt au grand air, et certains faits, suivis de conséquences mortelles, ont soulevé tout dernièrement l'indignation de nos voisins contre les usages bien différens de l'église romaine. L'eucharistie se distribue dans les temples le premier dimanche du mois ou à quelques grandes fêtes. Tous les fidèles communient sous les deux espèces, car la revendication de la coupe par les laïques a été en Angleterre aussi bien qu'en Allemagne un des griefs de la réforme religieuse contre les priviléges sacerdotaux de l'ancien culte. Les théologiens anglais ne croient point à la transsubstantiation : pour eux, le pain reste du pain et le vin reste du vin entre les mains du prêtre; mais ils croient participer néanmoins dans un sens spirituel à la chair et au sang de Jésus-Christ.

veraineté du *moi* en face même de Dieu et de l'éternité. L'église anglaise intervient encore dans les enterremens, et pourtant elle ne croit pas depuis longtemps à l'efficacité des prières pour les morts. A quoi bon alors, dira-t-on, offrir ses services? C'est surtout un honneur qu'elle rend au défunt. Il est d'usage dans certaines campagnes que les fermiers accompagnent les funérailles à cheval, recouverts de longs manteaux noirs et le chapeau décoré d'ornemens de crêpe. Ces processions, ces sombres cavalcades, pour mieux dire, produisent un effet extraordinaire entre les haies vives bordées de houblon sauvage et d'aubépine en fleur; elles passent lentement et en silence. Les visages sont tristes, mais résignés, car l'Anglais se soumet fièrement à ce qui est irréparable. Cependant la cloche tinte de moment en moment dans la tour de l'église. A l'arrivée du cortége devant la grille du cimetière, les fermiers descendent de cheval, et bientôt le sable de la grande allée crie sous les grosses bottes des *mourners* (personnes qui suivent le deuil), ainsi que sous les pas lourds et mesurés de ceux qui portent la bière. On s'avance ainsi vers l'entrée de l'église, où le ministre se tient debout et la tête découverte pour recevoir le cercueil. Le service des morts, qui commence aussitôt, a été institué pour instruire et pour consoler les vivans. La voix du psalmiste les avertit qu'ils sécheront un jour comme l'herbe des champs, que l'homme, ombre vaine, marche un instant sur la terre, et qu'il sème des richesses sans savoir qui les récoltera. Ces premières images ne nous entretiennent que de notre néant; mais une *leçon* extraite des épîtres de saint Paul fait bientôt luire sur cette nuit du sépulcre un rayon d'immortalité. Du reste aucun chant, nulle tenture funèbre, rien de ce qui peut frapper les yeux ou l'imagination; c'est toujours le même culte immatériel, qui s'adresse à la foi ou à l'intelligence. Le cortége quitte alors l'église et se dirige à la suite du ministre vers la partie du cimetière où la tombe a été creusée d'avance. Des planches en bordent et en consolident l'ouverture. En face de cette « bouche ouverte, qui engloutit l'une après l'autre les générations humaines, » le prêtre continue de réciter quelques sentences mélancoliques. « Au milieu de la vie, s'écrie-t-il, nous sommes dans la mort. » Puis, au moment où quelques pelletées d'humus tombent avec un bruit sourd et intermittent sur la bière descendue au fond de la fosse, il prononce les paroles suivantes d'une voix solennelle : « Nous confions ce corps à la sépulture, la terre à la terre, la cendre à la cendre, la poussière à la poussière, avec l'espérance certaine de la résurrection à une vie immortelle. » Les parens et les amis du défunt s'avancent alors vers la charpente de bois pour jeter un dernier regard à ce cercueil que la main du fossoyeur va recouvrir : c'est l'adieu de l'éternité. Pendant ce temps-là, le ministre se retire,

laissant en paix cette âme dont il respecte l'individualité jusque dans les ombres mêmes de la mort.

La religion protestante se mêle, dans les campagnes de la vieille Angleterre, à d'autres scènes plus agréables : je veux surtout parler de la fête de la moisson, *harvest home*. Tous les ans, on se réunit ce jour-là dans l'église, vers onze heures du matin, pour célébrer un service d'actions de grâces. Les laboureurs, précédés d'une bande de musiciens, se rendent ensuite vers une tente dressée au milieu des champs dans une situation favorable, et d'où la vue s'étend vers un large horizon. La campagne anglaise conserve assez souvent au mois d'août l'éclat de la fraîcheur; on dirait une robuste fille qui a eu la beauté du diable et qui en garde des restes. Moins remarquable en général par les grands traits du paysage que par l'abondance et la riche variété des détails, moins frappante que jolie, elle ne laisse point que d'inspirer aux paysans une sorte d'orgueil. Après tout, ne sont-ce point eux qui l'ont faite ainsi? La pioche, la bêche, la charrue, ont ici modifié toute la nature, adouci les pentes des coteaux et changé la terre en un jardin. Ce rideau d'arbres où courent les frissons du vent dans les branches, c'est la main de l'homme qui l'a planté pour abriter des cultures. Dans la tente ornée de guirlandes et où figure avec honneur une grosse gerbe blonde, fruit de la dernière moisson, un banquet rustique a été préparé par les fermiers et les propriétaires du voisinage. Ce n'est point, on le pense bien, l'appétit qui manque, car les laboureurs anglais, forts et vaillans enfans de la terre, ont conservé à plus d'un égard les mœurs des temps homériques. La table est ordinairement présidée par le recteur, qui, debout, récite les grâces. « Que Dieu, s'écrie-t-il, soit loué pour toutes ces choses à notre usage! » Le protestantisme anglais n'est point une religion de jeûnes ni d'austérités; au lieu de s'abstenir des biens de la terre, il aime mieux bénir la main qui les envoie. Les convives, au nombre de quatre ou cinq cents, ne se sont point encore assis que déjà le recteur a plongé un formidable couteau dans un monstrueux quartier de bœuf. Les plats de viande se succèdent si nombreux et si pesans, que toute autre table moins solidement construite gémirait et s'écroulerait sous le fardeau. La bonne chère et les joyeux propos disposent aisément les cœurs à la reconnaissance; aussi parle-ton avec effusion des qualités de la récolte et de la Providence, qui l'a fait mûrir. Quand on a fini d'attaquer les viandes, — et les laboureurs n'y vont point de main morte, — on attend un moment pour le second service. Une troupe de *ladies*, au nombre d'environ soixante, précédées par la même bande de musiciens qui accompagnait naguère la sortie de l'église, entrent par les deux ouvertures de la tente et s'avancent le long des tables en une seule file, chacune d'entre

elles tenant en mains un *plum-pudding* fumant décoré de fleurs et de branchages de houx. Dans cette procession figurent quelquefois la femme et les filles du recteur. Le *plum-pudding* ayant disparu, quatre hommes apportent sur leurs épaules un pain immense fait avec le blé de la dernière moisson et le placent en grande cérémonie devant le président. L'un des convives, — quelque gros fermier, — un pied sur la table et l'autre sur son siége, entame vigoureusement cette pièce pantagruélique, tandis qu'au même moment arrive un fromage, digne frère du pain massif et ne lui cédant guère en volume. A la suite du banquet, les laboureurs se répandent sur un terrain préparé d'avance où ils se livrent en plein air aux jeux et aux exercices athlétiques. Les Anglais, il faut le dire, s'amusent de peu; la joie pour eux, c'est le mouvement. Cette simplicité est si bien dans leur caractère qu'elle s'étend à toute la vie. Dans les campagnes surtout, les arts et les raffinemens du luxe sont la plupart du temps, même pour les familles riches, des importations étrangères. De même qu'il a le plaisir facile, le paysan anglo-saxon, malgré sa rude écorce, s'émeut aisément, et l'on s'explique ainsi comment un culte très rapproché de la nature le touche profondément, sans avoir besoin de recourir aux pompes ni aux grands effets dramatiques. La joie, le triomphe de la force physique, le bonheur d'être ensemble pour remercier celui qui dore les épis dans le sillon, tel est le caractère religieux de cette fête champêtre. Sur le terrain des jeux, une autre tente a été plantée pour les femmes et les filles des laboureurs. Cinq ou six cents personnes s'y rassemblent vers quatre heures du soir pour prendre le thé. Des membres du parlement et du clergé, ainsi que des familles nobles du voisinage, assistent volontiers à ces réunions intéressantes où l'intelligence et la richesse viennent rendre honneur au travail agricole.

Le recteur ou le vicaire est bien le maître de l'église; mais on se tromperait beaucoup si l'on croyait son autorité absolue. Il n'existe rien de pareil en Angleterre. Chaque paroisse est au contraire un petit état qui se gouverne par lui-même. La division des pouvoirs, des fonctions et du travail y est aussi fortement indiquée que dans la constitution même du royaume. D'abord, à côté de l'église, s'élève d'ordinaire la chapelle méthodiste. Voilà donc au moins deux centres vers lesquels convergent quelques-unes des nobles aspirations de la vie sociale. Il arrive aussi le plus souvent que dans un coin obscur du village se trouve un conventicule de quakers. Il se tient d'ordinaire dans une petite maison ancienne, mais toute blanche, fraîchement recrépite à la chaux, tapissée de jasmin ou de vigne vierge et entretenue avec un soin extrême par quelque vieille fille de la secte. Les divisions entre l'église établie et les autres congrégations indépendantes de l'état ne reposent point sur des

différences bien graves en matière d'articles de foi; chacun n'en met pas moins à suivre les usages de son culte une sorte de fidélité qu'on pourrait appeler le point d'honneur de la conscience. La plupart de ces sectes sont sorties d'anciennes disputes théologiques, lesquelles ne naîtraient plus aujourd'hui; mais elles forment ainsi l'héritage d'un passé dont les Anglais ne se dépouillent point aisément. Quelques-unes d'entre elles répondent d'ailleurs à un besoin; les divers esprits réclament, comme le dit saint Paul, une nourriture différente, et c'est pour satisfaire à cette variété de goûts spirituels que les chapelles ont été fondées. Tous les dissidens sont néanmoins obligés de payer les taxes de l'église (*church-rates*), et ils en murmurent, car ils se voient ainsi condamnés à payer deux fois, d'abord pour l'église où ils ne vont pas, et ensuite pour la chapelle où ils assistent au service divin. Aussi l'abolition des *church-rates* a-t-elle été proposée plusieurs fois, quoique sans succès, à la chambre des communes. Sous la législation actuelle, cet impôt constitue pour les *dissenters* (dissidens) une charge qu'il est difficile de justifier; mais il leur donne aussi des droits. Un de ces droits est celui d'assister aux *vestry meetings* (assemblées de la sacristie). Dans ces réunions, qui ont lieu plusieurs fois l'an et qui sont annoncées par une affiche à la porte de l'église, on discute les questions relatives à certaines dépenses du culte et aux travaux de réparation que nécessite l'édifice. Le chef de l'opposition locale est d'ordinaire quelque paysan enrichi, esprit entier, nourri dans les principes des dissidens et fier d'élever autel contre autel. L'amour-propre des pasteurs a souvent beaucoup à souffrir de cette liberté de discussion; mais qui pourtant voudrait l'abolir? Les Anglais ne dirigent si bien les affaires de l'état que parce qu'ils ont su placer le droit de contradiction à la base même de leur édifice social. Les événemens de clocher excitent mainte fois entre les partis des animosités et donnent lieu à des exagérations d'éloquence dont on peut sourire; s'ensuit-il que ces foyers d'agitation ne contribuent point à entretenir la vie du pays? Presque toutes les opinions des grandes villes se trouvent représentées dans les villages de l'Angleterre; j'y ai rencontré un libre penseur sous les traits d'un vieillard greffant lui-même ses arbres à fruit et lisant avec dévotion des ouvrages scientifiques. Sa maison, huchée au sommet d'une colline, percée à l'étage supérieur d'une rangée de fenêtres dominant toutes les vallées des environs, et flanquée d'une tour, débris d'un ancien moulin à vent, était regardée par les bonnes gens du pays avec une sorte de terreur superstitieuse. C'était, disaient-ils, la demeure de l'athée, épithète que l'on donne ici trop gratuitement à quiconque ne fréquente aucun endroit consacré au culte. Ces cas d'isolement sont d'ailleurs assez rares :

pour avoir de l'influence, il faut appartenir à l'église nationale ou tout au moins à quelque congrégation religieuse. Un Anglais qui avait des idées à lui, mais qui n'en était pas moins un croyant sous certains points de vue, répondait à quelqu'un lui demandant sa profession de foi : « Ma chapelle n'est point encore bâtie; quand elle le sera, j'irai. »

Le grand événement qui a lieu tous les ans durant la semaine de Pâques dans le *vestry-meeting* est l'élection des magistrats de la paroisse (1). Ces autorités de village sont les *churh-wardens* (marguilliers) les *overseers* (trésoriers de la paroisse), le *constable* (officier de la paix publique) et le *way-warden* (surveillant des routes). Ces fonctions, si j'en excepte celle du constable, ne rapportent que l'honneur; elles n'en sont pas moins très recherchées. Dans certains villages, les élections se passent fort paisiblement; il en est d'autres au contraire où elles soulèvent de grandes et de puissantes rivalités. Chacun des deux partis déclare hautement l'Angleterre perdue dans le cas où son adversaire viendrait à triompher. Cette grande émotion s'apaise bientôt cependant, ainsi qu'un feu de fougère, devant les résultats du scrutin, et le village rentre le lendemain dans sa paix accoutumée. Les autres personnes attachées plus spécialement au service de l'église et nommées directement par le vicaire sont le *clerk* et le *sexton*. Le *clerk*, qui exerce le plus souvent dans l'endroit une profession manuelle, se charge de fournir les répons à l'officiant durant la célébration des services religieux. Le *sexton* est une ancienne puissance tombée. Comme son nom l'indique, il remplissait autrefois les fonctions de sacristain, c'est-à-dire qu'on lui confiait le soin des vases sacrés. La réformation, ayant beaucoup simplifié les appareils du culte, lui a retiré plusieurs de ses attributions, et a remis au clerc la surveillance d'ailleurs peu importante du *vestry* (vestiaire ecclésiastique). L'emploi du *sexton* se réduit maintenant à balayer l'église et à creuser les tombes. Pourquoi oublierai-je le maître-sonneur (*steeple-keeper* ou *bell-ringer*), qui, presque aussi vieux que le clocher, présente dans certains villages un type assez curieux? Après avoir sonné toutes les joies et toutes les douleurs de la vie, il s'est fait philosophe en devenant veuf, et, un pot de bière à la main, il se console aisément de la vanité des choses humaines, telles que les mariages et les enterremens.

Les deux *church-wardens*, dont l'un est élu par le *vestry meeting*, tandis que l'autre est nommé le plus souvent par le recteur ou le vicaire, jouissent dans les affaires de la fabrique d'une assez grande autorité. Ils assignent à chaque famille sa place dans l'intérieur de

(1) Les électeurs se composent des contribuables aux *church-rates*, car la propriété est jusqu'ici en Angleterre la racine de tous les pouvoirs civils et religieux.

l'église, — honneur dangereux, et qui soulève le plus souvent bien des jalousies entre les habitans du village. Il arrive presque toujours que le nombre des *pews* (siéges) n'est point suffisant pour les paroissiens; on est alors obligé de ranger les pauvres sur des bancs de bois, — les hommes d'un côté, les femmes de l'autre, — le long des ailes de l'édifice. Les pauvres ne disent rien; mais cette distinction dans la maison de celui qui « ne fait aucune acception des personnes » n'en est pas moins assez blessante pour la dignité humaine. Les *church-wardens* exercent en outre un certain contrôle sur la conduite et sur les doctrines du pasteur. Ce dernier, on l'a vu, n'a presque rien à craindre de l'autorité ecclésiastique; mais il a beaucoup à compter avec son auditoire. La constitution présente de l'église anglicane laisse aux recteurs et aux vicaires une grande liberté d'opinions religieuses : le frein, on ne le croirait point, est dans les paroissiens eux-mêmes. Les laïques ne jouissent, il est vrai, sur le pasteur que du droit d'intervention morale : leur résistance serait au besoin toute passive; mais elle n'en opposerait pas moins une barrière à certaines tendances rationalistes. L'alliance intime qui règne entre l'état et l'église a ainsi sa source beaucoup plus bas, dans les rapports constans entre la nation et le clergé. La foi nationale est un héritage commun sur lequel veillent surtout dans les campagnes toutes les classes de la société. Il y a deux ou trois ans, un pasteur de l'église anglaise adressait à ses *church-wardens* une lettre touchante en leur annonçant sa résignation volontaire d'un bénéfice qu'il occupait depuis plusieurs années. Avec le temps, disait-il, ses idées avaient changé, et il se trouvait toujours, comme ministre du culte, en face de dogmes immobiles, d'un *livre de prières* consacré par l'usage, ainsi que d'un auditoire qui était en droit d'attendre de lui un enseignement conforme aux doctrines de l'église anglicane. Sa position dans la chaire n'était plus tenable, et il l'abandonnait. Il est très rare qu'un *clergyman* se retirant de l'église établie pour de tels scrupules se rattache à une autre secte religieuse : il ne ferait ainsi que resserrer ses chaînes, car la plupart des dissidens croient encore plus étroitement que les orthodoxes à la lettre de la Bible.

Au vicaire appartient généralement dans les campagnes la direction des œuvres de charité. Les Anglais, si l'on excepte certains cas extraordinaires, ne sont point du tout partisans du système de secours directs : le plus grand service qu'on puisse rendre, selon eux, aux classes nécessiteuses est de leur apprendre à se passer de l'assistance publique. Il s'agissait alors de trouver un moyen pour dissimuler l'aumône, et ce moyen est l'association assise sur de certaines bases. Dans presque tous les villages de l'Angleterre, il existe des *clubs* qui sont à la fois des caisses de secours et des caisses

d'épargne. Chacun de ces clubs se compose de membres honoraires et de membres participans. Les premiers contribuent à l'œuvre pour une somme quelconque dont ils ne retireront jamais aucun avantage personnel : c'est de leur part un don volontaire; les seconds reçoivent au contraire en nature la valeur de leurs cotisations, et de plus ils bénéficient de la générosité des autres. En invitant ainsi les pauvres à coopérer avec les riches, on peut soulager la misère sans blesser la dignité humaine (1). Les ouvriers agricoles retirent de ce système d'association plus d'un genre d'avantages : le club, achetant en gros et donnant les marchandises au prix coûtant, peut les procurer à meilleur marché que la boutique. Ces résultats matériels sont encore peu de chose, comparés aux habitudes d'ordre et de prévoyance que de telles institutions gravent dans le caractère des ouvriers agricoles. Il y a bien dans la caisse du club une partie des fonds versée par l'aumône; mais cette aumône n'humilie point celui qui la reçoit, car à côté de ces dons se trouve le fruit personnel du travail et de l'économie. Le pasteur utilise volontiers dans ces œuvres de charité le ministère des femmes. Ses filles donnent bravement l'exemple et sollicitent autour d'elles le patronage des riches. Tous les *clergymen* que j'ai consultés attribuent le succès de ces associations à l'absence du principe d'autorité. D'abord il ne faut pas que l'état s'en mêle, car il gâterait tout; la surveillance même du pasteur doit en quelque sorte se voiler derrière l'organisation du club. Il est bon qu'il se tienne à l'écart, qu'il laisse les pauvres administrer eux-mêmes leurs affaires et qu'il les accoutume ainsi à l'exercice de leurs droits. Diriger n'est point gouverner, et il y a là une nuance délicate qu'il ne faut jamais perdre de vue dans la pratique. La science de faire le bien exige donc de la part du *parson* des lumières et de l'expérience; il est facile de donner, mais un secours matériel n'a souvent d'autre effet que d'appauvrir l'homme qui le reçoit en lui enlevant la confiance en lui-même. Tout ce qui tend au contraire à relever l'individu, à accroître sa force morale, à lui communiquer la notion juste de ses intérêts, est autant d'ajouté à ses moyens de vivre. La vraie

(1) Dans le village sur lequel ont porté particulièrement mes observations, et qui embrasse une population de dix-sept cents habitans, le club à charbon (*coal club*) avait reçu en argent du 1er mars 1863 au 1er mars 1864 85 liv. sterl. 18 sh. 6 d. (2,147 fr. 50 c.), et il avait à peu près distribué la valeur de cette somme en charbon de terre aux ouvriers des champs. Le club aux vêtemens pour les adultes (*adult clothing club*) avait contribué pour plus de 80 liv. sterl. (2,000 fr.) à la toilette des hommes et des femmes. Le club aux vêtemens pour les enfans (*children's clothing club*) avait fourni pour 22 liv. sterl. (550 fr.) d'habits à ceux dont il est dit dans l'Évangile : *Sinite parvulos venire ad me*. Le club aux souliers (*shoe club*) a délivré dans cette même année cent quarante-huit chaussures après avoir reçu en dépôts et en souscriptions la somme de 31 liv. sterl. (775 fr.).

charité aux yeux des Anglais est celle qui procure aux pauvres un bien-être qu'ils ont le droit de croire leur ouvrage.

A ces institutions quelques vicaires de campagne ajoutent encore d'autres pratiques sociales, par exemple les « parties de thé » (*tea parties*). Profitant de l'influence qu'exerce sur les mœurs anglaises la boisson fraternelle venue de Chine, on a établi dans certains villages des réunions de deux cents à trois cents personnes qui ont lieu soit l'été au coin d'un bois, soit pendant l'hiver dans les murs de l'école. L'intention de ces agapes est facile à saisir : les ministres de l'église se proposent ainsi de rapprocher les rangs et les conditions sociales. La dépense est légère et accessible à toutes les bourses : six deniers pour les grandes personnes et trois deniers pour les enfans. On vient pour s'amuser, mais les bonnes manières et les bons exemples de quelques-uns exercent une heureuse influence sur le ton général des divertissemens. Pendant que les bouilloires remplies d'eau chaude bourdonnent et chantent, la conversation se poursuit, et les différentes classes de la société apprennent à s'estimer davantage en apprenant à se connaître. Les paysans anglais sont robustes, et il faut que leur force se dépense dans quelque exercice; abandonnée à elle-même ou mal dirigée, elle trouble quelquefois dans les villages la vie paisible des habitans. Pour éviter cet inconvénient, des pasteurs ont eu l'idée de régulariser les jeux athlétiques; ils ont ouvert des clubs dont les séances se tiennent tantôt en plein air, tantôt dans une salle, et où l'adresse tient en échec la violence. Jusqu'ici, les ouvriers des champs n'avaient guère pour médecin en cas de maladie que la nature ou le charlatan. Le *sick club*, fondé dans plusieurs villages, leur assure aujourd'hui, moyennant une faible contribution hebdomadaire, les secours d'un homme de l'art et les médicamens. Toutes ces réunions sont d'ailleurs conduites d'après le même principe. La force morale qui donne l'impulsion s'y montre très peu et n'aspire point à dominer.

La vie d'un pasteur anglais est assez occupée. Deux services et deux sermons le dimanche, — pendant la semaine, des malades à visiter, des réunions à présider, des paroissiens à entretenir, les intérêts de l'église à surveiller, — tout cela n'est point une sinécure. Quelques vicaires, il est vrai, se contentent des devoirs de la chaire et se retirent ensuite dans les loisirs d'un intérieur comfortable; mais ils sont peu aimés et n'exercent aucune influence dans le village. Ce que les paysans désirent, c'est un ministre qui vienne quelquefois s'asseoir l'hiver au coin de leur feu, qui leur parle de leurs travaux, qui attire les têtes blondes des enfans entre ses genoux et qui oublie un instant parmi eux la dignité du prêtre pour se souvenir du père de famille. Le caractère du protestantisme anglais

est d'avoir insinué le sentiment religieux dans le foyer domestique, et c'est surtout là qu'il est fort, parce qu'il est naïf. La foi ne s'affiche, il est vrai, par aucun signe extérieur : elle est dans les cœurs et non sur les murs; pourtant c'est une sorte de parfum biblique remplissant toute la maison. Ces visites du pasteur causent une grande joie, et le grillon lui-même fait entendre un chant plus fier dans la cheminée. Un faux sentiment de dignité personnelle et des égards que se doit à lui-même le *gentleman* est l'écueil de plus d'un caractère engagé dans les ordres. Quelques pasteurs vivent trop loin de leurs paroissiens : raides et réservés dans leurs manières, ils peuvent bien commander le respect extérieur, mais ils n'ont ni l'estime ni la confiance des populations, qui les connaissent à peine. Dans plusieurs endroits, les *clergymen* sont en même temps magistrats civils (1); cette confusion des pouvoirs nuit beaucoup plus à l'église qu'elle ne la sert. Ce n'est point par l'autorité que le clergé anglais peut aujourd'hui étendre son influence, c'est par la tolérance et la douceur. Une autre fonction rentre beaucoup mieux dans les attributions du pasteur : je veux parler de la surveillance des écoles. Il n'est guère de villages où ne s'élève à côté de l'église un bâtiment plus ou moins moderne avec des velléités d'architecture gothique. Dans le premier de ces édifices, le protestantisme adore Dieu; dans le second, il donne l'instruction à l'enfance.

III.

Le village où j'ai passé quelque temps a deux écoles : l'une, située sur la colline au milieu d'une nappe de verdure, est l'*infant school* (asile ou école gardienne). Le bâtiment neuf se compose d'une grande salle avec une petite chambre latérale et un vestibule. L'intérieur ressemble assez bien à une chapelle; les murs, blanchis à la chaux et décorés de gravures coloriées, supportent un plafond voûté avec des boiseries de chêne et des architraves revêtues de quelques sculptures. On y reçoit pendant le jour cent dix enfans en bas âge : aussi cette salle participe-t-elle en même temps du caractère d'une école et d'une de ces *nurseries* où l'on élève les enfans dans les maisons riches. Il y a deux maîtresses, l'une salariée, l'autre qui a offert gratuitement ses services. La première est une jeune fille, la seconde une *lady* en noir qui a un peu l'air et le costume d'une religieuse : c'est elle qui fait presque tout dans l'école. La religion protestante inspire de pareils dévouemens. La réunion

(1) En Angleterre et dans le pays de Galles, il y a, d'après un rapport au parlement, onze cent quatre vingt-trois ecclésiastiques exerçant les fonctions de juges de paix (*justice of peace*).

de ces enfans des deux sexes, assis sur les bancs et pour ainsi dire étagés, selon les âges, de gradin en gradin, comme des espaliers en fleur au versant d'un coteau, offre tout d'abord un coup d'œil intéressant. L'éducation est naturellement très élémentaire : elle se borne à communiquer quelques notions utiles, et pour mieux les graver elle fait intervenir au besoin l'action et la mimique. Ces enfans répondent tous ensemble aux questions que leur adresse la maîtresse en frappant leurs petites mains l'une contre l'autre et en mesurant leurs paroles sur une sorte de ton rhythmé. Les plus avancés apprennent aussi à lire et à écrire. On les divise en plusieurs classes, qui portent chacune le nom d'une fleur, de sorte qu'une petite fille peut être une *violette*, une *rose*, une *marguerite* ou un *géranium*. L'autre école est celle des adolescens, et s'intitule la *national school* (1). Elle est séparée de l'église par la maison du vicaire et entourée d'une cour pour les récréations (*play ground*). Ce lien de famille entre le presbytère et l'école n'est d'ailleurs point particulier à l'église établie : il n'y a guère de chapelle dissidente qui n'abrite aussi sous son aile une ruche bourdonnante d'enfans. Dans la *national school* se tiennent les classes du jour, suivies par cent trente élèves, et les classes du soir, auxquelles assistent une trentaine d'adultes. Le maître reçoit 80 livres sterling (2,000 francs) de la paroisse et à peu près 25 livres sterling (625 francs) du gouvernement, sans compter 10 autres livres sterling pour l'instruction de six apprentis sous-maîtres (*pupil-teachers*). Il a en outre une maison et un jardin. Dans le même bâtiment, consacré aux classes de la semaine, se tient aussi l'école du dimanche (*sunday school*). L'origine de cette institution est assez intéressante. La première école du dimanche fut ouverte en 1781 par Robert Raikes, un libraire, qui réunit alors dans la crypte de la cathédrale de Gloucester quelques pauvres enfans ramassés dans la rue. Il publiait en même temps un journal (*the Gloucester's Journal*), et se servit de cet organe pour propager en Angleterre l'idée d'une œuvre à laquelle il attachait avec raison une grande importance (2). Les progrès d'une telle institution tinrent en quelque sorte du merveilleux, et les *sunday schools* couvrent aujourd'hui comme d'un réseau non-seule-

(1) A l'*infant school*, les enfans paient 1 denier par semaine; à la *national school*, 2 deniers.

(2) Il avait été aidé et inspiré dans cette œuvre par le révérend Stock, curé de Saint-John's à Gloucester. Dans le chevet de cette église, on lit l'inscription suivante, gravée sur un monument de marbre érigé par les souscriptions des habitans : « A la mémoire du révérend Thomas Stock, recteur de cette paroisse, qui le premier, d'accord avec M. Raikes, établit et maintint les quatre premières écoles du dimanche instituées en Angleterre. Il mourut en 1803. »

ment l'Angleterre, mais encore l'Écosse et l'Irlande. Le dimanche, qui passe pour un jour de repos, est au contraire chez nos voisins un jour très occupé. Les filles du vicaire ou d'autres personnes instruites président volontiers ces écoles soit dans la matinée, soit dans l'intervalle des services; l'instruction y touche principalement aux sujets religieux, et, tout en écartant les broussailles de la théologie, ouvre certaines perspectives à travers la forêt mystérieuse des Écritures. Les leçons y sont gratuites, et beaucoup de pauvres jeunes gens occupés toute la semaine aux travaux de la terre n'ont en vérité que ce lien pour les rattacher au monde idéal. Là du moins ils apprennent à lire et à raisonner sur la Bible. L'église anglicane a cela de bon qu'elle s'adresse tout d'abord à l'intelligence : elle lui demande d'être active et non passive dans la réception des doctrines qui doivent former plus tard le fondement de la foi; avant de croire, le protestant doit penser. Enfin des cours publics (*lectures*) ont lieu durant les soirées d'hiver dans cette même école nationale, et réunissent un auditoire de quatre-vingts à cent cinquante personnes. Le vicaire lui-même est un des *lecturers*. On jugera sans doute que pour un village de dix-sept cents habitans les sources de l'instruction y sont assez abondantes.

Les *national schools* remplacent ce que nous appelons en France les écoles primaires; elles doivent leur origine à un ministre de l'église anglicane, le docteur Andrew Bell, né à Saint-Andrew en Écosse. Après avoir fait de bonnes études à l'université de sa ville natale, Andrew Bell s'embarqua pour l'Amérique en 1774; cinq années plus tard, il quitta New-York pour revenir en Angleterre. La traversée fut désastreuse; le brick échoua contre une côte déserte, et comme on était en hiver, les passagers se trouvèrent exposés sans aucun abri au froid et à la neige. La seule trace d'habitation était une cabane de pêcheurs en ruine qu'on découvrait vers le sud-ouest. Andrew Bell désespérait de survivre à ce naufrage; il fut pourtant sauvé par un petit bateau qui longeait le rivage, et qui, après seize jours de terribles souffrances, le conduisit à Halifax. Il se rembarqua, et cette fois du moins arriva en Angleterre à bon port. Après quelques années d'une vie errante et aventureuse, durant laquelle il courait le pays tantôt à cheval et tantôt à pied, il reçut les ordres sacrés et fut installé en qualité de ministre dans la chapelle épiscopale de Leith. Cette situation tranquille n'était guère de son goût; il la quitta pour voyager dans les Indes orientales. Le 2 juin 1787, il arrivait à Madras, d'où il se dirigea ensuite sur Calcutta. Chemin faisant, il avait rempli sa bourse à donner des *lectures*, grande ressource des Anglais instruits qui cherchent fortune. Ayant été plus tard nommé directeur (*superintendent*) de l'asile militaire des orphelins de Madras, il se livra tout entier aux devoirs de

sa charge. Les méthodes d'enseignement étaient alors bien imparfaites, et Andrew Bell, l'esprit perdu dans le doute, cherchait en vain de tous côtés un rayon de lumière, lorsque, passant un soir à cheval devant une école hindoue, il avisa des enfans assis à terre, traçant avec le doigt quelques caractères sur le sable qu'on avait répandu devant eux. Il rentra chez lui, se disant comme tant d'autres : « J'ai trouvé! » Andrew Bell recommanda donc aussitôt à son maître d'études de se servir de ce procédé pour apprendre l'alphabet aux écoliers anglais de la classe inférieure. La découverte n'était pas aussi sûre qu'il le croyait, car, soit mauvaise volonté, soit négligence, son maître d'études lui signifia qu'il était impossible de rien apprendre aux enfans de cette façon-là. Andrew Bell n'était point homme à reculer (on n'est point né Écossais pour rien); il choisit un des élèves de l'asile, fils d'un simple soldat, et lui confia l'exécution de son plan. Ce que le professeur avait déclaré impossible fut accompli sans peine par l'écolier. Apprendre à lire et à écrire était jusque-là une affaire d'état; ce fut désormais, grâce à cette méthode, un jeu d'enfans. Le docteur Bell, voyant que cette expérience lui avait si bien réussi, eut l'idée de choisir les meilleurs parmi les élèves et de s'en servir comme de *moniteurs* pour instruire les autres : ainsi se forma par ses soins le système d'enseignement mutuel. Il conçut alors le projet de revenir en Angleterre et d'y répandre ses idées. De retour à Londres, où il se maria, il exerça durant plusieurs années une grande influence sur l'éducation primaire du royaume, et mourut prodigieusement riche en 1830, laissant la plus grande partie de sa fortune à des écoles et à des villes de l'Écosse.

Au même temps vivait un autre homme d'un caractère bien difrent, quoique voué au même ordre de recherches et de travaux : son nom est Joseph Lancaster. Né en 1778 à Southwark, il appartenait à la secte des quakers, ou en d'autres termes à la Société des Amis. Son père, un vétéran de l'hôpital militaire de Chelsea, avait servi dans l'armée anglaise durant la guerre avec l'Amérique. Dès l'âge le plus tendre, Joseph témoigna toute l'exaltation d'un cerveau mystique : à quatorze ans, ayant lu par hasard l'*essai* de Clarkson sur la traite des esclaves, il résolut de partir pour la Jamaïque afin d'apprendre aux nègres à lire « la parole de Dieu. » Sans rien dire à personne, il quitte la maison paternelle et se dirige vers Bristol, ayant pour tout bagage une bible, le *Pèlerinage du Chrétien* (*Pilgrim's Progress*), de John Bunyan, et quelques shillings. La première nuit, il coucha sous une haie, et la seconde, au pied d'une meule de foin. Chemin faisant, il eut pourtant le bonheur de rencontrer un ouvrier qui allait également à Bristol; ils marchèrent ensemble, et le plus grand vint au secours du plus petit.

Quand Joseph arriva au lieu de sa destination, il n'avait plus ni sous, ni souliers. Il s'engagea comme volontaire dans la marine et fut expédié le lendemain pour Milford-Haven. A bord du vaisseau, il fut raillé pour le tour de ses idées religieuses et reçut de ses camarades le surnom de *parson*. Un dimanche que le capitaine était absent (1), les officiers vinrent trouver Joseph Lancaster et lui demandèrent s'il pourrait leur prêcher un sermon. L'adolescent réclama une demi-heure pour réfléchir et pour lire sa bible. Quand il reparut sur le pont, on dressa un tonneau en forme de chaire, et l'équipage du navire se rangea autour du jeune prédicateur. Il commença par reprocher aux rudes matelots leurs mauvaises habitudes, et ne fut d'abord accueilli que par des sarcasmes; mais bientôt son âpre et vigoureuse éloquence, nourrie à la lecture de l'Ancien et du Nouveau Testament, triompha des dispositions hostiles de l'auditoire. A partir de ce jour, il fut pris au sérieux et traité avec respect par les hommes de mer. Sa famille, ayant enfin découvert où il était, obtint du gouvernement la permission de le faire revenir.

A dix-huit ans, Joseph Lancaster avait ouvert une école dans la maison de son père. Ayant fourni lui-même à ses frais les bancs et les pupitres, il groupa quatre-vingt-dix enfans autour de ses leçons. C'était alors un temps de disette (1798) : les pauvres cigales de l'école allaient criant famine près des fourmis du voisinage; touché de leur détresse, il intéressa en leur faveur quelques personnes charitables et trouva moyen de les nourrir tout en les instruisant. A la porte de son établissement, il avait lui-même placardé une affiche conçue en ces termes : « Tous ceux qui veulent peuvent envoyer leurs enfans pour qu'ils reçoivent une éducation gratuite. Ceux qui n'aimeraient point à les faire instruire pour rien sont libres de payer, si bon leur semble. » Cet avis eut pour conséquence d'emplir l'école, mais non point, il s'en faut de beaucoup, la bourse du maître. Il étendit néanmoins ses opérations sur une grande échelle. « Les enfans, dit-il, accouraient à lui comme des troupes d'agneaux. » Quelques personnes influentes, entre autres le duc de Bedford et lord Somerville, s'intéressèrent à l'œuvre de Joseph Lancaster. Cependant le nombre des élèves augmenta tellement que ses forces se trouvèrent inférieures au fardeau. La nécessité, que les Anglais appellent la mère de l'invention, lui vint en aide, et lui fit découvrir un sentier nouveau pour arriver à ses fins. N'ayant point d'argent pour payer des sous-maîtres, il eut l'idée de se multiplier lui-même au moyen des *moniteurs*. C'est ainsi que le système d'enseignement mutuel

(1) On sait que dans les vaisseaux anglais le capitaine remplit les fonctions de ministre du culte.

fut trouvé presque au même moment par deux hommes sous l'empire de circonstances particulières. Andrew Bell l'inaugura dans l'asile de Madras par défiance de la routine, et Joseph Lancaster dans ses écoles par économie (1). Ce dernier faisait alors tant de bruit et avait obtenu de tels succès par sa méthode que George III témoigna le désir de le recevoir. L'entrevue eut lieu en 1805 à Weymouth. « Lancaster, s'écria le roi, j'entends dire que dans vos écoles un professeur enseigne à la fois cinq cents élèves. Comment peut-il les tenir en ordre? — De même que votre armée, sire, est mise tout entière en mouvement par un mot de celui qui la commande, » répliqua le quaker. George III ajouta : « J'approuve fort votre système, et mon vœu est que tout pauvre enfant de mon royaume apprenne du moins à lire la Bible. » Le roi lui remit sur-le-champ 100 livres sterling, la reine 50, et chacune des princesses 25, pour qu'il pût propager selon ses vues les bienfaits de l'éducation. L'exemple de la cour ouvrit la source des libéralités personnelles, et l'argent affluait de toutes parts entre les mains de Lancaster : ce fut sa perte. Exalté, enthousiaste, dévoré du zèle de son œuvre, il oublia les conseils de la prudence, dépassa de beaucoup, dans le maintien de *ses enfans*, la limite de ses ressources, et s'endetta. Quelques amis vinrent à son secours et le tirèrent quelquefois d'embarras; mais sa prodigalité envers les autres était incorrigible, et il retombait toujours dans les mêmes difficultés d'argent. Sa correspondance nous le représente alors tour à tour abattu ou triomphant, passant d'un accès de mélancolie à un excès d'espoir. L'esprit livré à toute sorte de visions, il contemplait « les chevaux de feu qui lui apportaient des montagnes dans des chars de feu toutes les richesses de la terre » pour préserver son système d'une ruine irréparable. Malheureusement on ne paie point ses dettes avec l'or de l'Apocalypse, et le prophète tomba plus d'une fois aux mains des recors. Ses amis les quakers, hommes d'ordre et de commerce, qui mettent une sorte de religion dans la tenue des livres, finirent par l'abandonner après avoir condamné ses extravagances. En 1808, sa banqueroute fut déclarée : il partit alors pour l'Amérique, où il passa de nouveau par toute sorte d'épreuves. Il songeait à revenir en Angleterre, lorsque le 23 octobre 1838 il fut écrasé par une voiture dans les rues de New-York, à l'âge de cinquante et un ans.

Ces deux hommes ont donné naissance à deux sociétés dont le but est l'instruction de la jeunesse, mais dont les tendances sont fortement opposées. Le docteur Bell se rattache par son influence à

(1) Tous deux se disputèrent plus tard l'honneur d'une découverte qui a été depuis longtemps ou abandonnée ou fort modifiée en Angleterre.

la *National Society*, et Joseph Lancaster à la *British and foreign school Society*. Comme ces deux centres d'action religieuse ont exercé et exercent encore une grande influence sur le maniement des écoles primaires, il est nécessaire de s'y arrêter. La Société nationale a été fondée en 1811, mais elle ne se développa vraiment qu'en 1815, après la bataille de Waterloo, et lorsque les bienfaits de la paix appelèrent l'attention publique sur l'éducation des classes pauvres. Ses affaires sont administrées par un comité composé du banc des évêques, des plus hautes autorités ecclésiastiques, et de plusieurs laïques jouissant d'une grande considération dans le monde. Tous les souscripteurs d'une guinée par an ou tous ceux qui ont versé en bloc la somme de 10 guinées sont d'ailleurs membres de la société. Ils ont le droit de voter à l'assemblée générale. Des conseils provinciaux d'éducation, présidés par l'évêque du diocèse, se rattachent en outre de toutes les parties du royaume à l'institution centrale, dont les bureaux sont situés dans Westminster. Quel est maintenant le but de cette société, appuyée sur d'actives influences et sur un mécanisme aussi puissant qu'étendu? Elle se propose d'instruire les enfans de la classe ouvrière et agricole dans les principes de l'église établie. Pour arriver à ses fins, elle cherche d'abord à développer les moyens d'éducation en accroissant le nombre des écoles. Les diverses sommes qu'elle a tirées de sa caisse pour assister dans cette voie certaines localités s'élevaient vers la fin de 1864 à un total de 389,964 livres sterling (9,749,100 francs). Elle ne donne toutefois son argent que contre de l'argent, c'est-à-dire qu'elle exige des localités secourues une dépense correspondante, et même généralement beaucoup plus forte que le secours. On calcule par exemple que, pour l'érection seule des édifices consacrés à l'instruction élémentaire, elle a provoqué dans le pays l'émission d'une somme trois fois égale à ses déboursés, et de plus elle impose à chaque paroisse la charge de maintenir et de défrayer l'école une fois bâtie. Pour qu'une maison d'enseignement primaire se trouve dans tous les cas en rapport avec la *National Society*, il faut que les directeurs ou *patrons* de l'établissement souscrivent à certains « termes d'union : » on entend par là qu'ils s'engagent à seconder les vues de la société dans l'éducation religieuse de l'enfance. Le nombre des écoles ayant un lien de famille avec la *National Society* atteignait à la fin de 1864 un chiffre de 12,366, et ces 12,366 établissemens abritaient 1,172,306 écoliers (1). Non contente de répandre dans le royaume l'instruction primaire, la société s'occupe en outre de former des instituteurs. Afin d'atteindre ce but, elle a sous son contrôle immédiat cinq écoles normales, dont

(1) En y comprenant les écoles du dimanche, ce nombre s'élevait à 1,818,476 élèves.

trois pour les jeunes gens et deux pour les jeunes filles qui se destinent à l'enseignement. De 1843 à 1863, 4,447 professeurs des deux sexes sont sortis de ces pépinières. Qu'on ajoute à cela les secours fournis aux institutions normales des diocèses, la surveillance des écoles par des inspecteurs indépendans de l'état, un dépôt de livres fixant le type orthodoxe de l'instruction primaire dans toute la Grande-Bretagne, et l'on comprendra l'influence de la *National Society*, appelée avec raison, par un membre même du clergé, « la servante (*handmaid*) de l'église anglicane. » Il y a des servantes maîtresses.

La *British and foreign school Society* (société des écoles britanniques et étrangères) poursuit le même but que la *National Society*, et ce but est l'instruction de l'enfance; mais, fondée en 1808 par des dissidens, elle embrasse dans son cercle d'action toutes les sectes, ou, comme on dit en Angleterre, toutes les *dénominations* religieuses. Bien différente en cela de sa rivale, elle n'impose aucune obligation à la foi des élèves qu'elle reçoit dans ses écoles. L'enseignement est pour elle un terrain neutre sur lequel il faut respecter avec soin les distinctions de croyances. Tout en inculquant à la jeunesse certains principes généraux de morale, elle s'abstient donc de toucher aux questions épineuses du dogme. Si elle fait lire la Bible dans ses écoles, c'est que la Bible est une base d'instruction admise par le consentement universel des congrégations chrétiennes. Le siége de cette socité est à Londres, dans Borough-Road, où elle a élevé un édifice en pierre d'assez bon style. Une assemblée générale, qui a lieu tous les ans au mois de mai, et qui se compose de tous les membres de la société, c'est-à-dire de tous les souscripteurs à une guinée, élit un président, des vice-présidens, un trésorier et des secrétaires. Elle choisit en outre un comité de quarante-huit personnes chargé de conduire les affaires de l'institution. Ce comité général nomme à son tour un comité de vingt-quatre femmes pour surveiller l'éducation des jeunes filles. Les revenus, fruit des souscriptions, des legs ou des dons volontaires, s'élèvent à 13,868 liv. sterl. (346,700 francs) par an. Ainsi que la Société nationale, la *British and foreign school Society* fonde, inspecte, dirige des écoles normales et un grand nombre d'écoles primaires. Le seul caractère qui la sépare du système suivi par l'établissement contraire est l'absence de toute restriction en matière de foi; elle ne met point de condition à ses services, et fait luire l'instruction primaire sur tous les enfans de la classe pauvre. Elle assure ainsi aux familles dissidentes la liberté de conscience, sans renoncer toutefois à seconder une certaine propagande chrétienne.

L'éducation du peuple a été jusqu'en 1832 entièrement soutenue en Angleterre par ces deux sociétés, par de nobles dévouemens

individuels et par les sacrifices des paroisses : l'état se tenait à l'écart. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Comment donc le gouvernement a-t-il pu intervenir dans le système de l'instruction publique en ce qui regarde les écoles primaires? A titre de souscripteur. L'état souscripteur! voilà une alliance de mots qui étonnera peut-être des lecteurs français : rien n'est pourtant plus d'accord avec les faits. Le parlement vota d'abord quelques subsides (*grants*) qui devaient être distribués par le département de l'éducation (*education department*) pour seconder certains efforts locaux dans la fondation des écoles. Toute paroisse s'adressant à l'autorité pour obtenir une concession d'argent devait avoir recueilli elle-même une somme égale au secours demandé. L'état se trouvait avant 1852 en face de deux anciennes sociétés rivales, dont l'une (la *National Society*) représentait l'église, et dont l'autre (la *British and foreign school Society*) représentait les dissidens : il se servit volontiers de leur ministère, et c'est généralement par le canal de ces institutions que passaient les dons de l'état. L'alliance entre l'éducation et le principe religieux n'était d'ailleurs point rompue : pour avoir droit aux faveurs du budget, il fallait que l'école appartînt à une profession de foi quelconque. Les demandes de fonds affluèrent, et l'ensemble des *grants* s'éleva rapidement à près d'un million de livres sterling par an. Les économistes commencèrent à s'alarmer; d'un autre côté, certains membres du haut clergé regrettent aujourd'hui d'avoir mordu, disent-ils, à l'hameçon d'or. Quel peut être le sujet de leurs plaintes? L'état, tout en restant dans son rôle de souscripteur, revendiqua bientôt les droits que donne en pareil cas aux simples individus tout apport de fonds dans une œuvre de charité : quiconque donne est admis à s'assurer par lui-même que son argent est bien donné. Le conseil privé (*privy council*), appuyé sur cette théorie, posa donc des conditions aux écoles qui acceptaient les services du gouvernement. Peu à peu le système des études fut modifié, les bases de l'enseignement furent remaniées d'après les vues des hommes d'état. Le conseil décida par exemple que les maîtres d'école, au lieu de recevoir du budget de l'instruction publique un traitement fixe, seraient dorénavant rétribués selon leurs œuvres. Une partie de leur salaire dépend aujourd'hui du nombre des élèves qui assistent à la classe et du succès qu'obtiennent ces élèves dans les examens. Des inspecteurs du gouvernement viennent constater l'état des études et déterminent d'après les efforts du maître la valeur de la récompense matérielle qu'il mérite. L'état veut, comme on dit, en avoir pour son argent : au lieu de payer les moyens d'éducation, il paie les résultats. Ces changemens alarmèrent une grande

partie du clergé, car il ne faut pas oublier que dans les campagnes surtout les recteurs avaient presque seuls la direction des écoles. Ce n'est donc point sans inquiétude qu'ils virent à la suite et à la faveur des secours se glisser dans l'instruction primaire le contrôle de l'état. Le *revised code* (c'est le nom qu'on donne aux nouveaux règlemens) est célèbre en Angleterre par les objections qu'il a soulevées de la part de l'église. Parmi ces griefs, il en est sans doute d'exagérés : il faut pourtant le reconnaître, le gouvernement s'est préoccupé d'étendre, et non d'élever, le niveau de l'éducation du peuple dans les écoles. Le programme d'études conçu et appliqué avant ces derniers temps dans certains villages par quelques *clergymen* était beaucoup plus libéral que celui du conseil privé (1).

Quoi qu'il en soit, l'action des pouvoirs civils ne ressemble en rien dans cette circonstance à ce qu'on appelle chez nous intervention de l'état. D'abord on est libre de repousser une telle intervention en renonçant aux avantages matériels qui s'y rattachent, et ensuite elle n'absorbe point l'autonomie des localités. Deux forces agissent ici de concert, la société et la paroisse, — ce que nous appelons en France la commune. Le système de contributions volontaires, quand il fonctionne seul, présente un inconvénient : il fournit aux districts riches l'aide et l'assistance qu'il retire aux districts pauvres. Les sources de la charité ressemblent alors à ces torrens qui s'emplissent pendant l'hiver, lorsque l'eau est partout en abondance, et qui se dessèchent pendant l'été, lorsqu'on aurait le plus besoin de leurs services. Aujourd'hui, grâce à la distribution des fonds publics, cette inégalité existe beaucoup moins, car l'école primaire se trouve soutenue par trois branches de revenus : — ce que souscrit la paroisse, ce que paient les enfans, et ce que donne l'état.

Une partie du clergé anglais accuse surtout le gouvernement de lui avoir tendu un piége et de s'être servi de ses dons pour séculariser l'éducation primaire. Qu'y a-t-il de vrai dans ce reproche? L'église et les sectes dissidentes ont un droit égal à solliciter les subsides de l'état, et leurs demandes sont accueillies avec la même faveur. Dans tous les endroits où se rencontrent en même temps un nombre suffisant de *churchmen* (partisans de la religion dominante) et un groupe assez fort de *dissenters*, il n'y a guère lieu à aucune difficulté : on voit alors s'élever deux écoles. Il s'en faut pourtant de beaucoup qu'il en soit ainsi dans tous les villages. La richesse est d'ordinaire entre les mains de ceux qui professent la

(1) On se borne aujourd'hui, dans ces écoles, à enseigner la lecture, l'écriture et l'arithmétique. Le plan tracé vers 1859 par plus d'un recteur de campagne embrassait bien d'autres branches des connaissances humaines.

religion de l'état, tandis que les *dissenters* sont généralement assez pauvres; or, pour obtenir un secours du trésor public, les congrégations devraient d'abord recueillir parmi elles une somme d'argent le plus souvent au-dessus de leurs moyens. Il ne reste donc alors aux familles dissidentes d'autre ressource que d'adresser leurs enfans à l'école de la paroisse; mais cette école appartient à l'église d'Angleterre, et ils ne peuvent y être reçus que par tolérance. Il faut dire que les pasteurs à vues larges ne refusent point d'accueillir au bercail ces jeunes brebis égarées; pourtant l'instruction religieuse, inséparable ici de l'instruction classique, entraîne plus d'un inconvénient. Dans l'école, on enseigne le catéchisme et d'autres formulaires dont s'alarment quelquefois en secret les parens fortement attachés à l'esprit de leur secte. Le gouvernement, frappé de cet état de choses, et craignant qu'un assez grand nombre d'enfans pauvres ne fussent ainsi tenus à l'écart des sources de l'instruction par les scrupules de leurs familles, voulut dernièrement introduire ce que les Anglais appellent la clause de conscience (*conscience clause*). C'est une nouvelle condition que dicte l'état à ceux qui acceptent ses secours : il enjoint aux personnes chargées de la direction de l'école (*managers*) de recevoir tous les enfans de la paroisse, qu'ils appartiennent ou non à l'église d'Angleterre; il leur interdit en outre de soumettre à l'enseignement des doctrines religieuses ceux dont les parens s'y opposeraient. Une telle clause a soulevé de la part des autorités ecclésiastiques la plus vive polémique dans tout le royaume. Pour le clergé, garder l'école, c'est garder l'église. On ne doit donc point s'étonner de la résistance que rencontre une pareille mesure, et certes les argumens ne manquent point pour la combattre. Ces écoles d'où l'on veut bannir, du moins en partie, l'enseignement de la foi nationale, n'est-ce point l'argent de l'église qui les a bâties? Ne sont-ce point les généreux efforts du clergé qui ont soutenu pendant des siècles presque tout le fardeau de l'instruction primaire dans les campagnes? Et que vient-on lui demander? De scinder son œuvre, de garder le silence sur ses dogmes, d'ouvrir les portes à l'indifférence en matière de religion! Les docteurs se renferment alors dans cette ancienne formule : *Nolumus leges Angliæ mutari*. D'un autre côté, l'état n'a-t-il point aussi des devoirs à remplir? Dépositaire de la bourse publique, n'a-t-il point pour mission de respecter les droits pécuniaires et les convictions religieuses de tous ses membres? Pour faciliter à tous les enfans de la classe ouvrière l'accès des écoles, ne doit-il point abaisser les barrières qu'oppose la division des croyances aux progrès de l'instruction laïque? Il serait difficile de préjuger l'issue d'une lutte dans laquelle se trouvent engagées de part et d'autre

de hautes influences; mais ce qui est bien certain, quoi qu'on en dise, c'est que le gouvernement ne cherche point à saper les bases de l'église en Angleterre.

L'enseignement primaire est malgré tout sous la main du clergé. S'agit-il par exemple de nommer un instituteur, ce dernier est choisi par le vicaire de la paroisse, qui dans certains cas est le seul directeur (*manager*) de l'école; le plus souvent néanmoins quatre ou cinq laïques, membres de l'église d'Angleterre, élus par les souscripteurs, et dont les noms se trouvent mentionnés dans l'acte de fondation (*trust deed*), assistent le pasteur dans l'exercice de ses pouvoirs. Il entre dans l'école comme chez lui; les enfans le connaissent et le respectent : c'est sa seconde famille. Dans certains pays, on pourrait s'effrayer à la vue de la grande influence exercée par l'église sur l'enseignement du peuple; mais les mêmes causes de défiance n'existent point en Angleterre. Ici la fortune et la science obligent. Le vicaire, appartenant aux classes riches et instruites, se croit tenu de communiquer aux classes inférieures les bienfaits qu'il a reçus de la société. Le clergé protestant ne craint d'ailleurs point les lumières. L'expérience lui a démontré que chez un peuple indépendant l'éducation était la seule garantie contre les abus de la liberté. Aussi quel changement, depuis les premières années de ce siècle, dans l'apparence des édifices consacrés à l'instruction primaire! Jadis les fonctions d'instituteur étaient quelquefois remplies dans les campagnes par un barbier, et les armes du métier, — une longue perche terminée par un plat à barbe, — figuraient sur le devant de la boutique ou de l'école. Aujourd'hui il reste encore plus d'un vieux bâtiment de brique où se rassemblent les enfans, mais les murs intérieurs en sont blanchis à la chaux et décorés d'images, de cartes de géographie ou d'instrumens scientifiques. Par les fenêtres ouvertes et tapissées d'un rideau de feuillage entrent pendant l'été un joyeux rayon de soleil et le chant des oiseaux. On n'a rien négligé pour rendre l'instruction attrayante, car on sait bien que les institutions anglaises n'ont d'autre ennemi à craindre que l'ignorance. Ce n'est point seulement à la mère-patrie, c'est en même temps aux colonies, où se rendent chaque année un si grand nombre d'émigrans, que s'étendent les heureux effets d'un système d'éducation auquel concourent l'état et le clergé. Il y a quelques années, seize jeunes filles furent envoyées de l'école du *workhouse* en Australie. Toutes trouvèrent à se placer convenablement, et l'une d'elles eut même le bonheur d'épouser un homme de grande fortune. Revenue plus tard en Angleterre, elle alla rendre visite dans sa voiture à la maison des pauvres, et fit demander la maîtresse d'école. « Je vous remercie, lui dit-elle;

c'est à vos bons services et aux leçons que vous m'avez données que je dois d'avoir acquis une telle position dans le monde. »

Tout en croyant poursuivre une œuvre divine, le clergé anglican cherche à l'atteindre par des moyens humains et matériels. A ce dernier point de vue, l'église n'échappe point chez nos voisins eux-mêmes aux traits de la critique. Les uns lui reprochent sa grande richesse, d'autres la confusion de ses doctrines et les divisions qui la déchirent. Ce sont autant de griefs dont il faudra tenir compte dans une prochaine étude sur la vie religieuse au milieu des villes. Dès ce moment, je suis du moins frappé de l'harmonie qui existe entre le protestantisme et les institutions anglaises. Dans d'autres contrées de l'Europe, la question religieuse a été plus d'une fois une source de conflits pour la société. La nation avait-elle le bonheur de conquérir après une révolution les formes du gouvernement représentatif, elle se trouvait le lendemain en face d'un ordre d'idées immobile et indépendant des pouvoirs civils. Le nouveau gouvernement avait alors à lutter dans les consciences contre une loi au-dessus de la loi, contre une autorité absolue supérieure à celle de l'état, contre un souverain étranger et infaillible, dont les oracles, quelquefois même les anathèmes, limitaient à chaque pas la marche du progrès. Rien de pareil n'a jamais existé en Angleterre depuis la révolution de 1688. L'état, en réduisant la suprématie de l'ordre spirituel et en mettant les institutions religieuses d'accord avec les institutions politiques, avait écarté d'avance une des principales causes de division. Cette absence d'absolutisme dans les croyances a rendu facile au-delà du détroit le triomphe du régime constitutionnel, car déjà s'était enracinée dans les mœurs une religion appuyée sur le grand principe de la liberté d'examen, sur la responsabilité individuelle de l'homme devant Dieu et devant la conscience. Depuis ce temps-là, les Anglais exercent un contrôle perpétuel, sinon sur le fond des dogmes, du moins sur les formes extérieures qui les consacrent. Chez eux, le même pouvoir qui fait la loi est aussi celui qui gouverne les affaires de l'église nationale. Le clergé, marié, fonctionnaire de l'état, lié au maintien de la constitution, ne forme point dans la société une caste à part; il peut être animé de l'esprit de corps, mais ses intérêts et ses devoirs le ramènent sans cesse vers les grands courans de l'opinion publique. L'église unie à l'état forme ainsi la clé de voûte de l'édifice politique, et cet édifice même ne subsiste en Angleterre que par le consentement de la nation.

ALPHONSE ESQUIROS.

L'AVIATION

ET LES AVIATEURS

I. *L'Aviation ou Navigation aérienne sans ballons*, par M. G. de La Landelle, 1863. — II. *L'Aéronaute, moniteur de la Société générale de navigation aérienne*, 1864. — III. *Collection de mémoires sur la navigation aérienne sans ballons*, publiée par le vte de Ponton d'Amécourt, 1864-1865. — IV. *Le Droit au vol*, par M. Nadar, 1865. — V. *Astra Castra, experiments and adventures in the atmosphere*, by Hatton Turnor, London 1865. — VI. Société d'encouragement pour la locomotion aérienne, rapport du conseil d'administration, etc., 1865.

S'il suffit pour résoudre un problème de le discuter bruyamment, quelques-uns des promoteurs de la navigation aérienne sont dans la bonne voie : ils sollicitent l'attention publique par tous les moyens possibles, ils lancent des ballons d'essai dans la presse et dans l'atmosphère, ils n'ont point de cesse qu'ils n'aient fait parler d'eux. Ils feront bien cependant de se défier du public français : on le séduit facilement par des promesses éclatantes, il ne lui déplaît pas qu'on fasse, pour piquer sa curiosité, quelques frais de mise en scène; mais il y a dans cette voie je ne sais quelle limite délicate qu'il ne faut pas franchir sous peine de cruels mécomptes; il y a je ne sais quel rapport à garder entre les espérances qu'on excite et l'effet qui les suit.

Nos lecteurs savent comment MM. de Ponton d'Amécourt, de La Landelle et Nadar ont repris de nos jours la question anciennement agitée de la navigation aérienne (1). Ils déclarent qu'il faut renon-

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1863.

cer à diriger les aérostats, c'est-à-dire les appareils gonflés d'un gaz moins dense que l'air et qui s'élèvent dans l'atmosphère en vertu de leur légèreté relative. Ces appareils en effet offrent toujours une très grande surface, et en raison de cette circonstance la force motrice dont ils peuvent disposer ne leur permet pas de lutter contre l'action du vent. Que faire dès lors? Imiter les oiseaux, qui volent en étant beaucoup plus lourds que l'air. L'appareil que proposent les *aviateurs* consiste donc en une machine motrice qui doit s'élever elle-même soit en battant l'air avec des ailes, soit en se vissant dans l'atmosphère à l'aide d'une ou de plusieurs hélices. Ce n'est point d'ailleurs la première fois que l'on propose de résoudre ainsi le problème de la locomotion aérienne, et les récens promoteurs de cette solution ne se piquent pas de l'avoir inventée. Ce qui leur appartient en propre, c'est d'avoir organisé une sorte d'agitation autour de cette idée. Ils ont réussi à créer une *société d'encouragement pour la locomotion aérienne au moyen d'appareils plus lourds que l'air*. Organisée à titre provisoire au mois de janvier 1864, cette société a été définitivement constituée au mois de mai de la même année sous la présidence de M. Barral. Elle se propose un double but : elle cherche à réunir des fonds pour faire des expériences; elle veut aussi centraliser les recherches des inventeurs et faire fructifier leurs travaux en les soumettant à un comité d'examen.

« Cherchez, et vous trouverez! » dit la sagesse des nations. Vous trouverez souvent tout autre chose que ce que vous cherchez. Un savant découvre quelquefois dans les cornues de son laboratoire des corps nouveaux auxquels il ne songeait pas. Les alchimistes du moyen âge, qui s'ingéniaient à produire la pierre philosophale et l'élixir de longue vie, n'y sont pas parvenus; mais ils ont amassé de précieux matériaux d'où est sortie la chimie moderne. Colomb lui-même cherchait les Indes orientales quand il a trouvé l'Amérique. Quelque opinion que l'on ait donc sur la possibilité d'atteindre le but que poursuivent les aviateurs, on ne saurait qu'applaudir à la formation d'une société qui ne peut manquer d'avoir quelque utilité. Jusqu'à ce jour, il faut l'avouer, les ressources financières qu'elle a pu réunir ont été trop faibles pour lui permettre de commencer des expériences. Jusqu'ici également, le travail de son comité d'examen semble avoir été assez stérile. Néanmoins ces libres associations sont d'un exemple salutaire à une époque où l'esprit d'initiative a besoin d'être excité. Il est toujours bon de voir des hommes qui se réunissent et qui, sans rien demander au gouvernement ni aux académies, consacrent leur temps et leur argent à poursuivre la réalisation d'une idée qu'ils croient praticable. Quant

à ceux qui nous occupent en ce moment, ce n'est point seulement par métaphore qu'ils veulent nous apprendre à voler de nos propres ailes. En principe, il n'y a donc que des félicitations à adresser aux novateurs qui ont fondé la société de locomotion aérienne; toutefois, après avoir obtenu ce premier succès, il importe maintenant qu'ils se recueillent. Leur zèle, leur entrain, sont des qualités précieuses; mais il faut qu'ils les gardent pour le moment où leur société aura produit quelque chose, si peu que ce soit, et où il y aura quelque résultat utile à livrer à la publicité. Jusque-là, de nouveaux appels à la curiosité publique resteraient sans doute infructueux, et courraient même le risque de nuire à la cause qu'ils prétendraient servir : quand les prés ont assez bu, il faut fermer les ruisseaux.

Dans cet ordre d'idées, nous devons signaler comme un symptôme fâcheux pour la société constituée au mois de juin de l'année 1864 que M. de Ponton d'Amécourt ait cru devoir se démettre des fonctions de vice-président qu'il y remplissait d'abord. M. d'Amécourt, dans le triumvirat des promoteurs de l'*aviation*, représentait le travail modeste et persévérant. C'est lui qui, sans aucun secours étranger, a fait construire presque tous les modèles d'appareils qui ont été expérimentés jusqu'ici. Il paraît s'être retiré, laissant ses compagnons chanter seuls des victoires qui ne sont pas encore remportées. Sans doute il aura été un peu effarouché de leur ardeur, et il aura voulu mettre son nom à l'abri des reproches que peut mériter leur enthousiasme préventif. Il n'en continue pas moins les recherches qu'il a entreprises, et qui, s'il n'avait écouté que son propre désir, n'auraient point reçu une publicité si hâtive. M. d'Amécourt a commencé d'ailleurs en 1864 la publication d'une *Collection de mémoires sur la locomotion aérienne sans ballons;* il compte y placer successivement les travaux de quelque importance qui paraîtront sur la question dont il se préoccupe à un si haut degré. Cette collection de mémoires, dirigée par M. d'Amécourt seul, fera ainsi concurrence à *l'Aéronaute,* journal non périodique que publie la *Société d'encouragement.* Aussi bien, puisque nous en venons à établir des distinctions entre les partisans de la locomotion aérienne, il faut tout de suite que nous fassions une place à part à plusieurs savans qui suivent aussi la bannière de l'aviation. M. Barral, avons-nous dit, a accepté la présidence de la Société d'encouragement, tout en professant sur les résultats qu'elle pourra obtenir des opinions fort éclectiques. M. Babinet a embrassé leur cause, et il l'a soutenue avec une ardeur toute juvénile, non-seulement dans la presse, mais aussi dans plusieurs conférences publiques. M. Emmanuel Liais, un de nos plus savans astronomes, que des travaux scientifiques ont longtemps retenu au Brésil, a envoyé de Rio-de-

Janeiro des projets d'appareils dont la réalisation lui paraît facile. Enfin, depuis deux ou trois ans, plusieurs jeunes mathématiciens, appliquant le calcul aux problèmes difficiles que soulève la locomotion aérienne, ont conclu à la possibilité de solutions prochaines, et dans ce groupe nous devons placer en première ligne M. Landur. On trouve donc dans le camp des aviateurs une petite phalange de calculateurs et de savans. Ils se montrent en général, — avons-nous besoin de le dire? — moins décisifs que les autres dans leurs conclusions et plus réservés dans leurs espérances. En tout cas, leur enthousiasme tient compte des véritables données du problème et respecte les lois de la physique. Si donc nous signalons, chemin faisant, dans les pages qui vont suivre, certaines opinions tout à fait singulières qui n'ont rien de commun avec la science et qui tendent à nous promettre une conquête trop facile des domaines de l'air, on se gardera de faire tomber nos critiques sur ceux à qui elles ne s'adressent pas. Cette réserve faite, nous essaierons d'indiquer rapidement en quels termes se pose actuellement le problème de la navigation aérienne.

I.

Une question préjudicielle se présente naturellement : faut-il perdre tout espoir de diriger les ballons? Dans un air absolument calme, les ballons se dirigent. Une expérience intéressante a été faite à ce sujet dans le vaisseau du Palais de l'Industrie à Paris au moyen d'un aérostat captif. Cet appareil, trop petit pour porter un homme, était muni d'organes de mouvement que l'on dirigeait d'en bas à l'aide de poulies de renvoi : il obéissait facilement à son moteur dans le vaisseau clos où il était contenu. Cependant, à peine les ballons se trouvent-ils en présence de vents même très faibles, de vents n'ayant qu'une vitesse de deux à trois mètres par seconde, toute la puissance motrice qu'ils peuvent emporter avec eux se trouve paralysée; l'action du vent sur la surface de l'aérostat devient prépondérante et rend inutiles tous les engins à l'aide desquels l'aéronaute essaie d'agir sur l'air. Sans doute, impuissant à lutter contre les courans atmosphériques, le ballon peut les employer comme auxiliaires; il peut, dans une certaine mesure, choisir le sens de sa marche en trouvant par d'habiles manœuvres le flux d'air qui doit le pousser. C'est là une ressource qui n'est point à dédaigner dans la pratique et dont les progrès de la météorologie augmenteront l'importance. Néanmoins, s'il s'agit de se diriger en tous sens dans l'atmosphère et d'y suivre une marche sûre, c'est là un effet qu'on ne peut espérer que des appareils plus lourds que

l'air, de ceux que, par opposition aux aérostats, on a appelés des *aéronefs* (1).

Les systèmes d'après lesquels on propose de construire ces machines rentrent en général dans une des trois catégories suivantes. — On peut, en premier lieu, se servir d'une ou plusieurs surfaces qui agiraient à la façon des parachutes en s'appuyant sur l'air, et qui remonteraient successivement en prenant, à la montée, la forme nécessaire pour n'éprouver qu'une faible résistance. Qu'on se représente par exemple deux parapluies conjugués dont chacun se déploie pour soutenir le corps et se ploie pour remonter. Dans cette catégorie, il faut encore ranger les systèmes munis de palettes qui se placent horizontalement pour battre l'air et qui se relèvent verticalement; les oiseaux sont à peu près dans ce cas. — En second lieu, on peut employer une surface légèrement inclinée et à laquelle on communique un mouvement horizontal. L'air résiste à ce mouvement; une partie de cette résistance, c'est-à-dire la composante verticale, peut vaincre l'action de la pesanteur et enlever le corps. On aura une idée d'un pareil système en songeant au cerf-volant; seulement le cerf-volant est tiré par une force extérieure, tandis que la machine proposée devrait avoir en elle-même la cause de son impulsion horizontale. — Si maintenant, au lieu de donner à la surface inclinée un mouvement rectiligne, on suppose qu'elle tourne autour d'un axe vertical, on aura une troisième série d'appareils, les systèmes à hélice. Il sera nécessaire, afin que l'axe ne prenne pas aussi un mouvement de rotation, de faire tourner en même temps, dans les deux sens contraires, des jeux superposés d'ailes équivalentes; nous disons équivalentes et non pas égales, car les ailes inférieures, se mouvant dans un courant produit par les ailes supérieures, et ne se trouvant pas par conséquent dans les mêmes conditions que celles-ci, devront sans doute, pour produire le même effet, avoir soit une forme, soit une surface différente. Les jouets connus sous le nom de *spiralifères* ont d'ailleurs vulgarisé la notion

(1) Nous adoptons le mot *aéronef* comme ceux d'*aviation*, d'*aviateur*, qui sont commodes dans le discours et qui sont maintenant entrés dans l'usage commun. M. de Ponton d'Amécourt avait, au début de ses travaux, donné le nom d'*ef* à l'appareil destiné à porter l'homme dans les airs. *Ef* venait d'*avis* (oiseau), comme nef vient de navis (vaisseau). Ce mot se rattachait donc à la même racine que ceux d'*aviation* et d'*aviateur*, et indiquait comme eux la préoccupation d'imiter le vol de l'oiseau. M. d'Amécourt a renoncé depuis à cette appellation, d'ailleurs originale et expressive. Oserons-nous dire le motif de ce changement? L'inventeur a reculé devant la crainte de mauvaises plaisanteries. Au milieu des controverses qui se sont élevées récemment sur la navigation aérienne, on a vu d'ailleurs une série de nouveaux vocables s'introduire dans le langage : *aéromotion*, *aéromotive*, *aéroscaphe*, *orthoptère*, *aéroplane*, *gyroptère*, *hélicoptère*, *volateur*, etc.

élémentaire de cet appareil. — On appelle d'ordinaire *orthoptères* (à ailes plates) les appareils de la première catégorie, *aéroplanes* ceux de la seconde, *gyroptères* (à ailes tournantes) ou *hélicoptères* ceux de la troisième. C'est à ces trois genres principaux que l'on peut ramener, sauf quelques exceptions, les nombreux projets qui se sont produits depuis quelques années au sujet de la navigation aérienne. Agira-t-on sur l'air avec des ailes d'oiseaux, avec une surface poussée horizontalement, avec des ailes héliçoïdales, ou avec des appareils combinés au moyen de ces divers organes? C'est là une question intéressante sans doute et qui peut fournir des sujets d'étude fort piquans; mais nous la laisserons de côté pour le moment, car dans l'état actuel des choses elle nous paraît devoir être reléguée au second plan. Au point de vue de la théorie, on peut dire que les systèmes des trois catégories que nous venons d'énumérer utilisent la force motrice dans des conditions presque équivalentes. Sans doute, si l'on en vient à la pratique, ils offrent des avantages différens et sont d'une réalisation plus ou moins facile. L'hélice par exemple jouit d'une préférence marquée, elle a fourni en quelque sorte aux fondateurs de la Société d'encouragement leur cri de ralliement et leur drapeau; mais, encore une fois, il n'y a qu'un intérêt de second ordre à se préoccuper actuellement du mode suivant lequel agira la force motrice. Avant tout, il faut construire des moteurs légers, très légers, infiniment plus légers que ceux que nous connaissons jusqu'ici. Là est la vraie et pour ainsi dire la seule difficulté du problème, — difficulté assez grave pour qu'on puisse sérieusement se demander si l'on doit espérer de la vaincre avec les moyens dont on dispose actuellement. Les aviateurs ne l'ignorent pas, on le leur a dit de toutes parts. Cependant beaucoup d'entre eux négligent volontiers ce côté du problème, et ils aiment à fermer les yeux sur cet obstacle, qui est peut-être de nature à rendre stériles tous les efforts qu'ils peuvent faire d'ailleurs. En cela, ils sont assez semblables à des gens qui, voulant faire un voyage, s'ingénieraient à installer commodément un carrosse, sans s'occuper d'avoir des chevaux pour le traîner.

Veut-on voir comment cette question de la force motrice reste toujours oubliée et comme non avenue pour quelques-uns des promoteurs de la locomotion aérienne? L'auteur d'un petit écrit que nous avons sous les yeux cherche à exposer à ses lecteurs, à l'aide d'un exemple familier, le principe de l'aviation. Il s'agit d'une grosse éponge qu'un ouvrier, placé tout en haut d'une échelle, a laissé tomber dans la rue aux pieds d'un aviateur, tandis que celui-ci cheminait pensif et songeait aux argumens qui peuvent rendre sensibles les avantages de l'aéronef. Un autre ouvrier passe, ramasse

l'éponge, et, pour la jeter à son camarade, estime du regard la hauteur à laquelle il doit atteindre; l'échelle était longue et le but éloigné; ce que voyant, il trempe l'éponge dans le ruisseau et, « suffisamment alourdie, » la lance à son compagnon. L'homme qui allait songeant déclare aussitôt que cet ouvrier en sait plus que toutes les académies, et que le principe de l'aviation est démontré. C'est aussi la conclusion que l'auteur tire tout de suite de son récit. Il faudrait cependant ne pas s'arrêter là, et il serait nécessaire de considérer le phénomène plus complétement. Sans doute, quand on veut lancer une éponge à la hauteur d'un second étage, on fait bien de la charger d'eau afin de triompher de la résistance de l'air. Cette action est rationnelle; mais pourquoi? C'est qu'on dispose d'assez de force pour lancer le mobile alourdi. Comme chaque unité de masse reçoit alors, pour un même effort, la même vitesse, le corps fend l'air d'autant mieux qu'il renferme sous le même volume une masse plus grande; mais tout changerait si la force impulsive n'était pas en excès. Qu'on suppose par exemple qu'il s'agisse de jeter, non plus une éponge chargée d'eau, mais un lingot de plomb de même volume, et on sera ramené à tenir compte de la force motrice qu'on néglige trop aisément. Quand on a dit que l'aéronef, étant lourde, fendra l'air facilement, il faut ajouter tout de suite que c'est à la condition de contenir, eu égard à son poids, une force motrice considérable. Ce sont là deux idées qu'on ne peut pas séparer sans aboutir à des résultats bizarres.

On ne doit donc pas se flatter de faire naviguer dans l'atmosphère des appareils automoteurs avant que d'immenses progrès n'aient été réalisés dans la construction des machines motrices. On pourra en juger par les indications qui suivent. A quel taux faut-il évaluer la force motrice dont l'appareil aérien devra être pourvu pour se soutenir dans l'atmosphère? La pesanteur, suivant une loi connue, tend à faire tomber cet appareil de 5 mètres en une seconde; la force motrice doit être capable de l'élever de 5 mètres dans le même temps. Or le poids que la force d'un cheval-vapeur peut élever à 5 mètres en une seconde est égal à 15 kilogrammes. C'est dire que l'appareil entier, y compris son moteur et tous ses accessoires, ne devra peser que 15 kilogrammes par force de cheval. Est-il impossible de construire un moteur qui remplisse cette condition? Personne n'oserait le dire; mais nous verrons tout à l'heure qu'on est encore loin de ce résultat. Si nous tenons compte des accessoires que doit porter la machine motrice, si nous remarquons surtout qu'il ne lui suffit pas de se soutenir en l'air et qu'il lui faut un excédant de force pour se diriger dans l'atmosphère, nous ne nous tiendrons pas à cette limite de 15 kilogrammes. Nous

demanderons, et en le faisant nous montrerons encore une réserve très grande, que le moteur lui-même ne pèse que 12 kilogrammes par force de cheval. Il ne s'agit pas ici, bien entendu, de chiffres précis; ceux que nous indiquons ne doivent être regardés que comme des approximations grossières destinées à fixer les idées et à donner un corps à nos appréciations. Aussi bien il faut nous expliquer sur le raisonnement que nous venons de faire en comparant l'action de la pesanteur et celle de la force motrice. Ce raisonnement est commode et sommaire; il a été fréquemment employé dans la controverse relative à la question même qui nous occupe, et on peut dire qu'il a déjà de jolis états de service; mais il n'est point rigoureusement exact : dans sa forme concise, il néglige des conditions essentielles et notamment il ne tient compte que fort implicitement de la résistance de l'air, qui est une des données principales de la question. Nous l'avons reproduit cependant parce qu'il présente à l'esprit une image très nette et qu'il est suffisamment vrai dans les limites où nous voulons borner notre appréciation. Hâtons-nous d'ajouter d'ailleurs que l'on arrive à des résultats analogues si on soumet le problème au calcul. M. Landur, à la demande de M. de Ponton d'Amécourt, a traité la question dans plusieurs mémoires par les procédés de l'analyse mathématique. Il a donné à ce sujet des formules simples et élégantes; on en peut facilement conclure que le maximum du poids du moteur par force de cheval doit être compris entre 10 et 15 kilogrammes (1). Nous ne sommes donc pas loin de la vérité en adoptant le chiffre douze, comme nous venons de le faire.

Il faut naturellement comprendre dans le poids du moteur celui des matières qu'il doit emporter pour sa consommation. Suivant la nature de la machine motrice, le poids de ces matières pourra varier considérablement. S'il s'agit, par exemple, d'une machine à

(1) Les formules données par M. Landur sont naturellement différentes suivant la nature des surfaces qui agissent sur l'air et leur mode d'action. On peut cependant les ramener à un type général dans lequel le poids du moteur par force de cheval est égal, en kilogrammes, à 30 divisé par un certain *module*. Ce module dépend de la nature de l'appareil; il est déterminé par le rapport du poids de cet appareil (en kilogrammes) à la surface agissante (en mètres carrés), et il est précisément égal à la racine carrée de ce rapport. Dire exactement quelle valeur ce module doit prendre dans la pratique n'est point chose aisée; mais il est clair qu'on ne sera point maître de le diminuer au-dessous d'une certaine limite. Si par exemple on en cherche la valeur chez les oiseaux, on trouve qu'on peut l'estimer environ à 6,5 chez la perdrix, à 3,5 chez l'hirondelle, à 2,25 chez le martinet. Dans les conditions qui sont imposées par la pratique, il ne paraît pas probable qu'on puisse faire descendre ce module au-dessous de 2 ou même de 3. Suivant qu'on adoptera l'un ou l'autre de ces deux nombres, le poids du moteur par force de cheval se trouvera limité à 15 ou à 10 kilogrammes.

vapeur, elle devra emporter, pour chaque heure de navigation aérienne, au moins un kilogramme et demi de charbon par force de cheval; c'est ce que brûlent actuellement les appareils les plus perfectionnés. Pour un voyage de quatre heures, voilà donc six kilogrammes sur douze à attribuer au seul poids du charbon! Il faudrait encore tenir compte de l'eau; mais nous ne voulons pas pousser les choses à l'extrême: on pourrait nous dire que, si l'on obtenait un appareil capable de voyager en l'air pendant un seul quart d'heure, ce serait déjà là un beau commencement, et nous sommes de cet avis. Si l'on se contente de ce modeste objectif, le poids du combustible qui doit chauffer la machine est réduit à une faible part du poids total, et nous pouvons le négliger, au moins dans une première appréciation des phénomènes, tout en faisant nos réserves pour le cas où il faudrait serrer la question de plus près.

Peut-on espérer que l'on puisse bientôt construire un moteur tel que ses organes ne pèsent que douze kilogrammes par force de cheval? Si on le peut, les chemins de l'air nous sont ouverts. Nous chercherons donc une réponse à la question que nous venons de poser, et à laquelle nous paraît se réduire pour le moment le problème de la navigation aérienne. Nous la chercherons en examinant d'abord dans leur état actuel les machines usuelles, et en essayant d'apprécier les améliorations que l'on peut attendre d'un avenir prochain. Si le résultat de cette recherche est favorable, nous sommes tout disposé, nous aussi, à nous écrier :

Cœlum certè patet, ibimus illàc!

Mais, avant d'entreprendre l'examen des moteurs mécaniques, nous dirons quelques mots des moteurs vivans. Dans quelles conditions les divers animaux, l'homme, les oiseaux, se trouvent-ils placés au point de vue de la locomotion aérienne? En traitant rapidement ce sujet, nous trouverons, chemin faisant, la confirmation des vues qui viennent d'être exposées, et nous pourrons recueillir quelques enseignemens utiles pour la solution générale du problème.

II.

L'homme peut-il voler au moyen d'un appareil convenablement disposé, et dont il serait le moteur unique? C'est une question à laquelle il n'est point difficile de répondre. Le poids moyen d'un homme est d'environ 72 kilogrammes; on a vu déjà qu'il faut, pour

élever ce poids, un moteur de la force de six chevaux : or l'expérience montre que la force d'un homme ne peut être évaluée qu'à un quart de cheval; on est donc loin de compte. Pour s'élever dans l'air, il faudrait que l'homme, à force égale, pesât vingt-quatre fois moins qu'il ne pèse.

Cependant bien des inventeurs, séduits par l'exemple de l'oiseau, ont essayé de se construire des ailes pour voler. Des expériences hardies ont même été faites, et quelques-unes, à en croire la tradition, ont été couronnées d'un demi-succès. Il faudrait contrôler de près le récit de ces tentatives. Dans toutes celles dont la relation paraît authentique, les expérimentateurs se sont précipités d'un lieu élevé et ont pris terre après une descente plus ou moins longue. Évidemment nous n'avons pas à tenir compte ici de ce résultat, que plusieurs aéronautes ont atteint avec des fortunes diverses, depuis Olivier de Malmesbury et Dante de Pérouse jusqu'au marquis de Bacqueville et à Mlle Garnerin. Ce n'est point là voler, c'est descendre en parachute. Il y a aussi une réserve importante à faire : quand on estime en chevaux la force d'un moteur, on admet qu'il agit d'une façon continue et dans des conditions normales. Toute machine peut, pendant quelques instans, produire un effort de beaucoup supérieur à sa force nominale; l'homme aussi peut concentrer dans un instant très court des efforts considérables. Que certains expérimentateurs aient pu ainsi voleter pendant deux ou trois secondes, on l'admettra sans difficulté; mais on aurait tort d'en conclure que l'homme, quelque engin qu'il emploie, puisse espérer, avec sa seule force, s'élever dans l'atmosphère.

On a fait grand bruit des résultats obtenus par Blanchard, qui, vers 1780, avant l'invention des montgolfières, cherchait à s'élever à l'aide d'appareils plus lourds que l'air. Blanchard fit publiquement de nombreux essais dans le jardin d'un grand hôtel de la rue Taranne à Paris. Il avait construit un bateau volant où il se plaçait au bas d'un grand mât de 80 pieds de hauteur. Une corde attachée à la nacelle montait jusqu'au haut du mât et redescendait, portant un contre-poids de vingt livres. Blanchard, dit-on, faisait mouvoir les ailes de son bateau à l'aide de leviers, de cordes et de poulies de renvoi, et, sans autre aide que celle du contre-poids, il s'élevait à l'extrémité supérieure du mât. Or Blanchard et son appareil ne pouvaient guère peser moins de deux cents livres. M. de La Landelle, en comparant ce nombre et celui qui exprimait la valeur du contre-poids, conclut que Blanchard, avec sa seule force musculaire, enlevait cent quatre-vingts livres sur deux cents, qu'il avait donc réussi dans sa tentative à un dixième près, ou, suivant une expression ingénieuse, qu'il « volait aux neuf dixièmes. » Hélas! non. Les personnes que

ce récit a remplies d'admiration doivent se résigner à le rayer de leurs papiers. Il y a erreur dans les chiffres, ou l'expérience a été mal rapportée; mais le résultat que l'on énonce est tout à fait inadmissible. Peut-être faut-il renverser les deux nombres cités, peut-être Blanchard s'enlevait-il, lui et son appareil, à l'aide d'un contrepoids de cent quatre-vingts livres. Il aurait alors volé « au dixième, » et on serait encore en droit de regarder ce fait comme très remarquable, puisque l'homme ne peut guère réaliser un vol soutenu « qu'au vingt-quatrième. » Que si par hasard Blanchard recevait en partant une impulsion qui faisait à elle seule la plus grande partie du travail, c'est là une circonstance qui vicie l'expérience et lui ôte toute valeur. On assure du reste que les plans et les mémoires de Blanchard existent, et qu'on pourrait à peu de frais reproduire exactement sa tentative; nous ne craignons pas cette épreuve pour nos assertions. Blanchard, qui était un fort habile mécanicien et qui avait construit, chose merveilleuse pour son temps, une voiture marchant sans chevaux, renonça à son bateau volant dès qu'il connut, en 1783, l'invention des frères Montgolfier; il acquit plus tard un grand renom par ses ascensions aérostatisques.

Après avoir présenté sous leur vrai jour les expériences de Blanchard, nous avons à peine besoin de mentionner Degen, constructeur allemand, qui vers 1808 reprit à Vienne les travaux du mécanicien français. Degen mettait en mouvement, à l'aide de leviers, des ailes de vingt-deux pieds d'envergure. On assure qu'il parvint à perdre terre en Allemagne. Quand il vint à Paris, en 1812, pour y montrer publiquement son système, il annonça qu'il partirait de l'École militaire et volerait jusqu'aux hauteurs de Chaillot; mais il ne fit autre chose que s'attacher avec ses ailes sous un aérostat, et faillit être assommé au Champ-de-Mars par la multitude, irritée contre l'inventeur, qui ne donnait pas un spectacle conforme à son programme. Sans qu'il soit utile d'insister plus longtemps sur ce sujet, on aura pu déjà comprendre que l'homme doit renoncer absolument à voler à l'aide de sa seule force. Aussi ne laissons-nous pas d'être étonné d'une décision prise par la Société d'encouragement pour la locomotion aérienne, décision qui se trouve mentionnée dans le rapport du conseil d'administration lu aux sociétaires le 3 février 1865. La société, dont les ressources financières sont si bornées qu'elle n'a pu jusqu'ici faire aucune expérience, a décidé que les premiers fonds dont elle disposerait seraient affectés à la construction d'un appareil présenté par M. de Groof et basé sur l'emploi de la force humaine. Le rapport loue M. de Groof d'avoir présenté à cet égard un projet « sans lacunes. »

Si l'homme ne peut pas voler à l'aide de sa seule force, comment

donc volent les oiseaux, et d'où leur vient ce privilége? — On peut répondre qu'il leur vient de leur constitution physiologique, qui les rend aptes à développer sous un très petit poids une force considérable. Puisque les oiseaux volent, c'est donc qu'ils remplissent les conditions que nous avons indiquées déjà comme nécessaires pour l'automotion aérienne. Ils pèsent moins de 12 kilogrammes par force de cheval, ils pèsent même d'ordinaire beaucoup moins. En voyant l'énorme disproportion qui se manifeste ainsi entre les forces relatives de l'homme et de l'oiseau, certains aviateurs s'étonnent; ils nient l'exactitude des faits qu'on leur présente. « Vous négligez, disent-ils aux physiciens, une foule de considérations importantes. Il y a dans le phénomène du vol tout autre chose que la simple question dynamique. Quand l'oiseau vole, la pesanteur est supprimée pour lui, ou à peu près, car le premier principe du vol soutenu chez l'oiseau est qu'il ne laisse jamais commencer sa chute : » réflexion bizarre, et que nous rapportons à cause de sa singularité même! Ceux qui raisonnent ainsi doivent bien se persuader qu'en décomptant le travail des forces mises en jeu par le vol de l'oiseau, il faut faire état de la pesanteur dans son intégralité et sans en rien rabattre. Que dirait le tribunal de commerce si un négociant, en établissant son bilan, refusait d'y faire entrer une de ses dettes, ou en demandait l'atténuation, sous prétexte qu'il n'a jamais commencé à la payer? On conçoit d'ailleurs combien le problème de la locomotion aérienne se trouve simplifié dans l'esprit de ceux qui comptent faire naviguer dans l'air des corps pesans sur lesquels la pesanteur n'agira pas ou n'agira que très peu!

Revenons à l'oiseau, essayons d'analyser les conditions de son vol. Deux faits nous frapperont d'abord : la perfection de ses organes de locomotion et la puissance du foyer qui donne le branle à ces organes. Bien que, dans l'ordre d'idées où nous sommes engagé, nous voulions surtout mettre en lumière le second de ces deux faits, nous ne pouvons nous refuser à donner quelques indications sur le mécanisme ingénieux des ailes de l'oiseau. Tout y est disposé pour que, dans leur mouvement descendant, elles appuient fortement sur l'air, et pour qu'au contraire elles n'éprouvent qu'une très faible résistance dans leur mouvement ascendant. Les plumes glissent les unes sur les autres, à la façon des plis d'un éventail, afin que l'aile puisse diminuer de surface en se relevant. Les barbes des grandes plumes sont placées de telle sorte qu'à la descente elles restent appliquées par la pression de l'air contre les plumes voisines, et forment ainsi comme un plan continu ; quand l'aile monte, elles s'écartent au contraire sous l'influence de la pression supé-

rieure. Ces barbes mêmes sont armées d'une grande quantité de parachutes microscopiques qui s'ouvrent en descendant et se replient en montant; cette disposition est si efficace qu'en prenant à la main la plume d'un grand oiseau et la plaçant dans son sens naturel on éprouve une grande difficulté à l'abaisser de plein fouet, tandis qu'on la relève sans aucune peine. Enfin, si on considère la forme générale des ailes, on reconnaîtra qu'elles présentent une surface concave pour battre l'air et une surface convexe pour se relever. La manière dont l'oiseau opère ses mouvemens seconde toutes ces circonstances favorables. M. Emmanuel Liais, qui a étudié avec soin le vol des grandes espèces, donne à ce sujet des détails intéressans dans plusieurs notes insérées aux comptes-rendus de l'Académie des Sciences. M. Liais a particulièrement observé la frégate, grand oiseau qui fait parfois de longs voyages maritimes. Les battemens d'aile de la frégate sont assez lents pour que l'œil puisse facilement les suivre. Dans un de ces battemens, l'aile descend environ cinq fois plus vite qu'elle ne remonte. Cette différence de vitesse dans les mouvemens alternatifs est d'ailleurs une loi générale du vol des oiseaux, et la différence d'action qui en résulte dans les deux mouvemens serait sans doute suffisante pour permettre au volatile de s'élever verticalement dans l'air alors même que les ailes seraient plates et que les deux faces en seraient semblables : c'est ce qui arrive par exemple pour certains insectes volans.

Nous sommes loin d'avoir épuisé les particularités curieuses qui se présentent dans le vol de l'oiseau. Voyez un oiseau qui se meut horizontalement en battant des ailes : il n'agite pas son aile tout d'une pièce; dans un même battement, il la fait pivoter au moins deux fois autour de sa tranche antérieure. D'abord il la présente inclinée d'avant en arrière, il renverse ensuite le sens de cette inclinaison, puis, quand l'aile est au bas de sa course, elle se trouve de nouveau penchée comme au début. Dans ce jeu oscillatoire, l'animal recueille adroitement toutes les composantes verticales que peuvent lui fournir la résistance de l'air chassé devant lui et le mouvement d'appel qui se fait derrière lui. Il y a plus : en suivant attentivement les phases de ce mouvement oscillatoire, M. Liais a reconnu que l'oiseau, relevant son aile en même temps qu'il se meut en avant, arrive à la faire passer tout entière par la trajectoire même que décrit son bord antérieur; l'aile, en remontant, n'éprouve ainsi de résistance que par sa tranche.

Ce qu'on vient de dire s'applique au vol avec mouvement des ailes; mais souvent l'oiseau s'avance horizontalement, quelquefois même avec une grande vitesse, sans que l'on voie ses ailes se

mouvoir. On dit alors qu'il plane. Comment l'oiseau plane-t-il? Il se donne d'abord par quelques battemens une grande vitesse horizontale; puis, laissant ses ailes déployées, il s'avance, légèrement incliné de la gorge à la queue : la résistance que l'air oppose à sa progression produit une composante ascendante qui peut équilibrer son poids, ou même le surpasser. Dans ce dernier cas, l'oiseau monte; on voit alors sa vitesse s'épuiser assez rapidement, et s'il veut s'élever encore, il est bientôt obligé de battre des ailes pour se donner une nouvelle impulsion. S'il consent à redescendre, il profite du travail qu'il vient de produire en s'élevant; changeant le sens de son inclinaison, il se présente légèrement penché d'arrière en avant; la résistance de l'air lui fournit ainsi une composante horizontale dans le sens de son mouvement, et l'on voit sa vitesse s'accroître jusqu'au moment où il veut arrêter sa descente. Cette vitesse acquise peut être utilisée à son tour pour un nouveau mouvement d'ascension, moins étendu naturellement que le premier. C'est ainsi que l'on voit de grands oiseaux s'avancer rapidement les ailes immobiles, monter et descendre successivement en changeant l'inclinaison de leur corps, et prolonger cette manœuvre pendant deux ou trois minutes, jusqu'au moment où leur vitesse épuisée les oblige à donner de nouveaux coups d'aile. Au reste, cette manière de voler n'est pas seulement propre aux oiseaux de forte taille, on peut l'observer chaque jour chez les humbles passereaux; mais chez ceux-ci l'élan initial produit peu d'effet : ils donnent huit ou dix coups d'aile précipités, montent un peu, descendent presque tout de suite, et recommencent de nouveaux battemens. On les voit suivre ainsi une ligne sinueuse à courtes ondulations.

Les organes qui servent à la locomotion de l'oiseau sont en définitive merveilleux, et il en tire un parti excellent; mais, si bien organisé que soit ce moteur, il lui faut, pour suffire au travail considérable qu'il doit produire, un foyer où se produise une active combustion. Or c'est une condition à laquelle se prête admirablement la constitution physiologique de l'oiseau. Voilà ce que nous avons surtout à cœur de montrer, car c'est là ce qui lui donne sur l'homme une supériorité que celui-ci ne peut racheter par aucun mécanisme. Tout le monde sait aujourd'hui dans quel réservoir un animal puise son énergie musculaire : produire un effort, c'est transformer en travail la chaleur due à la respiration. Les progrès que la thermo-dynamique a faits depuis quelques années ont mis cette vérité en pleine lumière (1). L'animal sera donc capable d'un travail d'autant plus

(1) Voyez à ce sujet, dans la *Revue* du 1er mai 1863, une étude sur l'équivalence de la chaleur et du travail mécanique.

énergique qu'il pourra respirer plus fortement et consommer plus d'oxygène en un temps donné. Chez l'oiseau, l'appareil respiratoire est d'une puissance extrême. Les poumons, au lieu d'être restreints comme chez l'homme, s'étendent sur toute la longueur du corps. Le diaphragme, organe délicat qui règle notre respiration, et qui ne peut se prêter qu'à un jeu modéré, a disparu chez l'oiseau; ses poumons sont directement soulevés et dégonflés par le va-et-vient des côtes, que les ailes entraînent dans leurs battemens; ils s'ouvrent donc largement, et d'autant plus fort que le vol est plus rapide. Ce n'est pas tout : les poumons de l'oiseau sont percés de nombreux canaux qui vont porter l'oxygène dans tout le corps, afin que le sang soit revivifié au milieu de son circuit. Arrivé au bout des vaisseaux capillaires qui terminent les artères, le sang rencontre de petits réservoirs, véritables poumons supplémentaires, où il fait une nouvelle provision d'oxygène avant de recommencer sa course vers le cœur. Ajoutons que le ventricule gauche du cœur, qui lance le sang dans les artères, a des parois extrêmement épaisses, afin de remplir ses fonctions avec une grande énergie. Vigoureusement fouetté et fortement oxygéné, le sang charrie ainsi dans tout le corps de l'oiseau d'énormes provisions de chaleur que les muscles peuvent convertir en travail. Aussi, tandis que la température intérieure de l'homme reste fixée entre 36 et 37 degrés, celle de l'oiseau atteint 43 et 44 degrés. Elle dépasse par conséquent les limites au-delà desquelles nos organes deviennent impropres à la vie. On a constaté qu'au repos l'oiseau absorbe une grande quantité d'oxygène : on serait sans doute effrayé si l'on pouvait connaître ce qu'il en consomme dans un vol rapide!

L'oiseau est donc comme une machine motrice dont le foyer est organisé en vue d'une combustion prodigieusement active. Là est le secret de la force qui lui permet de voler. Comme cette combustion active se fait en somme aux dépens des alimens ingérés dans son corps, il est nécessaire que les organes de la nutrition permettent à l'oiseau de réparer promptement les pertes qu'il subit. On trouve en effet que la digestion se fait chez lui avec une célérité extrême. Son gésier, estomac puissant, dur comme de la corne, broie sans difficulté les alimens les plus résistans; un foie volumineux verse des torrens de bile sur les matières qui sortent du gésier, et la fabrication du chyle s'achève en très peu de temps. Aussi l'oiseau ne peut-il pas jeûner; il faut qu'il renouvelle très fréquemment sa provision de nourriture. A défaut d'alimens, le corps, s'oxydant lui-même, serait bientôt consumé. On dit quelquefois d'une personne qui prend peu de nourriture qu'elle mange comme un oiseau; c'est là une comparaison qui manque de justesse, et qu'on fera bien de

n'accepter que sous bénéfice d'inventaire. Les espèces qui se nourrissent de proies vivantes en font un très grand carnage; celles qui vivent de fruits ou de grains mangent peut-être peu à la fois, mais à la condition de trouver toujours table ouverte. L'oiseau a d'ailleurs une ressource pour les cas d'abstinence forcée : avant d'arriver dans le gésier, les alimens trouvent au milieu de l'œsophage un ou plusieurs renflemens où ils peuvent séjourner plus ou moins longtemps. Ces réservoirs sont évidemment fort utiles aux oiseaux voyageurs, lorsqu'ils ont une longue traite à fournir.

En même temps que l'oiseau emploie une partie de sa force à vaincre l'action de la pesanteur, il en dépense une certaine partie pour se transporter dans le sens horizontal. On peut se demander quelle est celle de ces deux actions qui lui coûte le plus d'efforts, et dans quelle proportion l'une est plus laborieuse que l'autre. Il serait nécessaire de résoudre cette question pour savoir au juste quelle force motrice l'oiseau renferme sous un poids donné, et l'on en tirerait une induction précieuse pour le problème de la navigation atmosphérique. En étudiant les conditions générales de ce problème et en cherchant le poids maximum que devrait présenter par force de cheval un moteur aérien, nous venons de supposer que le moteur aurait pour principal travail d'élever son propre poids, et qu'il aurait peu à faire pour se diriger horizontalement. Nous voulions par là montrer dans notre calcul, s'il est permis de parler ainsi, une extrême modération, et faire au désir des aviateurs la part aussi belle que possible, car il est clair que, si un moteur de la force d'un cheval doit, contrairement à notre hypothèse, fournir pour se transporter autant de travail que pour se porter, il va falloir réduire son poids de moitié; il ne s'agira donc plus de 12 kilogrammes, mais bien de 6, et voilà le problème qui devient deux fois plus difficile que nous ne l'avons supposé jusqu'ici! Or il est certain que les oiseaux disposent, pour se mouvoir, d'une force égale ou supérieure à celle qu'ils emploient pour se soutenir, sans compter la force qu'ils tiennent en réserve pour les cas extraordinaires. L'aigle emporte quelquefois dans ses serres un mouton qui pèse autant que son ravisseur. Un observateur qui a étudié les mœurs du martinet noir, oiseau de la famille des hirundinées et fort connu des Parisiens, a prouvé qu'il fournit en volant quatre ou cinq fois le travail nécessaire pour porter son poids. Il est vrai que le martinet a le vol très rapide et que sa vitesse atteint quelquefois 40 mètres par seconde, c'est-à-dire la vitesse du vent dans les plus fortes tempêtes. Si l'on s'arrêtait à cet exemple, on trouverait que dans ce volatile, considéré comme moteur, la force d'un cheval pèse moins de 3 kilogrammes. Nous n'entendons point tirer parti de

quelques cas exceptionnels, et nous devons avouer qu'en raison du petit nombre des faits recueillis jusqu'à ce jour, il n'est point facile d'établir quel est, en moyenne, dans les oiseaux, le poids de la force d'un cheval. Cependant on ne peut guère hésiter à affirmer que ce poids moyen n'est pas supérieur à 5 kilogrammes. On voit si nous sommes fondé à dire que l'oiseau est une machine motrice admirable, douée d'une incomparable légèreté spécifique!

Les insectes volans, quelques-uns d'entre eux au moins, ont à déployer une grande force pour se soutenir dans l'air. Si par exemple on considère le poids du hanneton et la ténuité des membranes qui lui servent d'ailes, on est comme stupéfait qu'il puisse voler. Sans doute il se meut lourdement, et il ne peut fournir de longues courses, mais il n'en est pas moins vrai qu'il développe, pour agiter ses ailes, un travail considérable, et l'on doit s'attendre à ce que son organisme intérieur soit en état de suffire à une grande dépense de puissance motrice. Cependant, si on regarde sous la cuirasse du hanneton, on n'y trouve point, comme chez l'oiseau, un sang rapidement charrié dans tout le corps; ici le système circulatoire a disparu; plus de cœur, plus d'artères, plus de veines, plus de poumons non plus; toute la cavité intérieure du hanneton est remplie d'une matière blanchâtre. Néanmoins, il ne faut pas s'y tromper, cette matière, malgré sa couleur, joue le rôle d'un sang très actif et se prête à une combustion très vive. Un mécanisme spécial lui fournit d'ailleurs de l'oxygène en très grande quantité. Sous les ailes de l'insecte, on voit le long du corps une ligne percée de distance en distance de petits trous que ferment des volets mobiles. Par ces trous se fait un appel d'air très énergique, et l'oxygène s'insinue dans une multitude de petits canaux qui vont le répandre dans toute la masse du sang. C'est là, comme on voit, une circulation d'un nouveau genre : le sang ne vient plus chercher l'air dans des poumons, c'est l'air qui va trouver le sang et qui le revivifie à la fois dans toutes les parties du corps. Cette combustion directe qui se produit dans la masse entière du sang fournit abondamment la chaleur nécessaire au travail des ailes. Le hanneton est donc encore, toutes proportions gardées, un moteur très puissant. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que, pour les petits insectes, la difficulté du vol diminue à mesure que la densité du corps est moins éloignée de la densité de l'air.

III.

Nous ne nous étendrons pas plus longtemps sur les conditions que les êtres vivans doivent remplir pour voler; les indications

sommaires que nous venons de donner à cet égard confirment ce que nous avions dit précédemment au sujet des moteurs mécaniques destinés à la navigation aérienne. L'aviateur doit donc se faire mécanicien et s'appliquer avant tout à construire des machines qui ne pèsent que 12 kilogrammes par force de cheval. Quel succès peut-il espérer des efforts qu'il fera pour atteindre ce résultat? Avant d'entrer dans le champ des hypothèses, où le terrain est glissant, il convient que nous restions un moment dans le domaine des faits et que nous examinions les moteurs usuels, ceux que nous voyons fonctionner dans la pratique journalière. A ce titre, nous n'avons guère à parler que des machines à vapeur, qui peuvent d'ailleurs se diviser en quatre classes : locomotives, machines navales, locomobiles, machines fixes.

C'est parmi les locomotives que nous trouvons les types les plus légers. Certaines machines anglaises fourniraient sous ce rapport des résultats fort remarquables, s'il faut croire le rapport de M. Flachat sur l'exposition universelle de 1862. Celles de la compagnie du *North-Western* ne pèseraient, avec leur tender garni d'eau et de combustible pour une heure, que 85 kilogrammes par force de cheval; mais ce chiffre semble résulter d'expériences faites dans des circonstances exceptionnellement favorables, et il ne paraît pas correspondre au travail normal des machines. On ne peut l'accepter sans faire de graves réserves. Sur les chemins de fer français, les machines les plus légères sont les locomotives à douze roues de la compagnie du Nord construites d'après les plans de M. l'ingénieur Pétiet. Elles pèsent 44 tonnes et demie quand elles sont vides, et 60 tonnes quand elles sont garnies de leur tender avec l'eau et le combustible. On peut estimer leur force à 466 chevaux (1), ce qui donne 95 kilogrammes par force de cheval, si on considère la machine vide, et 128, si on considère la machine garnie. Parmi les autres locomotives des chemins de fer français, on chercherait en vain un modèle qui, sans tender et sans approvisionnement, pesât moins de 100 kilogrammes par force de cheval.

Si nous passons aux moteurs usités dans la marine, nous trou-

(1) Des expériences plusieurs fois répétées sur la rampe de Saint-Gobain ont permis de fixer ce chiffre. Sur cette rampe, inclinée de 18 millimètres par mètre, une machine pesant 60 tonnes remorque un train de 250 tonnes avec une vitesse de 17 kilomètres à l'heure ou de $4^{m},7$ à la seconde. La résistance au roulement de la machine et du train pour cette vitesse, et en ayant égard aux courbes de la ligne d'expérience, doit être évaluée à 6 kilogrammes par tonne. L'effort total de traction est donc $(250 + 60)(18 + 6) = 7,440$ kilogrammes, et le travail par seconde $7,440 \times 4,7 = 34,968$ kilogrammètres. Ce travail correspond à une force de 466 chevaux, ce qui donne bien, par force de cheval disponible sur la circonférence des roues, 95 kilogrammes pour la machine vide et 128 kilogrammes pour la machine garnie.

verons des chiffres bien plus élevés; mais ici vient se placer une remarque nécessaire : c'est que dans la construction des machines motrices la question de légèreté n'a joué jusqu'à ce jour qu'un rôle fort secondaire. Un ingénieur, un mécanicien, qui s'occupe d'établir un moteur pour un usage déterminé, se trouve en face de difficultés complexes : il cherche une solution moyenne qui soit comme un compromis entre des nécessités souvent contraires, il sacrifie certains avantages pour en obtenir d'autres d'un rang plus élevé. Or dans beaucoup de cas il n'a qu'un intérêt d'ordre secondaire à réduire considérablement le poids de la machine. La construction des locomotives pourrait nous fournir des exemples à cet égard. Plusieurs causes concourent à donner aux machines de cette espèce une légèreté relative : c'est d'abord la haute pression à laquelle elles fonctionnent, car leur travail croît avec cette pression plus vite que le poids de leurs principaux organes; c'est ensuite l'énergie du tirage obtenu par l'échappement de la vapeur dans la cheminée qui permet de réduire l'importance de la surface de chauffe, c'est-à-dire le poids de la chaudière; c'est enfin la grande vitesse donnée aux roues motrices. Cependant telle locomotive, qui ne doit remorquer que des marchandises, n'a que faire d'aller vite; ce qu'on lui demande, c'est de produire un grand effort de traction avec une faible dépense de combustible : on sacrifiera la vitesse, on augmentera le poids de la machine et on en calculera les organes de telle sorte qu'elle puisse surtout, à peu de frais, traîner une lourde charge. Dans les machines navales, une considération importante prime toutes les autres : il faut y employer l'eau de la mer, et dès lors on doit renoncer à former de la vapeur à haute tension ; quand la pression dépasse trois ou quatre atmosphères, la vapeur salée laisse des dépôts adhérens qui empêchent la vaporisation, détériorent rapidement les chaudières et peuvent causer de graves accidens. La pression des machines navales est donc ordinairement limitée entre une atmospère et demie et trois atmosphères. Aussi ont-elles un poids considérable. Nous ne parlerons pas des anciennes machines à balancier placées de vieille date sur certains bâtimens et qui pèsent entre 8 et 900 kilogrammes par cheval. Les machines oscillantes à chaudières tubulaires qui servent aux bâtimens de construction récente pèsent moyennement 300 kilogr. par cheval (1); c'est le poids de la machine de l'*Aigle*, yacht impérial.

(1) Il est nécessaire d'indiquer ici une particularité qui cause une grande confusion quand il s'agit d'évaluer en chevaux la force des machines navales. Les marins désignent sous le même nom de cheval des unités de valeurs tout à fait différentes. Ils ont le cheval de 200, celui de 225 et même celui de 250 kilogrammètres. Alors même qu'ils emploient, comme on a coutume de le faire, le cheval de 75 kilogrammètres, ils esti-

Les machines anglaises du modèle Maudslay vont à 375 kilogr.; celles qui sortent des ateliers de MM. Penn, à Greenwich, atteignent 350 kilogrammes. Quelques bâtimens destinés à des usages spéciaux peuvent être munis de machines travaillant à quatre ou cinq atmosphères : ce sont les canonnières et batteries flottantes, les remorqueurs et bateaux pilotes; ces navires, ne s'éloignant pas des côtes et ne faisant que de très courts voyages, peuvent fréquemment nettoyer leurs chaudières et parer aux inconvéniens produits par l'eau de mer ; il ne paraît pas d'ailleurs que le poids de leurs machines les plus légères descende au-dessous de 210 kilogrammes par cheval. On ne trouve pas de résultats plus favorables, si on considère les paquebots qui naviguent sur les fleuves, et qui sont ainsi dans les meilleures conditions, puisqu'ils emploient de l'eau douce pour alimenter leurs chaudières.

Parmi les machines locomobiles, les plus légères que nous puissions citer sont celles du système Benjamin Normand; elles donnent un travail de 20 chevaux et pèsent 6,500 kilog., soit 325 kilog. par cheval. Les machines fixes sont généralement beaucoup plus lourdes encore, surtout quand elles sont construites pour une petite force. On remarquera à ce propos que les exemples que nous venons de citer se rapportent en général à des moteurs puissans auxquels leur grande force donne une sorte de légèreté relative. — En dehors des moteurs à vapeur, nous ne pouvons guère mentionner, comme susceptibles d'applications usuelles, que les machines à gaz combustibles; le moteur Lenoir en est le type le plus connu. On sait que dans cet appareil un mélange d'air et d'hydrogène carboné s'enflamme au moyen d'une étincelle électrique et agit sur le piston par sa détente. Jusqu'ici ces moteurs, soumis à des réactions brusques, ont dû être construits avec une grande solidité; les modèles qui fonctionnent, et dont la force ne dépasse pas 2 ou 3 chevaux, pèsent au moins 400 kilogrammes par chaque cheval. L'échauffement considérable qu'éprouve le cylindre ne peut être combattu dans l'état actuel des choses que par un courant continu d'eau froide; il y aurait à tenir compte du poids de ce réfrigérant, si on voulait évaluer rigoureusement celui de la machine. — Nous ne

ment la force sur les pistons de la machine, ce qui est contraire à l'usage général. On a l'habitude fort naturelle de caractériser une machine par son effet utile et d'estimer par conséquent la force sur l'arbre moteur. Or entre les pistons et l'arbre un quart environ du travail se perd. Il serait sans doute fort désirable que la marine renonçât à ses erremens pour adopter dans tous les cas l'unité qui est maintenant sanctionnée par l'usage. Quoi qu'il en soit, dans les évaluations que nous donnons ici, nous voulons parler du cheval de 75 kilogrammètres, et nous supposons que la force est évaluée sur l'arbre moteur.

citons que pour mémoire les moteurs électriques, dans lesquels la puissance motrice ne s'obtient encore qu'au moyen de substances lourdes et encombrantes.

Voilà pour le présent. Est-ce à dire qu'il n'y ait rien à attendre de l'avenir? Il est certain au contraire qu'on réalisera de grands progrès dès qu'on se préoccupera sérieusement de construire des moteurs légers et appropriés à la navigation aérienne. Bien des projets ont été mis en avant : quelques personnes paraissent compter sur les machines à air chaud; cependant ces machines, qui ne sont point jusqu'ici plus légères que les autres, n'ont jamais pu fonctionner d'une façon satisfaisante et semblent abandonnées en France. On a proposé d'emporter en l'air un gaz fortement comprimé dont la détente servirait directement de force motrice, et il est certain qu'il y aurait dans ce sens de fort curieuses expériences à faire. On peut, sous un poids de 2 kilogrammes, avoir une enveloppe remplie d'air comprimé et capable de fournir le travail d'un cheval pendant une minute; le poids serait notablement diminué si au lieu d'air on employait de l'hydrogène. A l'aide d'une provision de gaz comprimé, on pourrait donc sans doute soutenir en l'air, pendant plusieurs minutes, un appareil d'expérience. La détente du gaz agirait comme agissent les ressorts que l'on adapte actuellement à de petits modèles d'hélicoptères; mais elle donnerait une action beaucoup plus prolongée. Quoi qu'il en soit, on ne peut espérer d'un engin de cette espèce qu'une traversée aérienne de quelques minutes, car le moteur devrait emporter de terre toute sa provision de travail, et il est clair qu'il ne faudrait pas songer à la renouveler, chemin faisant, en comprimant de l'air : la force qu'on y dépenserait serait mieux employée à exercer une action directe sur les organes de locomotion. Quelques personnes comptent beaucoup sur les perfectionnemens à introduire dans les machines à gaz combustibles. La combustion des mélanges gazeux a été dans ces derniers temps l'objet d'études très intéressantes, notamment de la part de MM. Schlœsing et Demondésir, et l'on triomphera sans doute des inconvéniens que présentent les chocs dus aux inflammations. On a songé aussi, pour éviter l'échauffement excessif du cylindre, à employer des gaz qui donnent par la combustion des produits relativement froids : l'azotate d'ammoniaque par exemple, sous l'action d'un comburant, se dédouble en eau et en azote, et ne développe ainsi qu'une chaleur modérée; on réaliserait, en l'employant, une sorte de machine à vapeur à forte pression sans chaudière. On conçoit que nous ne puissions faire autre chose en ce moment que de prendre acte des espérances que l'on nous donne; il nous serait difficile d'émettre un avis sur des moteurs mal étudiés encore, et

dont quelques-uns ne sont que des projets à peine définis. A tout prendre, ce sont les machines à vapeur d'eau ou à deux vapeurs combinées qui nous semblent promettre les perfectionnemens les plus certains : elles laissent un très vaste champ aux recherches, car l'on n'a fait jusqu'ici que bien peu de tentatives pour juger de l'aptitude de ces machines à résoudre le problème de la locomotion atmosphérique. On en pourra juger par quelques indications qui résument l'histoire des essais faits pour donner le mouvement aux appareils aériens.

Dès l'année 1784, MM. Lannoy et Bienvenu apportèrent à l'Académie des Sciences un modèle d'appareil qui s'élevait au moyen d'hélices mises en mouvement par un ressort. La petite machine consistait en un axe vertical au milieu duquel était placé un barillet. En haut se trouvaient deux ailes inclinées en sens contraires; deux ailes semblables étaient fixées à la partie inférieure. Le rapport présenté à ce sujet dans la séance du 1er mai 1784 est signé des académiciens Jeanrat, Cousin, Meusnier (1) et Legendre. « L'effet de cette machine, disait le rapport, est très simple : lorsqu'après avoir bandé le ressort et mis l'axe dans la situation où l'on veut qu'il se meuve, dans la situation verticale par exemple, on a abandonné la machine à elle-même, l'action du ressort fait tourner rapidement les deux ailes supérieures dans un sens et les deux ailes inférieures en sens contraire. Ces ailes étant disposées de manière que les percussions horizontales de l'air se détruisent et que les percussions verticales conspirent à élever la machine, elle s'élève en effet et retombe ensuite par son propre poids. Tel a été le succès du petit modèle, du poids de trois onces, que MM. Lannoy et Bienvenu ont soumis au jugement de l'Académie. Nous ne doutons pas qu'en mettant plus de précision dans l'exécution de cette machine, on ne parvienne à en construire de plus grandes et à les élever plus haut et plus longtemps; mais les limites en ce genre ne peuvent être que très étroites. » C'est donc, comme on le voit, à une date assez ancienne que remonte l'origine des appareils que l'on appelle maintenant hélicoptères, c'est-à-dire munis d'ailes en hélice. MM. Lannoy et Bienvenu employaient comme moteur un ressort se détendant dans un barillet. C'est sous une forme analogue que se produisirent de 1861 à 1863 les divers appareils construits par les soins de MM. de Ponton d'Amécourt et de La Landelle, et à l'aide desquels furent faites dans Paris plusieurs démonstrations publiques des principes de l'aviation. Les

(1) C'est le même Meusnier qui fut général du génie et qui a laissé d'importans travaux sur l'aérostation.

ressorts employés ne donnaient que très peu de force et pendant un temps très court. En effet, les ressorts sont en général de fort mauvais réceptacles de travail : on a calculé qu'un ressort d'acier dans lequel on voudrait emmagasiner le travail d'un cheval pendant une heure ne devrait pas peser moins de 30,000 kilogrammes. En admettant même que ce chiffre soit un peu exagéré, on conçoit que les premiers modèles présentés par MM. d'Amécourt et de La Landelle n'aient pu donner que de très faibles résultats. Les appareils ne s'enlevaient pas de terre; ils *s'allégeaient* seulement : on plaçait un hélicoptère avec son ressort bandé dans le plateau d'une balance, ou bien on l'équilibrait par un contre-poids de la manière qui a été indiquée plus haut au sujet du bateau volant de Blanchard; on laissait alors le ressort se dérouler, et on constatait que, pendant ce déroulement, très rapide d'ailleurs, l'appareil entier paraissait avoir perdu environ 2 grammes pour 100 de son poids. On pouvait donc dire, en employant la formule dont nous nous sommes déjà servi, qu'il « s'enlevait au cinquantième. » Cependant, en concentrant l'action du ressort dans un temps de plus en plus court, les expérimentateurs arrivèrent à produire des modèles qui pouvaient quitter terre et faire une sorte de bond aérien.

Dans le courant de l'année 1861, MM. Du Temple frères, tous deux officiers de marine, firent connaître le résultat de tentatives qu'ils poursuivaient depuis 1857. Ils avaient construit une sorte de canot très léger qui portait à son avant deux ailes déployées et inclinées sur l'horizon de 14 degrés. Un moteur intérieur donnait une impulsion horizontale au système. Monté sur un petit chariot à roulettes et placé au bas d'un plan incliné, le canot commençait à gravir la pente; la résistance de l'air, agissant par sa composante verticale sur les ailes de l'appareil, l'enlevait de terre : il faisait ainsi une sorte de saut et venait se reposer doucement sur ses roulettes, comme fait un oiseau sur ses pattes. Le moteur placé dans le canot était d'abord un ressort d'horlogerie; ce fut ensuite une petite machine à vapeur, mais les documens publiés par MM. Du Temple ne permettent point d'apprécier l'effet qu'ils obtinrent de cette machine.

Cependant, dans cette même année 1861, M. d'Amécourt s'était proposé de faire construire un petit moteur à vapeur aussi léger que possible. Il s'adressa à cet effet à Froment, l'habile et ingénieux constructeur qu'une mort prématurée a récemment enlevé à l'industrie et aux sciences. Froment livra une petite machine presque entièrement faite d'aluminium, et qui pesait à peine plus de 2 kilogrammes. Au mois de mai 1863, ce petit moteur fut essayé sans être muni d'ailes héliçoïdales. Au bout de très peu de temps, le ser-

pentin de sa chaudière, qui était en aluminium, s'avaria, et il fallut le remplacer par un serpentin de cuivre. Au mois d'août de la même année, la petite machine fut de nouveau expérimentée : elle pesait 2^k, 08, et l'on y mettait un peu d'eau et de charbon, de façon à atteindre 3 kilogrammes. On la munit de ses ailes, et l'on essaya d'appliquer à ce système la méthode des allégemens; mais, soit par la faute de ceux qui conduisaient les essais, soit par le défaut de la machine elle-même, on ne put tirer aucun enseignement de cette tentative. Le moteur fut bientôt mis hors de service et jeté au rebut; le fonctionnement capricieux et éphémère de ce petit bijou mécanique n'avait pas permis d'apprécier la force qu'il pouvait développer sous son poids de 2 ou 3 kilogrammes. Pendant l'année 1863, une autre petite machine à vapeur fut construite chez un nouveau mécanicien, M. Joseph. Le manque de volant avait surtout empêché le premier moteur de fonctionner; on donna à celui-ci deux cylindres, afin qu'il pût sans volant vaincre les points morts. Il était en aluminium, et ne pesait que 2 kilogrammes; sa chaudière était un serpentin extrêmement mince; ses pistons n'avaient que 15 millimètres de diamètre et 4 centimètres de parcours. Ce petit chef-d'œuvre eut à peu près le sort de son devancier; il fut relégué dans une vitrine avant qu'on en eût tiré quelque donnée utile. Ces deux modèles, les deux premiers, à vrai dire, que l'on ait établis en se préoccupant uniquement de la légèreté du moteur, ont eu ainsi une assez triste destinée. Il était regrettable qu'on leur eût donné des dimensions assez restreintes pour qu'ils pussent difficilement se prêter à des essais instructifs. La frêle structure de ces appareils n'a pas même permis d'apprécier s'ils étaient près ou loin d'atteindre la force d'un douzième de cheval par kilogramme. Dans leur courte existence, ils n'ont rien pu nous dire sur cette question fondamentale.

Les expérimentateurs n'avaient guère eu sans doute à s'applaudir beaucoup de ces débuts, car M. d'Amécourt, infatigable dans ses travaux, se décida bientôt à essayer un nouveau moteur à vapeur, très différent des premiers par la forme. La disposition des machines usuelles qui avait été suivie dans les modèles de 1863 lui parut défectueuse. Les tiges des pistons tirent obliquement sur leurs bielles et perdent beaucoup de force à convertir un mouvement rectiligne en mouvement circulaire; M. d'Amécourt estimait que, pour faire tourner des hélices, on avait tout intérêt à faire directement travailler la vapeur en cercle et à employer une machine du genre de celles qu'on appelle *rotatives*. Un modèle de cette espèce fut donc construit en 1864. Qu'on se figure une boîte cylindrique et plate, une sorte de poulie creuse. Elle est traversée par un axe auquel est attaché un

piston en forme de valve, placé dans la cavité de la boîte, de manière à en occuper et à en fermer hermétiquement un rayon; le piston et l'axe peuvent tourner solidairement sans entraîner la boîte. Dans ces conditions, la vapeur introduite dans la cavité presserait les deux faces du piston et le laisserait immobile, si un mécanisme spécial ne venait lui donner une cloison d'appui : à cet effet, une plaque de tôle, une sorte de vanne, glissant dans des rainures, s'abaisse à travers le couvercle du cylindre et vient former, suivant un des rayons, une cloison fixe. Une chambre de pression s'établit donc entre la vanne et le piston, et celui-ci commence une marche circulaire qui se continue indéfiniment, si la vanne se soulève chaque fois qu'il doit passer, et si elle s'abaisse de nouveau derrière lui. M. d'Amécourt emploie d'ailleurs, afin de vaincre les points morts, deux vannes symétriquement placées suivant un même diamètre. La vapeur est introduite très simplement par l'arbre même, qui est creux, et par une des faces du piston; le piston, par son autre face, absorbe la vapeur détendue. Rien de plus séduisant que ce mécanisme. Un robinet permet d'intervertir les fonctions des deux faces du piston et de renverser ainsi le sens du mouvement. On peut aussi à volonté changer les rôles de l'arbre et du cylindre. Laisse-t-on le cylindre fixe, c'est l'arbre qui transmet le mouvement; fixe-t-on l'arbre au contraire, la boîte tourne et fait poulie. On peut même les laisser tourner tous les deux en sens contraires, et cette disposition s'adapte merveilleusement au cas où il faut faire mouvoir dans des sens inverses deux jeux équivalens d'hélices.

Cette petite machine rotative se présentait donc sous les dehors les plus favorables. Elle était si simple qu'on pouvait en attendre beaucoup de force sous un poids léger; mais, hélas! elle semble avoir échoué devant les difficultés spéciales qui ont jusqu'ici empêché les machines à rotation directe d'entrer dans la pratique des arts. Aussi, dans les derniers jours de 1864, retrouvons-nous M. d'Amécourt occupé à faire construire une nouvelle aéronef où le piston du moteur ne doit plus avoir un mouvement circulaire. Il s'agit cette fois d'un appareil qui rentre dans la catégorie de ceux que nous avons désignés plus haut sous le nom d'orthoptères. Deux plans horizontaux conjugués doivent s'élever alternativement; chacun d'eux s'appuie tour à tour sur l'air et supporte ainsi l'effort nécessaire pour mouvoir l'autre. Les deux surfaces sont formées de palettes qui restent pendantes dans le mouvement d'ascension et qui se ferment quand il faut prendre appui sur l'atmosphère. Un cylindre ordinaire, un piston à marche rectiligne, conviennent naturellement au moteur d'un pareil système : le cylindre est vertical; l'un des plans horizontaux est fixé à la tige du piston, l'autre à la

tête du cylindre. La tige agit ainsi tour à tour par effet direct, pour élever la plate-forme d'en haut et pour attirer celle d'en bas.

Dans ce rapide aperçu, nous n'avons pu mentionner que quelques-uns des essais de M. de Ponton d'Amécourt. Que voyons-nous d'ailleurs au milieu de ces tentatives, poursuivies avec une louable ardeur? Nous voyons plusieurs modèles de machines à vapeur abandonnés à mesure qu'on les expérimente; mais nous cherchons en vain quelque lumière sur le point où nous avons réduit le problème de la locomotion aérienne, et qu'il importe avant tout d'éclaircir. Signalons cependant, car c'est là le résultat le plus certain de ces essais, l'usage des petites chaudières en serpentin que M. d'Amécourt a expérimentées sur les indications de M. Landur. Les chaudières tubulaires dont les machines ordinaires sont actuellement munies ont été inventées pour produire une vaporisation très active, la flamme traverse les tubes et donne une très grande surface de chauffe; mais la chaudière, pour résister à la haute tension de la vapeur, doit avoir des parois très résistantes et partant très lourdes. Aussi le poids du générateur est-il beaucoup plus considérable que celui des autres organes de la machine. MM. Landur et d'Amécourt renversent le rôle des tubes : ils y mettent l'eau; ils se servent d'un serpentin dont le diamètre a moins d'un centimètre et dont les longues circonvolutions sont placées dans le foyer. La surface de chauffe est ainsi très considérable, et le tube, presque capillaire, peut résister à de fortes pressions sous une épaisseur d'un dixième de millimètre. « Je plonge dans le brasier, dit M. d'Amécourt, tout le corps du serpentin, et j'en garde seulement par devers moi les deux bouts, que je mets en communication avec un récipient d'eau froide. L'eau entre par l'une des extrémités, s'échauffe, se vaporise en circulant, et sort par l'autre extrémité en formant un jet impétueux de vapeur surchauffée. Je plonge ce jet dans un récipient, la vapeur s'y condense et donne à l'eau froide son calorique; bientôt elle rentre à nouveau dans le tube, le courant est établi, la circulation continue, la vapeur ne revient en eau que pour retourner un instant après en vapeur, et, si mon récipient est un vase clos, il se trouve chargé en peu de temps de vapeur à haute pression : j'y fais une prise, et je fais manœuvrer ma machine. » Ce système, expérimenté sur une échelle très restreinte, a donné de bons résultats; il permettra certainement de diminuer beaucoup le poids des chaudières, au moins dans les petites machines.

Si l'on essaie maintenant de se rappeler tout ce que nous venons de dire sur le problème de la navigation aérienne, on ne désespé-

rera sans doute pas de le voir un jour résolu; on reconnaîtra aussi qu'il demande avant tout de lents et persévérans efforts dans une voie bien déterminée. — Mais, dira-t-on peut-être, un coup de génie peut changer soudainement la face de la question. A cela nous ne pouvons rien répondre, si ce n'est qu'une telle hypothèse se place d'elle-même au-dessus de tous les raisonnemens. Ici nous avons étudié le problème froidement, en restant aussi près des faits que possible et en suivant un chemin aride, que nous avons dû un peu encombrer de chiffres. Nous tenons d'ailleurs à renouveler à l'égard de ces chiffres une remarque déjà faite. Pour rendre nos argumens plus nets, nous leur avons donné une forme numérique; il faut cependant qu'on ait soin de laisser à nos conclusions un peu de jeu autour des nombres qui les représentent. A l'abri de cette déclaration, nous pourrons nous résumer ainsi. — Combien doit peser le moteur qui pourra enlever l'homme dans les airs? — Douze kilogrammes par force de cheval. — Combien pèsent les moteurs les plus légers que l'on ait construits jusqu'à ce jour? — Quatre-vingt-quinze kilogrammes par cheval (1). — Nous ne doutons pas que les aviateurs ne puissent facilement rapprocher la seconde limite de la première; mais, tant qu'ils n'auront pas à montrer au public quelques progrès faits dans cette voie, ceux d'entre eux qui cherchent à frapper les esprits par des fantaisies brillantes feront sagement d'y renoncer. Pourquoi nous représenter d'avance l'atmosphère sillonnée en tous sens de navires ailés? Pourquoi, dès maintenant, nous énumérer tous les types de la flotte aérienne : « l'*avicule*, petite nacelle, n'emportant que son aviateur; l'*avicelle*, barque portant deux ou trois hommes; l'*ave*, grande barque; l'*aéronef*, proprement dite, petit navire; l'*aéronave*, corvette aérienne; le *mégalornis*, vaisseau de la taille d'un aviso-vapeur de 120 à 130 chevaux, pouvant porter une trentaine d'hommes? » Pourquoi nous donner le plan des gares d'atterrissement qui serviront aux *steamers* aériens? Pourquoi dès aujourd'hui esquisser les ordonnances de police qui régleront la circulation des véhicules atmosphériques? Pourquoi discuter dans leurs détails, ce qui paraît d'ailleurs de nature à effrayer des esprits timides, les différens genres d'accidens qui peuvent troubler cette circulation : « chute sans renversement, avec ou sans démâtage; chute sens dessus des-

(1) On peut, pour compléter ce résumé, rapprocher des chiffres que nous rappelons ici ceux qui, d'après les explications que nous avons données précédemment, se rapportent à la force moyenne de l'homme et à celle de l'oiseau. Si l'on considère le corps humain comme un moteur, on trouve que la force d'un cheval y correspond environ à un poids de 288 kilogrammes; la même force correspond chez l'oiseau à un poids de 5 kilogrammes.

sous après chavirement; choc contre un corps immobile, tour, montagne ou falaise; abordage entre aéronefs? » Pourquoi étudier d'avance les changemens que subira la thérapeutique et les nouvelles règles d'hygiène qu'il conviendra d'adopter lorsque l'homme aura pris l'habitude de se transporter à travers l'atmosphère? Pourquoi nous inspirer l'horreur des chemins de fer où l'on voyage « dans d'horribles boîtes d'une intolérable lenteur, au prix de mille supplices insupportables, » où l'on est secoué par un affreux mouvement de *lacet*, au milieu « d'un bruit infernal de chaînes, de bois et de vitres heurtés, » tandis que des flots de poussière « couvrent de leur linceul étouffant le voyageur infortuné? » Sans doute les routes de l'air sont charmantes, et il nous plairait de nous y diriger à notre gré « sans heurts, ni secousses, ni bruit, ni poussière, ni fatigue; » mais les perspectives merveilleuses qu'on présente au public le laisseront sans doute assez froid tant qu'on n'aura point fait, pour se rapprocher du but, quelque pas décisif.

On aurait mal compris notre pensée si l'on nous prêtait l'intention de décourager les personnes qui cherchent précisément à se rapprocher du but au prix de consciencieux et persévérans efforts. Nous croyons servir leur cause à notre manière en indiquant avec insistance le point précis où les recherches doivent d'abord être dirigées. Plusieurs des membres les plus actifs de la Société d'encouragement pour la locomotion aérienne, ceux qui rédigent le journal *l'Aéronaute*, protestent avec énergie contre « les formules algébriques, » qui sont fausses d'ordinaire pour avoir négligé « quelque coefficient, » et qui « posent la question de la force motrice dans des termes tels qu'on serait tenté de la regarder comme insoluble. » — Il faut, disent-ils, soutenir le courage des travailleurs. Vous les effrayez, vous les éloignez de leurs études, lorsque, la théorie à la main, vous les menacez de périr à la peine s'ils ne produisent pas un cheval de force sous un poids donné! — Qu'y faire? Est-ce donc en fermant les yeux sur un obstacle qu'on peut espérer de le vaincre? Nous estimons au contraire que rien n'est plus propre à hâter la solution d'un problème que d'en montrer nettement la principale difficulté.

EDGAR SAVENEY.

GUSTAVE III

ET

LA COUR DE FRANCE

VI.

MARIE-ANTOINETTE ET LES SUÉDOIS A VERSAILLES. — SECOND VOYAGE DU ROI DE SUÈDE A PARIS.

Gustave III n'avait réussi ni à retenir auprès de lui la jeune noblesse de son royaume ni à rompre le charme qui l'attirait encore lui-même vers la cour de France (1). Ceux d'entre les jeunes nobles suédois qui ambitionnaient sa faveur en cherchant fortune croyaient avec raison que le plus sûr moyen pour arriver à lui plaire était d'avoir passé quelques années à Paris et à Versailles. Précisément un attrait nouveau les y appelait : c'était le gracieux et profitable accueil que leur faisait la jeune reine de France, l'aimable Marie-Antoinette.

La présence d'un grand nombre de brillans étrangers admis sous le règne de Louis XVI dans l'intimité de la cour, grâce à des présentations que l'étiquette rendait peut-être plus faciles que pour nos Français eux-mêmes, a été un des griefs que la médisance a le plus malignement exploités contre la reine. Alors qu'on la voyait courir au Bois avec le prince de Ligne et le comte d'Esterhazy,

(1) Voyez, sur les premiers rapports de Gustave III avec la cour de France après la mort de Louis XV, la *Revue* du 15 août dernier. Voyez aussi, pour le commencement de cette série, la *Revue* du 15 février, 1er mars, 1er avril et 15 juillet 1864.

danser une écossaise avec le jeune lord Strathavon, ou converser au bal de l'Opéra avec Stedingk et Fersen, avec Dillon, avec le prince George de Darmstadt ou le duc de Dorset, la jalousie s'emparait de ces noms et les livrait aux soupçons calomnieux. La moindre accusation était d'être restée Autrichienne. Les conseils de sa mère, auxquels elle accordait beaucoup de respectueuse déférence, ne contribuaient pas à la préserver de ce danger. Il suffit d'avoir parcouru la précieuse correspondance publiée il y a quelques mois à Vienne par M. d'Arneth pour se rappeler ces paroles de Marie-Thérèse à sa fille, si souvent répétées : « Faites accueil aux Allemands, — restez bonne Allemande, — ne vous laissez pas aller à la légèreté française. — Voyez plus souvent Mercy; ne craignez pas les *qu'en dira-t-on.* » Le retour incessant de tels avis prouve que Marie-Antoinette ne les écoutait pas toujours, et il est juste de lui en savoir gré; mais il est peu vraisemblable qu'elle ait prodigué volontiers dans ses lettres, comme il semblerait d'après certaines correspondances qui lui sont attribuées, ces expressions contraires : « Je suis toute Française, — Française avant d'être Allemande, — Française jusqu'aux ongles. » Parée des naïfs attraits d'une sincère nature germanique, Marie-Antoinette ne semble pas avoir échangé ces dons, qui lui suffisaient pour plaire, contre les charmes différens de notre caractère national; l'union constante des deux cours de France et d'Autriche lui a paru la condition de leur salut, et elle n'a jamais fait difficulté d'admettre un grand nombre d'étrangers dans l'intimité de Versailles. Lui prêter un sentiment libéral, ardent, exclusif, de nationalité française, serait une de ces fausses vues qu'ont autorisées de récentes publications, suscitées par la généreuse réaction de notre temps en faveur de sa mémoire.

Ceci m'amène, que je le veuille ou non, à dire quelle distinction doit être faite entre divers recueils de lettres de Marie-Antoinette. Deux éditeurs zélés, M. le comte d'Hunolstein et M. Feuillet de Conches, ont récemment fait paraître chez nous, d'après des papiers en leur possession, une suite de lettres attribuées à la reine, mais non sans éveiller de sérieux doutes d'authenticité. Appelé à me servir de ces documens, j'ai eu le devoir de les examiner à mon tour. Or le volume de M. d'Arneth, composé de pièces tirées de la bibliothèque privée de l'empereur d'Autriche, rendait ici l'œuvre de la critique prompte et facile, grâce à un caractère d'incontestable autorité reconnu de tous (1), et la comparaison lumineuse dont il a

(1) Il semble, à vrai dire, que la publication de Vienne ait eu pour but de donner un terme de comparaison pouvant servir, — M. d'Arneth le dit expressément dans sa préface, — à contrôler l'authenticité de tant de lettres attribuées à la reine, et qui ont soulevé, ajoute-il, des doutes fondés : « ..... Ist dies so manchem der Königin zugeschriebe-

donné les élémens montre avec la clarté de l'évidence que les lettres de Marie-Antoinette à sa mère et à ses sœurs contenues dans les deux recueils français (excepté celle du 14 juin 1777, donnée par M. d'Arneth et par M. Feuillet de Conches) ne peuvent être employées comme documens historiques. Voici, dans le résumé le plus concis, les principales preuves.

Nulle correspondance ne présente une plus parfaite identité de manière et de ton littéraire ou moral que celle du recueil allemand. On en peut dire autant des lettres de Marie-Antoinette à sa mère et à ses sœurs que donnent les deux publications françaises. C'est une seule et même main qui a écrit la série de Vienne; c'est à une seule et même plume, ou du moins à un seul et même système qu'on doit la double série publiée à Paris. Cependant pour quiconque fera l'une des deux lectures en regard ou à peu de distance de l'autre, il ressortira qu'il n'y a entre les deux ensembles nul rapport réel et constant, nulle parité de ton littéraire ou moral, nul point de repère commun, nulle concordance, bien que toutes ces lettres, celles de Vienne et celles de Paris, attribuées à la même personne, soient datées des mêmes années. — Les lettres publiées à Paris ne nous apprennent aucun fait nouveau : vous reconnaissez les anecdotes dont se composent les mémoires de Soulavie et de Mme Campan. Si cependant vous lisez le volume publié à Vienne, vous êtes transporté tout à coup au milieu d'un monde de faits que vous ignoriez naguère. — Quant à la forme, les lettres publiées à Paris offrent volontiers des anecdotes ou des récits. En général, chacune traite d'un sujet particulier : il y en a une sur la vie à Compiègne, une sur le mariage du comte de Provence, une sur une prise de voile à Saint-Cyr, une sur Mme Élisabeth. Les récits amènent des portraits avec des plaisanteries, du bel esprit et des mots heureux. Voici la comtesse d'Artois, « toute petite de taille, avenante de figure et fraîche comme une rose, avec un nez qui n'en finit pas. » Le comte d'Artois, « toujours monté en gaîté et qui a un mot sur tout, est léger comme un page et s'inquiète peu de la grammaire ni de quoi que ce soit. » Monsieur est « un homme qui se livre peu et se tient dans sa cravate;..... il glisse sur ses pointes. » Dans la publication de M. d'Arneth au contraire, Marie-Antoinette procède toujours par courts paragraphes répondant à chacun des articles touchés par sa mère : point de développemens en général, point de récits, très peu d'anecdotes, surtout point de portraits ni de badinage; c'est qu'ap-

non Briefe gegenüber der Fall, über dessen Echtheit begründete Zweifel sich erheben. » On sait que M. de Sybel, de l'université de Bonn, a le premier fait la comparaison qu'indiquait M. d'Arneth. M. Edmond Scherer a reproduit les argumens sur lesquels M. de Sybel appuyait ses doutes. J'ai dû reprendre l'examen à nouveau.

paremment Marie-Thérèse ne demande pas à sa fille de jolis billets, tournés à la française : ce sont ici lettres intimes, traitant d'affaires ou d'intérêts de famille. — Les lettres publiées à Paris nous offrent une Marie-Antoinette très désireuse de paraître infiniment spirituelle, et qui sollicite, pour le succès de ces petites pièces écrites avec art, une place dans notre littérature épistolaire. Cela n'est pourtant pas d'accord avec ces lignes de Marie-Thérèse : « Vous perdrez tous vos soins si vous prenez la plume; ni le caractère ni la diction ne préviendront pour vous. » Cela n'est pas d'accord non plus avec l'impression générale qu'on reçoit des lettres publiées à Vienne. Ici vous ne trouverez rien, à vrai dire, de ce qu'on appelle le charme littéraire, mais vous ferez en revanche de précieuses découvertes morales.

En face de la vie réelle, la vraie Marie-Antoinette a l'expression forte et grave. Elle sent vivement et elle écrit de même, soit qu'elle rende sa profonde et inébranlable affection envers sa mère ou ses propres sentimens maternels, soit que sa généreuse fierté répugne à faire un pas vers Mme Du Barry, et que, contrariée sur ce point par l'impératrice, elle aille jusqu'à la colère méprisante à l'égard de « la sotte et impertinente créature, » soit qu'une haine instinctive l'anime, bien avant l'affaire du collier, contre le cardinal de Rohan, soit enfin qu'elle saisisse et montre ce qu'elle aperçoit de redoutable dans les dispositions ou la conduite de ceux qui l'environnent. Une surprenante clairvoyance lui tient lieu alors des dramatiques pressentimens qu'ailleurs on lui prête. Non, ce n'est pas la même plume qui, peu de temps après les trop spirituels portraits de Monsieur, du comte d'Artois et des belles-sœurs, a écrit ces lignes sanglantes (page 149 de la correspondance de Vienne) sur « la marche souterraine et quelquefois très basse du comte de Provence, » puis ce cruel aveu : « ... Je suis convaincue que, si j'avais à choisir un mari entre les trois frères, je préférerais encore celui que le ciel m'a donné. » Voilà de durs mots assénés, qui révèlent un vif instinct de dignité soutenu par une franche nature. La personne qui se déclare ainsi, jusqu'à reconnaître et avouer ses tristes blessures, a pris la vie au sérieux, quelles que soient certaines apparences, et ne cherche à tromper ni soi-même ni les autres en s'abaissant aux faux-semblans ou au bel esprit. Ici respire la vérité morale; ici nous avons, pour objet de nos sympathiques hommages et déjà de notre pitié, un vrai cœur, une vraie chair, un vrai sang.

Telle est la femme; voici la reine. A la date du 11 mai 1774, au lendemain de la mort de Louis XV, le recueil de M. d'Hunolstein a une lettre où Marie-Antoinette écrirait à sa mère : « Nous avions beau nous attendre à l'événement, devenu inévitable; le premier moment

a été atterrant, et nous n'avions pas plus l'un que l'autre de parole. Quelque chose me serrait à la gorge comme un étau... J'ai des momens de frisson; j'ai comme peur, et le roi me disait tout à l'heure qu'il était comme un homme tombé d'un clocher. » En d'autres endroits du même recueil, Marie-Antoinette a des paroles de regret pour le silence et pour la retraite; elle déplore « la destinée cruelle des filles du trône; » elle a « des instans de noir qu'elle a peine à secouer; » elle voudrait « se laisser aller et s'écouter vivre. » De telles mièvreries ont-elles été le langage de la fille de Marie-Thérèse? Ouvrez le volume de M. d'Arneth : voici comment, dans la lettre bien authentique du 14 mai, la nouvelle reine de France parle à sa mère : « Quoique Dieu m'a fait naître dans le rang que j'occupe aujourd'hui, je ne puis m'empêcher d'admirer l'arrangement de la Providence, qui m'a choisie, moi la dernière de vos enfans, pour le plus beau royaume de l'Europe. Je sens plus que jamais ce que je dois à la tendresse de mon auguste mère, qui s'est donné tant de soin et de travail pour me procurer un bel établissement. Je n'ai jamais tant désiré de pouvoir me mettre à ses pieds, l'embrasser, lui montrer mon âme tout entière, et lui faire voir comme elle est pénétrée de respect, de tendresse et de reconnaissance. » La main vraiment royale qui a écrit ces fières lignes est-elle la même qui a tracé les précédentes? Toute la question est là.

A côté des discordances littéraires et morales, veut-on des contradictions de faits? Ce nouveau genre de preuves abonde. — Alors que, dans le recueil de M. d'Arneth, on a vu Marie-Antoinette et Marie-Thérèse s'occuper pendant quinze mois continûment, et avec une incroyable ardeur, de l'attitude que la dauphine doit tenir envers Mme Du Barry, chose très grave au double point de vue des intérêts autrichiens et du crédit de la jeune archiduchesse à la cour, vingt-deux jours après des paroles amères sur ce sujet, il faut accepter une lettre des deux recueils français qui fait dire à Marie-Antoinette : « Reste Mme Du Barry, dont je ne vous ai jamais parlé (1)... » — Le recueil de M. d'Hunolstein nous présente pour le mois de mai 1774, au premier moment de royauté, une série de lettres fort émouvantes qui ont été, alors qu'on n'avait pas le recueil de M. d'Arneth, savourées dans nos salons. Voici pourtant que, dans la correspondance authentique, Marie-Thérèse se plaint, le 30 mai, d'avoir été sans lettres depuis le malheureux jour du 10; elle est restée, faute de nouvelles, « en des inquiétudes insoutenables. » — Dans une de ces lettres suspectes, Marie-Antoinette aurait écrit le 11 mai :

(1) *Parlé*, suivant la troisième édition de M. d'Hunolstein; *reparlé*, suivant le second tirage de M. Feuillet de Conches; mais que fait-on du mot *jamais?*

« Je presse beaucoup le roi de se faire inoculer avec ses frères, » et voici que, dans le recueil publié à Vienne, Marie-Thérèse écrit le 1er juin : « Dieu en soit loué, que vous n'ayez rien contribué à la décision » (sur cette inoculation du roi)! — Des dix-huit lettres de Marie-Antoinette à Marie-Thérèse que contient le volume de M. d'Hunolstein, et dont six figurent dans le premier volume de M. Feuillet de Conches, quatorze se terminent par cette formule ou ses variantes : « Je vous baise les mains, » qui se retrouve au bas de certaines lettres aux sœurs, communes aussi aux deux recueils. Vous ne la rencontrerez cependant pas une seule fois (je dis pas une) dans tout le volume de M. d'Arneth, dont les cent soixante-trois lettres se terminent toujours, sauf quelques cas où il n'y a point du tout de formule, par ce mot ou ses variantes : « je vous embrasse. » — De tels détails, qu'on pourrait multiplier, ne sont pas insignifians quand ils se présentent avec une constance remarquable. Nos éditeurs français, en dépit de leur expérience et de leur mérite, ont pu être trompés avant la publication de M. d'Arneth; ils ne le seraient plus aujourd'hui. C'est pour nous un nouvel avertissement qu'en des sujets d'histoire presque contemporaine, comme celui qui nous occupe, les documens originaux n'étant pas encore tous réunis, il faut de préférence recourir aux collections de papiers d'état ou de familles dont les acquisitions s'expliquent par l'histoire même, seul moyen de se préserver des pièces altérées ou apocryphes (1). Telle est aussi la règle que nous continuerons d'observer ici.

I.

On a déjà vu dans les premières parties de ce travail quelle bonne mine faisaient à la cour de France, pendant les règnes de Louis XIV et de Louis XV, les ambassadeurs suédois. On peut les revoir encore aujourd'hui à Versailles, dans les grands et beaux portraits du temps, où ils sont peints en buste, par Largillière et d'autres, en riche costume de cour. Ils avaient des mots heureux, comme ce Sparre à qui Louis XV disait, dans un grand dîner, en 1716 : « Monsieur de Sparre, vous n'êtes pas de la même religion que moi; j'en suis fâché : j'irai un jour au ciel et je ne vous y trou-

(1) C'est ainsi que M. Feuillet de Conches a dû les plus précieuses séries de son recueil aux archives de Vienne et de Stockholm. Son troisième volume emprunte particulièrement aux archives de Suède une suite de pièces dont je sais tout le premier la valeur, les ayant depuis longtemps moi-même, avec beaucoup d'autres papiers inédits, dont les dernières parties de cette étude vont me permettre l'emploi. De ces documens-là personne ne contestera l'authenticité, ni, dès qu'ils offriront un ensemble complet, l'importance historique.

verai pas. — Pardonnez-moi, sire, répondit l'ambassadeur, le roi mon maître m'a ordonné de vous suivre partout. » M. de Tessin, son gendre, ambassadeur de Suède en France, lui aussi, n'était pas moins spirituel, lorsque, rapportant cette réponse dans ses mémoires, en 1757, il ajoutait : « Un mot comme celui-là ne tombe pas à terre dans un pays tel que Versailles; aussi est-il encore de nos jours en l'air. » — Ces Suédois étaient parmi nous tour à tour diplomates et capitaines. Leur nation avait combattu avec la nôtre pendant la guerre de trente ans, et maintes fois sous Louis XIV; la guerre de sept ans, puis, sous Louis XVI, la guerre d'Amérique, mêlèrent encore leurs volontaires à nos soldats. Un des régimens dits étrangers qui s'ajoutaient aux cadres de l'armée française, longtemps commandé par un colonel et des officiers de cette nation, avait pris le nom de régiment Royal-Suédois : on voit dès lors figurer dans ses rangs presque tous les grands noms de la noblesse du Nord. — Diplomates, officiers, hommes de cour, ces jeunes Suédois, parés de la beauté franche et ouverte de leur race, très braves à la guerre, très épris de la France, intelligens, sincères, spirituels, brillèrent dans le Versailles rajeuni du règne nouveau, justifiant chacun à son tour ce que naguère Saint-Simon avait si bien dit d'un de leurs prédécesseurs à la cour de France : « Toujours le cœur français, des plus galans et des mieux faits qu'on pût voir, avec l'air le plus doux et le plus militaire. »

Trois noms surtout, parmi ceux des Suédois accueillis à Versailles pendant la première partie du règne de Louis XVI, sont mêlés presque également à l'histoire de Gustave III et à l'histoire de la France.

Le comte de Stedingk, trop peu connu aujourd'hui en France, a montré, dans les rangs de nos armées, dans les salons de Versailles, puis en Suède même contre les ennemis de son pays, un noble caractère. Né dans la Poméranie suédoise en 1746, la même année que Gustave III, et petit-fils par sa mère du célèbre feld-maréchal prussien comte de Schwerin, tué devant Prague, Curt de Stedingk est mort seulement en 1837, plus que nonagénaire. Le service lui offrant en Suède peu de ressources pour l'avancement, il obtint un grade en France, dans le Royal-Suédois, en 1766. De sous-lieutenant devenu en quatre ans capitaine, il se trouvait en garnison à Strasbourg quand Gustave III fit sa révolution du 19 août 1772; c'était chose si bien prévue en Europe que le baron de Trenck, dans son *Journal de Trèves*, en publia la nouvelle dès les premiers jours du mois d'août. Aussi l'adresse de félicitation partie de Strasbourg avec les signatures de Stedingk et de ses camarades parvint-elle à Stockholm, par un singulier à-propos, quelques minutes seulement

après le fait accompli. Stedingk avait connu Louis XV, et il se plaisait à rappeler l'étonnement que lui avait causé le scandale d'une grande revue, près de Versailles, dans laquelle le vieux roi à cheval fit défiler les troupes devant la calèche dorée de Mme Du Barry; mais c'est auprès de Louis XVI et de Marie-Antoinette qu'il trouva surtout un excellent accueil. Nommé lieutenant-colonel au service de France en 1776 et à peu près en même temps colonel de cavalerie en Finlande, il fut introduit à la cour de France grâce aux recommandations personnelles de Gustave III, et il sut s'y faire promptement une place à part dans le groupe fort en vue qu'y formaient ses compatriotes. « Tous nos Suédois, écrit le comte de Creutz le 7 mars 1779, réussissent ici au-delà de toute expression. On les trouve instruits, aimables et de la meilleure compagnie : on m'a demandé récemment si le roi choisissait ceux à qui il permettait de venir en France...; M. de Stedingk l'emporte sur tous les autres. Mmes de La Marck, de Boufflers, de Lauzun, de Luynes, de Fitz-James, de Brancas et de Luxembourg ne peuvent plus se passer de lui. »

Stedingk voulut mériter davantage encore cette faveur en prenant part à la guerre d'Amérique de concert avec la noblesse française, avec le duc de Lauzun, les marquis de Coigny, de Talleyrand-Périgord, de Vaudreuil, de La Fayette, les comtes de Noailles, de Ségur, de Vauban, Du Houx de Vioménil, etc. Commandant une brigade d'infanterie, il partit en 1779 sur la flotte du comte d'Estaing et se distingua plusieurs fois à la tête de nos troupes. La flotte avait fait voile d'abord vers Rhode-Island et forcé les Anglais à lever le blocus de New-York; mais le comte d'Estaing changea ensuite de plan et se porta sur l'île de Grenade, où il débarqua trente mille hommes. Le comte d'Estaing, d'une grande valeur personnelle, voulait conduire lui-même l'assaut de la forteresse. Il forma son corps en trois colonnes, celle de droite commandée par le comte de Noailles, celle de gauche par ce malheureux Dillon, dont la belle tête devait tomber quelques années plus tard sur l'échafaud; — il avait dès lors un pressentiment de cette mort prochaine, et s'en ouvrit plusieurs fois à son ami Stedingk; celui-ci commandait la colonne du centre, et il a vivement raconté dans sa correspondance toute cette victorieuse campagne contre les Anglais, à laquelle il prit une part fort brillante. Lorsqu'ensuite le comte d'Estaing résolut la funeste expédition de Savannah, en Géorgie, ce fut contre l'avis de Stedingk, qui y fut blessé. Cela ne l'empêcha pas de veiller à la retraite. « Les cris des mourans me perçaient le cœur, écrivait-il à Gustave III le 18 janvier 1780; je désirais la mort et je l'aurais trouvée peut-être, s'il n'avait fallu songer à sauver quatre cents hommes arrêtés dans leur retraite par un pont rompu. » La cour et le public lui firent un

véritable triomphe au retour. Sa blessure, qui le força quelque temps de se servir de béquilles, le rendit populaire, et l'on donna sur un théâtre de Paris une pièce où on le représentait montant à l'assaut. Louis XVI lui conféra l'ordre du Mérite, institué sous le règne de Louis XV pour les officiers étrangers que leur religion empêchait d'être chevaliers de Saint-Louis; il lui donna en outre une pension à vie de 6,000 francs (1). Gustave III, de son côté, adressa une lettre de félicitations à Stedingk pour la prise de la Grenade, et lui envoya sa croix de l'Épée. Il écrivit de plus à Marie-Antoinette, probablement d'Aix-la-Chapelle ou de Spa, pour lui faire donner un régiment-propriétaire, et la reine fit au roi de Suède la réponse suivante en date du 3 novembre 1780 :

« Monsieur mon frère et cousin, les Suédois qui sont venus ici ont justifié par leur conduite et leurs qualités personnelles le bon accueil que je leur ai fait, et j'ai eu grand plaisir à leur témoigner mes sentimens pour leur souverain. Quant à M. de Stedingk, il est impossible, quand on le connaît, de ne pas s'y intéresser; votre majesté doit bien compter que sa recommandation lui assure tous les avantages qui dépendront de moi. Le retour de Mme de Boufflers m'a fait d'autant plus de plaisir qu'il me donne l'occasion de parler de votre majesté et du sincère attachement avec lequel je suis, monsieur mon frère et cousin, votre bonne sœur et cousine,

« MARIE-ANTOINETTE (2). »

En attendant, Stedingk était fêté à Versailles; la reine le voulut avoir à ses petits soupers. Les étrangers n'y étaient pas admis d'or-

(1) La révolution priva naturellement M. de Stedingk de cette pension. En 1810, Napoléon lui fit offrir le remboursement, avec les intérêts, de la somme entière qu'on lui devait en France; les circonstances politiques ne lui permirent pas d'accepter. Plus tard, une banqueroute survenue en Russie ayant fait brèche à sa fortune, Stedingk adressa à Louis XVIII une réclamation à cet égard, qui ne fut pas écoutée. Il avait cependant à cette date rendu de nouveaux services aux Bourbons : il avait conduit la duchesse d'Angoulême pendant son exil, à bord de la frégate l'*Eurydice*, de Libau à Carlscrona; c'est de là qu'elle s'était embarquée pour l'Angleterre pendant l'été de 1808. La duchesse avait même offert, à cette occasion, d'adopter la troisième fille de Stedingk qu'elle avait prise en affection, et de qui je tiens ces renseignemens.

(2) Mes sources les plus ordinaires, dans le cours de cette étude, sont les archives de notre ministère des affaires étrangères, celles de Suède et de Danemark, et la collection des papiers de Gustave III à Upsal. Les quatre lettres de Marie-Antoinette citées dans la première partie de cet article, ainsi qu'une lettre de Louis XVI du 26 septembre 1784, qui a sa place un peu plus loin, sont empruntées d'un ouvrage étranger. La discussion où j'ai dû entrer tout à l'heure me rendant scrupuleux, je dois dire que l'auteur de ce volume, en publiant ces lettres inédites, n'a pas donné les garanties d'authenticité. Elles figurent ici, jusqu'à plus ample informé, comme inconnues en France et vraisemblables. Quant aux autres lettres de Louis XVI et à celles de Gustave III qui se présenteront dans la suite de notre récit, elles sont copiées sur les originaux autographes ou sur les minutes officielles des archives de Suède ou de France : rien de plus sûrement authentique.

dinaire, mais elle déclara que les services éclatans du jeune officier suédois l'avaient naturalisé. Louis XVI, un jour de grande réception, s'approcha de lui et dit à très haute voix : « Il fait bien chaud aujourd'hui, monsieur de Stedingk, mais pas autant qu'à la Grenade ! » Comblé de ces faveurs, Stedingk n'était pas ingrat; il écrivait à Gustave III des descriptions de la cour vives et charmées; on jugera, par une de ces lettres, de son ardeur loyale et de la verve d'esprit avec laquelle il savait manier notre langue. Voici comment il racontait au roi de Suède la naissance du premier dauphin, celui qui mourut en 1789. On sait que Marie-Antoinette, après avoir attendu six années sans motif d'espérance, avait mis au monde une fille en 1778. Il s'agissait de savoir si, par les secondes couches de la reine, au mois d'octobre 1781, la succession serait assurée. On verra la part que Stedingk prenait à cette commune émotion, son cri de joie quand on sut qu'on avait un dauphin, et son mauvais compliment, tout involontaire, à Madame, comtesse de Provence, que cette naissance éloignait du trône.

« La reine est accouchée d'un dauphin aujourd'hui (22 octobre) à une heure vingt-cinq minutes après midi... On avertit Mme la duchesse de Polignac à onze heures et demie. Le roi était au moment de partir pour la chasse avec Monsieur et M. le comte d'Artois. Les carrosses étaient déjà montés, et plusieurs personnes parties. Le roi passa chez la reine; il la trouva souffrante, quoiqu'elle n'en voulût pas convenir. Sa majesté contremanda aussitôt la chasse. Les carrosses s'en allèrent. Ce fut le signal pour tout le monde de courir chez la reine, — les dames, la plupart dans le plus grand négligé, les hommes comme on était. Le roi cependant s'était habillé. Les portes des antichambres furent fermées, contre l'usage, pour ne pas embarrasser le service, ce qui a produit un bien infini. J'allai chez la duchesse de Polignac, elle était chez la reine; mais j'y trouvai Mme la duchesse de Guiche, Mme de Polastron, Mme la comtesse de Grammont la jeune, Mme de Deux-Ponts et M. de Châlons. — Après un cruel quart d'heure, une femme de la reine tout échevelée, tout hors d'elle, entre et nous crie : « Un dauphin ! mais défense d'en parler encore. » Notre joie était trop grande pour être contenue. Nous nous précipitons hors de l'appartement, qui donne dans la salle des gardes de la reine. La première personne que j'y rencontre est Madame, qui courait chez la reine au grand galop. Je lui crie : « Un dauphin, madame ! quel bonheur ! » Ce n'était que l'effet du hasard et de mon excessive joie; mais cela parut plaisant, et on le raconte de tant de manières que je crains bien que cela ne servira pas à me faire aimer par Madame...

« L'antichambre de la reine était charmante à voir. La joie était au comble, toutes les têtes en étaient tournées. On voyait rire, pleurer alternativement des gens qui ne se connaissaient presque pas. Hommes et femmes sautaient au cou les uns des autres, et les gens les moins attachés à la reine étaient entraînés par la joie générale; mais ce fut bien autre

chose quand, une demi-heure après la naissance, les deux battans de la chambre de la reine s'ouvrirent, et qu'on annonça M. le dauphin. Mme de Guéménée, toute rayonnante de joie, le tint dans ses bras, et traversa dans son fauteuil les appartemens pour le porter chez elle. Ce furent des acclamations et des battemens de mains qui pénétrèrent dans la chambre de la reine et certainement jusque dans son cœur. C'était à qui toucherait l'enfant, la chaise même. On l'adorait, on la suivait en foule. Arrivé dans son appartement, un archevêque voulut qu'on le décorât d'abord du cordon bleu, mais le roi dit qu'il fallait qu'il fût chrétien premièrement. Le baptême s'est fait à trois heures après midi...

« On n'avait pas osé dire d'abord à la reine que c'était un dauphin, pour ne pas lui causer une émotion trop vive. Tout ce qui l'entourait se composait si bien que la reine, ne voyant autour d'elle que de la contrainte, crut que c'était une fille. Elle dit : « Vous voyez comme je suis raisonnable; je ne vous demande rien. » Le roi, voyant ses inquiétudes, crut qu'il était temps de l'en tirer. Il lui dit, les larmes aux yeux : « M. le dauphin demande d'entrer. » On lui apporta l'enfant, et ceux qui ont été témoins de cette scène disent qu'ils n'ont jamais rien vu de plus touchant. Elle dit à Mme de Guéménée, qui prit l'enfant : « Prenez-le, il est à l'état; mais aussi je reprends ma fille. » Il est temps que je finisse ce bulletin; je demande très humblement pardon à votre majesté du désordre qui y règne. On me dit que le courrier part, et je n'ai pas le temps de le mettre au net. »

Ce récit, vivement conté, est plus intéressant et plus complet que celui de Mme Campan. Voilà comment ces étrangers maniaient notre langue, voilà ce qu'étaient ces Suédois à la cour de Versailles. Par eux, Gustave III était présent à cette cour; il était très sincère quand il répondait, le 10 décembre, à la précédente lettre de Stedingk : « Les détails que vous m'envoyez sur l'accouchement de la reine de France m'ont fait un plaisir infini. Personne ne pouvait s'y intéresser plus que moi, et je vous assure qu'on a eu autant de joie à Drottningholm de la naissance du dauphin qu'on en a pu avoir à Versailles. Vous m'avez transporté un instant dans ce dernier château... Je n'ai pu m'empêcher de rire de la manière galante avec laquelle vous avez annoncé à Madame que son mari avait perdu l'espérance d'être roi de France. Il est si naturel d'être attaché à la reine, et elle vous a si particulièrement comblé de bontés, que vous ne pouviez moins vivement partager un événement si heureux pour elle sans manquer à la reconnaissance que vous lui devez, et comme Suédois, et comme particulièrement honoré de sa bienveillance. »

Il ne tint pas à Marie-Antoinette que Stedingk ne se fixât pour le reste de sa vie parmi nous : elle voulait lui faire épouser Mlle Necker, elle lui destina ensuite une riche héritière de Bourgogne; mais Stedingk était jaloux de sa liberté, et quand Gustave III, commen-

çant la guerre de Finlande, rappela ses meilleurs officiers en 1787, il n'hésita pas à quitter la France. La reine lui dit en le recevant pour la dernière fois : « Rappelez-vous, monsieur de Stedingk, qu'il ne peut rien vous arriver, » l'invitant par là sans doute à recourir, en cas de malheur, au roi et à la reine de France, qui ne l'abandonneraient pas. Elle était loin de prévoir que, trois ans plus tard, c'était elle-même et Louis XVI qui allaient tomber dans l'excès de l'infortune, et qu'elle était destinée à voir précisément quelques-uns de ces Suédois loyaux et dévoués s'efforcer d'accourir à son secours.

Une autre carrière s'ouvrait dès lors pour M. de Stedingk. Chargé de défendre contre les Russes les frontières de la Finlande, il s'éleva par son rare mérite, par une bravoure et une énergie singulières, jusqu'au grade de feld-maréchal. Toute la dernière partie de sa longue carrière fut d'un habile diplomate; nous le verrons, pendant les premières années de la révolution française, remplir avec dextérité le difficile rôle d'ambassadeur de Suède auprès de Catherine II; il signa en 1809, avec des larmes de dépit, la paix de Fredrikshamn, qui donnait la Finlande à la Russie, revint en France en 1814 comme ambassadeur auprès de Louis XVIII, et fut un des cosignataires de la paix de Paris. M. de Maistre, qui l'avait beaucoup connu à Saint-Pétersbourg, rend de lui plusieurs fois dans ses écrits un bon et noble témoignage, et les poètes modernes de la Suède, depuis Tegner, n'ont pas négligé de rendre hommage à sa mémoire. Il serait juste que cette mémoire ne fût pas délaissée entièrement parmi nous, car M. de Stedingk, après avoir servi bravement la France, l'a toujours aimée. On peut suivre dans sa correspondance combien le cher souvenir de Paris et de Versailles lui est présent au plus fort de ses guerres en Finlande. « Sire, écrit-il à Gustave III de l'extrême frontière russe, le Savolax (province de Finlande) est une triste demeure pour un homme qui a joui longtemps de la vie de Paris... Le ciel me fait la grâce de ne pas songer à la France; c'est la plus forte preuve que je puisse donner de mon attachement pour votre majesté. » Le 5 août 1788, il s'enquiert avec inquiétude d'une lettre, — que nous ne connaissons pas, — par lui adressée à Marie-Antoinette, et, quand il reçoit par Gustave les premières nouvelles de la révolution, quand il apprend qu'il va être rayé, comme absent, du tableau des officiers français, il en est profondément affligé. « Au moment de perdre mon existence en France, écrit-il, mon cœur gémit; j'étais fier du titre de Français que j'avais acquis en l'unissant à celui de Suédois : faut-il donc que ce ne soit plus une même chose! J'aime encore assez cette belle France pour aller me noyer avec elle, si mon

devoir et mon attachement pour votre majesté ne me retenaient aux lieux où je suis. » Ne fut-il pas vraiment un des nôtres, par le cœur et par l'esprit, ce brave général comte de Stedingk, qui écrivait si bien notre langue et qui battait gaîment les Russes?

Stedingk avait pour ami intime à Paris et à Versailles son compatriote, le célèbre et malheureux comte Axel Fersen, celui qu'on appelait le beau Fersen, comme on disait le beau Dillon. Il était, lui aussi, de noble naissance, non point sans doute qu'on doive ajouter foi aux inventeurs de généalogies qui le font descendre des Mac-Pherson d'Écosse, comme ils donnent pour premier aïeul à une autre famille suédoise, celle des Fleming, le consul romain Titus Quinctius Flamininus. L'illustration était ici toute moderne, mais éclatante : le père d'Axel était ce fameux comte Frédéric-Axel Fersen, chef éloquent de l'ancien parti français ou des *chapeaux* en Suède, et constant inspirateur, sous Gustave III lui-même, d'une opposition libérale. La fortune, l'intelligence, les talens, l'élégance extérieure et la beauté même paraissaient héréditaires dans les diverses branches de cette famille. La sœur d'Axel, Sophie Fersen, inspira au plus jeune frère de Gustave III, le duc Frédéric, une passion ardente et sincère; ce prince la demanda en mariage, et ne se consola pas de son refus. Axel avait pour tante la belle Charlotte-Frédérica Sparre, comtesse de Fersen, qui avait été admirée à Paris, où on l'appelait « la charmante rose » au temps de l'ambassade du comte de Tessin, et pour qui Fontenelle, à quatre-vingt-dix ans, avait écrit de jolis vers. Il avait enfin pour cousines Ulrica et Augusta Fersen, celle-ci mère des deux frères Löwenhielm, dont l'aîné, Gustave, ministre de Suède en France de 1818 à 1856, a laissé dans notre société parisienne un souvenir si respecté. — Après avoir étudié à Strasbourg et à l'académie de Turin, fort célèbre alors, Fersen entra dans le régiment de Royal-Bavière et vint à la cour de France, où il fut présenté, comme Stedingk, sous les auspices de Gustave III. De retour en Suède après ce premier voyage de France et d'Angleterre, on le voit briller, auprès du roi son maître, dans les nombreuses fêtes de Gripsholm et d'Ulricsdal, et son nom paraît aux premiers rangs dans les programmes qui nous restent de ces élégantes journées. Représente-t-on à la cour de Suède le 24 février 1776 la foire de Saint-Germain, — le voici qui, déguisé en jockey anglais, fait exécuter cent tours à un cheval savant. Deux mois après, il paraît avec sa sœur dans *la Rosière de Salency*, où tous deux font partie du ballet des « pâtres et pastourelles, » pendant que leur père, le sénateur, figure comme « un voisin du lieu, » et que leur oncle Charles, grand-veneur, représente « le bailli. » Il se retrouve encore, au mois d'août suivant,

dans un splendide tournoi qui dure trois journées. — C'était ainsi, nous le disions, qu'on plaisait à Gustave III, et que tant de jeunes seigneurs suédois commençaient gaîment auprès de lui des carrières destinées, pour plusieurs d'entre eux, à devenir sanglantes.

Axel Fersen, déjà signalé par l'éclatant renom de sa famille, s'était partout fait accueillir par ses propres qualités. Dès son premier voyage en France, à la date du 29 mai 1774, Creutz, l'ambassadeur de Suède à Paris, lui rend ce premier témoignage :

« Le jeune comte de Fersen vient de partir pour Londres. De tous les Suédois qui ont été ici de mon temps, c'est celui qui a été le plus accueilli dans le grand monde. Il a été extrêmement bien traité de la famille royale. Il n'est pas possible d'avoir une conduite plus sage et plus décente que celle qu'il a tenue. Avec la plus belle figure et de l'esprit, il ne pouvait manquer de réussir dans la société : aussi l'a-t-il fait complétement. Votre majesté en sera sûrement contente; mais ce qui rendra surtout M. de Fersen digne de ses bontés, c'est qu'il pense avec une noblesse et une élévation singulières. »

Cet éloge que Fersen méritait déjà à vingt ans à peine (il était né le 4 septembre 1755), nous l'allons voir s'en montrer plus que jamais digne dans une circonstance délicate de sa vie. De retour en France, sa faveur à la cour devint extrême et ne tarda pas à être fort remarquée. C'était en 1779, et l'on sait que les soupçons malveillans contre Marie-Antoinette n'attendirent pas la fatale affaire du collier pour l'atteindre comme souveraine et comme femme. Fersen était accueilli dans les cercles intimes de la reine; le même accueil fait à Stedingk passa pour n'être qu'une feinte qui devait dissimuler la présence, particulièrement désirée, de son ami; on accusa les petites fêtes données pour la reine par Mmes de Lamballe et de Polignac dans leurs appartemens, et où Fersen était admis; on parla de rencontres et d'entretiens prolongés pendant les bals de l'Opéra, de regards échangés à défaut d'entretiens pendant les soirées intimes de Trianon; on avait vu la reine, assurait-on, chantant au piano les couplets passionnés de l'opéra de *Didon :*

Ah! que je fus bien inspirée
Quand je vous reçus dans ma cour!

chercher des yeux Fersen et mal dissimuler son trouble. Il n'en avait pas fallu davantage pour faire ajouter publiquement le nom du jeune comte à ceux dont la calomnie croyait dès lors pouvoir s'armer contre Marie-Antoinette. — Voici quelles furent, dans la situation difficile qui lui était faite, l'attitude et la résolution du jeune officier suédois; nous en trouvons le récit dans une dépêche secrète adressée à Gustave III par le comte de Creutz :

« 10 avril 1779. Je dois confier à votre majesté que le jeune comte de Fersen a été si bien vu de la reine que cela a donné des ombrages à plusieurs personnes. J'avoue que je ne puis pas m'empêcher de croire qu'elle avait du penchant pour lui : j'en ai vu des indices trop sûrs pour en douter. Le jeune comte de Fersen a eu dans cette occasion une conduite admirable par sa modestie et par sa réserve, et surtout par le parti qu'il a pris d'aller en Amérique. En s'éloignant, il écartait tous les dangers; mais il fallait évidemment une fermeté au-dessus de son âge pour surmonter cette séduction. La reine ne pouvait pas le quitter des yeux les derniers jours; en le regardant, ils étaient remplis de larmes. Je supplie votre majesté d'en garder le secret pour elle et pour le sénateur Fersen. — Lorsqu'on sut le départ du comte, tous les favoris en furent enchantés. La duchesse de Fitz-James lui dit : « Quoi! monsieur, vous abandonnez ainsi votre conquête? — Si j'en avais fait une, je ne l'abandonnerais pas, répondit-il; je pars libre, et malheureusement sans laisser de regrets. » Votre majesté avouera que cette réponse était d'une sagesse et d'une prudence au-dessus de son âge. »

Ceux de nos contemporains qui ont connu M. de Fersen rapportent en effet qu'il était d'une discrétion rare; ils disent qu'on pouvait bien le faire répondre à une question, à deux peut-être, mais non pas à une troisième, car il entrait aussitôt en défiance de lui-même, sinon des autres. Le duc de Lévis, dans ses *Souvenirs*, le représente d'une taille haute, d'une figure régulière sans être expressive, d'une conversation peu animée, de plus de jugement que d'esprit, circonspect avec les hommes, réservé avec les femmes, sérieux sans être triste. « Sa figure et son air convenaient fort bien, ajoute-t-il, à un héros de roman, mais non pas d'un roman français, dont il n'avait ni l'assurance ni l'entrain. »

Son départ, dans les circonstances que nous venons de dire, fit taire les bruits injurieux. Il fallait bien qu'ils n'eussent pas une grande consistance, puisque les dépêches de cette époque en général, et particulièrement celles de Creutz, si vivement intéressé, n'offrent à ce sujet aucune autre médisance. Nous y trouvons au contraire de nouveaux témoignages d'une estime non équivoque prodigués vers le même temps à Fersen. Diverses personnes, voulant le recommander, n'hésitent pas à rappeler auprès de M. de Vergennes et de tous ceux que l'honneur de la reine et le respect de la cour doivent toucher de quel crédit ce jeune homme a été honoré par Marie-Antoinette et Louis XVI. Le père de Fersen et le comte de Creutz s'adressent à notre ministre des affaires étrangères, Gustave III à Louis XVI, pour obtenir en sa faveur les récompenses de sa bonne conduite en Amérique, où il vient de faire, d'abord comme aide de camp de Rochambeau, la campagne de 1780, puis celles de 1781, 1782 et 1783. Ils n'eussent certainement pas invoqué,

comme ils le font dans chaque lettre, la bienveillance témoignée quelques années plus tôt par la reine, si le scandale eût été attaché invinciblement à ce souvenir. Gustave III avait adressé à Louis XVI, dans les premiers jours de septembre 1783, le billet suivant :

« Monsieur mon frère et cousin, le comte de Fersen ayant servi dans les armées de votre majesté en Amérique avec une approbation générale, et s'étant rendu par là digne de votre bienveillance, je ne crois pas commettre une indiscrétion en vous demandant un régiment-propriétaire pour lui. Sa naissance, sa fortune, la place qu'il occupe auprès de ma personne, la sagesse de sa conduite, les talens et l'exemple de son père, qui a joui auparavant de la même faveur en France, tout m'autorise à croire que ses services ne pourront qu'être agréables à votre majesté, et, comme il restera également attaché au mien et qu'il se partagera entre les devoirs qu'exige son service en France et en Suède, je vois avec plaisir que la confiance que j'accorde au comte de Fersen et la grande existence dont il jouit dans sa patrie étendront encore davantage les rapports qui existent entre les deux nations et prouveront le désir constant que j'ai de cultiver de plus en plus l'amitié qui m'unit à vous, et qui me devient tous les jours plus chère. C'est avec ces sentimens et ceux de la plus haute considération et de la plus parfaite estime que je suis, monsieur mon frère et cousin, de votre majesté le bon frère, cousin, ami et allié. « GUSTAVE. »

Très probablement le roi de Suède en avait pareillement écrit, comme pour Stedingk, à Marie-Antoinette, car on voit la reine elle-même envoyer à Gustave III cette réponse dès le 19 septembre :

« Monsieur mon frère et cousin, je profite du départ du comte de Fersen pour vous renouveler les sentimens qui m'attachent à votre majesté; la recommandation qu'elle a faite au roi a été accueillie comme elle devait l'être, venant de vous, et en faveur d'un aussi bon sujet. Son père n'est pas oublié ici; les services qu'il a rendus et sa bonne réputation ont été renouvelés par le fils, qui s'est fort distingué dans la guerre d'Amérique, et qui, par son caractère et ses bonnes qualités, a mérité l'estime et l'affection de tous ceux qui ont eu occasion de le connaître. J'espère qu'il ne tardera pas à être pourvu d'un régiment. Je n'oublierai rien pour seconder les vues de votre majesté, et vous donner en cette occasion comme en toute autre les preuves du sincère attachement avec lequel je suis, monsieur mon frère et cousin, votre bonne sœur et cousine.

« MARIE-ANTOINETTE. »

Ainsi la reine elle-même, loin d'observer sur le compte du jeune officier suédois une réserve qu'on pourrait tenir pour suspecte, ne faisait aucune difficulté de lui accorder publiquement les éloges qu'il méritait, et d'en écrire au roi de Suède. Plus tard cependant, la calomnie se réveilla; mais on sait que l'assertion des prétendus *Mémoires de lord Holland* à l'occasion de la nuit du 5 au 6 octobre

1789 a été réfutée dans la *Correspondance entre Mirabeau et le comte de La Marck*, et par le témoignage de Mme Campan elle-même, qu'on avait faussement invoqué. Nous verrons, il est vrai, le comte de Fersen se dévouer dès les premiers périls de la révolution, puis chercher avec ardeur, pendant la captivité du roi et de la reine, les moyens de les sauver. Ce dévouement nous paraîtra chevaleresque et sincère; nous pourrons bien y distinguer la trace de premières et jeunes émotions préparant, pour le temps du malheur, un sentiment de pitié active; mais nous ne trouverons nulle part, ni dans plusieurs sources encore inédites, ni dans les documens imprimés, la preuve que ce sentiment ait cessé jamais d'être respectueux.

En même temps que Fersen et Stedingk, un autre Suédois, d'un nom qui allait devenir célèbre, hantait la cour de France avec la ferme résolution d'y faire une brillante fortune : c'était M. de Staël-Holstein. Une première inspiration l'avait conduit à s'engager, lui aussi, dans la guerre d'Amérique : il voulait alors se distinguer et acquérir de la gloire; mais, ayant réfléchi, il avait reconnu que c'était là, pour aller à son véritable but, un chemin détourné, long et périlleux, que le plus sûr et le plus court était de ne pas partir, de demeurer à Paris ou à Versailles, c'est-à-dire sous les yeux du roi son maître ou du moins là où était son cœur, de l'y servir suivant ses goûts, et de s'élever en s'attachant à ce service. Nous ne redirons pas en détail, l'ayant jadis racontée ici même (1), la curieuse histoire de son rapide avancement : sa nomination, de par un traité formel accepté de Gustave III, comme ambassadeur de Suède en France *à perpétuité*, et son mariage avec Mlle Necker, condition formelle du traité. Peu de diplomates ont jamais conduit une affaire intéressant les cabinets et les peuples avec autant de constance, d'habileté et de bonheur que M. de Staël en eut à diriger la négociation où il avait engagé toutes ses espérances de fortune. Il lui fallut cinq ou six ans, il est vrai, depuis le mois de juin 1779, où nous trouvons dans ses propres lettres à Gustave III, conservées à Upsal, la première trace de son dessein, jusqu'au 14 janvier 1786, jour de la bénédiction nuptiale; mais on doit se rappeler qu'il était parti de loin, puisque, au moment même où il commençait de prétendre au plus opulent mariage, Creutz écrivait de lui : « Le pauvre Staël est dans une situation qui fait pitié; il n'a pas un sou vaillant! » Insensiblement et avec une adresse merveilleuse il sut engager tout le monde dans cette seule affaire de la riche alliance qu'il convoitait. Les grandes dames de la cour de France, auprès desquelles il avait commencé de gagner du crédit en faisant

(1) *Revue* du 1er novembre 1856.

les commissions galantes de Gustave III, furent auprès des deux cours ses premières protectrices, et Mme de Boufflers, entre toutes, se donna mille peines, avec des façons de duègne vers la fin, pour le faire réussir; le comte de Creutz, ambassadeur de Suède à Paris, après s'être maintes fois apitoyé sur le sort du baron quand il le voyait s'endetter à plaisir en vue du succès, finit par s'employer pour le faire nommer secrétaire et par le désirer même comme son successeur à Paris. Gustave trouva son avantage à introduire auprès de la cour de Versailles un ambassadeur à qui une si riche alliance donnerait du crédit, et auprès de la société parisienne une ambassadrice déjà renommée pour son esprit; les correspondances diplomatiques expriment d'ailleurs cette pensée qu'il entrait dans les vues du roi de Suède d'attirer un jour dans son royaume la fortune ainsi conquise. M. et Mme Necker se tinrent satisfaits d'obtenir pour leur fille un titre de noblesse et des entrées à la cour. Pour ce qui est de la fiancée, qui devait être Mme de Staël, personne ne s'en occupe, à vrai dire, dans toute la correspondance relative à cette négociation, excepté l'excellente Mme de Boufflers, quand elle écrit naïvement à Gustave III que, si cette jeune femme avait eu l'esprit un peu moins gâté, elle aurait essayé de la former par ses leçons aux belles manières.

La fille de M. Necker, qui avait déjà révélé sa nature enthousiaste et sa vive intelligence, et qui avait vingt ans, a-t-elle seulement voulu, en acceptant ce mariage, complaire à son père bien-aimé, comme elle s'était sérieusement offerte naguère à épouser le gros Gibbon, pour que M. Necker eût toujours auprès de lui ce causeur agréable? ou bien a-t-elle été séduite, elle aussi, par le seul désir de paraître à la cour et de se faire un grand nom? Il y a là un problème littéraire et moral dont la solution ne s'offre pas d'elle-même. La réponse est à chercher sans doute dans le célèbre chapitre du livre *De l'Allemagne* où se trouvent des plaintes éloquentes sur cette légèreté de mœurs de la fin du XVIIIe siècle qui avait dénaturé le vrai sens du mariage, ou peut-être aussi dans la curieuse page où Corinne parle des divers prétendans qui s'offrirent à elle. L'un d'eux, ce seigneur allemand qui occupait un rang élevé, lui inspira d'abord de l'estime, et puis elle s'aperçut avec le temps qu'il avait peu de ressources dans l'esprit... Quel mari pouvait répondre à l'idéal qu'une Corinne avait rêvé?

Nous ne savons pas qui inventa le premier cette combinaison ingénieuse qui destinait Mlle Necker à devenir le gage d'un accord nouveau entre la France et la Suède par son mariage avec n'importe quel diplomate suédois représentant à Paris le roi Gustave. M. de Staël ne fut pas tout d'abord le candidat élu, mais c'était

toujours d'un Suédois qu'il s'agissait avec l'ambassade en perspective. Il fut plusieurs fois question de Stedingk et de Fersen; le baron de Staël eut sur ses concurrens l'avantage d'un esprit résolu et actif : il alla trouver ses deux compatriotes et obtint de leur désintéressement l'abandon de toutes prétentions rivales. Bien que la reine eût d'elle-même favorisé successivement l'un et l'autre en vue de ce double succès, il sut obtenir que de Versailles on ne parlât finalement que pour lui. Dès 1781 (24 mars), nous voyons la reine écrire à Gustave III :

« M. le baron de Staël, dont je vous ai déjà parlé, est toujours fort aimé et considéré dans ce pays-ci, et je ne doute pas qu'on n'eût grand plaisir de le voir un jour fixé ici plus particulièrement au service de votre majesté. »

Deux ans après, le 11 mai 1783, la reine écrit encore au roi de Suède :

« Monsieur mon frère et cousin, M. le comte de Creutz, en quittant la France, emporte les regrets de toutes les personnes qui ont eu l'occasion de le connaître. Je profite de son départ pour témoigner à votre majesté ma reconnaissance à l'égard qu'elle a eu à ma recommandation en faveur de M. de Staël. J'espère que sa conduite justifiera ce choix à la satisfaction des deux cours. Votre majesté ne doit pas ignorer que, dans la guerre qui est heureusement terminée, les officiers suédois se sont particulièrement distingués. J'ai applaudi de tout mon cœur à l'éloge public que le roi a fait de leur conduite, et j'ai saisi cette occasion de manifester le sincère attachement avec lequel je suis, monsieur mon frère et cousin, votre bonne sœur et cousine. « MARIE-ANTOINETTE. »

Dès l'époque de cette lettre, c'est-à-dire trois ans avant la conclusion du mariage, l'active intervention du roi et de la reine de France auprès de Mlle Necker en faveur de M. de Staël n'était plus un secret pour personne. Du cabinet même de Versailles, on en donnait l'assurance. M. de Sainte-Croix mandait à son tour de Stockholm, le 9 avril : « Le roi de Suède m'a fait part de ses desseins sur M. de Staël. Il m'a dit qu'il condescendrait d'autant plus volontiers à ses vœux qu'il n'ignore pas l'intérêt que la reine daigne prendre à son établissement. » Il fallut cependant trois années encore pour que le nouvel ambassadeur de Suède, au comble de ses vœux, pût écrire à Gustave III ces paroles deux fois enthousiastes : « Je n'aime en ce moment que ma femme et mon roi, et le premier de ces sentimens ne nuit pas au second. » La spirituelle ambassadrice avait enfin le droit de paraître à la cour; sa présentation en février 1786 fit grand bruit. Elle y parut gauche, ayant manqué une de ses révérences et porté la garniture de sa robe un peu détachée; mais

ses admirateurs, — elle en avait déjà beaucoup, — lui firent ce quatrain :

Le timide embarras qui naît de la pudeur,
Bien loin d'être un défaut, est une belle grâce.
La modeste vertu ne connaît pas l'audace,
Ni le vice effronté l'innocente rougeur.

Elle prit du moins au sérieux son nouveau rôle en rédigeant pour le plaisir de Gustave III ces curieux *bulletins de nouvelles* que nous avons publiés ici pour la première fois et qui contiennent, vivement contée, la chronique amusante de la cour, du théâtre et de la ville.

Il semblait que M. de Staël eût recueilli à lui seul tous les fruits de cette bonne renommée des Suédois à Versailles; il pensait avoir édifié sa fortune à toujours, ayant fait de cette assurance la condition d'une sorte de traité consenti par deux souverains. Tout cela était bien combiné : il ne fallut rien moins que la révolution française, dans laquelle nous le verrons mal engagé, pour dissiper le petit édifice que son ambition avait construit. L'éclat de la gloire resta du moins, de par son mariage, attaché à son nom, que la France adopta.

Aux trois exemples de Stedingk, Fersen et Staël, nous aurions pu en ajouter beaucoup d'autres pour montrer combien de leurs compatriotes venaient mériter un bon accueil parmi nous. Les seules archives de notre ministère de la guerre nous eussent offert une suite de noms suédois illustrés par une belle conduite sous nos drapeaux avant de l'être pareillement dans les guerres que soutint Gustave III. J'y trouve ceux de l'héroïque Döbeln, que le poète finlandais Runeberg a si dignement célébré, — du baron de Lieven, le même qui était venu, en 1772, annoncer à Louis XV le succès de la révolution du 19 août, et qui prit une part glorieuse à trois de nos grandes batailles navales, — de Wachtmeister, Sprengtporten et bien d'autres à qui un rôle était préparé dans la suite du règne de Gustave III. — C'étaient là les vrais représentans, les vrais chargés de missions du roi de Suède auprès de la cour de France et de l'opinion. Fier de leurs succès, dont il voulait être solidaire, il se sentait impatient de venir réclamer lui-même une part de la récompense.

II.

Dès le printemps de l'année 1780, notre ambassadeur à Stockholm écrit que Gustave III semble résolu à faire chaque été un voyage sur le continent: il se propose surtout, dit-il, d'achever enfin cette visite à Paris qu'il n'a pu qu'ébaucher naguère. La

bienveillante faveur que Marie-Antoinette avait témoignée envers les Suédois à Versailles avait sans doute effacé de part et d'autre certaines impressions fâcheuses, et l'exacte correspondance de Stedingk, de Fersen et de Staël, s'ajoutant à celle des comtesses de La Marck et de Boufflers, ravivait incessamment les souvenirs et les regrets de Gustave. Les papiers d'Upsal nous offrent en outre, précisément vers cette époque, des lettres d'un baron de Taube qui paraissent avoir été de nature à séduire le roi de Suède. La verve spirituelle de ce nouveau correspondant n'excellait pas seulement à faire briller aux yeux de son maître les charmes toujours renouvelés de la société française; esprit aventureux, comme Gustave lui-même, il l'appelait à Paris en lui proposant des plans politiques : c'était offrir de spécieux prétextes à une conscience peu timorée. Tout au moins fallait-il, suivant l'ingénieux baron, que le roi vînt rétablir la paix entre Mmes de Boufflers et de La Marck, devenues, à propos de sa majesté, rivales et jalouses. Taube, chargé particulièrement de surveiller leur utile amitié, avait usé tout son crédit et demandait du secours.

« Mme de La Marck, mandait-il le 20 janvier 1780, me dit hier qu'elle ne pouvait s'offenser qu'on lui préférât Mme de Boufflers, plus jeune et plus aimable; je lui répondis qu'elle ne devait pas redouter d'être vieille, et qu'elle ne connaissait pas combien le roi aimait les vieilles femmes; elle m'interrompit et me dit froidement : « Vous m'avez entièrement rassurée, monsieur. » Elle écrira sans doute à votre majesté que j'ai l'âme très sensible, mais que, quand je suis attendri, je ne sais plus absolument ce que je dis... Je la préfère d'ailleurs de beaucoup à Mme de Boufflers. Celle-ci veut savoir tout ce qui vous concerne et connaître les personnes qui vous entourent. A tout cela elle prend un vif intérêt; mais cet intérêt me paraît beaucoup plus voisin de la curiosité que du sentiment. Mme de La Marck au contraire ne veut rien savoir que de vous seul, si vous êtes heureux, si votre santé est bonne, si vous la ménagez, si on vous aime. Je l'ai rassurée sur tout cela, et alors elle jouit, comme elle le répète, du bonheur de vous être attachée et de vous aimer. »

Quelques mois après, Taube écrit encore :

« Je ne fais que courir entre le Temple et les Tuileries (c'étaient les demeures des deux comtesses). Ces dames sont charmantes, mais elles me tourmentent impitoyablement pour savoir laquelle sera la plus aimée de vous, sire, et la plus distinguée. Comme elles ne se voient pas, je réponds à chacune : « Ce sera la plus aimable, et c'est donc vous sans doute, madame. » Je tâche de remplir ainsi mon rôle d'Osmin ; mais je prévois qu'il surviendra quelque Roxelane qui l'emportera sur ces deux sultanes respectables, et Osmin, qu'on caresse maintenant, sera furieusement détesté ! »

Parti de Stockholm le 15 juin 1780, Gustave III, après avoir passé

quelques semaines du mois de juillet à Aix-la-Chapelle, pour y prendre les eaux, se rendit à Spa, d'où il écrivit au comte de Creutz que son intention était de se rendre à Paris. Il avait projeté d'entraîner la France dans une guerre contre le Danemark, et il avait fait la faute de laisser pénétrer ses intentions. Aussi le prudent ministre des affaires étrangères, M. de Vergennes, lui fit-il répondre que sa présence à Versailles serait également compromettante en ce moment pour lui et pour ses alliés. Gustave se vit donc obligé de renoncer pour cette fois encore au voyage depuis si longtemps projeté, et il dut s'en consoler en tenant sa cour à Spa, où ses meilleurs amis lui vinrent faire visite. Mme de La Marck et Mme de Boufflers avaient, bien entendu, pris les devans; chacune avait loué à Spa un hôtel le plus près possible de celui qu'habitait Gustave.

« Le roi de Suède est toujours à Spa avec la société française, écrit le ministre de Danemark à Paris le 7 août 1780. Il y a beaucoup de rivalité entre Mme de Boufflers et Mme de La Marck, parce qu'il montre beaucoup d'assiduité pour celle-ci, sans cependant négliger l'autre, qui dit qu'elle n'est pas venue pour voir sa majesté le roi de Suède, mais son ami particulier. — Il aime à redire l'histoire de la dernière révolution; on la lui fait répéter souvent, et il la conte, dit-on, fort bien, avec des circonstances jusqu'ici inconnues au public qui lui donnent plus d'intérêt. Il montre un désir extrême d'aller à Paris, sans pouvoir toutefois le satisfaire. A Aix-la-Chapelle, il a été obligé de quitter l'incognito pour voir certaine relique qu'on ne découvre que tous les sept ans, et que Mme de La Marck, qui est fort dévote, désirait vivement de voir. Le chapitre exigea que ce prince prît pour cette occasion le caractère de roi. En même temps on lui a offert quelques reliques qu'il vient d'envoyer à la maréchale de Noailles, belle-sœur de la comtesse de La Marck. Il soupe tous les jours chez cette comtesse, où toutes les dames de la société s'assemblent. Il aime fort le jeu et y est très heureux, mais très noblement. »

Cette société française et étrangère accourue vers Gustave III comptait de grands personnages : le duc de Chartres, sous le nom de comte de Joinville, le margrave de Bayreuth, les comtes d'Avaux et de Castellane, le comte et la comtesse d'Usson, la duchesse d'Ahrenberg, la princesse Orlof, les marquises de Brunoy et de Coigny, et la princesse de Croy. Celle-ci paraît avoir été, ou peu s'en faut, la Roxelane que Taube avait prédite : Gustave lui fit tout particulièrement accueil, et ne retourna pas dans ses états sans lui avoir été rendre sa visite au château qu'elle habitait près de Bruxelles.

De retour en Suède, Gustave s'y trouva plus que jamais à l'étroit. Les difficultés qu'il commençait à rencontrer dans son gouvernement excitaient son impatience. En même temps, comme l'ambition

de compter et d'être en vue aux yeux de l'Europe le possédait, il se persuadait que le moyen de vaincre ses adversaires intérieurs était de leur opposer l'ascendant d'un grand renom conquis au dehors; faux calcul qui doublait pour lui, en les dispersant, les efforts nécessaires, et qui eût demandé un esprit de suite fort au-dessus de ce que le caractère de Gustave III pouvait donner. Impatient des soins obscurs du gouvernement intérieur, il quitta de nouveau son royaume, pour toute une longue année, dans la nuit du 27 au 28 septembre 1783. Il comptait aller prendre les eaux de Pise pour guérir les suites d'une chute de cheval, visiter l'Italie, comme il convenait à un protecteur des arts, et revoir enfin la France, où il espérait que les circonstances politiques lui permettraient cette fois d'entrer. Sa suite était nombreuse : le baron Charles de Sparre, membre du cabinet suédois, et le secrétaire Franc devaient l'aider dans l'expédition des affaires: les barons d'Armfelt et de Taube lui serviraient de chambellans ou de pages, bien qu'il dût observer l'incognito sous le nom de comte de Haga; enfin le célèbre artiste Sergel, membre de notre académie de sculpture et d'architecture, et les barons d'Adlerbeth et d'Essen, tous deux écrivains distingués, l'assisteraient de leurs lumières spéciales et de leurs conseils dans les visites des musées ou en vue des achats qu'il méditait. Gustave emmenait donc avec lui certains hommes dont les talens déjà connus lui devaient faire honneur, mais aussi quelques jeunes gens légers d'esprit et de mœurs, dont l'influence sur son caractère était déjà redoutée. Voici quel fut, si nous en croyons les correspondances allemandes, le début du voyage. Gustave, depuis longtemps déjà, avait promis à la petite cour de Schwerin sa royale visite. A peine la duchesse de Mecklenbourg apprend-elle son arrivée à Travemünde, qu'elle fait préparer, ignorant par où il lui plaira de passer, deux fêtes en son honneur, l'une dans sa capitale, l'autre dans un château de plaisance nommé Ludwigslust; mais Gustave III, qui dédaigne fort ces petites cours germaniques, trouve plaisant d'envoyer à Schwerin deux Français faisant partie de sa suite: le page Peyron (1) et un valet de chambre, ancien acteur, nommé Desvouges, qui se donneront pour le comte de Haga et pour son principal ministre. Les deux aventuriers soutinrent leur rôle jusqu'au bout : tous les hommages destinés à leur maître, ils les acceptèrent hardiment; ils dansèrent avec toutes les dames de la cour mecklenbourgeoise qui leur furent présentées; même l'effronté Peyron trouva l'une d'elles à son gré et daigna lui demander

(1) Le même qui devait être tué en duel par le comte de La Marck à Paris quelques mois après, pour n'avoir pas suivi les officiers suédois, ses compatriotes, à la guerre d'Amérique.

son portrait. Pendant ce temps-là, Gustave, qu'on croyait à Schwerin, se promenait fort inconnu dans les jardins illuminés de Ludwigslust, et l'erreur dura assez longtemps pour qu'il pût jouir de cette mystification (1).

Après avoir visité Brunswick, Nüremberg, Augsbourg, Munich et Insprück, Gustave III entra en Italie vers la fin du mois d'octobre 1783. Le baron d'Adlerbeth, le même qui a laissé des mémoires très curieux sur tout son temps, a rédigé une suite de lettres intéressantes, conservées aujourd'hui manuscrites dans la bibliothèque particulière du roi Charles XV, avec lesquelles il serait aisé de reconstruire non-seulement le voyage du roi de Suède, mais tout le tableau moral de l'Italie à la fin du XVIIIe siècle. Un journal écrit par le baron d'Essen, et qui mériterait d'être publié en entier, y ajoute une curieuse chronique des arts. — Les plaisirs commencèrent dès Vérone, où des combats d'animaux furent offerts dans l'amphithéâtre antique; mais Gustave se hâta d'arriver aux bains de San-Giuliano, tout voisins de Pise, et c'est dans cette ville qu'il fit la connaissance du grand-duc de Toscane. Léopold, frère de Marie-Antoinette et de Joseph II, auquel il succéda comme empereur en 1790, était depuis près de vingt ans, dans ses états de Toscane, un des souverains les plus éclairés du siècle. Il avait aboli l'inquisition, introduit de sages réformes ecclésiastiques, adouci les lois, encouragé l'industrie, le commerce et l'agriculture. Son sens pratique et ses vues libérales, après avoir fait leur œuvre en Italie, devaient plus tard aussi mener à bonne fin en Autriche les réformes que le zèle inconsidéré de son frère y avait multipliées et compromises. Cela n'empêche pas Adlerbeth d'ajouter à l'éloge mérité qu'il fait de ce prince une observation digne de remarque. « Il est seulement dommage, écrit-il avec simplicité, que le grand-duc soit Autrichien; les Florentins n'ont pas oublié leurs Médicis, et dans aucun cas la différence de nationalité n'est plus sensible ni plus funeste que lorsqu'elle s'élève entre le souverain et ses sujets. » En revanche, Adlerbeth trace un tableau attachant de l'aimable vie florentine. De Brosses l'avait décrite quarante-cinq ans auparavant : visitant la Toscane au moment même où la maison de Lorraine-Autriche venait de succéder aux Médicis, il remarquait déjà que, pour un pays habitué à ses souverains nationaux, rien n'était si dur que de devenir province étrangère. Il avait trouvé d'ailleurs dans la riche Florence de 1738 un goût effréné du luxe et du plaisir qui,

(1) Ces détails sont rapportés dans les dépêches du ministre de Saxe auprès du cabinet de Stockholm sous la date du 2 décembre 1783. Une lettre de Gustave III, écrite d'Ylsen en Lunébourg, 6 octobre, et adressée au comte de Creutz, ne dit rien d'une telle aventure, mais ne la contredit pas.

depuis, à en croire les relations d'Adlerbeth, s'était calmé : là comme en France et comme dans presque toute l'Europe il semblait que le siècle se corrigeât.

« Beaucoup de riche et illustre noblesse habite Florence, dit le narrateur suédois; mais la cour donne l'exemple de la modération dans le luxe et les fêtes. Quelques maisons étrangères compensent cette retenue : le ministre d'Angleterre, sir Horace Mann, donne des soupers de quatre-vingts personnes, avec un luxe délicat et recherché. Il y a invité M. le comte de Haga et quelques-uns de nous. Un autre Anglais fort riche, lord Cowper, qui a été élevé au rang de prince d'empire et qui s'est fixé à Florence, rivalise avec lui. Il y a aussi deux Français de distinction dont les maisons sont brillantes et hospitalières : c'est le chevalier Des Tours, marié à une grande dame anglaise, et le comte d'Hautefort, qui, revenu de ses grands voyages en Orient, a choisi cette ville comme lieu de résidence temporaire et y a donné quelques *conversations*. On appelle de ce nom en Italie ce qu'en Suède nous appelons des *assemblées*. Une nombreuse société priée se réunit le soir, de sept à dix heures, pour jouer aux cartes et converser; on distribue des glaces, des limonades, des oranges, des raisins ou d'autres bons fruits de ce pays. Beaucoup de chambres très éclairées, un nombreux et empressé domestique, des coureurs qui, avec des flambeaux de cire blanche, éclairent les hôtes à la montée et à la descente des escaliers, telles sont les manières de faire bonne figure. Je n'ai pas remarqué qu'il y eût de luxe particulier dans les vêtemens, si ce n'est que les fleurs de fabrication française sont fort recherchées pour la coiffure des femmes; il en est de même pour les dentelles, les bijoux et les parures, qui viennent de Paris. — Les dames mariées de Florence sont entourées de *cavaliers servans*, usage qui semble être un reste de l'ancienne chevalerie. Le cavalier prend les ordres de la dame à sa toilette; il lui donne la main et l'accompagne tout le jour, aux promenades, au spectacle, aux conversations. Cette sorte de liaison dépasse quelquefois, et quelquefois non, les limites du respect. Il arrive qu'un homme soit le cavalier servant d'une dame dont le mari est celui de sa femme. On change de cavaliers servans... »

Telle était cette société italienne du XVIIIe siècle où Gustave III retrouvait, avec quelques traits du génie national qui persistaient heureusement, l'uniformité de l'imitation française. Il ne perdait cependant pas de vue le profit qu'il devait retirer de son voyage. Ses lettres écrites des bords de l'Arno le montrent visitant sans cesse la galerie du grand-duc, avec l'évidente ambition de mériter un jour, lui aussi, le renom de protecteur des beaux-arts; mais d'autres desseins l'occupaient encore. Il allait rencontrer à Florence deux personnages importans dont il croyait utile de se rapprocher : c'étaient l'empereur et le fameux comte d'Albany. Sans espérer du premier le profit d'une alliance, il était bien aise qu'on le vît avec lui, qu'on publiât dans les gazettes leurs entrevues,

comme on avait publié, quelque temps auparavant, sa propre entrevue avec Catherine II. De ces rumeurs semées dans le monde diplomatique à l'opinion qu'il pourrait être, en de subites et graves circonstances, l'allié de l'empire comme celui de la Russie, Gustave III estimait qu'il n'y avait pas loin. Ajoutez le désir de montrer ses talens et ses grâces personnelles, désir qui ne le quittait jamais et qui ne se séparait pas de quelque pensée de rivalité vaine. — Joseph II voyageait lui aussi, incognito, sous le nom de comte de Falkenstein. Accompagné de son frère le grand-duc de Toscane, il fit la première visite au comte de Haga. C'était entre neuf et dix heures du matin; Gustave III, encore au lit, n'eut que le temps de passer une robe de chambre, mais ne négligea cependant pas de mettre son grand cordon de l'Étoile polaire par-dessus, et reçut de la sorte ses hauts visiteurs étonnés. En ville, Gustave III affecta de se joindre à Joseph II, de se montrer en même temps aux cérémonies religieuses, aux théâtres, aux galeries, aux réunions. Après chaque entrevue qu'il obtenait, il se hâtait d'écrire à Stockholm pour qu'on insérât dans la gazette officielle une nouvelle si importante. « Pour ceux qui connaissent le fond des choses, ajoutait-il un jour, cela n'a pas de conséquence; aux yeux de notre public, il en est autrement. » La rencontre des deux souverains ne contribua cependant point à les rapprocher; loin de là, Gustave et Joseph ressentirent l'un pour l'autre une visible antipathie. Gustave se moquait de la dévotion extérieure de Joseph, qui, parfaitement sceptique, assurait-il, courait les églises pour obtenir des indulgences, et l'empereur, de retour à Vienne, fit représenter un opéra où l'on voyait un héros ridicule paraître en robe de chambre avec le grand cordon suédois. « Le roi de Suède, écrivait-il dédaigneusement à sa sœur Marie-Christine, est une espèce qui ne m'est point homogène: faux, petit, misérable, un petit-maître à la glace. Il passera par la France, et, si vous le voyez, je vous le recommande d'avance (1). »

Les malheurs du comte d'Albany semblaient offrir à Gustave III une occasion plus propice de se mêler à la politique de plusieurs grandes cours européennes. On sait toutes les aventures du malheureux prétendant. Lui-même, les racontant sans cesse et continuant à implorer de tous côtés des secours, empêchait qu'on ne les oubliât (2), non pas qu'il eût entièrement conservé tous ses rêves ambitieux : s'il se refusait à aliéner le gros rubis de la couronne d'Écosse en disant qu'il devait en faire la restitution quand il recouvrerait le trône, il déclarait aussi que dorénavant, pour le déci-

(1) *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., par M. Feuillet de Conches, tome III, p. 81.

(2) Les lecteurs de la *Revue* ont encore présente au souvenir la série publiée par M. Saint-René Taillandier sur *la Comtesse d'Albany* (15 janvier, 1er et 15 février 1861).

der à tenter de nouveau la fortune, il lui faudrait une invitation solennelle de l'Angleterre, pareille à celle qu'elle avait adressée jadis au roi Guillaume. Se croyant d'ailleurs toujours obligé au train d'une maison presque royale, et privé cependant, — par suite de ses démêlés avec son frère, le cardinal d'York, et la comtesse d'Albany, sa femme, — d'une partie des subsides qui lui avaient été alloués, il invoquait de tout venant une intervention auprès de la cour de France et du saint-siége, et excitait, à vrai dire, la pitié par le contraste de sa misère avec le souvenir de son origine. « Le comte d'Albany, écrit Adlerbeth, s'est efforcé d'attirer l'attention du comte de Haga. Ce personnage vit à Florence avec un éclat qui dépasse ses ressources. Il a donné de grands dîners auxquels il nous a conviés. Agé de soixante-trois ans, il est décrépit, courbé, ne marche qu'à peine, et conserve si peu de mémoire qu'en un quart d'heure il répète toutes les mêmes choses. Sur ses tristes vêtemens de chaque jour, il ne manque pas de porter le ruban bleu, et, quand il est en cérémonie, le manteau de la Jarretière avec le ruban au genou. La façade de son hôtel porte l'écusson d'Angleterre surmonté d'une couronne royale. Il parle avec feu des épisodes de sa jeunesse, avec fermeté de ses malheurs, avec ressentiment de la conduite de la France... » Gustave écrivit en sa faveur à Louis XVI, que Charles-Édouard avait déjà fait solliciter par le chevalier Des Tours, et à Charles III d'Espagne; bientôt, se trouvant à Rome, il intervint directement aussi auprès du cardinal d'York et du pape. Ses efforts ne furent pas inutiles, car il obtint qu'un divorce régulier séparât enfin le prétendant et la comtesse d'Albany, et qu'un accommodement pécuniaire vînt augmenter les ressources du malheureux prince. Il y avait ici d'ailleurs, indépendamment du renom qu'une négociation de ce genre pouvait lui conquérir, un avantage particulier que briguait le roi de Suède: en échange de ses bons offices, il obtint du prétendant, grand-maître de la franc-maçonnerie, d'être par lui reconnu comme son coadjuteur et son successeur éventuel; nous verrons plus tard de quelle manière Gustave comptait mettre à profit un semblable héritage. Quant à l'amie d'Alfieri, elle quitta Rome pour venir se fixer en France. Tout le monde sait la place qui lui fut réservée dans la société parisienne; elle y rencontra Mme de Boufflers et Mme de Staël, et entretint, elle aussi, avec Gustave III une correspondance dont M. de Reumont a donné de curieux fragmens.

A Rome, Gustave III remplit un double personnage, en se donnant d'abord comme un des fondateurs de la liberté religieuse et ensuite comme un royal protecteur des arts. — Dès le lendemain de son arrivée, le 25 décembre 1783, jour de Noël, il se hâta d'aller

trouver le comte de Falkenstein, qu'il retrouvait ici, et l'accompagnait à Saint-Pierre, où tous deux, empereur catholique et roi luthérien, entendirent la grand'messe, agenouillés côte à côte pendant tout le long office (pénible effort pour Gustave, qui n'y était pas exercé). A peine le pape était-il remonté dans ses appartemens que le comte de Haga, accompagné du seul comte de Fersen (1), s'y présentait pour lui faire visite. C'était la première fois que Rome et le saint-père recevaient un souverain protestant du Nord, et la démarche imprévue de Gustave produisit un grand effet; il entendait qu'elle eût d'utiles conséquences au profit de la liberté de conscience et des cultes. Se posant sur un pied d'égalité comme chef d'une église indépendante en face du chef de l'église catholique, après avoir assisté à la communion du pape, il invitait le souverain pontife, sans plus de façons, à venir assister à la sienne. Pie VI, qui était un homme d'esprit, sut éluder poliment sans rompre; Gustave réussit du moins à faire ouvrir tout auprès de Saint-Pierre une chapelle luthérienne, et le même jour furent publiquement célébrés la messe à Stockholm et à Rome l'office protestant. C'étaient de tels triomphes que Gustave recherchait pour se recommander envers le siècle.

Il voulait aussi, disions-nous, faire servir le voyage de Rome à sa renommée de protecteur des arts. Il y fut beaucoup aidé par François Piranesi, le fils du célèbre graveur. On sait que ces deux artistes avaient fondé une importante maison pour le commerce des estampes; après avoir fait quelques acquisitions par leur intermédiaire, Gustave nomma François Piranesi son agent-général en Italie pour les beaux-arts et la littérature. Un échange très actif de dépêches d'un nouveau genre commença dès lors entre l'agent italien et le comte de Fredenheim, ministre de la maison du roi de Suède; chaque dépêche, ou peu s'en faut, contenait une lettre particulièrement destinée à Gustave III. Cette curieuse correspondance, rédigée en français, dont nous avons publié pour la première fois une notable partie et dont le reste, entièrement inédit, est sous nos yeux, forme presque un cours abrégé d'archéologie et d'esthétique. L'auteur décrit un à un les principaux objets d'art, vases, statues, bas-reliefs, qui ornent les musées ou les villas de Rome. Il parle des récentes découvertes, des fouilles qui se succèdent en grand nombre, et il joint à ses messages des dessins, des *fac-simile* et des inscriptions. Après que Gustave a personnellement visité Rome, il l'entretient des galeries qu'il a le plus goûtées, et

(1) Axel Fersen était venu de France joindre Gustave à Nuremberg et faisait le voyage d'Italie avec lui.

souvent, si les occasions paraissent propices, des morceaux qu'il lui conseille d'acheter. Ces détails d'archéologie ou d'esthétique remplissent presque toutes les lettres adressées par Piranesi à Gustave III; les dépêches à M. de Fredenheim contiennent de préférence les comptes-rendus des acquisitions faites ou préparées pour la couronne suédoise. Les principales furent certainement une remarquable série de *muses* antiques, obtenue par les soins du sculpteur suédois Sergel à Rome, et la belle statue d'*Endymion*, acquise du comte Centini par l'intermédiaire de Piranesi pour une somme de 4,000 écus le 23 avril 1785. Piranesi fit acheter en outre, soit par le roi de Suède, soit par les principaux personnages de la cour, une foule d'objets d'art qui ornent aujourd'hui le musée de Stockholm ou les riches galeries particulières de la Suède. Gustave III accepta la dédicace des grands ouvrages gravés que Piranesi préparait, et, si vous feuilletez son volume contenant « les statues les plus célèbres, » vous verrez cette cour suédoise y faire, dans les dédicaces, une assez bonne figure.

Outre Piranesi, Sergel, Adlerbeth et Essen, qui lui faisaient une brillante escorte, Gustave rencontra dans Rome deux artistes français : il commanda au peintre Gagnereau une grande toile représentant la *Rencontre du roi de Suède avec Pie VI dans les galeries du Vatican*, et au peintre Desprez, associé de Piranesi, deux tableaux : *la Messe papale le jour de Noël* et l'*Illumination de la croix de Saint-Pierre*. Desprez avait séduit Gustave par la vivacité de son pinceau; le roi, qui n'oubliait pas son théâtre de Stockholm, l'attira en Suède. Doué d'imagination, épris de la nature du Nord, il contribua pour sa bonne part à l'éclat des fêtes suédoises. Il composa pour les opéras de Gluck et pour les tragédies du nouveau théâtre d'imposans décors, dont la tradition se conserve aujourd'hui. Architecte, il dessina le joli pavillon de Haga, résidence d'été toute voisine de Stockholm, et donna le plan du château que le roi comptait édifier dans ce lieu de plaisance. Peintre de marine, il accompagna Gustave III pendant sa guerre de Finlande, dont il dut représenter les scènes principales dans une série de tableaux. Ces travaux lui valurent la faveur du roi, celle de l'opinion, et une situation élevée dont il put jouir pendant une résidence de vingt ans en Suède.

Les lettres de Piranesi témoignent que Gustave III avait songé à instituer dans Rome une académie pour les jeunes artistes suédois sur le plan de l'Académie de France. La Suède y avait déjà des pensionnaires, parmi lesquels nous trouvons un Français de naissance, Louis Masreliez, dont le père, avec tant d'autres de nos peintres et sculpteurs du XVIIIe siècle, avait été appelé à Stockholm

au temps de Tessin pour décorer le château royal. Un continuel échange d'artistes avait été pendant toute la première moitié du siècle et continuait d'être un lien étroit entre les deux pays. Les ateliers de nos peintres en renom, Vanloo, Pierre, Boucher, Deshays, avaient compté beaucoup de Suédois parmi leurs élèves, et jusque sous Gustave III deux Suédois, Roslin et Vertmüller, étaient en grande réputation à Paris. Roslin fut sous Louis XV et Louis XVI le peintre de cour pour les portraits officiels; pas un souverain étranger ne visita Paris qu'il ne fît son portrait. Quant à Vertmüller, Mme Campan déclare que son grand tableau représentant Marie-Antoinette en pied, dans le jardin du Petit-Trianon, avec ses deux enfans, la duchesse d'Angoulême et le premier dauphin, tableau exposé au salon de 1785 et conservé aujourd'hui à Gripsholm, offre le meilleur portrait qu'on ait de la reine. — Telles étaient ces relations établies par le goût des arts; elles montrent une des voies les plus lumineuses et les plus sereines par où l'esprit français du XVIIIe siècle a su exercer son charme irrésistible.

Gustave III s'acquittait d'ailleurs en conscience de son métier de touriste : on le voyait parcourir toutes les galeries de Rome, grandes et petites, visiter la *Propagande*, où son éloge était imprimé en quarante-sept langues, monter dans la coupole de Saint-Pierre, jusque dans la boule qui supporte la croix, y écrire son nom sans scrupule, comme il l'avait inscrit dans le Campo-Santo de Pise, et fréquenter le soir les principaux cercles; mais il revenait toujours de préférence au salon de notre ambassadeur. Le cardinal de Bernis étant chargé de gérer les affaires suédoises à Rome, Gustave était presque chez lui dans son hôtel : suivant ce qu'il écrivait au comte de Creutz, les spirituels entretiens qu'il rencontrait là lui étaient « comme une sorte de baume qui le guérissait des fatigues et de l'ennui des *conversations* romaines. » La politique se mêlait à ces entretiens, et ce fut seulement quand on eut, par l'entremise du cardinal, sondé le roi de Suède sur certaines questions du moment, qu'on lui adressa de Versailles une invitation expresse à venir visiter Paris et la cour. M. de Vergennes, notre ministre des affaires étrangères, écrit le 16 mai 1784 : « Le roi de Suède ayant trouvé dans le cardinal de Bernis un homme disposé à satisfaire sa curiosité sur tous les points comme à l'écouter avec intérêt, il s'est établi entre sa majesté suédoise et cette éminence une liaison très particulière qui n'a pas peu contribué à rendre le séjour de Rome agréable à Gustave III. Nous en avons tiré des lumières sur le caractère et la façon de penser de ce prince qui sont fort à son avantage : j'ai lieu de croire qu'il s'en apercevra par la manière dont il sera accueilli par le roi. »

Gustave III allait donc enfin l'accomplir, ce voyage de Paris tant rêvé! Ce voyage, à vrai dire, était pour les souverains du XVIIIe siècle comme un pèlerinage philosophique et moral intéressant leur bonne renommée. Comme jadis Solon et Pythagore, avant de réformer les lois d'Athènes et de la Grande-Grèce, avaient visité les nations et les cours étrangères, comme Pierre le Grand naguère s'était fait ouvrier charpentier à Saardam, on pensait au XVIIIe siècle que les rois eux-mêmes devaient voyager pour s'instruire et pour rendre meilleure au retour la condition de leurs sujets. *Erudimini, qui judicatis terram*, « instruisez-vous, juges de la terre; » cette parole du psalmiste servait alors d'épigraphe aux relations des voyages de princes. On la tempérait par une citation de Voltaire qu'on voit appliquée au même usage :

Ce sont les souverains
Qui font le caractère et les mœurs des humains.

Les rois en effet, pour condescendre à quelques adages philosophiques, n'en prétendaient pas moins conserver intacte, en pratique aussi bien qu'en théorie, leur puissance suprême, s'arrêtant pour toute concession à ce qu'on appelait l'absolutisme éclairé. Ils comptaient toutefois avec l'opinion quand ils venaient chez nous briguer ses faveurs; les princes du Nord surtout, qui s'étaient mis à la tête d'un mouvement de réformes législatives, vinrent presque tous à Paris pendant le dernier tiers du siècle, et la France reçut de la sorte successivement les hommages du roi de Danemark Christian VII, du fils de Catherine II, plus tard Paul Ier, et par deux fois de Gustave III lui-même, puis des frères de Marie-Antoinette, — l'archiduc Maximilien, l'empereur Joseph II et le duc de Saxe-Teschen, époux de Marie-Christine, sœur de la reine. Quelque habitués qu'ils fussent à l'honneur de ces visites, les Parisiens n'en firent pas moins à Gustave III un accueil particulier. Il se présentait à eux, on le sait, avec une certaine auréole d'homme d'esprit et de roi philosophe, de protecteur des lettres et des arts. Ce qu'il avait accompli de réformes sociales avait eu du retentissement, et la traduction française du livre de Sheridan sur la révolution suédoise de 1772, publié en Angleterre quelques mois avant son arrivée en France, avait de nouveau présenté sous des couleurs favorables un acte politique pour lequel la philosophie de ce temps-là offrait d'être indulgente à la condition de trouver son compte dans les conséquences sociales que les peuples en recueilleraient.

Le 7 juin 1784, Gustave III, revenant d'Italie sous le nom de comte de Haga, arrive à Paris avant midi, descend chez le baron

de Staël, son ambassadeur, qui demeurait dans la rue du Bac, la rue au célèbre ruisseau, et se rend le soir même, sans être annoncé, à Versailles. Louis XVI était à Rambouillet : un courrier de M. de Vergennes l'avertit; il laisse Monsieur souper avec les chasseurs, commande ses chevaux, aide lui-même à les atteler, et part. Arrivé à Versailles, point de clés, point de valets de chambre; les premiers venus habillent Louis XVI en toute hâte, et il paraît devant son hôte avec un soulier à talon rouge et un autre à talon noir, une boucle d'or et une autre d'argent, et ainsi du reste. — Le comte de Haga soupa ce soir-là avec le roi, la reine et une partie de la famille royale dans ce qu'on appelait le cabinet, c'est-à-dire les petits appartemens. On lui avait préparé un magnifique logement dans le château : il le refusa, et voulut, pour être plus libre, loger en ville chez Touchet, baigneur. Joseph II, sept ans auparavant, était de même descendu à l'hôtel de la rue de Tournon : c'était encore un trait du temps que cette revendication affectée, par les souverains eux-mêmes, de leur liberté personnelle, avec un mépris apparent de l'étiquette. A Paris, Gustave déclara qu'il ne recevrait aucune visite; mais il alla voir lui-même les personnes qui s'inscrivaient chez lui : on le vit accepter des invitations à souper, surtout chez les comtesses de Boufflers et de La Marck, chez la duchesse de La Vallière, chez les princesses de Lamballe et de Croy, à l'hôtel de Richelieu et à l'hôtel d'Aiguillon.

Nous n'avons pas d'ailleurs à refaire, après le chevalier Du Coudray et plusieurs autres, la relation jour par jour du voyage de Gustave III. Quiconque a feuilleté les mémoires du temps, la *Correspondance* de Grimm et Diderot, les longues éphémérides de Bachaumont, sait bien qu'il y avait pour toutes ces visites de princes à Paris pendant les dernières années du XVIIIe siècle un programme à peu près invariable dicté par la mode, et auquel d'eux-mêmes ils venaient s'offrir. En tête de ce programme était, bien entendu, le théâtre. A chacun des trois spectacles, comme on disait alors, c'est-à-dire à l'Opéra, au Théâtre-Français et à la Comédie-Italienne, le public influent et nombreux des gens de lettres se trouvait réuni : c'était donc là qu'il fallait se montrer et se faire applaudir. De vrais triomphes y attendaient le comte de Haga. Arrivait-il au second acte du *Mariage de Figaro*, à la seconde scène d'*Adélaïde Du Guesclin*, le parterre et les loges faisaient recommencer la pièce, et tout prétexte d'allusion flatteuse donnait lieu à de chaleureux applaudissemens. Gustave témoignait d'ailleurs de son goût irrésistible pour la scène française en allant presque chaque soir à deux ou trois représentations. Pour suffire à cette curiosité insatiable, en trois semaines l'Opéra monta pour lui, indépendamment du service de la cour, jusqu'à huit ou neuf grands

ouvrages : *Armide* et les deux *Iphigénies* de Gluck, *la Caravane* de Grétry, *Atis*, *Didon*, *le Seigneur bienfaisant*... La Comédie-Française, cherchant ce qui pourrait surtout lui plaire, donna *le Siége de Calais*, *le Roi Lear* de Ducis, *le Jaloux*, *le Séducteur*, *l'Impatient*, *les Rivaux amis*, sans parler du *Mariage de Figaro*, qui précisément alors causait tant d'émotion, surtout parmi les prudes. Gustave y alla deux fois, et dit de cette pièce qu'elle était « encore plus insolente qu'indécente. » C'était la voir des mêmes yeux que Louis XVI, lorsqu'il déclarait qu'après avoir laissé jouer un tel ouvrage, il n'y aurait plus qu'à renverser la Bastille.

Après le théâtre le parlement, car les souverains philosophes paraissaient volontiers devant cette magistrature française, à laquelle était revenue de fraîche date une réelle popularité, qui faisait entendre de fortes expressions sur les droits des peuples, mais qui n'en conservait pas moins la tradition des sentimens, des éloges, des admirations monarchiques. Gustave assista aux derniers débats d'un procès où le comte d'Artois était impliqué. M. Séguier, l'avocat-général, avant de clore les débats, parla de la sorte : « Nous sommes heureux d'avoir, en finissant, l'occasion d'exprimer notre profond respect pour un prince que la France revoit avec une joie sincère, pour un roi dont le peuple, courageux et libre, a conservé son antique honneur à travers toutes les vicissitudes. Après avoir connu les dangers de la liberté sans limites, ce peuple jouit maintenant, sous le successeur des deux Gustave et de Charles XII, d'un gouvernement sage et pacifique, également éloigné de l'anarchie et du despotisme, et fondé sur le principe le plus inébranlable, le bien public, etc... » M. Séguier continua longtemps encore sur ce ton sans risquer de déplaire au comte de Haga, qui s'empressa d'envoyer en Suède une copie de la harangue, avec ordre de l'imprimer au plus vite dans la gazette officielle de Stockholm.

L'Académie française n'était pas à négliger. Sans être précisément en veine de popularité, elle gardait une grande part du solide crédit qu'elle avait su conquérir pendant les premières années du protectorat de Louis XVI, alors qu'elle appelait Malesherbes dans ses rangs et que le grand nom de Voltaire la protégeait encore. La séance à laquelle assista le comte de Haga n'offrit d'édifiant que la multitude de louanges que la cour et Gustave lui-même y recueillirent. On recevait le marquis de Montesquiou, un des beaux esprits qui entouraient Monsieur. Le public ne lui connaissait pas beaucoup de titres, si ce n'est un petit livre sur l'histoire de sa famille qu'il distribuait à ses amis :

Montesquiou-Fezensac est de l'Académie ;
Quel ouvrage a-t-il fait? — Sa généalogie ;

et le talent des bouts-rimés, par lequel il réjouissait fort son maître et le roi. Jaloux de plaire à tout le monde, il rétablit à son usage l'ancienne coutume des éloges adressés aux fondateurs et protecteurs de l'Académie, s'étendit sur les vertus de Louis XVI et de la reine, sur les mérites de Monsieur et sur les qualités héroïques du comte d'Artois. Pour le comte de Haga, sans lever absolument le voile qui l'enveloppait, il se jeta dans le panégyrique des monarques qui voyagent pour s'instruire et ne font de la sorte, assurait-il, qu'étendre et centupler leur juste renommée. On admira l'habileté du directeur, Suard, qui, en répondant au récipiendaire, sut refaire l'éloge de Gustave sans tomber dans les redites; La Harpe, moins adroit, loua longuement, en présence du roi de Suède, l'impératrice de Russie; enfin le duc de Nivernais lut quelques-unes de ses fables, auxquelles le succès ne faisait jamais défaut. Après la séance, Gustave s'entretint quelque temps avec les académiciens : il avait, en de telles occasions, des mots aimables, des reparties heureuses; les relations de son voyage en sont remplies.

Les souverains philosophes s'intéressaient à toutes les nouveautés scientifiques, et Gustave particulièrement s'en montrait avide. C'était donc, comme parle Bachaumont, un *cadeau* à lui faire que de lui donner le spectacle d'un aérostat. L'invention en était toute récente, puisque la première expérience datait du mois de juin 1783. La montgolfière *Marie-Antoinette*, montée par Pilâtre de Rosier et Proust, ornée du chiffre des deux rois et d'un brassard blanc, emblème de la révolution de 1772, s'enleva en son honneur le 23 juin 1784 dans la cour des ministres, à Versailles. Les aéronautes descendirent à terre trois quarts d'heure après, aux environs de Chantilly. On trouva qu'ils auraient dû mieux faire :

C'était en Suède et non ailleurs
Qu'il fallait, mes braves messieurs,
Aller à tire d'ailes
Et porter des nouvelles.

Déjà vous seriez de retour,
Et vous auriez fait votre cour
A ce roi dont la gloire
Ornera notre histoire.

Une bien autre nouveauté, le mesmérisme, était en 1784 dans tout son essor : Gustave ne manqua pas de s'approcher du fameux baquet. Des visites à la manufacture des Gobelins, à la Savonnerie et à Sèvres faisaient encore partie du programme que devaient remplir les princes étrangers. Il fallait enfin connaître les promenades et jardins de Paris ou des environs, et suivre la mode là où il lui plaisait d'entraîner les goûts de la foule parisienne. Gustave suffit à tout cela. Il partageait trop les goûts de son temps, il avait

trop de sensibilité, comme on disait alors, pour ne pas faire le pèlerinage d'Ermenonville. C'était là que le monument funéraire de Jean-Jacques s'élevait, au milieu d'un parc dont la disposition réalisait fidèlement l'idéal de la nature telle que Rousseau et ses disciples l'avaient rêvée. Ce vaste jardin anglais, ces belles pelouses, ces eaux vives, ces saules pleureurs abritant une tombe, ces rochers couverts d'inscriptions morales, ce temple de la philosophie, c'était le pur miroir du XVIIIe siècle qui se contemplait dans son œuvre. Depuis que Marie-Antoinette, dans l'été de 1780, avait visité Ermenonville, ce petit voyage était de mode, et Gustave ne laissa pas échapper l'occasion d'offrir à la philosophie un hommage sincère. Trianon dut le séduire aussi dans la fête brillante que, pour lui, la reine y donna : s'y trouvant entouré de ces jeunes officiers suédois si bien reçus à la cour, Gustave put hésiter par momens à distinguer sa réelle patrie; mais ce qui le ravissait sans mélange, c'était de se mêler à la vraie vie parisienne, d'aller le soir souper après le théâtre chez ses bonnes amies les grandes dames, et d'errer le jour, comme le dernier des bourgeois, dans la ville. Bien que la capitale n'eût pas encore été embellie par ces grands travaux qui faisaient dire à Mercier dans son *Tableau de Paris* en 1788 : « Il ne nous reste plus qu'à démolir la Bastille; cela viendra, » de notables changemens avaient commencé d'y répandre l'air et la lumière, et certains quartiers, créés nouvellement, semblaient donner rendez-vous à tous les plaisirs : c'était le temps où le Palais-Royal voyait commencer sa multiple renommée; les boulevards, récemment ouverts et plantés d'arbres, avaient remplacé l'ancienne ceinture des fortifications et s'étaient promptement garnis d'habitations brillantes, de cafés et de théâtres. Nous qui avons vu les derniers restes de ces joies et de ces fêtes, nous pouvons imaginer ce que leur éclat pouvait être à une époque où le mélange des classes, l'excitation des esprits, la facilité des mœurs, la familiarité du langage, semblaient inviter au plaisir. Gustave subit l'enivrement de cette vie parisienne dont il était capable de goûter le charme, et lorsque, vers la fin de sa carrière, au milieu des inquiétudes d'une guerre en Finlande contre les Russes, il se vit trahi par les siens et entouré de complots, on l'entendit affirmer un jour qu'il était résolu d'abdiquer : après quoi, libre de tous soins, il achèterait, pour passer gaîment ses vieux jours, un hôtel à Paris, sur les boulevards (1)!

On doit rendre cette justice à Gustave III, qu'à travers les plaisirs du voyage il ne perdait pas de vue les calculs politiques. Il lui fal-

(1) *Souvenirs* de C.-W. Bergman, t. II, p. 29. Je trouve dans la correspondance de M. de Staël, sous la date du 1er juillet 1788, que Gustave III veut alors acheter une maison à Paris, M. de Staël lui envoie des plans.

lait à tout prix quelque heureuse négociation avec la France, de nouveaux secours d'argent si cela était possible, tout au moins quelque renouvellement d'alliance dont il pût se parer à son retour en Suède comme d'une victoire personnelle. Depuis le commencement de la guerre d'Amérique, il était en instance auprès du cabinet de Versailles pour obtenir la cession d'une de nos Antilles en échange d'un entrepôt français à Gothenbourg, et le jeune comte de Fersen, lorsqu'il était parti pour les États-Unis, avait reçu de lui à ce sujet une mission spéciale. L'affaire fut conclue pendant son séjour en France par la convention de Versailles, signée le 1er juillet 1784. Bien plus, d'inquiétantes nouvelles d'armemens en Danemark et en Russie ayant circulé vers ce même temps, il en profita pour demander que la cour de France promît une intervention armée en cas de guerre et ajoutât aux subsides annuels que recevait depuis longtemps la Suède un secours d'argent extraordinaire. A la suite d'une conférence tenue en présence de Louis XVI, des comtes de Vergennes et de Breteuil, une note fut rédigée pour être remise à l'ambassadeur de Suède, après avoir été lue à Gustave III lui-même. On y promettait, dans le cas où la Suède serait attaquée, de fournir un secours de douze mille hommes d'infanterie pourvus d'une artillerie convenable, ainsi qu'une escadre de douze vaisseaux de ligne et six frégates. Si la Grande-Bretagne, toujours ennemie de la France, empêchait l'expédition de ces secours, il serait payé comptant au roi de Suède une somme équivalente, suivant une évaluation convenue. Ce n'était pas le compte de Gustave, qui désirait un secours d'argent immédiat. Il insista donc en adressant directement à Louis XVI une longue lettre, restée inédite, dont nous donnons ici la partie principale. Datée seulement sur l'original autographe de juillet 1784, elle doit être du 11 de ce mois :

« Monsieur mon frère et cousin, n'ayant pas pu hier trouver l'occasion d'entretenir votre majesté des affaires importantes que j'ai entamées avec elle, et le moment de mon départ approchant, elle ne trouvera pas mauvais que je me serve de cette voie pour lui en parler. J'ai cru m'apercevoir, en lisant l'écrit que M. de Vergennes a remis à mon ambassadeur, que je n'avais peut-être pas expliqué assez clairement les motifs qui m'avaient porté à faire à votre majesté les propositions que l'on a mises sous ses yeux. Je m'adresse donc directement à votre majesté pour les lui détailler, porté par cette confiance que l'amitié personnelle qu'elle m'a témoignée m'inspire, autant que par celle que les plus anciens et les plus constans principes de nos monarchies m'autorisent d'avoir en elle. Deux amis doivent se parler avec franchise de leurs intérêts réciproques, et, lorsque deux rois comme nous se connaissent personnellement, il convient à notre dignité réciproque de traiter directement ensemble. C'est sur ces fondemens que je vais ouvrir mon cœur à votre majesté et y déposer mes sen-

timens, mes intérêts, sûr que je les confie à un ami et au plus honnête homme de son royaume. Votre majesté connaît sur quel fondement l'union de la Suède et de la France a été basée depuis plus de deux cents ans; elle sait que l'intérêt réciproque de Gustave Ier (ennemi du beau-frère de Christiern II) et de François Ier (qui trouva nécessaire d'avoir un allié dans le Nord) posa les premiers fondemens de cette alliance que Gustave-Adolphe et Louis XIII cimentèrent encore par une suite de succès et de gloire qui firent monter les deux monarchies à un degré de puissance et de grandeur dans laquelle la France s'est maintenue, mais dont la Suède est tombée, par les fautes moins encore que par les malheurs de Charles XII et surtout par l'anarchie qui suivit sa mort. Cette anarchie, en mettant la Suède presque sous la tutelle de ses voisins, la rendit une alliée inutile et souvent onéreuse. L'heureuse révolution qui, en étouffant l'anarchie, y a rétabli l'ordre, a rendu la Suède à ses anciens amis, et le temps qui a écoulé depuis l'a mise en état de pouvoir lui être utile. Élevé dès ma plus tendre enfance dans les principes constans de mes ancêtres d'amitié pour la France, et fortifié dans ces sentimens par ceux que le feu roi de France Louis XV me témoigna dans les momens les plus périlleux de ma vie, mon soin constant a été de lui témoigner, ainsi qu'à votre majesté, combien mon cœur en sentait de reconnaissance, et combien je mettais de prix à perpétuer l'union qui, depuis si longtemps, subsiste entre nos deux états. C'est dans ces sentimens que je suis arrivé ici. Votre connaissance, vos sentimens, la cordialité franche et noble que vous m'avez témoignée, tout servit à fortifier d'un sentiment d'amitié personnelle pour vous ceux que j'avais pour ainsi dire reçus dès mon berceau pour la France. C'est dans ces momens que les inquiétudes, la jactance de mes voisins, m'ont été rendues. J'ai cru que, pouvant vous offrir un allié qui, par l'ordre qu'il a mis dans ses affaires, par une flotte considérable, par la générosité et le courage connu de sa nation, et j'ose même ajouter par son personnel, pourrait vous être utile, j'ai cru, dis-je, qu'en vous présentant l'alliance de la Suède sous ce point de vue, et me trouvant, dans un moment où j'étais près de vous, convaincu des mauvaises intentions de mes voisins et de votre naturelle et implacable ennemie l'Angleterre, je ne devais pas balancer un moment à resserrer des nœuds que notre amitié me rendait doublement chers et que l'état actuel de l'Europe semblait me prescrire... J'ai cru qu'il était de la gloire de la France et de son intérêt d'avoir un allié dans le Nord qui pût contre-balancer le colosse énorme qui s'y augmente tous les jours, et qu'il nous était à tous les deux nécessaire de nous unir avant que le tourbillon des grands événemens qui se préparent eût tout emporté... C'est pourquoi je souhaite que nous contractions des engagemens réciproques qui, par leur nature même, fussent plus sacrés que ces unions ordinaires de deux souverains, et plus secrets, puisqu'ils seraient conclus entre nous-mêmes et par nous. J'ai une trop grande confiance en votre amitié pour croire que votre majesté voudra me laisser partir sans avoir établi sur des fondemens solides l'union qui a régné entre nos deux états. Il ne faut pas que la crainte d'exciter la jalousie de nos envieux nous retienne. C'est par une fermeté inébranlable qu'on en impose aux ambitieux; ce n'est pas par des ménagemens et des égards qu'on les retient... »

Cette lettre est curieuse, non pas seulement comme document politique, mais parce qu'elle montre bien quelle attitude Gustave III prétendait garder envers le cabinet de Versailles et envers la personne même du roi de France : il s'offrait comme un indispensable ami et comme un habile homme d'état. C'est pourtant à cette lettre, selon toute apparence, que répondit la suivante, écrite de la main de Louis XVI et dont nous avons pu copier la minute autographe :

« 12 juillet 1784. — Monsieur mon frère, j'ai lu avec beaucoup d'attention la lettre que votre majesté m'a écrite hier. L'ancienneté des liens qui m'unissent avec la Suède me rend son alliance chère, et plus particulièrement depuis que j'ai eu le plaisir de renouveler personnellement la connaissance de votre majesté. J'espère qu'elle ne doute pas de tous mes sentimens pour elle, le papier que j'ai ordonné au comte de Vergennes de communiquer à son ambassadeur en est une nouvelle preuve; mais votre majesté, qui fait un si glorieux usage de son pouvoir, sait que le premier devoir des rois est de soulager les peuples qui leur sont confiés, surtout au sortir d'une guerre dont les charges ont été fort pesantes, et que les circonstances alors ne permettent pas de faire tout ce que l'on voudrait pour ses alliés. Au reste, votre majesté doit être sûre de la volonté où je suis de l'assister efficacement dans les occasions où les mauvaises intentions de ses voisins feraient craindre qu'elles ne troublassent son repos. En tout temps, je la prie de ne pas douter de la vive et sincère amitié fondée sur l'estime personnelle avec laquelle je suis, monsieur mon frère... »

C'était un refus d'aller plus avant. Il paraît toutefois que, dans la journée même où cette lettre avait été écrite, le cabinet de Versailles se ravisa; Gustave eut le soir une entrevue avec le ministre des finances, M. de Calonne, dans laquelle il dut beaucoup rabattre de la somme par lui demandée, et deux jours après, le 14, Louis XVI lui écrivit pour l'informer de l'acceptation d'un traité secret avec un secours d'argent immédiat. C'est encore une importante lettre inédite qui fait partie du même dossier.

« Versailles, 14 juillet 1784. — Monsieur mon frère, mon amitié personnelle pour votre majesté et les liens qui unissent si anciennement nos couronnes me portant à contribuer en ce qui peut dépendre de moi à la tranquillité et sûreté de celle de Suède, j'accède avec plaisir au pacte secret que votre majesté m'a proposé. En conséquence, je lui donne ma parole que, dans le cas où elle viendrait à être attaquée, j'emploierai d'abord mes bons offices pour détourner, s'il est possible, l'agression et trois mois après je lui administrerai, soit en nature, soit par un équivalent en argent, les secours énoncés dans la note explicative que mon ministre des affaires étrangères a remise de mon ordre à son ambassadeur le 9 de ce mois, et, pour aider dès à présent votre majesté dans les réparations dont elle s'occupe pour donner plus de consistance aux forces de son état, je m'engage, indépendamment du subside annuel convenu entre nous, à lui

donner un secours extraordinaire de 6 millions de livres, qui seront payées à raison de 100,000 francs par chaque mois jusqu'à extinction entière de la susdite somme.

« La position de votre majesté exigeant des ménagemens, elle est libre de stipuler elle-même les secours de réciprocité qu'elle estimera convenables : le mieux serait qu'elle promît de se concerter avec moi sur le meilleur emploi à en faire dans le cas où je me trouverais engagé dans une guerre de mer. Je ne doute pas au reste, aussi longtemps que nos engagemens dureront, que votre majesté voudra bien s'engager à n'en contracter aucun qui pourrait contrarier ceux que nous formons, qu'elle n'entrera dans aucun traité défensif avec la Russie, quelque dénomination qu'on puisse lui donner, et plutôt qu'elle me communiquera confidemment toutes les ouvertures et propositions qui pourraient lui être faites et intéresseraient notre alliance. Votre majesté peut être assurée que j'en userai de même, et que je lui ferai part de tout ce qui peut avoir rapport à sa sûreté.

« Je compte sur le secret de votre majesté. Elle doit compter sur le mien, et les dispositions que je lui manifeste dans cette lettre lui garantissent la fidélité de mon intérêt et la sincérité de l'amitié avec laquelle je suis, monsieur mon frère, de votre majesté le bon frère, Louis. »

Dès le lendemain de la signature de ce traité secret, Gustave partait triomphant. De retour dans sa capitale le 2 août, il écrivit à Louis XVI un mois après :

« Drottningholm, 7 septembre (1784). — Monsieur mon frère et cousin, je profite du courrier qui porte la ratification de la convention de commerce pour m'entretenir librement avec votre majesté, et lui renouveler les assurances de ma tendre et inviolable amitié. Votre majesté sait déjà la promptitude avec laquelle je suis revenu chez moi, et que la distance entre Versailles et Stockholm n'est pas si grande qu'on la croit. Elle n'est qu'assez éloignée pour que l'amitié entre les deux états soit aussi éternelle que notre amitié personnelle sera constante. Cependant j'avoue que je ne puis dans ce moment penser qu'avec regret que je ne puis m'entretenir avec vous que par écrit, et qu'il n'y a qu'un mois que j'avais le plaisir de vous voir à tout moment et de pouvoir épancher mes inquiétudes et mes pensées dans votre sein ; j'ai de la peine à me voir privé de cette douce habitude et d'être obligé d'attendre des occasions, souvent bien rares, où je puis vous parler sans contrainte. J'ai exécuté en arrivant ce dont j'étais convenu avec votre majesté en annonçant au sénat en grand mystère la convention explicatoire du traité de commerce de 1741 et la cession de l'île Saint-Barthélemy faite par votre majesté en retour des avantages accordés au commerce français dans le port de Gothenbourg. J'ai ajouté que je pouvais avec bien de la satisfaction leur dire que j'avais trouvé dans les sentimens personnels de votre majesté pour moi et pour la Suède la même amitié et le même intérêt que Louis XV m'avait témoignés dans les dernières années de son règne. Cela a fait un effet très utile, et a absolument éloigné toutes les idées qu'on avait semées par des lettres particulières de

Paris d'autres engagemens contractés entre la Suède et la France. Je sais même que le ministre d'Angleterre et le chargé d'affaires de Russie ont mandé à leurs cours que le bruit d'une nouvelle alliance entre nous était faux, et n'avait d'autre fondement que les transactions relativement à un établissement de la Suède en Amérique. Ainsi j'espère avoir rempli les intentions de votre majesté, et que le pacte que nous avons signé restera dans le secret le plus profond... Je puis assurer votre majesté qu'elle peut compter que la Suède ce printemps peut sortir avec une flotte de vingt-deux vaisseaux de ligne presque tout neufs et quinze frégates, et cela dans l'espace de six semaines. L'artillerie n'a pas été négligée, et votre majesté sait déjà, par l'inquiétude que cela a donnée à mes voisins, qu'elle a été distribuée dans tous les endroits où elle doit être tant pour la défense que pour le prompt transport en cas de nécessité. Nous avons aussi une garniture toute nouvelle de fusils et d'armes pour l'infanterie et la cavalerie... »

La suite de cette lettre laissait paraître des velléités belliqueuses que le cabinet de Versailles n'était pas disposé le moins du monde à encourager. Aussi trouvons-nous encore une lettre de Louis XVI, en date du 26 septembre 1784, qui est évidemment une réponse au précédent message :

« J'ai lu avec intérêt le détail dans lequel votre majesté a bien voulu entrer touchant les progrès des réparations de toute espèce qu'elle avait ordonnées, et je la félicite de l'état solide et brillant où elle a déjà mis ses forces de terre et de mer; il ne peut manquer de lui assurer la considération de ses voisins et la tranquillité de ses peuples. Connaissant la prudence et la sagesse de votre majesté, je suis bien assuré que, contente de pourvoir à la sûreté de ses états, elle évitera toute démonstration qui pourrait être un sujet ou même un prétexte d'inquiétude pour qui que ce soit. »

Ces dernières lignes contenaient des avis dont Gustave III, nous le verrons bientôt, ne comprit pas toute la gravité. Elles voulaient dire que, pour chacune des deux cours, les temps étaient venus d'une politique soucieuse de nouveaux problèmes. La France venait de prodiguer encore une fois au roi de Suède les preuves de son ancienne bienveillance; mais elle lui donnait à entendre qu'elle devait songer, après le dernier succès de la paix glorieusement conclue avec l'Amérique, à d'autres soins que ceux des guerres étrangères, et elle lui conseillait à lui-même d'abandonner les vastes pensées pour conjurer les difficultés intérieures et menaçantes qui se montraient déjà dans les deux royaumes.

A. Geffroy.

LE ROMAN

D'UNE

HONNÊTE FEMME

TROISIÈME PARTIE (1).

XI.

En revenant à moi, je me trouvai étendue sur mon lit. Marguerite, ma femme de chambre, se tenait debout près du chevet. Il faisait grand jour; un rayon de soleil se glissait jusqu'à mes rideaux; par ma fenêtre entr'ouverte, j'apercevais une branche de chèvrefeuille qu'une brise légère berçait doucement; j'entendis le chant d'un oiseau.

Je rassemblai avec effort mes idées; enfin la mémoire me revint, et je fermai les yeux par un mouvement de cette haine instinctive pour la lumière qu'a ressentie quiconque a souffert. Marguerite m'interrogea; je lui racontai que, ne pouvant dormir, je m'étais levée à la pointe du jour, que j'avais été prise d'un vertige, que j'étais tombée. Comme elle insistait, je lui imposai silence. Elle s'assura que je n'étais pas blessée; ma blessure en effet n'était pas de celles qui se voient. Max avait envoyé chercher un médecin qui vint presque aussitôt; mais je me refusai obstinément à le recevoir: ses questions m'auraient mise au supplice.

(1) Voyez la *Revue* du 15 août et du 1er septembre.

Je demeurai toute une semaine enfermée chez moi. Le jour, je ne souffrais que d'une excessive faiblesse; le soir, le frisson me prenait, et j'avais chaque nuit un accès de fièvre. J'avais défendu qu'on me veillât; je redoutais les indiscrétions du délire, et j'aurais rougi de mettre mes gens dans mon secret. Du reste, mes *rêvasseries* n'avaient, je crois, rien d'effrayant; toutes les nuits j'étais hantée de la même vision. Il me semblait que les murs de ma chambre, les meubles, les vases, les tableaux, les rideaux de mon lit portaient le deuil de quelqu'un; ils se faisaient entre eux des signes d'intelligence, accompagnés de soupirs douloureux; ils racontaient qu'une personne bonne, généreuse, digne d'être aimée, qui avait foi dans la vie, avait habité quelque temps cette chambre, qu'elle l'avait animée et réjouie de sa présence, qu'elle y avait rêvé le bonheur, et qu'un jour elle avait disparu sans qu'on sût ce qu'elle était devenue. Je ressentais pour cette personne une inexprimable pitié; je crois que je lui parlais, et assurément je pleurais en lui parlant, car à la fin de chaque accès je sentais des larmes sur mes joues.

Le troisième jour, je reçus un billet de Max. « Je crains, madame, m'écrivait-il, que ma présence dans cette maison ne retarde le progrès de votre convalescence. Voulez-vous que je parte? Je ferai ce qui vous plaira. » Je lui répondis : « Ne partez pas avant que je vous aie parlé. J'ai des décisions à prendre, je ne tarderai pas à vous les faire connaître. Quelques journées perdues, c'est peu de chose; la vie est si longue! »

Enfin, un soir que le frisson n'était pas revenu et que je me sentais assez de force pour affronter les émotions d'un entretien, je descendis au salon et fis appeler Max. Il parut aussitôt; nulle trace d'embarras ni de contrainte dans son maintien; il s'avança d'un air libre, dégagé, m'aborda avec cette grâce de grand seigneur et cette exquise élégance de manières que j'avais admirées autrefois et qui dans un pareil moment m'épouvantaient. Il s'informa en deux mots de ma santé, s'assit et me fit signe qu'il était prêt à m'entendre. L'indignation que me causait sa tranquillité raffermit mon courage; j'aurais eu honte de laisser voir le moindre trouble, la moindre faiblesse.

— Monsieur, lui dis-je, cette entrevue n'est probablement pas de votre goût, vous n'aimez guère les explications; mais il est nécessaire que je vous en demande et que je vous en donne : vous conviendrez qu'il n'y a pas de ma faute.

Il fit un geste d'assentiment, sans que je visse remuer une fibre sur son visage impénétrable comme un masque de bronze.

— Du reste, continuai-je, ne vous alarmez pas trop. Vous n'aurez à subir ni questions ni reproches. J'ai fait des provisions de sagesse

depuis quelques jours. Il est bon d'aller à votre école pour apprendre à vivre; vous tenez vos élèves sous une discipline un peu sévère, mais leurs progrès sont rapides.

Il s'inclina comme pour me remercier du compliment.

— Si vous vous ravisiez, me dit-il, je me croirais tenu de répondre à vos questions avec une entière sincérité et d'écouter vos reproches jusqu'au bout sans vous interrompre; mais, vous avez raison, de quoi nous serviraient tant de paroles? Le passé est irréparable; ne nous occupons que de l'avenir.

— Oui, monsieur, le passé est irréparable, repris-je avec trop de chaleur, — et si je m'avisais de m'en plaindre, vous me renverriez sûrement au destin, qui dispose de tout, qui régit tout, qui est l'éternel, l'unique coupable. Je connais vos doctrines; vous les professez de vive voix et par écrit, non sans une certaine éloquence. Mon Dieu! je suis prête à vous en croire; de quoi pourrais-je encore m'étonner? Au surplus, loin de vous chercher querelle, je tiens à vous témoigner toute ma gratitude. Il est des outrages qui tuent l'amour comme un coup de foudre; vous vous entendez à frapper, monsieur; le mien est mort sans agonie; ce sont de grandes souffrances que vous m'avez épargnées...

Je sentais l'émotion me gagner; je me tus un instant pour me donner le temps de me calmer, puis je repris d'un ton plus tranquille :

— Oui, laissons là le passé. Qu'en pourrais-je dire? Comment me ferais-je comprendre? Nous ne parlons pas la même langue. Votre chaîne vous pesait, l'ennui vous rongeait, ma molle tyrannie révoltait votre fierté, — vérités sublimes et sacrées où ma faible intelligence ne peut atteindre, mais que je dois admettre avec le même respect que les mystères de la foi. Je vous fais grâce de mes objections, vous les réfuteriez sans peine; je me tais et j'adore. Il ne s'agit donc plus que de régler l'avenir, et sur ce point peut-être réussirons-nous à nous entendre. Je n'ai pas besoin de vous dire que mon premier mouvement a été de quitter à jamais cette maison; mais j'ai réfléchi, et la réflexion plaide toujours contre les partis violens. Je connais quelqu'un qui prétend qu'après tout le malheur est plus sot que méchant, et on a toujours tort de se fâcher contre les sots. Je ne pourrais me retirer auprès de mon père sans lui conter de point en point toute cette aventure; je crois le connaître, il ne se consolerait pas; je crois me connaître aussi, son désespoir me briserait le cœur. Je me résigne donc à rester ici jusqu'à nouvel ordre, mais à une condition que je me flatte de vous faire approuver.

Le regard de Max s'était animé; il m'observait attentivement; je

crois qu'il s'était attendu à autre chose; je lui apparaissais sous un jour nouveau.

— Quelle est cette condition, madame? demanda-t-il d'un ton grave.

— Je vous dois, repris-je, d'avoir acquis des idées toutes nouvelles sur un sujet qu'à vrai dire je n'avais guère médité. Je comprends depuis quelques jours que le fond des choses dans le mariage, c'est la crémaillère, qu'à le bien prendre c'est même à cela que se réduit cette admirable institution. Vous voyez que je vous ai lu avec fruit. De grâce, monsieur, ne laissez plus traîner vos papiers; une femme en colère se croit tout permis. Eh bien! s'il le faut, je consens à vivre auprès de vous, à rester votre femme aux yeux du monde; mais du même coup je me délie de tout autre engagement, ou pour mieux dire nous nous engagerons, vous et moi, à nous laisser l'un à l'autre une entière liberté. Pas d'équivoque, je prétends m'appartenir, être libre, absolument libre... Oh! n'ouvrez pas de grands yeux; ce n'est pas une menace que je vous fais. Je n'ai point de projets et ne me pique pas de pénétrer les secrets de l'avenir; je réclame un droit, voilà tout.

— Ce que vous me proposez, madame, répondit-il avec un sourire ironique, c'est un ménage dans le goût du XVIIIe siècle. En ce temps-là, on ne mettait en commun que la crémaillère; aujourd'hui cela souffre quelque difficulté: nous vivons dans un siècle de bourgeois et nous en tenons tous. Nos pères entendaient mieux la vie que nous...

— Oui, interrompis-je, les marquises d'alors ne s'évanouissaient pas. Je pense, comme vous, que celles d'aujourd'hui sont des bourgeoises; mais il en est qu'on peut former: il ne s'agit que de savoir s'y prendre comme vous.

— Allons, dit-il, j'accepte vos conditions; c'est au moins une expérience à tenter...

— Oh! permettez, lui dis-je, il ne s'agit pas d'expérience, mais d'un traité en bonne forme. Je vous demande votre parole de gentilhomme, j'y crois encore.

— Je n'hésite pas à vous la donner, répondit-il, et je découvre avec plaisir que vous avez une raison supérieure. Je regrette seulement que vous ne m'ayez pas parlé sur ce ton dès le premier jour; qui sait? vous auriez peut-être fait de moi le modèle des maris, car je me sens un faible pour les devoirs qu'on ne m'impose pas.

— Que voulez-vous? lui dis-je. Est-ce trop de six mois pour apprendre la vie et le monde? J'étais si naïve; j'ai dû revenir de loin... Et maintenant, je vous prie, quand partez-vous?

— Ah! je suis libre, reprit-il vivement, et je ne pars plus.

Et, s'approchant de moi, il eut l'audace d'ajouter : — Les traités, madame, se scellent d'ordinaire par un serrement de main.

Mais je lui répondis : — Veuillez me dispenser de cette formalité. Je crois voir encore au bout de vos doigts une tache d'encre. Souffrirez-vous que je vous donne un conseil, monsieur? Écrivez moins; les marquis du bon temps n'écrivaient pas. Dans certains cas, écrire est une faute et presque un ridicule.

Et à ces mots je me retirai, le laissant à son étonnement, dont il eut peine, je crois, à revenir.

Il est aisé d'être fort dans les grandes crises de la vie : la violence du malheur exalte l'âme, porte à la tête, on se grise de son désespoir; mais cette ivresse ne peut pas durer, et, après s'être senti comme transporté par sa douleur, le cœur retombe lourdement sur lui-même. Oui, le malheur est plus facile à supporter que ce qui l'accompagne, car les grandes infortunes sont des reines couronnées d'une funèbre beauté, mais qui traînent sur leurs pas un long cortége d'obscures et misérables souffrances dont il n'est pas une seule qui porte un nom, qui fasse quelque figure, cour indigne et dérisoire dont leur majesté est avilie. Avez-vous jamais lu *Delphine*, monsieur l'abbé? C'est dans ce livre qu'ont été retracés d'un immortel pinceau « les faiblesses, les misères qui se traînent après les grands revers, les ennuis dont le désespoir ne guérit pas, le dégoût que n'amortit point l'âpreté de la souffrance. » Voilà pourquoi le courage de la première heure est le plus facile, et pourquoi un cœur qui, égalant ses forces à la violence du coup qui l'a frappé, s'est précipité hardiment dans sa douleur, recule ensuite avec effroi devant les innombrables et cruels détails qu'il y découvre. Quant à moi, je sentais bien que mon effort avait dépassé les bornes de mon courage naturel, et que je ne tarderais pas à revenir en-deçà. Toutefois je ne laissai pas de soutenir mon triste rôle avec une fermeté qui m'étonna moi-même, et qu'admira Mme d'Estrel.

— Que vous êtes forte en vérité! me dit-elle après avoir entendu mes confidences. Le parti auquel vous vous êtes arrêtée m'effraie; j'en sens toutes les difficultés. Vous venez de vous créer une situation plus délicate et plus embarrassante que vous ne pensez; mais je n'ose vous blâmer. Vous avez pris conseil de votre caractère; c'était le seul juge à consulter. Je regrette seulement que mes expériences ne puissent vous servir; je ne vois rien dans mon passé qui s'applique ici. Je vous ai laissé deviner que j'avais beaucoup souffert. M. d'Estrel n'était pas un Max, c'était un homme de plaisirs que le bruit de la vie étourdissait, et qui n'a jamais eu le temps d'é-

changer deux mots avec sa conscience. Toujours allant, toujours hors d'haleine, et pour ainsi dire tout essoufflé de son bonheur, avait-il crevé sous lui un plaisir, il changeait lestement de monture, et le voilà reparti. Nul choix, tout lui était bon, et par la bienveillance du sort, qui a toujours eu un faible pour les sots, les relais ne lui ont jamais manqué; il est mort au dernier : — au demeurant, assez bon homme, très candide dans ses vices, ne voulant de mal à âme qui vive, mais si infatué de sa personne qu'il m'estimait trop heureuse de porter son nom, et que, si je m'étais plainte, il fût tombé de son haut. Aussi ne me plaignis-je pas; j'affectai de ne rien voir, de ne rien deviner, de ne rien sentir, et je me réfugiai dans le silence du mépris, abri propice aux âmes trop faibles pour combattre leur destinée, trop fières pour la chicaner. Vous, ma chère Isabelle, vous êtes de force à lutter; votre cœur est armé en guerre, persévérez, votre courage vous sauvera, et, si redoutable que soit votre adversaire, j'ose vous promettre avec confiance que vous gagnerez la partie.

Je fondis en larmes.

— Quelle partie? balbutiai-je. De quoi parlez-vous? Quel rêve avez-vous fait? Ne voyez-vous pas que j'ai le courage du désespoir? Et que peut-on espérer quand on ne désire rien? Ramener Max! mais il ne m'a jamais aimée, je ne l'aime plus, et ma victoire me ferait horreur. Non, n'essayez pas de me consoler, de me tromper. Je ne vois rien devant moi; je sens dans ma douleur une fixité qui m'épouvante. Que ne puis-je m'attendre à de nouveaux combats quand j'en devrais payer les émotions par un redoublement de peines! Mais mon malheur n'a pas même d'avenir; il sera demain ce qu'il est aujourd'hui; il se répétera jusqu'à la fin, et je ne prévois pour lui que les radotages et les enfances de la vieillesse, car le malheur qui a trop duré finit par perdre sa dignité; il ne se respecte plus, l'âme se flétrit; des dégoûts et des lassitudes pires que la souffrance, voilà les présens que fait le temps à la douleur. Ah! madame, ne me parlez pas d'espérance. Hélas! qu'ai-je donc sauvé de mon naufrage? Un vain débris, ma liberté que je me suis fait rendre, triste épave qui a pour ma fierté le prix d'un trésor. Quel trésor, grand Dieu! et qu'en ferai-je? De grâce, n'allez pas m'attribuer de secrets et indignes calculs. Moi, je voudrais, par une indifférence affectée, me rouvrir un accès dans le cœur d'un homme qui m'a possédée sans m'aimer! Vous m'offensez. Qu'ai-je été pour lui? Un caprice de curiosité bientôt épuisé. Eh! n'avez-vous pas compris que le pire de mes maux est l'amer chagrin de m'être donnée, que ses embrassemens ont laissé sur moi comme une souillure, et que je veux chercher à venger ma honte par l'insolence de mes mépris?

Elle me reprocha mon exaltation, s'efforça de me calmer, de me ramener à la note juste; mais je n'étais pas en état de l'écouter. Elle n'avait jamais aimé; qu'avaient été ses peines, comparées aux miennes, et pouvait-elle entrer dans mes sentimens? Cependant sur un point elle n'avait que trop raison : ma situation était difficile, et quand le cœur est dévoré, affecter l'indifférence est un rôle malaisé à soutenir longtemps; je n'eus que trop d'occasions de m'en convaincre. Dans le mouvement et le tourbillon de Paris, la difficulté eût été moindre : j'aurais mis le monde entre Max et moi; mais dans la solitude de Lestang les tête-à-tête étaient inévitables, et je ne cherchais même pas à les éviter; je n'aurais pas voulu laisser croire à Max que j'avais peur de lui ou de moi-même.

C'était bien là l'idée secrète que s'était formée son orgueil et qu'il se plaisait à nourrir. Il ne croyait pas aux femmes, il ne les prenait pas au sérieux; il leur refusait toutes ces qualités supérieures qui font la grandeur et la dignité de l'âme. Aussi avait-il passé sa jeunesse à les aimer sans les respecter; encore dis-je trop, car l'amour ne va pas sans l'illusion du respect; — il les avait désirées, parce qu'elles ne se rendent pas sans combat et qu'il les faut disputer aux autres et à elles-mêmes, mais je doute qu'il eût jamais ressenti dans ses aventures d'autres transports que l'ivresse de la victoire et du triomphe. On n'a qu'un dieu; le sien était son orgueil, implacable idole à laquelle il sacrifiait son cœur et sa vie. C'est ainsi que, toujours supérieur aux entraînemens des sens et n'estimant ses jouissances qu'au prix qu'y mettait sa superbe, il se passionnait pour la conquête d'un cœur dont les refus irritaient ses désirs; mais il se lassait bien vite de la possession, semblable à ces chasseurs qui aiment la chasse pour ses fatigues et ses hasards, et qu'on voit ardens à la poursuite d'un gibier qu'après l'avoir abattu ils daignent à peine ramasser. Les femmes en effet n'avaient à ses yeux qu'une valeur de convention : la société ayant imaginé de mettre leur honneur à haut prix, elles l'en ont crue sur parole et se laissent longtemps marchander; mais à part le mérite de cette résistance, qui procure à l'homme ses plus vives et ses plus agréables émotions, il les considérait comme des êtres subalternes, charmans animaux qui n'écoutent que leur instinct et qu'on gouverne par des gimblettes et des menaces; il leur refusait les seules vertus qu'il estimât, la parfaite sincérité, la fierté, la hauteur d'âme, le vrai courage et cette constance dans le vouloir que le temps ne lasse pas.

Dans le commencement, il avait été surpris de mon attitude. Il avait compté sur des scènes de reproche et de désespoir : il m'avait trouvée froide et hautaine; j'avais relevé le gant et accepté le défi, mais saurais-je soutenir jusqu'au bout mon nouveau caractère? Ne

serais-je pas bientôt fatiguée de mon rôle? C'est là qu'il m'attendait. Sa curiosité était excitée, il observait tous mes mouvemens, il tournait autour de moi, cherchait à surprendre ma faiblesse, déguisée sous une force d'emprunt; qu'elle vînt à se trahir par un mot, par un soupir, par une rougeur subite, par un geste incertain, et je croyais déjà entendre le cri de sa victoire. Par momens, ses yeux attachés sur moi me fascinaient, ses regards durs et pénétrans me perçaient de part en part et faisaient sentir à mon cœur le froid de l'acier, ses sourires me donnaient des frissons, sa politesse ironique faisait bouillonner mon sang; mais je redoublais d'attention sur moi-même, je commandais à mon visage, je refoulais le flot de ma colère, toujours prêt à déborder sur mes lèvres. Je n'aurais pu supporter la honte d'une défaite, non qu'il eût tenté d'en profiter, mais son orgueil eût été satisfait, et il me semblait que je ne pourrais survivre à ce triomphe.

En attendant, je lui rendais service, je travaillais à son bonheur; il ne s'ennuyait plus, ne songeait plus à chasser au lion; il avait repris intérêt à la vie, je lui donnais de l'occupation, il était au spectacle, il observait, il attendait, il avait une gageure à gagner, je m'étais chargée de fournir de l'aliment à cet éternel besoin de combats qui était sa passion dominante. Ce qui m'effrayait, c'est que je sentais mes forces diminuer, que j'étais déjà lasse, et que d'instant en instant mon masque me pesait davantage.

XII.

Un jour, après déjeuner, j'allai m'asseoir à la lisière d'un de nos bosquets de chênes. On était à la fin de juin, la chaleur était ardente; les bois et les champs dormaient; le milieu du jour amène dans la nature comme une suspension de vie : c'est vraiment le sommeil de Pan. Il n'y avait pas un souffle dans l'air; je ne voyais remuer ni une branche ni une herbe. Seules les cigales faisaient retentir leurs timbales au haut des chênes. Ce bruit m'était nouveau; la cigale, *qui n'a ni chair ni sang*, est chargée d'annoncer les brûlans étés du midi; le soleil l'a choisie pour son héraut. Monotone comme le bourdon d'une vielle, mais aigre et strident, son cri est l'âpre cri de guerre d'une lumière implacable qui consume et dévore; on croit entendre la crépitation de l'air et de la terre en feu; c'est bien la musique du soleil, mais j'y crus reconnaître aussi celle de la douleur, la plainte violente et monotone de mon cuisant chagrin.

Ce chant triste, l'éblouissement du jour, la langueur de toutes choses autour de moi me plongèrent dans un profond accablement, et je pleurai à chaudes larmes. Tout à coup Max parut au bout de

l'avenue; je serais morte de confusion s'il avait vu ou deviné mes larmes. Je me levai précipitamment et m'enfuis dans l'épaisseur du taillis. Un sentier s'offrit à moi, je le descendis en courant. Ayant traversé un endroit découvert, avant de rentrer dans le bois, je me retournai pour m'assurer que je n'étais pas suivie, et je dis à haute voix : — Fuir! toujours fuir! quand cela finira-t-il?

En ce moment, j'entendis près de moi un bruissement de feuilles, je tournai la tête et j'aperçus un inconnu que je regardai, je crois, d'un air sévère, car je lui en voulais de sa fortuite indiscrétion. Assis sur une pierre, au pied d'un arbre, il s'était levé à ma vue en faisant un geste de surprise. C'était un jeune homme de vingt-cinq ans à peu près, un peu trapu, une tête de caractère d'un type méridional, de grands yeux noirs pleins de feu, le teint d'une pâleur mate, une abondante chevelure bouclée, l'air noble, ardent, exalté, un peu étrange, où la douceur se mêlait à l'austérité. Il restait immobile devant moi et comme plongé dans la stupeur. Si préoccupée que je fusse, je ne laissai pas de m'apercevoir qu'il entrait dans cette stupeur un peu d'admiration; mais ce n'était pas tout. Avait-il l'esprit dérangé? Je l'entendis s'écrier à deux reprises, d'une voix vibrante et musicale : Quelle réponse! puis, revenant à lui, il me salua respectueusement et fit mine de s'approcher de moi pour me parler; mais l'air dont je le regardais le troubla, il balbutia quelques excuses et s'éloigna d'un pas rapide, non sans retourner souvent la tête.

Bien que la chaleur fût étouffante, je poursuivis mon chemin; je voulais me mettre hors d'atteinte. Par une éclaircie, je découvris la Berre sur ma gauche; les ardeurs de juin l'avaient presque tarie; à certains endroits, on pouvait la franchir à pied sec. — L'été, pensai-je, se charge de leur assurer des communications plus faciles; mais que m'importe? Le ciel soit loué! je n'ai plus rien à perdre, plus rien à craindre.

Je poussai jusqu'à une retraite sauvage qui termine le bois de ce côté. Le terrain, se relevant brusquement, forme un tertre rocheux arrondi en cirque; des arbustes aux rameaux noueux et contournés le décorent de ces épais halliers qui sont une des grâces du midi. Au-dessus des halliers croissent des bouquets de pins d'un vert tendre. Je m'assis à l'ombre, parmi des genêts fleuris, dans l'enfoncement que laissaient entre eux des rochers. De mon réduit j'apercevais au travers des feuillages une clairière du bois, et plus bas, à l'un des coudes de la Berre, une flaque d'eau croupissante sur laquelle se penchait tristement un saule poudreux que tourmentait la soif. J'étais bien cachée; dans le silence de ces genêts et de ces rochers, je pouvais soupirer librement, et si les larmes revenaient, personne du moins ne les verrait couler.

Je m'oubliai des heures entières dans mon tranquille asile, et j'avais fini par m'assoupir légèrement quand un bruit de voix me réveilla. Au sommet du tertre passe un chemin vicinal peu fréquenté qui descend à la rivière, et que les hauts talus qui l'encaissent dérobaient à ma vue. Deux personnes montaient ce chemin; elles causaient d'une voix bruyante et animée comme dans l'échauffement d'une querelle, l'une sur un ton de basse continue, l'autre sur un ton de fausset dont les aigreurs m'étaient trop connues. On s'arrêta juste au-dessus de ma tête, et je pus entendre le dialogue suivant.

— Encore un coup, madame, que venez-vous faire ici?

— Encore un coup, monsieur, que venez-vous y faire vous-même?

— Eh bien! madame, je vous ai vue sortir, je me suis inquiété, je vous ai suivie.

— Eh bien! monsieur, je suis lasse de vos éternels espionnages, de vos poursuites, de vos obsessions et de vos fureurs d'alguazil.

— Pour venir ici, madame, vous avez dû traverser mon champ.

— Que le bon Dieu vous bénisse, vous et votre champ! Faites dresser procès-verbal.

— Convenez, madame, qu'il y a eu rendez-vous donné.

— Il en sera exactement, monsieur, ce qui vous plaira.

— Il ne vous suffit plus de recevoir votre amant chez vous, vous venez le chercher chez lui.

— Je ne sais pas si je reçois mon amant chez moi, mais je sais que vos insultes m'en donneraient l'envie.

— Oh! ne niez pas. Nous avons des preuves. Mon chien de garde que j'ai relevé mort dans mon champ...

— Tous les chiens sont mortels, monsieur. Que ne faites-vous assurer les vôtres?

— Cela finira mal, madame.

— Cela ne finira pas, monsieur.

Il se fit une pause, après quoi M. de Malombré reprit d'un ton larmoyant : — Malheureux que je suis! Qui me guérira de mon indigne faiblesse? Vous aimer encore après tant d'affronts, tant de trahisons, tant de promesses dont vous aviez amusé ma crédulité!

— Il est vrai, dit-elle, que je me suis ruinée en promesses. Quand un fâcheux devient pressant, on promet, monsieur, on promet,... mais on change d'avis. Il n'y a que Dieu et les sots qui ne changent jamais.

— Non, rien ne peut vous arrêter, ni mon désespoir...

— Je me suis toujours défiée des soupirs que vous tirez de vos talons.

— Ni votre dignité...

— La dignité! C'est une idée de vieille femme.

— Ni les droits d'une innocente jeune femme dont vous troublez le bonheur.

— Vous moquez-vous de me parler d'elle? Mais ne savez-vous pas qu'elle m'avait ravi un cœur qui m'appartenait? Ignorez-vous que je la hais, et que je donnerais volontiers dix années de ma vie pour avoir la joie de la voir pleurer?

— Ah! vous me rendrez fou, madame! s'écria M. de Malombré. Faut-il que je me mette à vos genoux?

— Ici, dans la poussière du chemin? Gardez-vous-en bien, vous auriez besoin de mon aide pour vous relever.

— Vous m'insultez, madame. Vrai Dieu! je reste ici. Arrive que pourra, je ne vous lâche plus, je m'attache à vos pas, je vous suis comme votre ombre!...

— En ce cas, c'est moi qui quitterai la place! s'écria-t-elle avec colère; mais, entendez-moi bien, je vous défends de remettre les pieds chez moi. Depuis trop longtemps vous me compromettez; vous êtes, monsieur, le fléau de ma vie. Ma dignité, dont vous vous faites l'avocat, mon devoir, tout m'interdit de vous revoir jamais.

A ces mots, elle partit. Je crois qu'il la suivit. J'entendis encore quelques mots, puis tout rentra dans le silence. — Serait-il vrai, me demandai-je, qu'il y eût un rendez-vous donné? Et je me répondis : Mais encore une fois que m'importe, et qu'ai-je affaire de l'apprendre?

Assurément il ne m'importait guère, et pourtant je demeurai plus d'une heure encore tapie dans mon coin, sans trop savoir pourquoi. Enfin je me mis à réfléchir, et la réflexion me révéla que j'étais restée pour éclaircir un doute qui m'importait si peu. J'en éprouvai quelque confusion, et je me levais pour partir quand Max parut dans la clairière. Oui, c'était bien lui. Je m'effaçai derrière le tronc d'un pin. Il venait donc au rendez-vous! Cependant une circonstance me frappa : il était accompagné d'une levrette qu'il m'avait donnée, et dont je faisais ma compagnie ordinaire. Pourquoi l'avait-il amenée? Je crus m'apercevoir qu'il l'envoyait à la découverte. La chienne partait comme un trait, le nez au vent, courait en tous sens, faisait le tour de la lisière du bois, puis, comme se trouvant en défaut, revenait auprès de Max, qui la faisait repartir. N'était-ce pas moi qu'il cherchait?

— Elle ou moi? repris-je, outrée d'indignation. Elle ou moi!... Cette question m'intéresse donc? Tout n'est donc pas mort dans ce misérable cœur? Il remue encore, il y reste une fibre vivante et sensible que le doute peut tourmenter! Quand ne l'entendrai-je plus battre? Quand sera-t-il de pierre?

Je me glissai à travers les rochers et les buissons, non sans y laisser quelques lambeaux de ma jupe, et j'atteignis la crête du tertre et le chemin qui contourne le parc.

— Il faut que je m'éloigne pour quelque temps, me disais-je. Aujourd'hui j'ai été faible, j'ai pleuré; c'est un avertissement. Demain peut-être je pleurerais encore, je me laisserais surprendre, l'œil insolent de la haine boirait mes larmes. L'événement est trop récent, mon cœur n'a pas encore eu le temps de se bronzer, le mépris n'y a pas tué la colère. Partons, partons; je ne reviendrai que rassurée contre moi-même et certaine de ne me plus démentir.

A gauche du chemin, au premier tournant, est une croix en fer au pied de laquelle un tronc couché en travers sert de siége aux passans. En portant mes yeux de ce côté, j'avisai, assis sur ce tronc, l'inconnu que j'avais rencontré dans le parc. Il tressaillit visiblement en me reconnaissant, et resta comme la première fois en contemplation devant moi. Je ne doutai plus qu'il n'eût le cerveau malade; mais, se remettant de son trouble, il se leva et vint me saluer avec l'aisance d'un homme du monde.

— Excusez-moi, madame, me dit-il, d'avoir pénétré tout à l'heure chez vous; nulle part dans ce pays, où je suis arrivé depuis peu, les propriétés ne sont closes de murs; cet usage me plaît, mais il met trop à l'aise les indiscrets et les distraits, et j'ai cédé à la tentation d'admirer vos beaux ombrages.

— Ne vous faites aucun reproche, lui répondis-je; mais me trompé-je? il me semble que vous cherchez ou que vous attendez quelqu'un. Si vous aviez besoin de quelque renseignement...

Il rougit, hésita un instant à me répondre, puis me dit d'une voix émue : — J'attends depuis bien longtemps...

Et d'un mouvement de tête faisant flotter sur ses épaules ses longs cheveux châtains : — Je n'ai pas trouvé ce que je cherchais, poursuivit-il, et ce que j'ai trouvé, Dieu m'est témoin que je ne le cherchais pas.

A ces mots, il me salua et s'éloigna.

— Ce jeune homme est singulier, me dis-je; mais un peintre en tirerait parti.

En rentrant au château, je trouvai une lettre de mon père qui m'arrivait fort à propos. Il me témoignait un vif désir de me revoir. « Arrache-toi à ton bonheur, fille ingrate, m'écrivait-il, et viens charmer par tes récits la solitude de ton vieux père. » A dîner, je prévins Max de mon départ. Il me jeta un regard scrutateur. — Combien de temps serez-vous absente? me demanda-t-il.

— Quelques semaines, je pense.

— Quelques semaines ou quelques mois?

— Je ne sais trop, répondis-je sèchement.

— Je vous souhaite un heureux voyage, madame, me dit-il, et puissiez-vous découvrir que le Jura ne vaut pas le Ventour!

Quand le cœur est blessé, on a beau se tourner et se retourner dans sa vie, nulle position n'est bonne, car le mal est partout; en s'agitant, on agite son chagrin, on s'aperçoit qu'on ne le connaissait pas tout entier, et à la souffrance se joint une inquiétude qui l'aigrit. J'espérais reprendre à Louveau un peu de calme, un peu de force; j'étais loin de compte. La joie que témoigna mon père en me revoyant me fit mal, et j'eus peine à répondre à toutes les questions dont il m'accabla; quels efforts d'imagination je dus m'imposer! Mais il n'était pas seul à m'interroger; dans ces lieux pleins de souvenirs, tout me parlait, tout jusqu'aux routes et jusqu'aux cailloux des chemins. Mille circonstances effacées de ma mémoire s'y retraçaient soudain pour m'affliger; elles se dessinaient comme une broderie lumineuse sur le fond sombre du présent. Au prix de ce qui avait suivi, me répétais-je sans cesse, quelles délices pures et sans mélange que mes tristesses passées!

Je ne puis vous peindre l'émotion que je ressentis en rentrant dans ma chambre de jeune fille. Je m'arrêtai un instant sur le seuil; puis j'entr'ouvris les volets, la lumière entra à flots. Rien n'avait été changé de place, je retrouvais chaque chose, chaque meuble tel que l'avais laissé; mais quel silence! celui que commande le respect du malheur. Et quel étonnement aussi! Comment m'eût-on reconnue? Dans un coin, j'aperçus une feuille de papier gris. Je savais ce que renfermait ce papier : une fleur séchée, un lis. Vous vous rappelez où et par quelle main il avait été cueilli. Le temps n'avait donc pas marché dans cette chambre; il ne s'y était rien passé! Le lit aussi était demeuré le même : des rideaux blancs, une courte-pointe piquée, une taie d'oreiller en mousseline. O mes sommeils d'autrefois! Et au jour pouvoir s'éveiller sans se dire : Non, ce n'est point un rêve; certaine nuit je l'attendis jusqu'au matin, et quand il parut, ce que je lus dans ses yeux me fit tomber comme morte à ses pieds!... Je n'osais m'approcher de ce lit; je le regardai longtemps; enfin je cachai en pleurant mon visage dans l'oreiller, et une prière folle sortit de mon cœur. Je soupirais après l'impossible, je redemandais une chose perdue, et une voix inexorable me répondait : Jamais, non, jamais!

J'étais depuis un mois à Louveau, et je commençais à me sentir incapable de tromper plus longtemps mon père, quand je reçus de Max le billet suivant :

« J'attends des hôtes, et je vous avoue que je serais embarrassé si je devais être seul à les recevoir. Ne viendrez-vous pas remplir

vos devoirs de maîtresse de maison? Il me semble que cela rentre dans le programme dont nous étions convenus. Si vous ne venez pas, je n'aurai garde de me plaindre; mais je ne saurai que penser, car je suis naïf, et je crois à la lettre ce qu'on me dit. »

Je ne pus m'empêcher de sourire à cette lecture. — Il regrette son jouet, me dis-je; l'expérience qu'il avait commencée était pour le moment le grand intérêt de sa vie, et j'ai trompé sa curiosité en m'en allant; il a bien sujet de m'en vouloir... — Je me représentais un papillon qu'un enfant a pris et qui par miracle s'envolerait avec l'épingle dont il l'a percé. L'enfant le traite d'ingrat : — Reviens donc, je n'avais pas encore tout vu; cruel! je ne sais pas encore comment tu meurs!...

Je répondis aussitôt : « Vous avez raison de croire que je reviendrai. Je sais ce que j'ai promis, et je serai exacte à tenir ma parole. Comptez sur moi comme je compte sur vous. »

Mon père n'essaya pas de me retenir. Il s'était avisé depuis quelques jours que je manquais d'appétit et que j'avais un certain air rêveur dont s'alarmait, disait-il, sa clairvoyance. Il se plaignait que mon corps seul fût à Louveau; mon cœur était reparti pour Lestang, et il citait là-dessus ses poètes : « l'amour est un oiseau doux et cruel, on ne lui peut résister... Andromède, je vous suis maintenant odieux, tandis que toutes vos pensées sont pour le bel Athis. » Je partis deux jours après avoir écrit au bel Athis. Le dernier soir, pour mettre le temps à profit, mon père me traduisit, je crois, plusieurs centaines de vers grecs. J'eus bien des distractions pendant cette lecture; son secrétaire, qui est homme d'esprit, lui poussait le coude en disant : — Monsieur, vous y perdez votre grec; on ne vous écoute pas.

Cependant un mot me réveilla : « je porterai mon glaive caché sous une branche de myrte. » Qui a dit cela? Peut-être le savez-vous. Ce mot me resta dans l'oreille et dans le cœur; le lendemain, le long de la route, je répétais machinalement : « Je porterai mon glaive caché sous une branche de myrte. » Et je souriais tristement en regardant mes pauvres mains nues et sans défense.

XIII.

Max me remercia sans empressement, mais non sans grâce, d'avoir répondu à son appel. Il attendait en effet des hôtes qui ne tardèrent pas d'arriver; il avait si bien pris ses mesures que, pendant plus de deux mois, la maison ne désemplit pas. Ce fut un va-et-vient continuel de visiteurs, les uns séjournant, les autres ne faisant que passer, tous gens qu'il fallait loger, nourrir et amuser.

Vous jugez bien que pendant tout ce temps je ne fus pas sans occupation; mille petites et grandes affaires demandèrent mes soins : j'eus bien des arrangemens à combiner, je dus songer à bien des détails. Des logemens à préparer, de grands dîners, des courses à cheval, des parties champêtres, des concerts improvisés, des charades, un théâtre de société, — à quoi ne fallait-il pas penser! Dès le premier jour, Max s'était reposé sur moi du soin de tout régler; il me regardait faire, et, sans me flatter, je crois que ma présence d'esprit, la liberté et la vivacité de mon coup d'œil, mon infatigable attention, dépassèrent son attente. Je n'étais plus la femme dont il avait vu à Paris les débuts embarrassés, car tandis qu'alors, tout entière à mes rêves, je ne m'étais prêtée au monde qu'à regret, maintenant je me donnais à lui volontiers, lui sachant gré de m'étourdir et de me dissiper. Je vous ai dit, je crois, que pour aimer le monde il faut y avoir affaire; je n'étais occupée que de m'éviter moi-même; c'est à quoi il me servait.

Vous ferai-je le détail de ma vie pendant ces deux mois? Non, car ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Je vous dirai seulement, si vous le voulez, que je jouai une comédie d'insouciance et de gaîté qui peut-être n'en imposa pas à tout le monde, que chaque soir j'étais brisée, que chaque matin les forces me revenaient, et que je bénissais cette belle invention des indifférens qui fait passer le temps et qu'au besoin on peut mettre comme un écran entre son cœur et soi. Je vous dirai aussi que, parmi ces indifférens, plusieurs se lassèrent de leur métier d'écran, qu'ils s'essayèrent à autre chose, qu'ils entrèrent discrètement en campagne, que plus d'une fois des curiosités téméraires rôdèrent à pas de loup autour de moi, que je pus lire dans plus d'un regard une question plus humble que respectueuse, et que je répondis toujours avec hauteur.

Je vous dirai encore (on dit toujours plus qu'on ne veut) qu'un peintre célèbre dont je vous ai parlé passa quinze jours à Lestang, qu'il me supplia de poser, que j'y consentis, qu'il fit un chef-d'œuvre, que le dernier jour, dans un moment où nous étions seuls, il changea tout à coup de visage, prit un air sombre, soupira, hasarda les premiers mots d'une déclaration, et me demanda d'une voix étouffée une rose que je portais dans mes cheveux, que cette petite scène ne m'émut point, que je pris la rose, qu'en la prenant je la secouai, qu'elle s'effeuilla, et que, présentant la tige dépouillée à ce beau ténébreux, je lui dis : — Voilà tout ce que je peux donner. — Trois heures plus tard, il était en route pour Paris.

Vous dirai-je enfin que plus d'une fois la nuit, tourmentée d'insomnie, j'eus avec moi-même des entretiens singuliers? Je me demandais : Le pourrais-je, si je le voulais? et je me répondais : Je

ne peux pas le vouloir. Dans ces momens, j'avais la mesure exacte de ce qui m'était possible, je voyais mon âme à nu; je sentais que j'étais également incapable de tout entraînement irréfléchi et des calculs de la coquetterie, que mon imagination avait une invincible répugnance pour les aventures communes, que, dussé-je m'aider, je ne m'enflammerais jamais pour un caprice, que jamais non plus je ne m'abuserais sur l'état de mes sentimens jusqu'à prendre pour de la passion une complaisance passagère de mon cœur. — Mon âme, me disais-je, est tout d'une pièce; elle ne peut se prêter à aucun partage; il faut qu'elle se donne ou se refuse tout entière : elle n'a le choix qu'entre le trop-plein des affections violentes ou le vide de l'indifférence. C'est que je suis à la fois raisonnable et passionnée, trop raisonnable pour m'aveugler sur rien, trop passionnée pour me contenter de peu.

Et je me disais encore : Que ces hommes à la mode sont peu de chose! Que leur répertoire est court! Comme on les sait vite par cœur! Le plus souvent leur fatuité est à fleur de peau, ou, si elle cherche à se cacher, comme elle se trahit gauchement! Tout leur esprit ne leur sert qu'à mettre en œuvre leur sottise. Tous taillés sur le même patron, il n'est rien en eux qui soit à eux; leurs travers mêmes ne sont pas de leur façon; on dirait qu'ils ont des faiseurs attitrés chez qui ils se fournissent de vices comme ils commandent leurs bottes et leurs habits. Et il en est de leurs idées comme de leurs sentimens, elles sont toutes de fabrique. Ne cherchant rien, ils n'ont pas même le mérite de se tromper, et ces petites âmes sont au-dessous de l'erreur. Ce qui est fâcheux, c'est qu'ils gâtent tout ce qui les approche. Cet artiste de l'autre jour est un homme de cœur et de grand esprit, j'avais de l'amitié pour lui; mais je ne sais quelle mouche le piquant, il a voulu, lui aussi, jouer le rôle d'un homme à prétentions; il lui en a mal pris : je crois qu'en lui répondant j'avais aux lèvres un sourire qu'il n'oubliera pas. Que Max est supérieur à tous ces gens-là! Il les domine tous de la tête. Ses regards, ses attitudes, tout marque une âme et une volonté; tel qu'il est, son caractère est à lui; il l'a fondu dans le creuset de sa vie; il avait lui-même fait son moule, et il a jeté la statue en bronze. Pauvres marionnettes que les autres! Comme il serait aisé d'en tirer les fils! Il est d'une autre race, lui; il y a sous ses vices une nature. Aussi l'ai-je aimé, follement aimé, et maintenant je suis condamnée à le haïr; mais que lui importe ma haine? Que puis-je oser? Et quand j'oserais, qu'a-t-il à craindre? Où frapper pour qu'il sente le coup?

Et là-dessus je recommençais à sonder, à interroger mon cœur, à calculer ses chances, à me représenter tous les hasards possibles

et la figure que j'y ferais, et j'en revenais toujours à cette conclusion, qu'on est ce qu'on est, qu'on dépend de son caractère, et que la plus dure des servitudes est de se sentir l'esclave de sa liberté. Plus d'une fois l'aube me surprit raisonnant encore avec moi-même et me débattant contre l'évidence.

Mais je vous entends : « Et votre conscience, me criez-vous, et la religion! n'avaient-elles pas un mot à dire dans ces débats? » Non, mon père, elles ne disaient rien. Il me semblait que tout devoir est un contrat et que la trahison m'avait affranchie. La conscience, la religion! elles ont parfois d'effrayans silences qui m'étonnent autant que vous.

Vers la fin de septembre, la vieille duchesse de C..., qui revenait des eaux et se rendait dans sa terre de Provence, vint nous voir en passant, et cette visite donna lieu à un incident qu'il faut que je vous rapporte. Vous savez qu'à Paris je m'étais donné quelque peine pour m'insinuer dans ses bonnes grâces et pour la mettre dans mes intérêts. Mon brusque départ m'avait mal notée dans son esprit: elle y avait vu, selon son expression, une escapade de pensionnaire, et j'imagine qu'elle passa par Lestang à la seule fin de décocher quelques épigrammes aux *deux pigeons fuyards*, du moins elle ne s'y épargna pas; mais je résolus de la regagner, car c'est après avoir perdu le bonheur qu'on commence à tenir au succès. Je réussis si bien que dans un moment d'effusion elle me déclara qu'elle me trouvait singulière, mais charmante, et il y parut bien, puisqu'au lieu de ne faire que toucher barres, elle s'arrêta toute une semaine à Lestang.

Un jour, s'étant échappée pour faire toute seule le tour du parc, car elle est ingambe, elle nous dit en revenant : — Il serait bon de faire murer ce parc; c'est un lieu de rendez-vous, et en battant vos buissons on fait lever un étrange gibier. — Puis elle nous conta qu'arrivée à peu de distance du bois de pins, elle avait entendu du bruit derrière un hallier.

— Je suis peureuse, dit-elle : je tressaillis, je regardai et je ne sus d'abord si ce que je voyais était un sanglier, un serpent à sonnettes ou un brigand; mais je nettoyai mon lorgnon, et j'aperçus très distinctement une jeune femme qui s'enfuyait devant moi; au dernier détour du sentier, elle se retourna, me regarda, repartit et disparut.

— Était-elle jolie, madame? demanda Max.

— Cela va sans dire, répondit-elle; mais ne vous montez pas l'imagination, mon cher marquis. Je l'ai bien lorgnée, et je n'ai vu qu'un minois chiffonné, une toilette de carême-prenant, l'air évaporé et un peu somnambule d'une chambrière qui a lu *Atala* et qui attend Chactas.

Le portrait, quoique peu flatté, était parlant; je sentis que Max me regardait, et j'évitai son regard.

— Mais ce n'est pas tout, reprit la duchesse. Je prends sur la droite, j'avise un nouveau buisson; grand bruit de feuilles; un second lièvre part à dix pas de moi.

— C'était Chactas? demanda Max.

— Chactas ou non, dit-elle, je n'ai vu cette fois qu'un dos, de grandes boucles de cheveux châtains et un chapeau pointu de brigand d'opéra. Et là-dessus je suis revenue en hâte sur mes pas, car chacun de vos buissons me faisait l'effet d'une boîte à surprises, et je n'aime pas les émotions.

— Le fait est, répondit Max, qu'on entre ici comme dans un moulin; je suis bien tenté de faire une clôture, mais cela serait contraire aux usages du pays.

Le lendemain matin, Mme de C... me prit à part et me dit d'un air de mystère : — Je crains d'avoir été indiscrète hier au soir et qu'il n'y ait anguille sous roche,

— Que voulez-vous dire, madame?

— La lune m'empêche de dormir; aussi veillai-je fort tard cette nuit. Comme j'allais me coucher, je crus entendre des pas près de la maison; je m'approchai de la fenêtre, et j'aperçus à travers la persienne une ombre humaine qui se dessinait sur le gravier d'une allée. En ce moment, les chiens aboyèrent, et l'ombre s'évanouit. Cette ombre, ma chère, a un défaut grave pour un fantôme dont le premier devoir est la discrétion; elle agit fort à l'étourdie, car dans sa fuite précipitée elle a laissé tomber quelque chose qu'auraient pu ramasser d'autres mains que les miennes... Tenez, voyez; tout à l'heure au pied d'un rosier j'ai trouvé le carnet que voici. Les grands cheveux bouclés, le chapeau calabrais, le carnet... Vraiment je crains que le rôdeur d'hier soir et celui de cette nuit ne soient de la même couvée.

J'ouvris le carnet qu'elle me présentait. Le premier feuillet était écrit en italien; au bas, je lus ces mots en français : « Arsène, fuyez les hommes, et vous serez sauvé. »

— Oh bien! dis-je, votre rôdeur n'est pas un homme compromettant. Almaviva a brisé sa mandoline et se dispose à prendre le froc.

— A moins qu'il ne l'ait jeté aux orties. D'ailleurs ne vous pressez pas trop. « Arsène, fuyez les hommes! » Des femmes, pas un mot. Et puis tournez, je vous prie, quelques feuillets; ce que vous allez voir vous surprendra.

Je tournai les feuillets, et j'avisai une suite de six croquis qui étaient comme les épreuves successives du même portrait. On avait cherché en tâtonnant une ressemblance, et on avait fini par la trou-

ver, car dans le dernier croquis je ne pus m'empêcher de me reconnaître.

Mme de C... m'étudiait avec attention; mon étonnement, qui n'était pas joué, dissipa ses soupçons.

— Je me rappelle, lui dis-je, avoir rencontré un jour près d'ici un homme qui avait à peu près les cheveux et le chapeau que vous dites. Vous verrez que c'est quelque peintre chevelu qui fait des études de tête pour un tableau de dévotion.

— En ce cas, dit-elle, il s'entend à choisir ses modèles, et je lui en fais mon compliment, bien qu'au dire de Mme de Ferjeux, qui n'a pas tort, vous ressembliez plutôt à une Junon antique qu'à une madone; mais, croyez-moi, brûlez ce carnet : j'imagine que Max est jaloux comme un tigre.

— Autant que cela? lui demandai-je.

— Votre bel époux m'a toujours fait un peu peur, reprit-elle. C'est un de ces caractères extrêmes qui ne gardent ni loi ni mesure ; violens dans le bien comme dans le mal, quoi qu'ils fassent, ils dépassent toujours ce qu'on attendait.

— Savez-vous que vous m'effrayez? lui dis-je en souriant.

— Riez, riez, dit-elle. Vous êtes une femme étonnante; vous avez apprivoisé le monstre. Ce que j'ai vu hier m'a fort surprise. Il faut vous dire qu'hier soir vous étiez ravissante avec votre fleurette sur l'oreille; peut-être n'en savez-vous rien, je vous crois capable de tout. Le petit vicomte, qui a de l'esprit, vous avait mise en verve; pour la première fois, je vous ai entendue dire des folies, et la galerie émerveillée vous contemplait bouche béante. Max se tenait à l'écart; debout dans l'embrasure d'une fenêtre et les bras croisés sur la poitrine, il vous regardait avec une fixité qui me parut bien étrange après un an de mariage. Dès qu'il s'aperçut que je l'observais, il détourna la tête et reprit cet air d'insouciance ironique qui lui est familier; mais il n'échappa pas à mes lazzis... Brûlez ce carnet, ma belle enfant, brûlez-le, défiez-vous d'Arsène, et Dieu maintienne en paix le colombier !

Je pris le carnet, mais je ne le brûlai pas; ce n'est point qu'il eût du prix à mes yeux, toujours est-il que je ne le brûlai pas.

Vers le milieu d'octobre, nos derniers hôtes partirent. La maison se désemplit tout à coup, et le silence y rentra, envahit tout, les corridors, les escaliers, les appartemens, un silence morne qui faisait le vide autour de moi et permettait à mon cœur de s'entendre parler. Plus de barrière entre Max et moi! Nos deux âmes se retrouvèrent en présence et comme en champ clos; elles allaient de nouveau se regarder de près et se toucher. D'avance j'avais redouté ce moment; je sentais qu'il serait critique pour moi, et Max ne l'ignorait pas.

A une portée de fusil du château, dans un champ en friche attenant à la terrasse, s'élève une vieille tour ronde à deux étages qui tombe en ruine. Une après-midi, étant allée me promener au penchant d'une de nos collines, je fus surprise au retour par une ondée subite; j'étais à deux pas de la tour, je m'y réfugiai. L'intérieur est encombré de gravois et des débris d'un plancher qui s'est récemment écroulé; un étroit escalier en pierre, attaché aux flancs de l'épaisse muraille, grimpe en spirale jusqu'à la plate-forme à demi effondrée. La pluie cessa presque aussitôt; au lieu de partir, bien que je sois sujette au vertige, j'eus la tentation de m'aventurer sur ce périlleux escalier. Je devais avoir dans ma vie de bien autres difficultés à surmonter que celle de grimper au sommet d'une vieille tour; peut-être à mon insu éprouvais-je le besoin de m'aguerrir avec les dangers.

Je me mis en marche et j'atteignis la plate-forme sans avoir ressenti la moindre inquiétude. Un vent impétueux me fouettait le visage; debout derrière un créneau, je regardais courir d'épaisses et sombres nuées qui s'enfuyaient avec une rapidité folle vers le nord; au midi, le ciel, d'un bleu pâle, se dégradait par des teintes fondues jusqu'au vert de l'algue marine. Je contemplais depuis quelque temps ce contraste et cette lutte de l'ombre et de la lumière, quand je vis venir Max, qui m'avait aperçue et se dirigeait à grands pas vers l'entrée de la tour. L'idée d'avoir un tête-à-tête avec lui sur cette plate-forme, dans cette solitude, entre ciel et terre, m'épouvanta. Je m'empressai de redescendre; mais l'émotion gênait et ralentissait mes mouvemens. Max eut le temps de pénétrer dans la tour et de gravir en courant l'escalier jusqu'à la hauteur du premier étage. Ce fut là que nous nous rencontrâmes.

Il s'appuya au mur et me regarda en souriant. — Nous voilà, me dit-il, comme les deux chèvres de La Fontaine : qui de nous deux cédera le pas à l'autre?

Et il ajouta aussitôt d'une voix presque caressante : — J'ai quelque chose à vous dire; nous serions bien là-haut pour causer.

— Nous serons mieux partout ailleurs, repartis-je d'un ton bref; on ne cause pas d'affaires dans une tour en ruine.

Il insista; mais, sans lui répondre, je fis mine de me remettre en marche. Il me jeta un regard de reproche et fronça le sourcil. A sa droite, de niveau avec le degré sur lequel il s'était arrêté, s'allongeait dans l'espace une solive scellée dans la muraille et rompue vers le milieu, seule pièce de charpente qui fût restée en place lors de l'écroulement du plancher. Pour me laisser le champ libre, Max, au lieu de redescendre, s'élança sur cet ais vermoulu, qui craqua et plia sous lui. Je fus prise d'un frisson; je retins un cri et franchis précipitamment quelques marches en détournant les yeux.

Au même instant, j'entendis un second craquement plus fort que le premier. La solive s'était détachée et tomba avec fracas sur les poutres qui jonchaient le sol; mais j'entendis aussi la voix de Max, qui, descendant derrière moi, me cria : — Prenez garde, Isabelle, serrez de près la muraille, l'escalier est fort étroit.

Je me hâtai de sortir de la tour et de reprendre le chemin du château. Au bout d'un instant, Max me rejoignit et marcha à mes côtés. Je ne le regardai pas; je ne trouvais pas un mot à lui dire; j'avais la gorge serrée et j'éprouvais un tremblement nerveux dont il me fit la grâce de ne pas s'apercevoir. Je m'en voulais de la violence de l'émotion que j'avais ressentie, et j'étais indignée contre l'homme qui, ne me comptant pour rien, cherchait cependant à m'étonner, à me troubler, et qui, ne m'aimant pas, se plaisait en quelque sorte à se sentir vivre en moi. Entre ses mains, mon cœur était un instrument docile sur lequel il jouait à sa guise tous les airs que lui suggérait son caprice. Pour la seconde fois, en s'exposant follement, il venait de me prouver qu'il osait tout. Je me disais que, pour être admirable, il faut que le mépris de la mort soit une vertu. Il y avait dans l'âme de Max des profondeurs plus effrayantes que le vide sur lequel je l'avais vu suspendu, et c'est sur cet abîme que flottait ma vie. Comme nous arrivions à la porte du château, son valet de chambre vint l'avertir qu'un de ses fermiers demandait à le voir, et il me quitta sans que nous eussions échangé une parole ni un regard.

Quelques heures plus tard, j'étais seule au salon, assise près d'une lampe et occupée d'un grand travail de broderie que je venais d'entreprendre; j'espérais que le canevas dont je remplissais le fond serait tour à tour un désennui pour mes heures de solitude et un tiers qui romprait en quelque façon des tête-à-tête dont j'avais peur. Une femme qui brode a le droit d'être distraite, de ne pas répondre; elle choisit ses laines, elle compte ses points.

Du reste, je croyais rester seule ce soir-là; pendant le dîner, Max avait été presque muet, et en sortant de table il s'était enfermé chez lui. Je me sentais comme perdue dans ce grand salon où depuis quelques jours tout bruit et tout mouvement avaient cessé. Je crois que toute la maison dormait; il y régnait un profond silence qu'interrompait seul le tic-tac de la pendule. Qu'il est triste, le pas des heures! Je me prenais à regretter les indifférens qui étaient partis, j'aurais voulu les entendre encore marcher et parler autour de moi; des questions oiseuses, de fades sourires, des sautillemens de perruches, des propos en l'air, des caquets, je sentais le prix de tout cela; jamais je n'avais mieux compris combien l'inutile est nécessaire dans ce monde, et que ce qui ne peut ni occuper ni consoler notre vie nous rend encore service en la remplissant, car rien n'égale le

tourment d'un tête-à-tête entre un cœur vide et le vide du temps.

Cela me donnait à rêver, et je laissais reposer mon aiguille quand j'entendis marcher dans le vestibule. Je me remis vivement au travail; la porte s'ouvrit, Max entra. Sur-le-champ je devinai qu'il avait un projet, car depuis longtemps son visage n'avait plus de secrets pour moi. D'un air déterminé et de belle humeur, il approcha un fauteuil de ma table à ouvrage, s'assit, et, tirant de son portefeuille deux papiers : — Tantôt vous n'avez pas voulu m'entendre, me dit-il, et il est certain que j'avais mal choisi le moment et l'endroit. Serai-je plus heureux ce soir? Vous êtes une femme d'excellent conseil, et je viens de recevoir deux lettres auxquelles je ne veux pas répondre sans vous avoir consultée.

Je lui marquai par un signe de tête combien j'étais flattée de sa confiance, et il me présenta un papier que je parcourus rapidement. Son avoué lui mandait de Nîmes qu'il n'y aurait pas de procès, que les héritiers naturels s'étaient désistés et que la succession était ouverte.

— Je ne sais si je dois vous féliciter, lui dis-je, car je crois me souvenir que vous vous promettiez d'agréables émotions de ce procès qui n'aura pas lieu.

— C'est de l'histoire ancienne, mes idées ont bien changé, je suis devenu très pacifique, et je ne demande qu'à vivre en bonne harmonie avec tout le monde.

— C'est bien pensé et facile à faire; j'imagine qu'il ne tiendra qu'à vous.

— Ah! il faut toujours craindre les rechutes; mais avec votre aide...

— Assurément ce ne sont pas mes affaires, et je ne me sens aucun talent pour la direction des consciences.

— Qui sait? répliqua-t-il, vous dirigez si bien la vôtre! Mais à propos nous étions convenus, il vous en souvient, d'employer tous les fonds de cette succession, qui nous a donné tant de tracas, à la fondation d'un hospice.

— C'était bien votre projet, lui dis-je.

— Et le vôtre aussi, reprit-il avec un peu d'impatience. Donnez-moi, je vous prie, vos instructions, j'aurai soin de m'y conformer.

Et il me fit à ce sujet force questions auxquelles je répondis de mon mieux, c'est-à-dire le plus brièvement que je pus.

— Puis, me présentant le second papier : — Lisez encore ceci, me dit-il, je tiens beaucoup à en avoir votre avis.

Je crus que c'était encore une lettre d'affaires, mais je vis des pattes de mouches qui n'étaient point sorties de la plume d'un avoué; quelle ne fut pas ma surprise en apercevant au bas le nom d'Emmeline! Ma main trembla, j'eus un frémissement de colère.

— Que vous êtes étourdi, monsieur! lui dis-je en m'efforçant de me contenir, missives d'avoué et poulets galans, tout se mêle dans vos poches. Ces confusions-là sont aussi dangereuses que des quiproquos d'apothicaire. Qu'en penseraient vos maîtresses?

— Il n'y a point là de méprise, me répondit-il avec une assurance qui me confondit. Je vous demande en grâce de lire cette lettre, car je ne sais qu'y répondre. Tout à l'heure j'irai chercher de l'encre, une plume, je m'assiérai à cette petite table que voici, et j'écrirai mot pour mot la réponse que vous voudrez bien me dicter.

L'audace de cette requête me révolta; je refusai. Il insista; ma fierté, se ravisant, me conseilla de céder; il ne me convenait pas d'avoir l'air de rien craindre.

— Vos fantaisies sont étranges, dis-je, et ma complaisance ne l'est pas moins; mais j'imagine que vous voulez compléter mon éducation et former mon style par l'étude des bons modèles. Fort bien, j'y consens.

Je pris le billet et le lus à haute voix. Dès les premiers mots, je ne m'étonnai plus qu'il tînt à me le faire lire; ce billet était ainsi conçu :

« Je ne me lasserai pas de vous le demander : est-il vrai qu'un soir, il y a aujourd'hui six mois, je m'étais endormie de lassitude dans un fauteuil, que je me suis réveillée en sursaut, qu'à la faveur d'un rayon de lune je vous ai aperçu debout et immobile devant moi, que vous m'avez regardée un instant en silence, et que vous avez disparu comme une ombre? De ce moment je ne vous ai pas revu, et mon cœur en est, vous le pensez bien, tout consolé; mais je voudrais savoir ce qui s'est passé, ce que vous vouliez, ce que vous espériez, et je n'ai cherché à vous rencontrer que dans le désir de m'en informer. Un mot de réponse, et vous en aurez fini avec moi. Je vous le demande pour la vingtième fois : avez-vous eu l'audace de pénétrer de nuit chez moi? ai-je rêvé? suis-je une hallucinée? La curiosité me dévore, et j'en deviendrai folle. »

En lisant, je n'avais pu me défendre d'un violent transport de joie; mais j'en sentis bien vite la folie. Durant six mois, pensai-je, il m'a laissé croire... Que suis-je donc à ses yeux?

Je rendis le billet à Max sans mot dire, et je me remis à broder.

Il me regarda un instant en silence. — Eh bien! madame, dit-il, venez donc à mon aide. Dois-je répondre? Et que répondrai-je?

— Ah! monsieur, lui dis-je, partez à l'instant, courez chez cette pauvre femme qui me fait pitié; une réponse ne suffit pas, vous lui devez des consolations.

— Mais vous l'avez vu, reprit-il, elle est toute consolée, et si j'en crois mon valet de chambre qui sait les nouvelles, avant peu de jours M. de Malombré sera le plus heureux des hommes.

— J'en suis charmée, repartis-je, je lui veux du bien; mais que vous coûte-t-il donc de donner l'éclaircissement qu'on vous demande?

— Vous en parlez à votre aise, dit-il; le cas est embarrassant, et moi-même j'aurais besoin d'être éclairci. Il me semble bien qu'une nuit qu'il faisait grand vent je fus pris d'un accès de folie, que je sortis en courant, que je traversai une rivière je ne sais comment, que je me débarrassai d'un chien qui me barrait le passage, que j'escaladai un balcon, que je me trouvai dans une chambre où une femme dormait. Elle s'éveilla; un rayon de lune donnait sur son visage; je la regardai, je n'avais qu'à étendre le bras pour prendre sa main, mon bras demeura pendant. Il me semblait qu'entre cette femme et moi il y avait un fossé, une barrière, que sais-je? un fil peut-être, rien qu'un fil, mais un de ces fils qui ne rompent pas. Je la regardai, vous dis-je, et je partis. Je revins lentement; je restai longtemps assis sur une pierre, au bord de l'eau. Je me demandais : Si j'étais tenté de retourner sur mes pas, le pourrais-je? Je me répondais : Non, et j'écoutais le vent.

— Le cas est vraiment bizarre, lui dis-je; mais à supposer que cela m'intéressât, je voudrais en savoir davantage. Un fossé, une barrière... comparaison n'est pas raison. Peut-on savoir ce que signifient au fond tous ces grands mots?

— Il ne faut pas être trop rigoureux pour les actions humaines, répondit-il en souriant; si j'étais législateur, j'interdirais la recherche des motifs comme celle de la paternité. Mon Dieu! il est déjà fort beau de bien faire sans savoir pourquoi; mais si l'on vous disait que ce qui vint se placer entre cette femme et moi, ce fut l'ombre d'une autre femme, et que la comparaison qui s'établit dans mon esprit fut cause que je partis sans retourner la tête, ne conviendriez-vous pas que comparaison est quelquefois raison?

— Je pourrais vous dire qu'il en est d'odieuses, lui repartis-je; mais vos ombres sont pour moi une énigme comme vos barrières, et je me soucie des unes autant que des autres.

Un peloton de laine que je tirai de ma corbeille s'échappa de ma main et roula sur le tapis. Max se baissa vivement pour le ramasser; il me le présenta à genoux, et après que je l'eus pris, il ne se releva point. Il était là à mes pieds, me regardant fixement; je ne l'avais jamais vu si séduisant. Ses yeux brillaient d'un feu sombre, et je voyais errer sur ses lèvres un sourire de sphinx, à la fois doux et terrible.

Nous nous regardâmes un instant les yeux dans les yeux; puis il m'échappa un rire amer, et je lui dis : — Savez-vous à quoi je pense? Si vous aviez un couteau à la main, je vous prendrais pour un sacrificateur en fonctions. Mes genoux sont l'autel, vous vous

apprêtez à immoler solennellement la victime. Hélas! cette victime n'est qu'un sot et pauvre caprice qui depuis longtemps est mort de sa belle mort. Trompe-t-on ainsi le ciel, et quelle divinité serait assez indulgente pour s'accommoder d'une si méchante offrande?... Allons, relevez-vous; cette comédie n'a que trop duré.

Et cela dit, je me remis à broder.

Je pensais l'avoir mis en colère; il n'y parut pas. Se relevant : — Pourquoi broder avec tant d'acharnement? me dit-il. A la lumière de la lampe, on ne peut distinguer un vert-pomme d'un vert-bouteille; je suis sûr que vous vous y trompez et que demain vous devrez défaire votre ouvrage.

Et comme je ne répondais pas : — Vous avez tort, poursuivit-il; vous avez pris un parti et juré de n'en pas démordre. Ce n'est pas de la sagesse, ni de la fermeté, c'est de l'entêtement. Quand tout change sans cesse autour de vous, pourquoi vous piquer de ne pas changer? Et qu'est-ce que cette hauteur intraitable qui croirait s'abaisser en pardonnant? Vous parliez tout à l'heure de prêtres et de divinités. Moi, j'imagine que Dieu voulut que le pardon eût un asile et un sanctuaire dans ce monde, et qu'à cette fin il créa le cœur de la femme; mais ce n'est pas à votre cœur que je m'adresse, c'est à votre raison. Qu'est-ce que la vie? Un perpétuel compromis. Nous commençons toujours par trop demander; on nous marchande; bien fou qui par orgueil s'en tient à son premier mot! Oui, débattre et rabattre, voilà la vie! Eh! je vous prie, n'avez-vous pas observé cent fois que l'extrême justice est toujours injuste, et qu'user de tout son droit, c'est abuser? Bon Dieu! les choses sont ainsi faites que tout sentiment vif est nécessairement outré : nos vieilles colères nous étonnent, on ne se comprend plus, et pourtant on était sincère en se fâchant; mais nos colères sont de toutes nos illusions les plus trompeuses; la passion exagère tout, la raison vient ensuite à pas comptés et souffle sur le fantôme... Ah! madame, ne nous piquons pas de conséquence, ne craignons pas de nous démentir; puisque le monde change, changeons aussi. Les idées, les sentimens, tout se renouvelle comme les eaux d'un fleuve, et l'homme que nous punissons aujourd'hui n'est plus celui qui avait failli hier. Quant à moi, si j'étais juge, je voudrais que la condamnation suivît la faute dans les vingt-quatre heures; quinze jours plus tard, je craindrais de n'avoir devant ma barre qu'un crime et plus de criminel...

Et d'ailleurs n'y a-t-il pas crimes et crimes? Doit-on poursuivre à la dernière rigueur une faute qui ne fut qu'une sottise ou une folie passagère, une faute qui, à vrai dire, n'a pas été commise, parce qu'au dernier moment, averti par une ombre, atteint d'un remords subit, le coupable recula devant son action et dut s'avouer à lui-même qu'il avait trop présumé de son audace? Quel gage

pour l'avenir qu'un tel aveu de faiblesse! Comme ce pauvre homme a expié sa forfanterie! Il se croyait libre, il s'est senti lié; il se flattait de ne relever que de son caprice et de sa volonté, son caprice s'est évanoui, sa volonté s'est brisée comme un fer mal trempé, et, tout ému de cette trahison, il a découvert que son cœur ne lui appartenait plus et que son servage lui était cher. Ah! madame, les femmes sont si fines! Elles ne se trompent pas sur ces choses-là, elles lisent dans nos plus secrètes pensées, il n'est pas besoin que nous leur apprenions nos défaites et leurs victoires; leur sagacité devance toujours nos aveux, et quand elles sont bonnes et sages, elles se disent qu'il est des absolutions qui lient et que se confier à propos est la moitié de l'art de régner...

Pendant qu'il parlait, je me ressouvenais de ces mots qu'une nuit j'avais lus et relus : *Aventure vieille comme le monde, mais qui me semblera peut-être nouvelle.* A chacun son tour; ce soir, c'était à moi de fournir à son ennui cette aventure. Je me souvenais aussi de cet autre mot : *Et demain!* « Oui, me disais-je, si je cédais aujourd'hui, demain de quel œil me verrait-il? Oh! les sourires du lendemain! » Et je pensais encore : Langage d'avocat; dans tout ce qu'il dit, il n'y a pas un mot, pas un accent du cœur!

Cependant il parlait avec chaleur et avec une émotion qui me gagnait, celle d'un homme désireux de convaincre; il me semblait que ses regards traçaient autour de ma tête comme un cercle de feu qui allait se rétrécissant d'instant en instant.

Alors je me levai et je lui dis : — Vous êtes éloquent; mais quelqu'un a remarqué qu'on a toujours plus d'esprit quand on offense que quand on s'excuse, et ce quelqu'un-là n'était pas un sot. Il se fait tard, je suis lasse, permettez-moi de me retirer.

Il se leva aussi, et comme je vis qu'il se disposait à me suivre, au lieu de monter chez moi par le grand escalier intérieur, je changeai de chemin; je m'avançai sur la terrasse, longeai la façade de la maison, me dirigeant vers la tourelle et le petit degré tournant qui aboutit sur la galerie. Il comprit, je pense, mon intention, mais ne laissa pas de me suivre. Arrivée à la petite porte : Vous devez en avoir la clé, lui dis-je. Il la chercha, la trouva et ouvrit. Je montai, et quand j'eus atteint la dernière marche, je retournai la tête pour le saluer; mais il vint se placer devant moi et attacha sur mon visage des yeux ardens de désir et d'audace; je reconnus ce regard ou cet éclair dont j'avais été éblouie le jour qu'il m'avait offert un lis et sa vie.

— On pourrait détruire cette clé, me dit-il d'une voix frémissante, ou mieux encore condamner et murer cet escalier.

A ces mots, mon cœur éclata. — Cela ne suffirait pas, m'écriai-je. Il faudrait aussi faire disparaître cette statue qui m'a vue pleurer,

cette galerie où j'ai attendu pendant quatre heures, ce pliant, ces fleurs, ces balustres, ces arbres, cette terrasse, ces étoiles mêmes, tous ces témoins d'un horrible désespoir et qui tous crient contre vous. Et quand ils se tairaient, comment vous y prendrez-vous pour réduire au silence un cœur qui ne sait pas oublier et qui a juré de ne jamais pardonner?

Sa figure prit une expression farouche et terrible, et je ne sus ce qui allait se passer; mais au bout d'un instant son front s'éclaircit, ses traits s'adoucirent, un sourire moqueur effleura ses lèvres.

— Ah! fi donc, madame, dit-il, vous déclamez!

Et, pirouettant sur ses talons, il se dirigea vers son appartement, tandis que, pour gagner le mien, je parcourais la galerie d'un pas mal assuré.

XIV.

Je ne pus dormir de la nuit. Dès que je commençais à m'assoupir, je croyais entendre des pas dans la galerie, et je me tenais sur mon séant, le cou tendu et prêtant l'oreille. Le jour parut, j'étais brisée; l'envie me vint de sortir, de humer la fraîcheur du matin. Avant de revoir Max, je voulais recouvrer des forces et un peu de tranquillité d'esprit. Je m'habillai en hâte, je descendis sans bruit, fis seller Soliman et partis.

Tout annonçait une belle journée d'automne. Le ciel, un peu couvert au nord, était pur et doux au midi. Il était tombé une ondée pendant la nuit; la terre était légèrement humectée; une brise au souffle court caressait mon front par intervalles, et les branches que je froissais en passant me secouaient leur rosée au visage. Je me sentais renaître, je respirais à pleins poumons.

Je cheminai quelque temps dans les bois. Par les échappées qui s'ouvraient à ma gauche, j'aperçus au loin la cime nuageuse du Ventour; une vapeur argentée était répandue au pied des montagnes comme une gaze légère et transparente; le rocher et le château de Grignan se découpaient en noir sur ce fond d'argent.

Je quittai les bois, et, prenant sur la droite, je suivis parmi des champs et des landes le chemin pierreux qui conduit à Réauville, village situé sur une crête. La fraîcheur de l'air, la beauté du jour, avaient insensiblement dissipé mon trouble. Je mis mon cheval au pas et m'abandonnai à mes réflexions.

— Quelle âme dure! me disais-je; quel cœur de bronze! quel orgueil de titan! Pourquoi m'a-t-il fait lire cette lettre? Tout d'abord j'ai tressailli de joie. Quelle déraison! Hélas! si mon erreur était cruelle, la vérité l'est plus encore. Il a donc pu voir mes larmes, mon désespoir, sans s'écrier : « Pardonnez-moi, je suis moins

coupable que vous ne pensez! » Pendant des mois, il m'a laissée aux prises avec ma douleur sans essayer de me consoler, de se justifier; pas une explication, pas une promesse; son orgueil lui fermait la bouche. Aussi bien je lui étais un spectacle, il faisait une expérience. Comment allais-je me conduire? Saurais-je me tirer de mon rôle? Ma volonté me soutiendrait-elle jusqu'au bout? Ne me prendrait-il pas une défaillance? Quel serait le dénoûment? Mes angoisses, qu'il devinait, servaient de pâture à sa curiosité. Qu'il est maître de lui et que je suis faible! Hier ses regards, sa voix, me troublaient; je respirais avec embarras, je sentais mes forces s'en aller. Ah! grand Dieu! si j'avais faibli, si je m'étais rendue, quel changement soudain se serait fait en sa personne! Je crois voir d'ici le haussement de son superbe sourcil, sa joie méprisante et la glace de son sourire...

Et maintenant, poursuivais-je en moi-même, que va-t-il faire? Apparemment son orgueil offensé se piquera au jeu; je dois m'attendre à de nouveaux assauts; il n'est pas homme à lever le siége; peut-être médite-t-il en ce moment quelque ruse de guerre; il se dit : « Tel jour, j'aurai ville gagnée... » Ce n'est pas de mon courage que je me défie, mais de mon bon sens. Ces pauvres femmes! qui peut dire jusqu'où vont leurs crédulités? Si j'allais me figurer l'impossible, si j'allais croire follement que son orgueil n'est pas tout, qu'il a encore un cœur, et que dans ce cœur... Ah! je ne saurais trop veiller sur moi-même; on n'a jamais touché le fond du malheur, et je sens maintenant qu'il me reste encore quelque chose à perdre.

A peine a-t-on gravi la côte et traversé le village de Réauville, le chemin redescend par une pente rapide, et on voit s'ouvrir devant soi une gorge étroite, arrondie en forme d'entonnoir, et qu'enveloppent de toutes parts les replis d'une immense forêt. Au fond de ce vallon solitaire et sauvage se cache un couvent de trappistes, le célèbre monastère d'Aiguebelle. Perdue au sein des bois, enfermée par des hauteurs qui la dérobent aux yeux du monde, dominée par des rochers à pic, sans vue, sans horizon, ignorant le reste de la terre, on peut dire de cette sainte demeure qu'elle *ne respire que du côté du ciel.*

L'aspect de cette solitude me saisit. Le silence, qui en est comme l'âme, n'était interrompu que par le sourd murmure d'un ruisseau qui s'écoule tristement entre deux rangées de peupliers; par intervalles j'entendais un court tintement de cloche; l'air frémissait, les rochers répondaient faiblement, et tout rentrait dans le repos. Je m'arrêtai quelques instans sur la hauteur à contempler cette thébaïde et les noires forêts qui semblent faire la garde autour d'elle,

comme pour en écarter les bruits du monde et y attirer ceux du ciel. J'étais venue jadis à Aiguebelle; mais, arrivée à la lisière du bois, une sorte d'inquiétude m'avait fait rebrousser chemin. Cette fois je descendis dans le fond du vallon, et je passai le ruisseau, dont je remontai le cours.

En approchant du couvent, l'âpreté du paysage s'adoucit, les bâtimens sont environnés de cultures, des champs plantés d'amandiers et de mûriers s'étalent au soleil; à gauche, le chemin est bordé par un grand mur en pierres sèches qui soutient un talus et que tapissent des ronces et des liserons; des courtines de lierre en décorent la crête. Par-dessus ce mur s'avancent des figuiers au tronc blanchâtre qui tordent en tous sens leurs bras noueux; une vigne folle entremêlait au luisant de leurs troncs le reste de ses pampres rougis par l'automne. Je fus frappée de ces grâces de la nature au pied des murailles de la trappe, et je m'étonnai de ce sourire du désert.

Avant de retourner sur mes pas, je fis une courte station à l'ombre d'un chêne. Je regrettais que l'accès du couvent fût interdit aux femmes. J'aurai voulu pénétrer dans le mystère du cloître, voir de près ces déserteurs du monde et ces apprentis de la mort qui s'essaient avant l'heure au silence éternel. Je les admirais et je les enviais. De l'endroit où je m'étais arrêtée, j'en aperçus un qui creusait une fosse le long d'une haie; c'était un grand vieillard maigre et cassé; chaque fois qu'il se redressait, il semblait ramener en l'air avec sa pioche le fardeau de ses ennuis et de ses années. — Trouve-t-on l'oubli à la trappe? pensais-je. En recevant la tonsure, ces moines ont-ils appris le secret d'anéantir le passé? Leurs souvenirs sont-ils tombés de leur tête avec leurs cheveux? Et après que toute vie a cessé autour d'eux, ne sentent-ils pas encore dans leur cœur la fièvre du passé, comme un amputé souffre du membre qu'il a perdu? Se débattre entre la vie et la mort, ce doit être un cruel supplice, et si je mourais, je voudrais mourir tout entière...

Je pris un sentier de traverse, et après avoir repassé le ruisseau je gravis une pente escarpée et rocheuse où mon cheval butta plus d'une fois. Parvenue sur une plate-forme, je me retournai pour jeter un dernier regard sur le couvent, et au même instant j'avisai à peu de distance de moi le personnage mystérieux que j'avais rencontré un jour dans le parc de Lestang, et qui depuis, au dire de Mme de C..., était venu se promener la nuit sous mes fenêtres. Assis sur une pierre, ses coudes sur ses genoux et sa tête dans ses mains, immobile comme une statue, sourd aux croassemens d'un corbeau qui tournoyait au-dessus de lui, il était plongé dans une rêverie qui paraissait tenir de l'extase. Je fus convaincue plus que

jamais qu'il avait l'esprit dérangé, et je m'empressai de m'éloigner avant qu'il s'éveillât et me reconnût, car il me faisait peur.

Quand j'eus regagné Réauville et le sommet de la crête, j'eus presque un éblouissement. Quel contraste entre le mélancolique vallon que je venais de quitter et la vaste et riante étendue qui se déroulait avec mollesse sous mes yeux! A l'horizon, quelques nuages roulés en flocons promenaient sur le flanc des montagnes leurs ombres portées, tandis qu'inondée de soleil, la plaine immense semblait sentir sa beauté, et, s'enivrant de lumière, s'abandonner avec délices aux embrassemens du ciel. Une brise fraîche me soufflait en plein visage. Je ne sais ce qui se passa en moi, mais je ressentis quelque chose qui ressemblait à l'espérance. Qu'osais-je donc espérer? Je ne sais. Il est un drame, si je ne me trompe, qui a pour titre : *Aimer sans savoir qui*. On peut aussi espérer sans savoir quoi. Le fait est qu'un instant je me surpris à croire vaguement à la vie, à l'imprévu, et ce sentiment confus que je n'aurais su définir me causa une vive émotion. A mesure que j'approchais de Lestang, cette émotion s'accrut. J'allais revoir Max; de quel air m'aborderait-il? Que lirais-je dans ses yeux? Quel serait son premier mot? Qu'y faudrait-il répondre?...

J'arrive. Un domestique vient me recevoir au bas du perron et me remet un billet que j'ouvre en tremblant.

« Vous avez les sentimens d'une âme vraiment romaine, m'écrivait Max, et votre fermeté est à l'épreuve du temps et de mon éloquence. Je m'empresse de quitter la partie. Loin de moi de condamner vos défiances! Peut-être sont-elles fondées. Vous avez raison, le plus sage sera de nous en tenir exactement aux termes de notre traité. Je pars pour Nîmes avec le regret de n'avoir pu vous faire mes adieux; je réglerai, selon vos instructions, l'ennuyeuse affaire que vous savez, après quoi je ferai usage de ma liberté en me rendant directement de Nîmes à Paris, où j'espère que j'aurai le plaisir de vous revoir. »

Le cœur me faillit, et je dus me tenir à la balustrade pour gravir les marches du perron. Cette fois mon sort était fixé; je n'avais plus rien à apprendre; plus de doute, plus d'hésitation; Max avait mis tout son cœur dans cette lettre; j'avais vu, j'avais touché, je pouvais m'endormir en paix dans une bienheureuse certitude.

En entrant dans ma chambre, je vis dans la glace du fond mon image qui s'avançait au-devant de moi, et je fus épouvantée de ma pâleur. Je jetai à terre avec violence ma cravache et mon chapeau, et, froissant mes gants, mes vêtemens et mes cheveux, je m'écriai d'une voix étouffée : — Bénie soit cette nouvelle insulte! je l'aimais encore...

Vous souvenez-vous, mon père, que nous eûmes un jour un entretien sur des matières graves? Au retour d'une promenade, nous nous étions assis sur le revers d'un fossé. J'avais osé disputer contre vous; vous vous échauffiez, je m'obstinais, et je me rappelle que dans la vivacité de notre querelle votre bâton de houx s'échappa de vos mains et roula dans le fossé. « Non, vous disais-je, n'espérez pas que la résignation soit jamais une vertu à mon usage. Sans me flatter, je me crois très capable de me dévouer, de me sacrifier à ce que j'aime; mais la résignation, c'est la vertu des gens qui sont nés tout consolés, et je défie le malheur et l'injustice de me toucher sans me faire crier. » Votre patience était à bout. « Brisons là, me dîtes-vous. Voilà ce qu'on gagne à être élevée parmi des vases grecs et par un père qui lit plus souvent Platon que l'Évangile; vous admirez les vertus sages, vous niez ces vertus divinement folles qu'inventa le christianisme... Mais bah! sans que vous vous en doutiez, la vie vous instruira, et, le moment venu, vous vous résignerez sans le savoir, comme M. Jourdain faisait de la prose. »

Vous vous trompiez, monsieur l'abbé; le moment venu, je ne sus pas me résigner. Que n'avais-je mérité mon malheur! Avec quelle joie je me serais sentie coupable! Le souvenir d'une faute m'eût réconciliée avec mon sort, j'aurais pu croire encore à quelque chose; mais que pouvais-je me reprocher? qu'avais-je donc fait pour tant souffrir? Je ne voyais dans ma destinée que désordre, déraison; je me sentais le jouet d'une puissance aveugle, et le cri de ma colère montait jusqu'au ciel.

Quand je me rappelais la cérémonie de mon mariage, le poêle nuptial suspendu sur ma tête, l'éclat des autels qui avaient reçu et béni nos sermens, l'église, le prêtre, le tabernacle, la sincérité de mes promesses, la candeur de mes émotions, il me semblait que la religion m'était apparue sous les traits d'un ange de lumière, et que, complice du malheur, me prenant par la main, elle m'avait entraînée vers l'abîme. Tout mon être s'indignait de cette trahison. Quel était donc le sens de cette aventure? que faisais-je dans le monde? à qui profitaient mes souffrances? à qui étais-je offerte en holocauste? quel Dieu de colère se repaissait de mes humiliations et s'abreuvait de mes larmes? La nuit s'épaississait autour de moi; le mystère de ma destinée m'effrayait; mon cœur n'était plus qu'amertume, âpreté, sécheresse; je ne le reconnaissais plus; l'incendie y avait passé. Si accoutumée que je fusse à me commander, je m'aperçus que je n'étais plus maîtresse de mon visage, qu'en présence de mes gens mon parler était rude, mon ton saccadé, mon geste impérieux et emporté; plus d'une fois je les vis s'étonner du chan-

gement de mes manières; plus d'une fois ma pauvre et innocente Marguerite me regarda avec stupeur, et marmotta entre ses dents de timides *Jésus-Marie!*

Durant plusieurs semaines, je ne sortis que pour faire quelques visites de charité. Que ces visites me coûtaient! Quel effort pour moi que de consoler des infirmes, des affligés! Que pouvais-je leur dire? Rien, sinon que la vie est maudite et que j'enviais leurs douleurs. Le reste du temps, je ne voyais personne; l'idée d'une conversation à soutenir, la nécessité de dissimuler, de composer mon visage, m'épouvantait. Souvent, en proie à une agitation fébrile, je changeais sans cesse de place, ne sachant où m'arrêter dans cette grande maison silencieuse, passant du salon dans mon boudoir, de la terrasse dans le parc, cruellement blessée de tout ce que je voyais, pressée du désir de m'enfuir, mais sentant bien que je ne ferais pas trois pas sans tomber de lassitude, et que dans un malheur extrême tout est plus difficile que de souffrir.

Souvent aussi j'étais prise d'une langueur qui me rendait tout mouvement impossible, et je passais des journées entières enfermée dans ma chambre, attachant machinalement les yeux sur la copie d'un tableau de Watteau qui ornait un des panneaux, copie faite peut-être par Watteau lui-même. Dans un charmant pavillon d'été, deux jeunes femmes debout tiennent un papier de musique; une troisième, d'une beauté ravissante, a dans les mains un luth dont elle vient de jouer; on a entendu un bruit de pas, le concert s'est interrompu; un jeune et gracieux cavalier se présente; il s'incline; qu'il soit le bienvenu! Tout à l'heure l'entretien s'engagera, et par intervalles le luth l'accompagnera en sourdine, — tout cela peint d'une touche libre, fine, élégante, exquise, dont Watteau seul eut le secret. Au bas du cadre on lit ces mots : *le Charme de la vie.*

Je ne me lassais pas de regarder cette toile, ni de faire en la regardant d'amers retours sur moi-même. Tout y respire le plaisir; on y sent je ne sais quelle légèreté de l'air, des pensées et des heures. Ces trois femmes me semblaient heureuses entre toutes; je cherchais à lire dans leurs yeux le secret du bonheur; que la vie leur était facile! Elles n'avaient jamais connu que ces ennuis commodes qu'un air de guitare étourdit ou endort. Pourquoi étais-je condamnée à leur ressembler si peu? Je faisais réflexion que bien des femmes avaient été trahies et s'en étaient consolées. Les unes avaient trompé leurs peines par la dévotion, d'autres par de frivoles plaisirs, d'autres enfin par ces affections légères qui ont tous les semblans de l'amour et dont on ne reconnaît la vanité qu'après en avoir épuisé le charme. J'étais autrement faite. Cet art ou ce don de s'échapper à soi-même, de tromper le sort qui nous trompe,

m'avait été refusé; trop concentrée, trop sérieuse, mon âme pesait sur sa destinée et creusait dans la douleur; qu'attendre de l'avenir? Sur la foi d'une erreur, je m'étais donnée tout entière sans me rien réserver, — et cette erreur d'un jour avait dévoré toute ma vie.

Cependant je ne pouvais me dissimuler que j'aurais tôt ou tard une décision à prendre : le malheur sans dignité, c'était plus que je ne pouvais supporter. Max s'était cru dispensé envers moi de ces égards élémentaires qu'on nomme les procédés; il m'avait quittée brusquement, sans me prévenir, sans prendre congé, en me laissant ignorer si je le reverrais jamais. C'était à moi d'aviser; que faire? à quel parti me résoudre? J'attendais qu'il me vînt quelque inspiration, et comme il ne m'en venait point, j'éprouvai le besoin de me remuer, de me secouer un peu pour recouvrer quelque liberté d'esprit, car je sentais toutes mes facultés s'engourdir dans mes éternelles et solitaires rêveries, et j'étais comme hébétée par le chagrin.

Je fis donc quelques promenades, non pas à cheval, je n'en avais plus ni le goût ni la force, mais en voiture, cette façon d'aller étant la seule qui me convînt, car il me plaisait de changer de place sans avoir à me conduire. Une après-midi, je me fis mener à Chamaret. Mme d'Estrel poussa un cri de surprise en me voyant; toujours souffrante, elle ne quittait plus sa chambre et m'avait écrit plusieurs fois sans obtenir de réponse.

— Mon Dieu, que vous êtes changée! s'écria-t-elle.

Je m'assis à ses pieds sur un coussin et posai ma tête sur ses genoux; je demeurai plus d'une heure dans cette posture. Je rêvais, il me semblait que ces deux genoux étaient ceux de ma mère, et sans parler je disais en moi-même à ma vieille amie tout ce qu'on dit à une mère. A plusieurs reprises, elle essaya de me consoler; mais je mettais ma main sur sa bouche : — Pas un mot! murmurais-je; laissez-moi rêver; vous ne diriez pas une parole qui ne me fît du mal.

Au retour, je trouvai à Lestang un visiteur inattendu; c'était M. de Malombré. En vain Marguerite avait-elle essayé de le renvoyer; il s'était obstiné à m'attendre. Mon premier mouvement fut de refuser de le voir; toutefois je me ravisai, j'eus la curiosité de savoir ce qu'il me voulait. En me voyant entrer, il eut ou fit paraître beaucoup d'émotion. Peut-être mon doute est-il injuste: mais tout dans ce bizarre personnage me semblait artificiel, et il est certain qu'avec ses allures compassées et ses gestes anguleux il ressemblait plutôt à une poupée de bois qu'à un homme. Assurément jamais marionnette ne fut plus lugubre; habillé de noir de

la tête aux pieds, il avait ce soir-là l'air d'un déterré, et il s'exprimait d'un ton si précipité et si véhément que j'aurais pu croire qu'il avait perdu l'esprit.

— Elle est partie, madame! s'écria-t-il. J'avais son consentement; le contrat était dressé, il ne restait plus qu'à le signer; j'arrive; pour la seconde fois, je trouve la cage vide; où s'est envolé l'oiseau?

Et là-dessus il entreprit de me démontrer que ce dernier outrage l'avait rendu à lui-même, qu'il avait enfin brisé sa chaîne, que désormais M. de Malombré ne serait plus le jouet d'une coquette sans cœur et sans scrupules. La démonstration fut si longue que je finis par laisser voir mon impatience. Il se tut. Je jetai les yeux sur lui; il me regardait fixement; bientôt son front et ses pommettes se couvrirent d'une vive rougeur. Une idée audacieuse, que lui inspiraient peut-être mes distractions et mon accablement, venait de se faire jour dans son esprit. Je le vis se jeter résolûment à genoux en s'écriant avec un soupir : — Madame, vengeons-nous... Je traversai la chambre, je tirai un cordon de sonnette. Il comprit, se releva, me lança un regard de reproche. Marguerite entra. — Éclairez M. de Malombré, lui dis-je.

Cette pitoyable petite scène me causa la plus vive irritation; j'y voyais une dérision de la fortune. Voilà donc les vengeances qu'elle m'offrait!

Le lendemain fut certainement de tous les jours de ma vie celui où j'ai vu la folie de plus près. De bon matin je me fis conduire à Donzère, et de là, par le chemin de fer, je remontai le Rhône jusqu'à la station qui fait face à Viviers, ville admirable et étrange, qui, avec ses rues étroites et tortueuses, ses maisons croulantes de vétusté et ses collines nues dont l'âpreté se marie à la douceur d'un beau ciel, ressemble, dit-on, à une ville de Syrie transportée par miracle sur les bords d'un fleuve français. Je passai le pont et errai au hasard dans un labyrinthe de sombres ruelles. Il me semblait à tout moment qu'une découverte, une rencontre imprévue allait faire jaillir dans mon esprit cet éclair qui montrerait à ma vie son chemin. J'arrivai enfin devant la cathédrale; j'y entrai; je restai longtemps assise au fond de la nef, contemplant d'un œil stupide les gobelins qui décorent l'abside, les stalles de chêne noir, les arceaux de la voûte; j'adressais des questions à la solitude et au silence, et les sommais en vain de me répondre.

La cathédrale est précédée d'une terrasse plantée d'arbres qui s'avance jusque sur le bord du rocher à pic où a été bâti Viviers. Cette terrasse, entourée d'un mur à hauteur d'appui, commande la plus vaste vue. Elle était déserte quand je sortis de l'église; j'allai

m'accouder sur le parapet. Entre le rocher et le Rhône s'étend un faubourg. Mon regard plongeait sur des toits moussus, des balcons de bois, des auvens, des cours; malgré la saison avancée, le temps était si doux que les femmes travaillaient en plein air, assises en rond devant le pas de leur porte; j'entendais des cris, des chants et des rires qui se détachaient sur le grave mugissement du fleuve. J'avais en face une école : l'heure de la récréation avait sonné; les enfans s'ébattaient sur la place; un vieux magister à la tête blanche les surveillait de sa fenêtre, et par instans élevait la voix pour tenir leurs vivacités en respect, pendant que d'un colombier voisin partaient à tire d'aile des pigeons qui s'allaient désaltérer dans une anse du Rhône, et, après avoir bu, retournaient à leurs boulins en décrivant de grands cercles dans l'air.

Tous ces mille détails indifférens me navraient par leur indifférence même. Qu'étais-je pour le monde? Qu'était-il pour moi? Je me sentais comme séquestrée de la société des choses et des hommes; tout allait, venait, s'occupait de vivre; j'étais comme perdue dans ce grand tourbillon des êtres, et mon cœur voyait sa tristesse comme un néant. J'éprouvai alors un accablement, une oppression dont je ne puis vous donner l'idée. Penchée sur le parapet, je ne regardai plus que des broussailles et des orties qui croissaient entre deux arêtes du rocher. Un corbeau passa en croassant au-dessous de moi; j'avançai la tête, j'entrevis l'abîme, le vide; le vertige me prit; cette sensation me parut pleine de délices, je m'y abandonnai; ma tête se perdait, je me penchai davantage encore, mais je me sentis retenir par ma robe; je me retournai, et me trouvai en présence d'un vieux prêtre infirme à la figure vénérable et qui, pour se tenir debout, s'aidait d'une béquille. Il me dit en souriant : — Prenez garde, madame, vous m'avez fait peur...

Puis, me regardant avec plus d'attention : — Vous trouvez-vous mal? me demanda-t-il d'un ton de douceur paternelle, et, m'ayant prise par la main, il me fit asseoir sur un banc.

Je le regardai un instant en silence. — Comment s'y prend-on pour se résigner, monsieur? lui dis-je à brûle-pourpoint.

D'un air étonné : — On pense à Dieu, me répondit-il.

— Dieu est bien loin!

— Il ne tient qu'à nous de l'attirer dans notre cœur, et quand la foi l'interroge, il répond toujours.

— J'écoute et n'entends rien, repartis-je sèchement.

Il fit un geste de pitié. — Vous avez eu de grands malheurs, madame?

Point de réponse.

— Mon Dieu! reprit-il, qu'est-ce qu'une vie d'un jour auprès d'une éternité bienheureuse?

— Triste condition que la nôtre! lui dis-je. Nos consolations sont un mystère, mais le malheur est évident.

— C'est que Dieu l'a voulu ainsi, et il faut accepter les épreuves qu'il nous envoie, sinon redouter ses jugemens.

— Je n'ai peur de rien ni de personne! m'écriai-je avec une véhémence dont je rougis encore.

Il recula d'effroi, et, prenant un visage sévère : — Vous vous trompez, madame, dit-il d'une voix forte, vous avez peur de souffrir, et tout à l'heure vous pensiez à mourir. En langage humain, cela s'appelle une lâcheté.

Je me calmai tout à coup. — Enfin, lui dis-je, vous avez trouvé un mot qui me donnera de la force!

Et, m'emparant d'une de ses mains séchées par l'âge et la maladie, je la baisai avec respect et m'éloignai. Il me rappela, voulut me suivre; mais je doublai le pas et disparus.

Chemin faisant, à la porte d'une boutique, j'aperçus une femme qui tenait sur ses genoux un bel enfant de trois ans. Je m'arrêtai, je regardai avidement cette tête bouclée; elle me faisait rêver, et en partant je la baisai avec tant de passion que l'enfant prit peur et cria. Je glissai dans sa petite main une pièce d'or à fleur de coin : l'éclat du métal tout neuf le charma, et il sourit.

— Voilà des sourires, dis-je à la mère, qui attirent Dieu dans le cœur d'une femme.

Le jour baissait; je m'acheminai vers la station. Arrivée au milieu du pont, je retournai la tête. Le couchant était d'une beauté magique; le soleil venait de disparaître, et le clocher moresque de la cathédrale profilait ses pignons et ses dentelles sur un ciel couleur de perle poudré de l'or le plus doux et le plus fin; les grandes eaux majestueuses du fleuve charriaient de l'argent, de la pourpre, mille reflets changeans; immobiles et silencieux, les saules et les peupliers défeuillés les regardaient couler et enveloppaient la rive du mystère de leur ombre glacée de lumière. Cependant la lune à son croissant commençait à se montrer, et mêlait à cette magnificence la douceur de son regard.

La beauté divine de cette soirée m'émut jusqu'aux larmes; il me semblait que la vie se plaisait à étaler devant moi tous ses trésors, mais en me défendant d'y toucher, et je me comparais à une mendiante assise à la porte d'un palais : une fête se célèbre, dont elle entrevoit la splendeur, et elle regarde sa besace; elle songe à sa chaumière nue où elle rentrera à tâtons et trouvera deux hôtes taciturnes qui l'attendent accroupis devant le foyer mort, — le froid

et la faim... Je ne pouvais m'en aller; appuyée sur la balustrade du pont, je regardai longtemps l'eau couler. Il en sortait une voix qui me parlait d'oubli, de repos éternel; mais je pensai au vieux prêtre, à ses cheveux blancs, à sa béquille, à son dernier mot, et je me remis en chemin.

A Donzère, je trouvai mes gens dans l'inquiétude. Incertaine de mes projets, je les avais quittés sans leur laisser d'ordres. A vrai dire, je n'étais pas bien sûre de les jamais revoir. Ils n'avaient pas laissé de m'attendre, et ils firent paraître en m'apercevant une joie qui me surprit. J'étais encore quelque chose pour quelqu'un.

J'arrivai assez tard à Lestang, où m'attendait un billet de Mme d'Estrel.

« Ma chère Isabelle, m'écrivait-elle, l'état où je vous ai vue hier m'a beaucoup alarmée, et je vous supplie de ne pas vous enfoncer ainsi dans votre chagrin. Les âmes fortes sont sujettes à tourner leur force contre elles-mêmes; il leur convient que leurs douleurs soient violentes, et elles prennent un secret plaisir à les irriter. Vous ne voulez pas de mes consolations, je ne vous en donnerai point. Permettez-moi seulement de vous dire que votre situation actuelle n'est que provisoire; je pressens, je suis certaine qu'un jour vous aurez des combats à livrer, de sérieux dangers à courir. Réservez soigneusement vos forces pour ce moment; ne faites pas la folie de les employer à soulever des orages dans votre cœur; laissez-le à lui-même, ce pauvre cœur, ne le tourmentez pas; il a bien assez de ses peines, n'y ajoutez rien.

« Mon Dieu! le temps a cela de bon qu'il s'en va sans que nous ayons besoin de nous en mêler. Le soleil se lève et se couche. Chaque matin, en regardant le château de Grignan, répétez-vous ce mot de Mme de Sévigné : « qu'on n'est jamais resté au milieu d'une semaine. » Ma chère fille, venez me voir demain dans l'après-midi; j'ai un important service à vous demander, et en même temps je vous ferai faire la connaissance d'un homme qui, sans cause apparente, sans avoir sujet de se plaindre de personne, est peut-être aussi malheureux que vous. Quand on souffre, il est bon de voir des malheureux; on se dit qu'on n'est pas une exception, qu'on vit sous la loi commune, et sans se consoler on s'apaise. »

C'était la prudence même que Mme d'Estrel, et cependant sa lettre était une imprudence.

VICTOR CHERBULIEZ.

(La quatrième partie au prochain n°.)

HUIT MOIS

EN AMÉRIQUE

LETTRES ET NOTES DE VOYAGE

1864 — 1865

III.

LA CONVENTION DE CHICAGO. — LE HAUT-MISSISSIPI. — LUTTE ÉLECTORALE A SAINT-LOUIS.

Saint-Paul, 1er septembre 1864.

La grande convention démocratique de Chicago a prononcé, et elle a choisi pour candidat le général George Mac-Clellan. La nation américaine tout entière, au sud comme au nord, attendait avec anxiété sa décision. Le vent semble avoir tourné depuis quelques semaines, et les démocrates passent d'un découragement mal déguisé à une confiance pleine de forfanterie (1). Ils se disent « le grand jury délégué par le peuple pour punir les crimes du passé. » Ils n'admettent pas que le succès de leur candidat soit mis en doute. On espérait qu'une fois réunis, ils ne pourraient jamais s'entendre, et que les *war democrats* viendraient, comme autrefois, grossir les rangs des républicains; mais on comptait sans la lassitude de la guerre et sans le courant d'opinion qui pousse insensi-

(1) Voyez la *Revue* du 15 août et du 1er septembre.

blement les esprits vers la paix. Au lieu de tomber dans la risée et dans la confusion, la convention de Chicago met fin aux dissensions intestines du grand parti démocrate, et reconstitue la puissance qui, sauf de rares intervalles, a pendant quarante ans gouverné l'Union. C'est une victoire pour les rebelles, et les républicains, qui baissent l'oreille, avouent par leur allure un peu inquiète l'avantage inattendu de leurs ennemis.

La convention était convoquée pour le 29 août, et dès le 26 cent mille étrangers inondaient la ville. Esclavagistes et radicaux, démocrates et républicains étaient accourus de tous les états de l'Union, ceux-ci pour prendre part au triomphe et grossir l'apparence de leur parti, ceux-là pour surveiller des adversaires dont ils redoutaient les desseins. Des processions, bannières déployées, musique et tambour en tête, parcouraient sans cesse les rues encombrées. Des clubs en permanence s'ouvraient jour et nuit à la foule; des orateurs improvisés dans tous les carrefours haranguaient le peuple au son des fanfares et au bruit de la poudre. Des députations tumultueuses assiégeaient la demeure des chefs venus à l'avance pour rallier et discipliner leur monde. Il y avait là tous les héros de la grande armée esclavagiste, les gouverneurs Seymour, Wickliffe, le député Cox, de l'Ohio, dont j'ai entendu à Washington hurler la voix furibonde, le sénateur Powell, du Kentucky, accoutumé à soulever des tempêtes dans l'enceinte paisible du sénat, le ministre des finances Guthrie, Richardson, l'élève et l'ami de Douglas, les deux frères Wood, de triste renommée, propriétaires du *Daily-News* de New-York, Vallandigham enfin, le traître gracié, rentré audacieusement dans la vie publique, aujourd'hui salué, acclamé, suivi partout d'une foule enthousiaste, et partageant avec Fernando Wood l'engouement populaire. Cependant il courait des bruits sinistres : on disait que les *copperheads* avaient monté un grand complot, qu'ils devaient délivrer les prisonniers du camp Douglas, incendier et piller la ville. Tout le peuple était en armes, et d'immenses rassemblemens stationnaient à la porte du *wigwam* où la convention allait s'ouvrir. Les délégations des états, assemblées séparément, discutaient et préparaient leurs votes.

Enfin la session s'est ouverte. On élut par acclamation un président temporaire, puis l'assemblée se constitua. Les présidens des délégations locales, appelés l'un après l'autre, déposèrent sur le bureau les pouvoirs écrits des délégués de leur état. Trois comités furent nommés, séance tenante, l'un pour vérifier les pouvoirs, l'autre pour organiser la convention, le troisième pour rédiger les résolutions ou le manifeste du parti. L'ouverture du congrès n'eût pas été plus solennelle.

Voilà un curieux spectacle pour un Européen paisible, accoutumé aux ingénieuses restrictions de nos lois électorales et à l'exercice modeste de nos libertés. Un comité de neuf cents membres formé visiblement pour renverser l'administration, une réunion électorale usurpant les attributions d'une assemblée souveraine et osant opposer son candidat officiel à celui du gouvernement, une ville enfin transformée tout entière en un club immense ouvert à tout un peuple, ce sont des choses monstrueuses, inouies, qui bouleversent tous nos principes d'ordre social; pour tout dire en un mot, c'est *un état dans l'état*. Nous voulons bien la liberté politique, mais sans le scandale de l'organisation des partis et de ces insurrections permanentes auxquelles ils affilient la moitié des citoyens. En Amérique au contraire les partis sont pour ainsi dire des institutions publiques, et tout le monde voit dans leur organisation puissante la condition indispensable d'un exercice sérieux et régulier des libertés démocratiques. Pas une entreprise, pas un *meeting*, qu'il s'agisse de politique ou de science, de religion ou de plaisir, d'une course de chevaux ou de l'élection d'un président, qui ne s'organise tout d'abord en corps politique. Après quatre ans d'une guerre civile qui met la nationalité en péril, telle est encore l'inviolabilité du droit d'association, que tout un parti peut s'entendre pour prêter ouvertement un appui moral aux rebelles. Depuis que la république existe, toutes les grandes crises qu'elle a traversées ont ramené périodiquement ces conventions nationales où les opinions se concertent et comptent leurs défenseurs. Chaque état a ses députés nommés dans les formes, un nombre de votes proportionnel à sa population : moitié de la délégation représente l'état tout entier, — ce sont les délégués *at large*; l'autre moitié représente spécialement chaque district. Ce n'est pas là un conciliabule séditieux, c'est la représentation libre et régulière d'une des opinions qui se partagent le pays.

Au début, les *peace democrats* montrèrent beaucoup de modération. M. Belmont, président du *comité national démocratique*, qui siége en permanence à New-York, prononça un discours d'ouverture où il les priait d'oublier leurs différends et de s'unir aux *war democrats* pour la défense des idées communes. Vallandigham et les deux Wood avaient pris, au nom des sécessionistes avancés, l'engagement d'accepter, quel qu'il fût, le candidat nommé par la convention, « à moins pourtant, avait ajouté Benjamin Wood, que les démocrates de la paix n'eussent à leur tour leur convention opposée à celle de Chicago. » Les candidats possibles étaient MM. Nelson, Guthrie, O'Connor, Seymour et Mac-Clellan, les deux derniers seuls sérieux. Seymour, dont le nom semblait préféré par quinze

ou seize des états comme plus propre à concilier les deux fractions du parti démocrate, retira dès le début sa candidature, et laissa le champ libre à celle de Mac-Clellan, dont le succès fut assuré.

C'est alors que les *peace democrats* commencèrent à faire sentir leur influence. On pouvait croire qu'ils auraient à cœur de se laver du reproche de trahison qu'ils ont encouru depuis la guerre, et qu'ils saisiraient cette occasion solennelle pour faire à l'Union une promesse d'inébranlable fidélité. Le gouverneur Hunt, de New-York, tout en recommandant l'armistice, avait en effet proposé au comité d'affirmer énergiquement le dévouement des démocrates à la cause de l'unité nationale. M. Aldricks, de la Pensylvanie, voulait déclarer que l'Union devait être « maintenue dans son intégrité. » Enfin plusieurs chefs de la démocratie modérée exposèrent la nécessité de continuer vigoureusement la guerre; mais la clameur des *copperheads* imposa silence à ces voix timides, et le délégué Long, de l'Ohio, leur répondit par une proposition insolente d'envoyer à Washington une députation sommer le président de suspendre la levée de cinq cent mille hommes jusqu'à l'élection de novembre et d'arrêter immédiatement « l'effusion d'un sang fraternel. » L'opinion dominante dans la convention était évidemment la paix à tout prix. Wood et Vallandigham dirigeaient en maîtres les délibérations et les votes. Vallandigham, élu président du comité des résolutions, allait sans doute rédiger de sa main le programme du parti; Fernando Wood prononçait une prière larmoyante au Dieu de ses pères en faveur de la paix et de l'humanité. Toutes les séances débutaient ainsi par une prière : c'était un révérend démocrate de Chicago qui se chargeait de l'édifiante cérémonie. Il est d'usage en Amérique de mêler Dieu à toutes choses et de l'invoquer à tout propos, même en faveur des ambitions les plus humaines. Gardez-vous d'y voir l'effusion d'un patriotisme austère et exalté. Parmi ces religieux sauveurs de la patrie, l'un a soudoyé à New-York l'insurrection et l'assassinat, l'autre a passé sa vie à se vendre, ce dernier enfin est connu pour ses escroqueries. La piété de l'intègre Fernando Wood étonne et indigne bien des gens; mais ces moralistes sévères sont presque tous des républicains : la décence, comme le reste, est affaire de parti.

Cependant les unionistes essayaient une protestation. Un *war meeting*, tenu à Metropolitan-Hall, resta presque vide, tandis que le *wigwam* regorgeait de monde et qu'une foule compacte assiégeait les séances. Les *copperheads* avaient le haut du pavé : ils pouvaient empêcher le choix de Mac-Clellan, ils aimèrent mieux le soutenir. Deux fois le délégué Harris, du Maryland, se leva comme un possédé pour s'écrier que Mac-Clellan était un usurpateur, un

tyran, et n'aurait jamais son appui : on lui imposa silence et on le chassa de la convention. M. Long, de l'Ohio, vint à son aide, mais sans plus de succès. Ils étaient dans la logique en accusant le général d'avoir porté les armes contre le sud et en rappelant l'arrestation sommaire de la législature sécessioniste du Maryland : il y avait alors entre Mac-Clellan et les séparatistes purs et simples autant d'antipathie et plus peut-être qu'entre Mac-Clellan et les républicains radicaux. Ce choix si modéré des *copperheads*, cette espèce de défaite volontaire qu'ils acceptent à l'heure même où ils sont maîtres de leur parti, ne peut s'expliquer que par une arrière-pensée perfide. S'ils eussent attaqué le général, ils auraient perdu le concours des démocrates *loyaux* qui tenaient à se mettre à l'abri de son nom. En leur faisant au contraire des concessions habiles, ils les attirent dans le piége qu'ils leur ont dressé, ils comptent sur la fatigue de la guerre pour les ramener insensiblement à leurs desseins sécessionistes, et ils espèrent mener en laisse le président qu'ils auront élu.

Il y a chez les démocrates de toute nuance un sentiment commun : c'est la haine de l'abolition, qu'ils s'accordent à regarder comme la cause de la guerre civile. Les *war democrats* eux-mêmes, qui, dans la question des territoires, se prononcèrent contre l'esclavage en élevant M. Lincoln à la présidence, regrettent une politique qui les a conduits malgré eux à l'émancipation des noirs. C'est sur la question de l'esclavage qu'ils reforment aujourd'hui leur ancienne alliance avec les sudistes; mais ils s'arrêtent là. Ils veulent que la nationalité soit maintenue, que la constitution soit remise en vigueur, et, malgré quelques dangereuses réserves relatives au droit démocratique des états, ils sont plutôt en faveur de l'Union qu'en faveur des rebelles. Tandis que les démocrates de la paix sont prêts à payer le maintien de l'esclavage du sacrifice de l'Union, les autres paieraient volontiers du sacrifice des nègres la restauration du passé. Tant que l'abolition a pu être un auxiliaire utile, la masse de l'opinion dans le nord est demeurée abolitioniste. A présent le principe de l'abolition la gêne; le maintien, au moins provisoire, de l'esclavage paraît être la condition d'une paix dont on a besoin : l'émancipation redevient un vol, et l'esclavage un droit sacré. Il est commode pour les démocrates qui ont voulu la guerre d'en imputer tous les maux au parti abolitioniste : c'est le baudet de la fable, le bouc émissaire qu'on sacrifie de bon cœur à la colère divine. Si l'Union a péri, ce n'est pas à cause de l'énorme ambition du sud, de ses insultes intolérables, de ses anciens projets de guerre civile, mais à cause de ces émancipateurs sanguinaires qui prêchent aux nègres la révolte et l'assassinat. Le grand parti démo-

crate se relève pour en faire justice, et il souhaite que le sud, apaisé, veuille bien se contenter de la réparation qu'il offre, sans exiger du nord le sacrifice éternel de toute espérance d'union.

Telle est en général la mesure un peu humble du sentiment public. Je ne m'étonne pas de voir les principes changer avec les événemens. Sauf quelques fourbes qui tour à tour exploitent toutes les passions populaires, le peuple américain est sincère dans sa palinodie. C'est de bonne foi qu'il érige l'intérêt du jour en morale : il obéit à cette règle qui n'est pas la conscience, mais qui, moins sévère, est plus praticable, et qui s'appelle le bon sens. Le sud, assure-t-on, n'attend plus pour traiter qu'un prétexte et une apparence de victoire. Cette apparence, le succès des démocrates la lui donne, le maintien de l'esclavage en est le signe, et rien n'empêche plus le nouveau président de ramener le sud au bercail.

On se rappelle que dans aucun temps le général Mac-Clellan n'a été un ennemi de l'esclavage, que lorsqu'il commandait l'armée,— et ce n'est pas là, à mon avis, le plus beau trait de sa vie publique, — il restituait les fugitifs à leurs maîtres au mépris des ordres du président. On se rappelle en même temps qu'il a combattu pour l'Union, qu'il ne peut consentir à ce qu'elle soit démembrée : c'en est assez pour les hommes honnêtes, mais peu chevaleresques, qui tiennent plus aux faits qu'aux idées. Les démagogues d'autre part, dirigeant l'opinion, qui semble les conduire, l'acceptent, le patronnent, le vantent comme leur créature, et crient plus fort que personne pour avoir le droit de lui donner des ordres. Ainsi tout le monde paraît s'unir pour sacrifier « l'infernale politique de l'abolition sur l'autel de l'Union et de la patrie. »

Je m'y résignerais, si le sud consentait réellement à traiter en ces termes. Je crois l'esclavage frappé de mort, et si l'on me prouvait que le salut de l'Amérique est à ce prix, je serais bien près de déserter provisoirement la cause des pauvres nègres, et de remettre au temps, à la force des choses, l'accomplissement de l'œuvre qui n'a pu s'achever à coups de canon. Je me rappelle aussi cependant l'arrogance inouie du gouvernement confédéré. Le président Davis a déclaré maintes fois qu'il n'y avait pas de paix possible, quelles que fussent les concessions du nord, sinon sur le fondement de la séparation et de l'indépendance absolues des deux peuples. Le vice-président Stephens, le même qui à l'origine condamnait si éloquemment la rébellion, répète chaque jour que tout espoir de paix est illusoire sans la rupture de l'Union. Savez-vous la part qu'ils réclament? Il leur faut, outre le territoire qui demeure entre leurs mains, « le Missouri, l'Arkansas, la Louisiane, le Tennessee, le Mississipi, l'Alabama, la Georgie, la Floride, le Kentucky, la Virgi-

nie, le Maryland, et toutes les parties du sud où a été plantée la bannière fédérale. » Telles sont les prétentions énormes auxquelles les rédacteurs des *résolutions* de Chicago répliquent par une proposition d'armistice et de désarmement qui mettrait le nord à la discrétion du sud.

Il suffit de lire ce programme pour comprendre la combinaison dont les *war democrats* ont été les dupes. L'influence déguisée des amis du sud y éclate à chaque ligne. Quand l'imprudent M. Long, de l'Ohio, osa proposer dans la convention la reconnaissance absolue de la souveraineté du sud, « pour sortir, disait-il, des équivoques et en venir à la paix immédiate, » l'âme du complot, Vallandigham, ferma la bouche au révélateur indiscret en faisant voter la question préalable; mais ne se trahit-il pas lui-même dans cette profession de foi pleine d'allusions, de contradictions et de réticences, qui est aujourd'hui la *plate-forme* de l'opposition démocrate? Il promet que « dans l'avenir, *comme dans le passé*, elle adhérera fidèlement à l'Union sous la constitution. » Qu'est-ce qu'adhérer à l'Union comme dans le passé, lorsqu'on a depuis trois ans servi les rebelles? Qu'est-ce que « l'Union *sous la constitution*, » lorsqu'on professe, quelques lignes plus loin, que les états ont le droit constitutionnel de *sécéder* quand bon leur semble? Je doute que le général Mac-Clellan veuille se prêter à cette comédie. Comme on l'a dit spirituellement, on veut en faire un cheval de Troie, qui porte la trahison au sein même du gouvernement. S'il accepte en silence, il devient l'esclave de ceux qui le nomment; s'il les désavoue, il ruine son élection. Il n'a qu'un parti à prendre, c'est de refuser une candidature qui coûterait si cher à sa conscience et à son pays.

Mais on me dit que le général Mac-Clellan est un homme faible, indécis, qui aura la tête tournée de sa fortune, et ne saura pas refuser un rôle de chef d'état trop grand pour sa taille. On m'assure que, pour être président des États-Unis, il acceptera toutes les politiques en se flattant de les dominer plus tard. Ce n'est pas qu'il y ait de sa part aucune tyrannie à craindre : il est trop honnête pour frapper jamais un coup criminel et dangereux. Bien loin d'être un « président de fer » comme André Jackson, on craint qu'il ne soit un président de terre, et, qui pis est, peut-être un président de paille, pliant sans se briser à tous les vents et à toutes les influences du parti qui l'aurait élu. Déjà les *copperheads* s'apprêtent, s'il se cabre, à lui faire sentir le mors et la bride. Ils ont bien soin de dire qu'en acceptant leur candidature il prend l'engagement de servir leur politique et d'accomplir fidèlement le mandat qu'ils lui confient. Ils lui donnent pour collègue à la vice-présidence un homme qui est franchement leur complice. Dévoué toute sa vie aux intérêts

du sud, vétéran de la rébellion dans le congrès de Washington, M. Pendleton n'a élevé la voix depuis quatre ans que pour désarmer la république et déchirer l'Union. « Laissez, disait-il à l'origine de la guerre dans un discours resté célèbre, laissez les états séparés s'en aller en paix; laissez-les établir leur gouvernement et remplir leurs destinées suivant la sagesse que Dieu leur a donnée.» Actif, énergique, ambitieux, il semble n'avoir été choisi que pour assurer l'obéissance du président et peut-être pour lui ravir le pouvoir. Ne va-t-on pas jusqu'à dire que Mac-Clellan sera assassiné après l'élection, et qu'on fera de son corps le marchepied sur lequel la rébellion, personnifiée dans Pendleton, montera à la présidence? Sans ajouter foi à ces bruits absurdes, je suis bien convaincu que le nom honorable de Mac-Clellan n'est qu'une enseigne mise en avant par un parti méprisé, qui espère bien trouver en lui un serviteur au lieu d'un chef.

Les journaux démocrates entonnent un chant de triomphe. On dirait, à les entendre, la vengeance d'un peuple opprimé sur un despote sanguinaire. Si quelques soldats ivres ont troublé un *meeting* démocrate, c'est un complot infâme des « satellites du tyran. » Quant aux membres de la convention, ce sont des héros, des Brutus, des Guillaume Tell, qui ont bravé la hache et l'épée, et fait trembler la tyrannie derrière ses baïonnettes. Leur manifeste est une « nouvelle déclaration d'indépendance, » et les « sauveurs de la république » sont aussi grands que ses fondateurs. « Il y avait, dit une feuille épileptique qui me tombe entre les mains, 200,000 couteaux et pistolets prêts à bondir de toutes les poches, brillant au soleil doré, pour se plonger dans le cœur de quiconque eût osé frapper un homme libre à cette heure solennelle. » Quand la nomination du général fut proclamée dans la convention, et son portrait élevé sur l'estrade avec sa devise : « si vous ne me rendez pas le commandement de mes soldats, laissez-moi du moins partager leurs épreuves sur le champ de bataille, » — l'enthousiasme alla jusqu'au délire; la ville se pavoisa de portraits du grand homme. Ce furent des illuminations, des hurrahs, des pétards, des feux de joie, des discours sur la borne, tout le carnaval d'une ville américaine en saturnales politiques. Les historiens de cette « splendide journée » vont chercher jusque dans la Bible des expressions à la hauteur de leur enthousiasme. Rien de burlesque comme Moïse, les prophètes, les tyrans engloutis dans la Mer-Rouge, accoutrés en argot démocratique et jouant leur rôle dans la parade avec « old Abe » et « little Mac. » — « C'était, s'écrie le *La Crosse Democrat,* un écho de la voix qui s'éleva dans le ciel purifié par l'expulsion des anges déchus; la paix est rétablie! » et plus loin : « Pauvres dia-

bles, vous pouvez crier! Votre temps est fini; vous êtes à bout. Agonisez tout votre saoûl, si cela vous soulage, mais la défaite de votre parti abominable et de votre plus qu'abominable politique est certaine! » Les républicains répondent par un flot d'injures; personne d'ailleurs ne s'en offense. N'est-il pas curieux que là où la presse est si violente, on ne la trouve jamais trop libre, et que là au contraire où elle reste inoffensive, on la traite comme un fou furieux ou comme un chien enragé?

On parlait, il y a quelque temps, d'une convention modérée qui devait siéger à Buffalo et rassembler les hommes prudens de tous les partis : elle n'a pas eu lieu. Il faut choisir à présent entre la politique unioniste et la politique de sécession, ou, pour parler le jargon du pays, entre la *plate-forme* de Baltimore et la *plate-forme* de Chicago. « C'est le premier devoir de tout bon citoyen, disait en juin 1864 la convention républicaine assemblée à Baltimore, de maintenir l'intégrité de l'Union, l'autorité de la constitution et des lois des États-Unis. Mettant de côté toute dissidence d'opinions politiques, nous nous engageons à faire tout ce qui sera en notre pouvoir pour aider le gouvernement à éteindre par la force des armes la rébellion soulevée contre lui. » A quoi l'assemblée de Chicago vient de répondre : « Après quatre années employées sans succès à rétablir l'Union par l'expédient de la guerre, la justice, l'humanité, la liberté et l'intérêt public exigent la cessation immédiate des hostilités en vue d'une convention ultérieure des états ou de toute autre démarche pacifique propre à rétablir au plus tôt une paix fondée sur l'union fédérale. »

Voilà les deux drapeaux et les deux programmes en présence. Ils sont assez explicites pour se passer de commentaires. L'un veut l'Union sans compromis, la nationalité tout entière; l'autre veut la paix à tout prix, la retraite des armées, l'indépendance immédiate du sud, avec l'*espoir* d'un arrangement ultérieur d'où naîtrait une union nouvelle, c'est-à-dire une humble prière faite aux rebelles de vouloir bien rentrer en maîtres dans la famille américaine. Reste à savoir à qui le peuple donnera raison.

3 septembre. Sur le Mississipi.

Me voici encore une fois en route. Je descends le Mississipi jusqu'à Dubuque, ville florissante de l'Iowa, et s'il y a un chemin de fer qui conduise de Dubuque à Iowa-City et à Council-Bluff, sur le Missouri, je ne descendrai pas plus loin; sinon je me rembarque jusqu'à Davenport, d'où je gagne le Missouri en passant par la cité nouvelle de Fort-des-Moynes, capitale de l'état d'Iowa. Peut-être même suivrai-je le fleuve jusqu'à Hannibal, où je prendrai le che-

min de fer de Saint-Joseph; puis je remonterai le Missouri jusqu'à Omaha-City, capitale du Nebraska, située en face de Council-Bluff; de là je compte gagner le Kansas, soit en voiture, s'il y a des routes praticables, soit à cheval à travers la prairie. On me vante les territoires de l'ouest comme les plus sains et les plus fertiles de tout le continent d'Amérique. C'est le Bas-Mississipi seulement qui est fiévreux et humide. Les plateaux élevés qui bordent les deux rivières au-dessus de leur confluent ont au contraire un climat pur, sec et léger. Les chaleurs de l'été et les rigueurs de l'hiver y sont moindres, dit-on, que partout ailleurs. Plus loin, sur l'autre versant des Montagnes-Rocheuses, le territoire de l'Utah jouit d'une température mongolienne. Je serais curieux de voir les mormons et leur ville du Lac-Salé, plus curieux encore de voir la Californie, qu'on dit être un pays magnifique, le plus montagneux et le plus pittoresque de l'Amérique du Nord; mais je ne puis songer à ces expéditions lointaines, et je reviendrai du Kansas à Saint-Louis par la grande route du Missouri.

J'ai fait avant-hier une jolie promenade aux environs de Saint-Paul, jusqu'aux chutes de Saint-Antoine, sur le Mississipi. J'aurais pu m'y rendre en chemin de fer; j'aimai mieux prendre un *buggy* qui m'y mena par un chemin capricieux à travers les forêts et les pâturages. Je ne vous dirai rien des chutes, encombrées de barrages, de moulins, de scieries, bordées d'usines et d'auberges, réduites d'ailleurs par la sécheresse à de maigres proportions. D'un côté s'alignent les maisons de Saint-Antoine, de l'autre celles de Minneapolis. On passe d'une rive à l'autre par un pont suspendu jeté d'île en île. Le lit du fleuve est jonché de grands débris de roches qui roulent en hiver par-dessus les digues; plus bas se dresse une île abrupte, et la vallée s'entoure de riantes collines parsemées de verdure et de maisons blanches. Je ne vous parlerai pas non plus de Minnehaha (ou l'eau souriante), une jolie cascatelle dans un frais ravin plein d'herbes et de buissons fleuris, pour le moment dénuée d'eau, — bien que Longfellow l'ait rendue fameuse par son poème d'*Hiawatha*. L'aspect général de la contrée est ce qu'il y a de plus curieux : de grandes prairies chauves ou de grands champs de maïs dans une plaine immense, infinie, — un terrain sablonneux et ondulé qui semble le dépôt d'une mer antédiluvienne, — des troupeaux errans, çà et là une ferme, des bois incultes, — puis une coupure au fond de laquelle coule une rivière, invisible et silencieuse, entre deux bancs de verdure. Un lieu surtout m'a charmé, c'est Fort-Snelling, forteresse située au confluent du Mississipi et du Minnesota, sur un escarpement qui domine les deux rivières. Sous les rayons du soleil couchant, les deux vallées, pleines de

verdure, brillaient enveloppées de lumière à nos pieds. Les deux rivières tranquilles circulaient parmi leurs îles, blanches et polies comme des rubans de soie. Nous passâmes le Mississipi sur un bac, le premier véhicule primitif que j'aie encore vu en Amérique; puis, gravissant la côte opposée et courant à travers la plaine, parmi les troupeaux mugissans qui revenaient des pâturages, nous vîmes poindre au crépuscule les quinze clochers de Saint-Paul.

Fort-Snelling est le quartier-général de l'armée qui garde la frontière indienne; j'y ai vu deux prisonniers : on en a fait quelques centaines durant la dernière incursion des Indiens. Ils étaient enchaînés dans leur cachot, l'air noble et fier, bien différens des Indiens dégénérés que j'avais vus au nord. Il est vrai qu'on les dit mêlés de race blanche, ce qui explique leur beau profil et leur front ouvert. L'un d'eux gisait enveloppé dans sa couverture, condamné à être pendu le lendemain, — il a massacré treize personnes de sa main; il me regardait fixement en murmurant des paroles entrecoupées. Le second n'a commis d'autre crime que de tuer en combattant; on lui rendra la clé des champs. J'avais à la main un bouquet de fleurs sauvages, de belles fleurs jaunes et rouges embaumées; il me fit un signe, je les lui donnai. Alors il se mit à les baiser, à les sentir, à grignoter les tiges, à effeuiller les corolles, à faire siffler les pétales entre ses lèvres, à jouer en un mot comme un enfant. Il était touchant de le voir, au fond de son cachot obscur, témoigner une sorte d'amour enfantin à ces fleurettes qui lui parlaient de ses solitudes et de ses chères prairies. Je regardais cette figure joyeuse et inoffensive, me demandant s'il était bien vrai que ce grand enfant cachât une bête féroce.

Saint-Paul est une ville irrégulière et naissante, où rien n'est symétrique et achevé que l'alignement des rues. Les magasins sont des bazars mal fournis, où l'on ne trouve que les objets de rebut des manufactures de l'est. Je demande quel est le meilleur chapelier de la ville; on m'envoie chez une sorte de tailleur, drapier, libraire, papetier, marchand d'habits et de comestibles. J'y trouve un pauvre assortiment de misérables chapeaux de paille fabriqués à New-York, et de feutres encore plus tristes qui portaient l'estampille de Paris. Les vêtemens tout faits sont seuls en usage, parce qu'on n'en trouve pas d'autres. Un méchant feutre rond, des bottes ferrées, un paletot de toile jaune, tel est le costume national. Sous la dénomination de *dry goods* (marchandises sèches), on comprend dans le commerce tout ce qui n'est ni vin, ni bière, ni liqueurs. Les articles d'habillement sont encore appelés *yankee notions* en souvenir du temps où les colporteurs *yankees* de la Nouvelle-Angleterre en faisaient seuls le commerce, et ce nom reste un signe de la su-

prématie industrielle des états de l'est. Les colonies de l'extrême ouest ne sont que des avant-postes et des comptoirs; toute leur richesse est dans les matières premières : elles ne fabriquent pas ce qu'elles consomment, ne consomment pas ce qu'elles produisent, et ne vivent que par un continuel échange. Ce sont les rameaux verts de la grande souche américaine, qui mourraient séparés du tronc où ils puisent la séve et la vie. C'est pourquoi il est insensé de croire à la division prochaine des états de l'ouest et des états du nord. Le sud, appauvri par l'esclavage, a rompu avec le nord comme un débiteur obéré qui fait banqueroute; mais l'ouest est le grand chantier d'où le nord tire sa richesse, le nord la maison de banque où l'ouest puise son crédit. Formé à l'image du nord, l'ouest lui emprunte chaque jour ses institutions, ses hommes, ses capitaux. Leurs intérêts sont inséparables; l'un ne peut pas plus prospérer sans l'autre que la mine qui exploite les métaux sans l'usine qui les élabore.

Vous serez étonné d'apprendre que ce pays est plein de Français. L'ancienne colonie a laissé ici un petit noyau suffisant pour attirer des recrues. Quelques-uns viennent de la mère-patrie, la plupart ont émigré du Canada par les grands lacs. Les matelots du bord parlent français. Quand je ne les aurais pas reconnus à leur langage, leurs plaisanteries, leurs danses, leur gaîté invincible à la fatigue, me les auraient désignés. D'ailleurs tous les anciens noms de la vallée du Mississipi portent la trace de cette origine. On trouve dans le Minnesota Saint-Cloud, Saint-Paul, Saint-Antoine, Sainte-Croix, le lac Pépin, plus bas, dans le Wisconsin, La Crosse, Trempeleau, Prairie du Chien, et tant d'autres. Ces lieux, qui sont devenus des villes, n'étaient au temps de la domination française que des postes militaires ou des comptoirs isolés, le bassin des deux fleuves comptait à peine quelques milliers de colons; mais le nom français y reste attaché comme un indestructible souvenir.

Je vous écris sur le pont, où je me suis réfugié pour être plus libre, où du moins je n'ai d'autres ennemis que le vent, la poussière et les flammèches de la machine. Nous sommes précisément au passage le plus joli de la route. Le soleil, après avoir tardé derrière les montagnes et comme hésité à paraître, s'est enfin décidé. Il inonde tout de lumière, le fleuve, les forêts et les îles; mais adieu les grandes ombres bleues du matin, si fraîches, si pures, si veloutées! Un manteau uniforme de vapeur grise, costume habituel de la campagne américaine, a déjà tout voilé.

Dubuque, 6 septembre.

Je vous ai quitté l'autre jour entre le lac Pépin et La Crosse, après une nuit passée dans une cabine grande comme la main avec cinq

compagnons, dont trois soldats; heureusement, portes et fenêtres, tout était ouvert. A La Crosse, vers le soir, nous avons changé de bateau; nous nous sommes embarqués sur le steamer *Key City*, immense et rapide machine où erraient quelques rares voyageurs, et où j'eus le bonheur d'occuper une cabine à moi tout seul. La soirée était grise et calme; nous filions silencieusement sur le blanc miroir du fleuve, entre de grandes et gracieuses collines percées de vallées verdoyantes et couronnées d'une crête ardue de *bluffs* crénelés. Le lendemain, le paysage n'était pas moins riant, moins vert, moins sauvage; mais il y pendait partout des nuées sombres et des rideaux de pluie. Les côtes s'abaissent peu à peu. On dit qu'aux environs de Saint-Louis la vallée est plate comme la main; plus loin, vers son embouchure, il n'y a plus qu'une immense plaine de roseaux étendue à perte de vue jusqu'à l'horizon.

Voici enfin la ville de Dubuque avec ses clochers, ses grands bateaux à vapeur, ses murs de briques rouges. C'est la plus ancienne ville de l'état d'Iowa. Fondée par les Français en 1786, elle compte aujourd'hui environ huit mille habitans. En face, sur l'autre rive du fleuve, s'élève le gros village de Dunleith, où aboutissent deux ou trois chemins de fer, et qu'un bateau à vapeur toujours mouvant relie à Dubuque. Je me rendis hier à Galena, ville récente de l'Illinois, connue pour ses mines et ses fonderies de plomb, qui compte déjà plus de dix mille âmes. Je pris le chemin de fer de Dunleith à Chicago, longeant d'abord la vallée de La Fèvre, une jolie rivière entre de fertiles collines, et après quelque trente milles de chemin dans une campagne inhabitée je débarquai à Galena. Je vis une petite ville à cheval sur la vallée, couvrant les deux côtes, des jardins potagers à l'entour avec de pauvres cahutes, quelques jolies habitations rurales éparpillées dans les faubourgs, mais pas une seule cheminée d'usine, pas une fumée noire à l'horizon. Me voilà bien empêtré : sur la chaussée du chemin de fer, il y avait un grand tas de lingots de plomb; où donc étaient les mines, les fonderies? Probablement dans le voisinage, car dans la ville même il n'y en avait pas trace. Galena n'est pas le siége même de l'industrie minière, c'est son entrepôt et son centre d'exportation. Que vais-je faire de mes quatre heures? Je traverse nonchalamment un pont de fer jeté sur la rivière. J'entends du bruit, des cris, une voix tonnante qui pérore; je lève les yeux, et je vois en face de moi un nombreux rassemblement. Je m'approche, je m'y mêle : un orateur barbu, corpulent, à figure joviale, haranguait le peuple dans un langage âpre, grossier, entremêlé de bouffonneries qui mettaient son auditoire en grande joie. Il se promenait sur une estrade de planches, ornée de deux drapeaux des États-Unis. Der-

rière lui se tenaient assis les personnages d'élite, — en face, la foule mouvante des paysans et des mineurs. Il y avait là des types et des échantillons de toutes les races, depuis l'Allemand rabougri des villes, avec sa grosse tête sur un corps malingre, jusqu'au grand *Yankee* sec, coriace et raide, avec sa touffe unique de barbe rousse, ses lèvres pincées, sa mâchoire gravement occupée à ruminer du tabac. Des femmes se pressaient aux fenêtres des maisons voisines; des gamins déguenillés grimpaient à cheval sur la balustrade sous le nez même de l'orateur. Quelquefois une charrette passait bruyamment, au grand mécontentement du public, mais l'orateur à poumons de stentor couvrait le tumulte d'un éclat de sa voix puissante. De quoi donc s'agissait-il? J'avais vaguement entendu parler de conscription : c'est en effet l'époque où, selon le décret du président, la conscription doit compléter les quatre cent mille hommes appelés sous les armes. Probablement l'orateur stimulait à ce propos l'enthousiasme public. En effet, il attaquait *little Mac*, glorifiait *honest old Abe*, et tirait à boulet rouge sur la convention de Chicago. Sensée d'ailleurs lorsqu'il défendait la politique républicaine et refusait de voir dans la constitution la sanction de la révolte, son éloquence populacière ne manquait ni de sel ni d'énergie. Les rudes mineurs l'écoutaient bouche béante; quelques malins avaient un fin sourire approbateur; d'autres, endimanchés, coiffés de grands tuyaux de poêle, faisaient les hommes d'état et branlaient gravement la tête. Quelques visages renfrognés et hautains promenaient leur déplaisir parmi la foule avec un haussement d'épaules ou un grognement étouffé. Enfin l'orateur conclut et présenta au public le *gallant* général O... « Vous allez entendre, dit-il, le meilleur discours et le meilleur *gentleman* de l'Illinois. » La musique entonna une lente et triomphale mélopée, trois *gentlemen* s'avançèrent et chantèrent une chanson bouffonne en manière d'intermède, pour tenir la foule en belle humeur; puis le général se leva, un grand homme à cheveux gris, en tenue négligée, avec je ne sais quoi dans toute sa personne qui sentait plus le procureur que le soldat. La foule poussa trois *cheers* en son honneur, et il commença de parler.

Il débuta, non sans bonne grâce, avec une certaine dignité de maintien, annonçant qu'il serait bref, que sa voix usée ne lui permettrait pas de parler longtemps ni « avec enthousiasme. » Peu à peu cependant il s'échauffa, ses sourcils se froncèrent, sa tête devint rouge, sa figure grimaçante, ses yeux égarés. Il se mit à frapper des poings, à trépigner des pieds, à se renverser en arrière, à se pencher en avant, à déployer ses bras avec des gestes d'épileptique. Sa voix devenait âpre, enrouée; il allait toujours. Pendant

deux heures, il vociféra ainsi sans repos, à la façon d'une bête sauvage emprisonnée. De temps en temps son « enthousiasme » s'évanouissait tout d'un coup, il s'essuyait le front, s'asseyait sur la balustrade, les jambes pendantes, et commençait sur un ton goguenard une conversation familière avec le public; puis il bondissait de nouveau, comme saisi d'une commotion électrique, et entassait sur un adversaire imaginaire toutes les injures du vocabulaire des cabarets. Il s'arrêtait par momens, l'air hagard, et semblait regarder fixement quelqu'un, comme s'il eût voulu le défier des yeux. L'ensemble de son discours était long, lourd, pâteux, interminable; il ressassait cent fois les mêmes choses dans les mêmes termes. Quand l'attention de l'auditoire paraissait fatiguée, il trouvait pour la ranimer des inspirations sublimes. « Je regrette, disait-il en parlant de M. Harris, du Maryland, et de sa boutade violente dans la conférence de Chicago, — je regretterai toujours qu'il ne se soit pas levé un nouveau Brutus pour le frapper au cœur; » puis il l'appelait « cet infâme coquin qui mérite non-seulement d'être jeté à la porte d'une convention nationale, mais d'être chassé à coups de pied de toute société décente. » — Alors les hurrahs éclataient de tous côtés. — « Oui, nous leur ferons une guerre sanglante, une guerre impitoyable, jusqu'au couteau (*bloodred war unto the knife.*)» — « Si vous êtes loyaux, faites comme moi, allez droit aux *copperheads*, aux traîtres, et dites-leur : *Sir*, vous êtes un misérable, un gredin, une canaille, *and a damned thief*. Quant à moi, je le leur dis en face : Oui, monsieur, j'espère bien que vous serez pendu. » — « Si ces misérables veulent approcher de l'urne électorale, nous les fusillerons! » Et ce n'est rien que de lire de sang-froid ces atrocités : il fallait entendre la voix, le ton, il fallait voir les contorsions, les yeux injectés, la bouche écumante de l'homme; l'impression en était pénible comme la vue d'un chien enragé. Il fallait entendre aussi les acclamations des auditeurs, leurs *cheers* joyeux et prolongés chaque fois qu'un bon gros blasphème sortait de sa bouche. On se serait cru dans une réunion de loups sanguinaires; pourtant ces bonnes figures rudes et honnêtes n'accusaient aucune férocité. L'honorable orateur ne faisait que sacrifier aux goûts populaires : le peuple américain, surtout le peuple de l'ouest, aime cette grosse viande de boucherie crue et sanglante. A la fin du discours, quand le général, dans une péroraison de dix minutes, grinçant des dents comme une hyène, sifflant comme un serpent, se tordant comme un damné, déchargea tout d'une haleine sa plus grosse artillerie d'injures et termina le bouquet en adjurant les bons citoyens de « cracher avec lui sur ces puantes charognes, » l'enthousiasme, l'admiration, le ravissement, n'eurent plus de bor-

nes; les chapeaux furent jetés en l'air, les femmes agitèrent leurs mouchoirs, les bons paysans se pressèrent autour de l'orateur pour lui serrer la main. Le général au contraire, devenu tout à coup calme et pâle, épuisé de cette affreuse comédie, les remerciait simplement de leur bon accueil. Évidemment le hasard m'avait servi un haut échantillon de l'éloquence américaine.

Cet homme, direz-vous, était sans doute quelque démagogue de cabaret?... Mais prenez le journal du lieu, et lisez en tête des colonnes le *republican ticket : For president, Abr. Lincoln, of Illinois, — for governor, general O..., come, and hear this brave soldier, eloquent statesman and stern patriot* (1). Ce furieux n'était autre qu'un major-général, futur gouverneur de l'Illinois, faisant son *canvass* pour les élections de novembre. — *A capital speech*, me dit le maître d'un cabaret où j'allai dîner avec du porc salé, des *pickled oysters* et des betteraves au vinaigre. L'orateur qui avait présenté le candidat à l'auditoire l'appelait le « meilleur *gentleman* de l'état d'Illinois, » et les abominations mêmes qui m'avaient révolté lui avaient acquis, paraît-il, le respect et l'admiration des habitans de Galena.

Le *meeting* se termina par une nouvelle chanson patriotique à laquelle la foule se joignit en chœur. D'ici au mois de novembre, le général O... va courir de village en village, faisant le même sermon tous les jours. Peut-être a-t-il honoré d'un redoublement de son éloquence cette ville de Galena, qui passe pour un des repaires du *copperheadisme*, car il annonce que tout ceci n'est que le prélude du feu terrible qu'il compte ouvrir dans la partie sud de l'état d'Illinois, là où les rebelles ont beaucoup de partisans. Voilà ce qui frappe l'imagination des hommes de l'ouest. Bien sot qui leur servirait des friandises littéraires et des vins parfumés; il faut du gin, du whiskey, du « feu d'enfer » pour leur monter la tête. Je rapprochais par la pensée cette scène étrange de nos pacifiques comices agricoles, où un monsieur de bonne compagnie s'adresse à nos bons paysans avec cet air digne et protecteur que vous savez; je la rapprochais même de ces réunions d'ouvriers où règne en général tant de décence, d'ordre et presque de bon ton, et je songeais que nulle part, chez nous, une aussi horrible comédie n'obtiendrait autre chose que des huées. On parle beaucoup de notre violence ingouvernable; c'est même un défaut dont nous faisons volontiers parade. Venez donc en Amérique, hommes délicats et timides, et apprenez par cet exemple à mieux vous connaître vous-mêmes, apprenez à moins craindre les résultats d'une allusion

(1) « Venez entendre ce brave soldat, cet homme d'état éloquent, cet austère patriote. »

plaisante ou d'une critique modérée; voyez jusqu'à quel point la violence peut aller et demeurer inoffensive. Est-ce à dire que je la propose en exemple? Une pareille sauvagerie de langage n'est possible que chez un peuple nouveau et dans une démocratie sans mélange. Le peuple ne veut et ne connaît ici que des égaux; il faut lui parler sa langue et se faire plus grossier que lui. Chez nous au contraire, il se défie des courtisans qui affectent trop de s'abaisser. Si grand que soit notre amour de l'égalité, il nous reste à notre insu un vieux levain aristocratique que rien ne peut détruire. Nous sacrifions tout au masque de la politesse. Si les Américains savent être pacifiques avec des paroles sanguinaires, trop de gens chez nous sont habiles à commettre des crimes avec des gants blancs, et sans qu'il leur reste aux mains une goutte du sang versé.

Dubuque, que je quitte demain, est à mi-chemin environ de Saint-Paul et de Saint-Louis. De là tirez une ligne droite vers l'ouest, et vous arrivez, au confluent du Missouri et de la rivière Sioux, à l'emplacement d'une ville nouvelle, Sioux-City. C'est cette ligne que je vais suivre, moitié en chemin de fer, moitié en diligence. C'est un voyage de quatre jours à travers des pays perdus. Impossible d'obtenir des renseignemens sur la navigation du Missouri. Je vais à l'aventure, quitte à revenir sur mes pas.

7 septembre, à bord.

Je suis souffrant et incapable de supporter les fatigues d'une expédition lointaine. Je descends donc à Saint-Louis directement par la rivière. J'ajourne mon excursion au Kansas sans d'ailleurs y renoncer.

Le temps est triste, brumeux, mélancolique. Mes pensées ont une gravité bien naturelle à un voyageur qui n'a pas vu depuis six semaines une figure amie. Ces gens de l'ouest sont au fond d'assez bons diables, mais j'ai avec eux trop peu de points de contact pour rechercher beaucoup leur commerce. Plus j'avance dans le pays de la démocratie, plus je me sens aristocrate à mon insu. Je n'aime pas ces compagnons débraillés, mal peignés, sans cravate; je me soucie peu de faire des avances amicales à des rustres déjà trop familiers par eux-mêmes. Et puis quel sujet de conversation aborder? Il est un point qu'il ne faut pas toucher, qu'on ne peut effleurer du moins qu'avec d'extrêmes précautions, et sur lequel l'Américain n'entend point raillerie : c'est la politique de son pays. Un étranger soigneux de ne pas se compromettre doit garder dans son langage une stricte neutralité. Les entretiendrai-je de nos affaires? Ils me font là-dessus mille questions vagues et sottes qui m'impatientent; je coupe court à l'entretien en disant que je suis absent

depuis trois mois et devenu presque étranger à mon pays. — Après cela, de quoi voulez-vous qu'on leur parle? Du prix du cuir ou du bois, du charbon ou des pommes de terre? Je ne suis pas savant en ces matières. Je suis donc réduit à ma propre compagnie, soit que je me promène, soit que je lise, soit que j'écrive, au grand étonnement du public qui s'agite autour de moi.

Dans cette solitude, le mouvement devient un besoin. Plus on va, plus on irrite la fièvre du voyage. Cependant on se dégoûte de cette vie publique du bateau à vapeur et de l'auberge. Partout où je séjourne, je ne sais quel besoin du chez-moi me retient dans ma chambre, où je respire plus librement le verrou tiré. Je me prends d'un attachement singulier pour tous les objets que j'emporte avec moi. Si par malheur je perdais mon bagage, je me croirais bien plus isolé. Quant à une lettre d'Europe, c'est une fête qui n'est pas donnée souvent...

Les secousses nerveuses de la machine à vapeur me rendent pénible le travail d'écrire. S'il vous amuse de suivre le cours de mes transformations, sachez que j'étais tout à l'heure élève de l'école militaire et général en herbe de l'armée fédérale. A présent je suis devenu un *novelist* qui écrit ses romans en voyage. Un groupe étonné m'observe à distance : un à un, les curieux s'en détachent et viennent me poser leurs questions à brûle-pourpoint. « Monsieur l'étranger, me dit l'un d'eux qui avait vu mon nom sur le registre de l'hôtel, vous êtes de Paris? — *Yes, sir.* — Donnez-moi donc des nouvelles de X... Vous devez le connaître, il y demeure. — Vous me pardonnerez, Paris est une bien grande ville. — Oh! vous êtes de Paris, France. Je croyais que vous étiez de Paris, Iowa. » Me voilà presque naturalisé Américain.

Rock-Island, 8 septembre.

Rock-Island est un village ou plutôt une ville de l'Illinois située sur le Mississipi, déjà prospère et populeuse. Elle a des usines, des églises, des rues larges, boueuses, tirées au cordeau, des trottoirs de bois, et deux ou trois de ces immenses caravansérails où l'on héberge les voyageurs à la gamelle et à bon marché. Il y règne une extrême activité; maisons de bois et de briques s'y élèvent à l'envi, et un *ferry* à vapeur passe sans cesse du quai de Rock-Island au quai de la ville plus considérable de Davenport, située dans l'état d'Iowa, sur la rive opposée du fleuve. Plus haut, un double pont de fer réunit les deux bords à une île qui se transforme peu à peu en arsenal et en forteresse, entre les mains de cinq ou six mille prisonniers rebelles que le gouvernement fédéral y a cantonnés. On ne les force pas à travailler, mais on les y décide

par de légères récompenses. Du reste, bien couverts, bien logés, bien nourris, ils vivent dans des maisons de bois entourées de palissades et reçoivent les même rations, les mêmes vêtemens que les soldats des États-Unis. Un détachement de troupes de couleur veille aux abords de l'île. On dit que les prisonniers sont furieux d'être gardés par des nègres; c'est pour eux le dernier degré de l'humiliation.

Au-dessus de Rock-Island, il y a des rapides qui s'étendent sur une certaine longueur et où la navigation n'est pas possible en été. Le *steamer* de Dubuque s'arrête alors à Port-Byron, d'où nous sommes venus en chemin de fer. Le bateau de Saint-Louis, retardé sans doute par les brouillards, se fait attendre depuis vingt-quatre heures. Je veille dans une chambre dont les murailles, jadis blanches, disparaissent sous une couche de noir de fumée, dont le tapis bourré de foin cache une poussière de plusieurs années, dont les stores pourris font peur à voir, — où enfin, malgré les deux fenêtres ouvertes, il règne un parfum de cabanon. L'auberge est cependant immense, et je compte le numéro 66. Les hommes de l'ouest ne sont pas plus délicats dans leur intérieur que dans leur tenue.

Je commence à croire que mon excursion au Kansas et au Nebraska se bornera à une tournée sur les bateaux à vapeur et dans les diligences. La prairie n'est pas sûre cette année, et les voyageurs n'osent plus s'y aventurer sans armes. Les Indiens s'agitent partout. Cette guerre indienne a un rapport secret avec la guerre civile. Les gens du sud, pour diviser les forces du nord, ont envoyé chez les peaux-rouges des missionnaires qui, sous prétexte religieux, sont de vrais agens d'insurrection. Ils leur ont promis qu'ils leur rendraient leurs territoires, et les pauvres Indiens, toujours affamés et crédules, poussent le cri de guerre et commencent à massacrer les hommes blancs. Le gouvernement envoie un corps de cavalerie qui les disperse en quelques jours; on en exécute un bon nombre, on renvoie les autres, on prive la tribu du maigre subside qui la faisait vivre, et au bout de quelques mois les meurtres, les incendies recommencent, et recommenceront toujours, tant qu'il restera un Indien vivant dans les Montagnes-Rocheuses. Je vous laisse à juger le procédé fraternel du sud. Les Indiens, qui ont de la morale une autre idée que nous, célèbrent comme un exploit glorieux ce que nous appelons un lâche assassinat. Il n'y a donc pas moyen de s'entendre; du reste, on en a bon marché. Deux cents cavaliers bien disciplinés, avec le sang-froid et le courage calculateur de l'Européen, mettent en déroute en quelques minutes des milliers de ces pauvres loups sauvages. Ils ont toujours leur même stratégie primitive, leurs embuscades disséminées, et ils attaquent

un corps de troupes comme un ours ou un chevreuil; puis, au signal donné, ils se précipitent avec des cris frénétiques, avec une fureur qui les réduit à l'impuissance, — jusqu'à ce que la panique les prenne et qu'ils détalent comme des lièvres. — Les Indiens, me disait un jeune homme qui leur a fait la guerre, si bons tireurs à la chasse lorsqu'ils sont de sang-froid, ne nous tuent en bataille qu'un homme contre dix. — Pas un de leurs coups ne porte, et avec beaucoup de courage, beaucoup de force, beaucoup d'adresse, ils ne peuvent rien contre des ennemis dix fois moins nombreux qu'eux-mêmes.

Ainsi va s'anéantissant la race indienne. Il y a vingt-cinq ans, on voyait en Georgie un peuple indien cultivateur; la tribu était nombreuse, riche, honnête, de mœurs douces et hospitalières; elle respectait ses voisins, observait les traités, se soumettait aux lois : l'état de Georgie s'empara de ses terres. Près du Mississipi, les Creeks et les Cherokees avaient fondé des colonies agricoles florissantes; ils avaient des routes, des métiers et jusqu'à des journaux; leur territoire était sous la garantie solennelle du gouvernement fédéral. Ils furent néanmoins dépossédés malgré la protection impuissante du président des États-Unis. Bêtes et hommes sauvages, l'Américain pousse tout devant lui, et finira par tout détruire. Tous les moyens lui sont bons pour satisfaire sa rapacité. Bien loin de civiliser les tribus sauvages, il les rejette systématiquement dans la barbarie; ses cruautés sont calculées et savantes, ses bienfaits mêmes sont perfides. C'est en vain que le gouvernement oppose à cette abominable politique une résistance timide, qu'il nomme des commissions, qu'il organise des enquêtes, qu'il morigène les états, qu'il destitue les fonctionnaires coupables. Ainsi le veut la force des choses, qui pousse la race blanche à la conquête du continent d'Amérique. La civilisation moderne est impitoyable à qui la gêne. En dehors du cercle où elle règne, elle n'a plus ni foi, ni humanité, ni justice (1).

Les journaux continuent leur sabbat; c'est chose curieuse que leur polémique, feu roulant de calomnies et d'injures. La politique n'est dans aucun pays semée de roses, mais nulle part elle

(1) A l'époque même où j'écrivais ces lignes, il fut commis dans le territoire de Colorado un acte de barbarie qui jette une triste lumière sur les procédés habituels de la race conquérante. La tribu des Cheyennes, qui toujours s'était montrée une alliée fidèle, fit savoir au major Nynkoop, en garnison à Fort-Lyon avec un détachement du 3e régiment des volontaires de Colorado, qu'elle désirait lui remettre quelques prisonniers blancs qu'elle avait rachetés des autres tribus. On reçut les prisonniers, mais les Indiens furent retenus avec eux. On les envoya dans un lieu nommé Sand-Creek, où on leur dit d'attendre les ordres du major Anthony, qui avait succédé au major Nynkoop. Une nuit, le colonel Chivington et le major Anthony, avec huit cents hommes, sur-

n'exige un aussi rude épiderme qu'en Amérique. « On ne peut douter, dit le *Chicago-Tribune*, que Mac-Clellan ne soit entré dans un complot avec les ***, qui sont les plus gros porteurs de bons confédérés en Europe, pour replâtrer, s'il est élu, une paix déshonorante et forcer les États-Unis à reconnaître la dette des rebelles. » D'autres se demandent « combien Mac-Clellan a reçu. » Les journaux sont constamment au-dessus ou au-dessous du ton, et passent des plus grossières inconvenances à des dithyrambes lyriques. Ils ne se contentent pas de parler aux oreilles et de les déchirer, il faut encore qu'ils parlent aux yeux. Ils publient par exemple en tête de leurs colonnes les portraits rapprochés des deux candidats : le général Mac-Clellan en habit militaire, brillant, martial, la moustache frisée, l'air conquérant, — et un affreux Lincoln, noirâtre, bilieux, hypocondre, revêche, avec un regard oblique qui semble méditer quelque horrible scélératesse. On lit d'un côté : *notre candidat*, — et au-dessous : *sa plate-forme*, un drapeau de l'Union flottant sur le monde; de l'autre : *leur candidat, le tyran et le faiseur de veuves du* XIXe *siècle*; — *sa plate-forme*, une charretée de nègres.

L'argument est irrésistible : toutes les femmes seront pour Mac-Clellan. Il paraîtrait cependant qu'elles en sont peu émues. Un journal de Saint-Louis mentionne avec étonnement que, dans le dernier train d'Alton à Chicago, les passagers s'étant amusés à faire une de ces épreuves ou *test-votes* qui sont en temps d'élection la distraction favorite des bateaux à vapeur et des chemins de fer, Lincoln obtint parmi les *ladies* une plus grosse majorité que parmi les *gentlemen*. S'il est le « faiseur de veuves, » Mac-Clellan en revanche est le « fossoyeur qui creuse des tombes. » Un journal illustré montre le général et sa bande traînés dans le char de Jaggernaut par l'Avarice, la Tyrannie et la Lâcheté, écrasant sur leur passage les nègres prosternés et conduits par Satan sur le chemin de l'enfer. Et que dites-vous de ce titre d'un article contre le président : « Agonie! oh! agonie! » — ou des dix points d'exclamation qui suivent le nom de Mac-Clellan? La grosse caisse est l'instrument national des Américains; ils ne savent aller en guerre ni en campagne politique au son d'une autre musique. Il y a chez

prirent le camp des Indiens. Le chef courut à eux avec un drapeau blanc; mais le massacre avait déjà commencé. Hommes, femmes et enfans furent égorgés indistinctement « Les soldats, dit la commission d'enquête nommée par la chambre des représentans, ne se contentaient pas de tuer; ils se livraient à plaisir aux actes de la plus révoltante barbarie... Les officiers ne firent rien pour les retenir... L'œuvre de sang dura deux heures. » La commission demanda la destitution immédiate de tous les officiers qui avaient pris part au massacre et « déshonoré le gouvernement qui les employait. » Ce n'était pas assez : il aurait fallu faire un exemple.

eux quelque chose de la naïveté grossière du sauvage qui fait sérieusement les plus ridicules et les plus grotesques contorsions...

Du Mississipi, 11 septembre.

Il n'y a pas de pays où l'on voyage plus lentement. Pensez que j'ai quitté Saint-Paul le 2 septembre, et que je ne suis pas encore arrivé à Saint-Louis. Voici, depuis Rock-Island, notre troisième jour de navigation. A chaque station, l'on embarque quelque marchandise nouvelle, tonneaux de tabac, tonneaux de farine, meubles, poêles de fonte, balles de chiffons, bottes de foin, pommes de terre, et les passagers s'impatientent en vain. Sans cesse on échoue sur les bas-fonds où le bateau traîne en grinçant. Avant-hier, dans un petit port de l'Illinois, le vent nous poussa sur le rivage, et nous nous trouvâmes si bien engravés que notre arrière était à sec, et que nos roues battaient la plage. Il fallut, avec un gros câble, attacher l'avant du bateau à la rive, puis reculer à toute vapeur : les pilotis du port furent déracinés, mais l'arrière se dégagea, et les roues furent remises à flot.

Les côtes sont insignifiantes; elles s'abaissent tout le jour : bientôt on n'aperçoit plus ombre de colline; on ne voit que le fleuve, la forêt, et le ciel largement ouvert à l'horizon. C'est bien le grand Mississipi, coulant sur son immense plaine, au sein de la riche végétation nourrie du limon de ses eaux, parmi des milliers d'îles qu'il entoure de ses bras sinueux. Il se déploie sur une si vaste étendue que ses rives aussi semblent des îles, et qu'on se figure voguer dans une contrée noyée dont les crêtes seules dominent. Lorsqu'on longe une des rives sous l'ombre des hautes futaies d'ormes, d'érables, de tulipiers et de chênes, où se mêlent par intervalles les ramées bleuâtres des aunes et les blanches touffes du cotonnier sauvage, la lisière des forêts semble naine à l'autre bord. Des volées d'oiseaux aquatiques rasent le fleuve; des oiseaux de proie solitaires planent au ciel. Les tortues d'eau qui se chauffent au soleil dressent partout leurs petites têtes noires sur les troncs à demi submergés de la plage, et plongent brusquement à notre approche. La soirée est lumineuse et sereine; au pied des forêts obscures, l'eau se colore d'un lilas sombre où brillent des flammèches d'or. Le soleil laisse au couchant une flamboyante auréole, puis une rougeur douce et tendre qui expire dans l'azur pâle. Une cigogne attardée regagne son gîte en traînant à fleur d'eau son long vol silencieux; puis un bruissement immense, assourdissant, remplit l'espace : c'est le concert nocturne des milliers de sauterelles qui peuplent chaque broussaille, chaque brin d'herbe de la forêt. Cependant les étoiles timides commencent à se mirer

sur les eaux blanches, et l'on glisse légèrement, poussé par une force invisible, dans la mystérieuse profondeur de la nuit.

Nous débarquâmes le soir à Fort-Madison, où commencent de nouveaux rapides qui descendent jusqu'à Kéokuk. Nous prîmes le chemin de fer qui nous déposa au point du jour au pied du steamer *Œil-de-Faucon*, qui offrait le spectacle le plus animé. Un équipage d'une centaine de nègres plus ou moins vêtus de haillons pittoresques y roulait des montagnes de marchandises entassées sur le port.

C'est un peu au-dessus de Kéokuk que se trouvent les ruines de l'ancienne cité de Nauvoo, les seules peut-être qu'on rencontre sur une terre où tout semble inattendu. Nauvoo fut le premier établissement de cette curieuse société des mormons que le gouvernement des États-Unis a rejetée au-delà des Montagnes-Rocheuses, où l'immigration américaine menace encore une fois de la déborder. On y voit les restes d'un temple immense que tous les efforts des nouveaux habitans n'ont pu détruire, et où les gens du voisinage viennent chercher des matériaux, comme autrefois les Romains au Colisée ou au palais des césars. On dit que dans leur nouvelle et florissante cité du Lac-Salé les mormons ont élevé un autre de ces monumens babyloniens et impérissables, qui font un étrange contraste avec les œuvres éphémères de la civilisation américaine. N'est-ce pas un fait remarquable que toutes les théocraties aient exécuté de ces colossales entreprises qui conservent leur souvenir longtemps après qu'elles ont disparu? Rien de plus bizarre et de plus indéfinissable que la constitution de la société mormonne. Mélange de judaïsme et de mahométisme, de barbarie singulière et d'extrême civilisation, d'oligarchie religieuse et de démocratie industrielle, c'est une espèce de Venise théocratique où le sénat des prophètes écrase les fidèles sous un despotisme de fer. Avec l'unité d'efforts et la discipline qu'impose la tyrannie, ces sectaires ont l'énergie, l'initiative, l'esprit de labeur et d'activité qui sont ailleurs l'apanage de la liberté. Ce sont encore des voisins redoutables pour la population qui envahit chaque année les territoires de l'ouest, et qui finira par les combler. En attendant, le gouvernement des États-Unis les ménage. Quand le congrès leur envoya pour la première fois un gouverneur comme aux *territoires* de l'Union, ils le chassèrent ignominieusement. Pour conserver au moins sa suprématie nominale, il fallut que le cabinet de Washington donnât précisément le titre de gouverneur à leur chef politique et religieux, le prophète Brigham Young. Aujourd'hui encore on les flatte, craignant qu'ils ne prennent parti pour les états du sud. Un jour pourtant doit venir où, pressés par les populations nouvelles, les mormons auront à livrer une lutte sanglante pour la possession du sol.

C'est aussi dans l'Illinois, et non loin du Mississipi, que des aventuriers français fondèrent la fameuse colonie communiste de l'Icarie. Ceux-là ne faisaient pas ombrage au gouvernement des États-Unis; il n'était pas besoin de violence pour en purger la terre américaine : on n'avait qu'à laisser faire le temps. J'ai vu à New-York un ancien colon de l'Icarie bien dégoûté aujourd'hui des chimères qui l'y avaient amené. « Nous étions, dit-il, une bande de fainéans; nous nous disputions tous les jours; nous ne savions pas obéir. Je ne sais si nos enfans se seraient faits à la discipline. Après tout, il n'y a que l'intérêt personnel qui nous pousse. » Voilà comment l'Amérique échappe aux maladies sociales de l'Europe. L'expérience est la meilleure école pour rectifier les idées fausses. On en cherche bien loin le remède : il n'en est d'autre que la liberté.

Hier soir, à Quincy, nous avons pris à bord une complète cargaison de bœufs et de chevaux. Le troupeau rassemblé sur la plage nous salua en mugissant. Un berger armé d'un long fouet, botté, éperonné, les pieds dans de gros étriers mexicains, galopait tout autour sur un cheval mince et actif, à la longue crinière. C'est là le berger des prairies, espèce de centaure sauvage, inséparable de sa haute selle espagnole, de son large chapeau de feutre et de ses habits de peaux. Il amenait la dîme de son troupeau, destinée sans doute au marché de Saint-Louis. Les chevaux entrèrent facilement et de bonne grâce; mais la gent cornue, comme si elle pressentait sa destinée, fut longue à prendre son parti. C'était un curieux spectacle que le troupeau ahuri de ces pauvres bêtes, pressées comme une bande de moutons, cachant leurs têtes les unes sous les autres et beuglant plaintivement, tandis que leur conducteur les accablait de coups de fouet, et qu'une troupe de matelots nègres armés de cordes et de bâtons les poussait à grands cris. Plusieurs fois elles grimpèrent sur les caisses et les marchandises entassées qui s'écroulaient avec fracas, ou, saisies d'épouvante, faillirent se jeter en masse à la rivière. Enfin les matelots, les prenant par les cornes, par les jambes, par la queue, les rouant de coups de poing et de coups de pied, les traînèrent une à une sur la passerelle, jusqu'au moment où la troupe éperdue prit une résolution soudaine et se précipita en rangs serrés. Je les retrouve ce matin dans l'entrepont, tremblantes aux secousses de la machine, aux battemens des roues, les unes tête basse, respirant à peine, et n'osant rien voir autour d'elles, les autres ruminant quelques bottes de foin qu'on leur a jetées, tout en promenant sur nous leurs grands yeux doux et timides.

Nous devons offrir un singulier tableau, flanqués de deux gros bacs chargés jusqu'aux bords, entre lesquels s'élève l'imposant édifice. Nous avons un front de bataille de 30 ou 40 mètres, et ces

machines-là ne seraient pas possibles sur des rivières comme celles d'Europe. Ici, dans la saison des grandes eaux, elles remontent en trois ou quatre jours de Saint-Louis à Saint-Paul. La nuit, quand vous voyez venir à toute vitesse cette montagne illuminée et mouvante avec ses deux énormes tours noires, qui dominent de haut les rivages, et que vous entendez le terrible grondement de la vapeur échappée, vous croiriez voir flotter une île volcanique. Quand la grosse machine glisse à côté de vous avec ses fenêtres brillantes, ses fanaux colorés, ses bouches de feu et ses petites ombres noires qui sont des hommes, elle vous paraît fantastique et monstrueuse. Il y a quelque chose de magique et de grandiose dans ces puissantes créations de l'industrie humaine.

Ces distractions et celles que fournit le paysage, la grande plaine couverte de forêts, le cours large et tranquille du fleuve, les milliers d'îles luxuriantes, ne m'empêchent pas de trouver le temps long. Nous n'avons fait que soixante milles, c'est-à-dire vingt lieues dans les dernières douze heures. Du bruit, de la foule, une chaleur torride, des nuées de moustiques, point ou peu de sommeil possible, tels sont les charmes de la vie de bateau. Cette nuit, nous nous tordions sur les bancs de sable comme une grosse tortue échouée; le grondement de la vapeur, le roulement continu du cabestan mis en mouvement par la machine, les craquemens du bateau, les tintemens des cloches, les grincemens des poulies, les cris des matelots qui hissaient les leviers, et surtout les efforts impuissans des roues qui battaient le sable comme si elles allaient se briser en pièces, formaient un concert effrayant à écouter. On travailla toute la nuit sans avancer d'une ligne. Victorieux enfin au point du jour, nous nous remîmes à voguer dans les brouillards du matin. Un peu d'azur tendre souriait déjà dans le ciel; les vapeurs argentées traînaient sur la rivière comme des mousselines blanches. Nous touchions à une île fraîche et sauvage encore dans tout le luxe de sa végétation du printemps. Des flaques d'eau pâles dormaient sous le fourré des grandes herbes. De fins et délicats feuillages entrelaçaient leurs boucles légères aux arbres de la forêt. Un gros tronc décharné dressait parmi la verdure sa colonne chauve et blanchie. Une cigogne maigre vint s'y poser d'un vol gauche et comme endormi, et nous regardait gravement du haut de son perchoir aérien. Les bords de la vallée se relèvent, le fleuve coule dans un lit moins large, entre deux rangs de rochers ou de dunes amoncelées par les crues de l'hiver. Il y a moins de ces bancs de sable où l'eau s'étend et se dissémine au point de ne plus même offrir les trois pieds indispensables à la navigation.

Il s'est passé de grands événemens depuis quelques jours : d'abord la prise d'Atlanta, et cette fois sans que le doute soit possible.

Ce succès signalé déconcerte les démocrates et ranime les espérances du parti national, qui déjà parle de la chute prochaine de Richmond. Ce qui n'est pas moins grave et moins favorable au gouvernement, c'est la réaction financière qui se prononce de plus en plus. Il y a une semaine, l'or était à 260; il était tombé hier à 218, et la baisse continuait. A Saint-Louis, il trouve à peine acheteur à 211. Peut-être cette réaction est-elle trop prompte, trop impétueuse pour être de longue durée. Elle est sans doute précipitée par la crainte des spéculateurs qui ont acheté l'or aux derniers cours et qui maintenant se hâtent de s'en défaire en se résignant à la perte actuelle pour sauver le reste. Vous verrez bientôt l'oscillation s'arrêter, et le marché ébranlé reprendre son équilibre entre les deux points extrêmes de la balance.

Cependant les républicains se rassurent; un instant surpris par l'unanimité singulière du vote de Chicago, ils retrouvent des forces dans la division qui de nouveau commence à se glisser au sein du parti démocrate. Le général Mac-Clellan n'a pas refusé la candidature; il n'a pas osé répudier ouvertement la politique qu'on lui a tracée, mais il y fait quelques restrictions timides, comme un homme qui n'ose pas briser la glace. Il a écrit une lettre publique où il corrige plus qu'il ne combat et interprète plus qu'il ne corrige le programme de Chicago. « L'Union, dit-il, est la seule condition de la paix. Nous ne demandons rien de plus. Laissez-moi ajouter (ce qui était, je n'en doute pas, le sentiment tacite de la convention comme du peuple qu'elle représente) que, si quelque état se décide à rentrer dans l'Union, il y sera sur-le-champ admis avec le plein exercice de tous ses droits constitutionnels. Que si un effort franc, sérieux, persévérant, pour l'obtenir échoue, la responsabilité doit en retomber sur ceux qui resteront en armes contre l'Union; mais l'Union doit être maintenue à tout risque. »

Voilà sans doute un langage pacifique et beaucoup de circonlocutions oratoires pour arriver à une déclaration qui devrait être en Amérique le cri de tous les partis. Bien modéré serait le gouvernement qui n'exigerait du sud, pour toute réparation de la guerre civile, qu'un retour pur et simple à l'Union. Cette miséricorde ressemblerait à de la faiblesse; mais il n'en faut pas plus pour aliéner au général les démocrates extrêmes. Les journaux *copperheads* commencent à lui dire des injures. Le *Daily-News*, organe des frères Wood, demande « un candidat fait pour la *plate-forme* ou une *plate-forme* faite pour le candidat. » Le *Freeman* de New-York gémit sur les infortunes du parti de la paix, réduit à mendier un candidat. George Francis Train, qui définissait les résolutions de Chicago en deux mots « battre Lincoln, » exhale en boutades pittoresques sa mauvaise humeur intempérante. Vallandigham allait

en Pensylvanie faire de la propagande, lorsqu'il trouva à Columbus la lettre de Mac-Clellan. Il s'écria : « Tout est perdu! » et, retirant lui-même sa candidature au gouvernement de l'Ohio, s'en retourna chez lui. Il faut savoir gré au général Mac-Clellan d'un acte de franchise honnête, qui peut lui coûter la présidence; mais sa position n'en est que plus difficile : qu'il parle, et son élection est perdue; qu'il se taise, et son silence est pris pour une approbation de tout ce qu'on dit en son nom, sa chaîne est rivée à tout jamais.

On dit que le choix du candidat dément la *plate-forme*, qu'il déjouera les mauvais desseins de ses associés. On oublie que le président des États-Unis n'est pas un souverain absolu, qui puise en lui-même son pouvoir et ne doive de comptes à personne. La voix publique a déjà désigné ses ministres : on parle de Vallandigham au ministère de la guerre, de Fernando Wood au ministère d'état. Un capitaine n'est pas maître de son vaisseau avec un équipage traître ou rebelle. D'ailleurs le chef de la république est le mandataire du peuple, l'exécuteur de la volonté nationale, et, comme tel, impérieusement astreint à servir la politique du parti qui l'a élu. Enfin il n'est pas vrai que, dans sa lettre embarrassée, le général Mac-Clellan ait affirmé son droit à ne relever que de lui-même et à ne recevoir de lois d'aucun parti. Cette protestation, bonne tout au plus à satisfaire le scrupule d'une conscience loyale, ne saurait passer pour un programme politique.

La presse de Richmond est plus arrogante que jamais; elle discute la question de savoir si elle condescendra aux prières du nord et écoutera ses propositions d'union nouvelle, ou si elle opposera un dédaigneux silence aux supplications du président *yankee*. Le manifeste de Chicago proposait une convention générale des délégués de tous les états, où chacun déciderait dans sa liberté souveraine s'il consentait à rentrer dans l'Union. Les journaux du sud répondent que le président des états confédérés n'a pas le droit d'ouvrir une convention internationale entre les deux peuples. D'autres pensent que la guerre est finie et qu'ils sont les maîtres. « Nous dicterons, disent-ils, les conditions de la paix. » Tous voient dans le succès des démocrates l'humiliation du nord et le triomphe assuré du sud. Voilà ce qu'on appelle la paix équitable et sans conditions!

Les deux partis se disputent les bonnes grâces de l'armée. « Je ne pourrais, dit le général Mac-Clellan, regarder en face ceux de mes braves camarades qui ont survécu à tant de batailles sanglantes et leur dire que leurs fatigues, leurs sacrifices ont été vains. » De quel côté de la balance cette puissance politique nouvelle jettera-t-elle son poids souverain? Le général Sherman, qui depuis la prise

d'Atlanta est le héros du jour, aurait, dit-on, manifesté le dessein d'appuyer son ancien compagnon d'armes. On en a dit autant du général Grant à l'heure même où il écrivait une lettre publique pour se plaindre de la division politique du nord et de l'assistance secrète donnée par les démocrates aux rebelles. A la nouvelle du choix de Mac-Clellan, une longue acclamation aurait retenti tout le long de l'armée du Potomac. Les républicains prétendent que l'acclamation venait des lignes ennemies, car les armées n'ont pas coutume de se mettre du parti de la paix.

Saint-Louis, 12 septembre.

Je m'aperçois que j'approche du foyer de la guerre : l'atmosphère change autour de moi. Le Missouri est presque un état rebelle et un pays conquis; les fédéraux ne s'y sont maintenus que par l'état de siége : aujourd'hui même on ne sait ce qui adviendrait s'ils retiraient leurs troupes. Les querelles de partis y sont envenimées par des haines sociales : on n'y discute pas seulement la paix ou la guerre, l'honneur ou l'humiliation nationale, mais la question cent fois plus brûlante de l'esclavage et de l'abolition. Ce n'est plus une discussion théorique, ni une rivalité d'influence, c'est une guerre d'intérêt privé entre deux classes inconciliables. L'ancienne population franco-anglaise, attachée aux institutions du sud, nourrit pour l'esclavage une sorte de superstition et de préjugé farouche. Vaincue, mais sourdement exaspérée, elle a la colère implacable des causes perdues. Elle ne prétend plus ressusciter ni l'esclavage, ni sa fortune passée : elle courbe la tête sous les conséquences anticipées et irréparables de l'abolition ; mais elle semble attendre en silence l'occasion de se venger.

La nouvelle population allemande est passionnée pour l'abolition. Elle apporte dans le Nouveau-Monde, avec les instincts de la démocratie européenne, ses procédés radicaux et ses doctrines absolues. Peu lui importent les préjugés séculaires et les lois surannées. Elle n'a point étudié l'histoire, elle ne sait rien du respect qu'on doit aux injustices immémoriales; mais elle a au plus haut degré ce sens moral des principes qui manque un peu à la démocratie américaine. Ce n'est pas elle qui s'effraie d'une révolution : pour détruire une institution barbare, elle met, s'il le faut, la hache aux fondemens de la société. Son intérêt d'ailleurs s'unit à ses principes. Quand même ses opinions plébéiennes, son sentiment inné de justice, ne la soulèveraient pas contre l'esclavage, elle le détesterait encore comme un obstacle à sa fortune et un concurrent déloyal à son industrie.

L'émigrant arrive pauvre et vit de son travail. Nouveau venu,

n'ayant rien à perdre, peu soucieux de l'intérêt des propriétaires établis, il a besoin que le travail libre soit délivré de la ruineuse rivalité du travail esclave. En même temps sa fierté réclame contre le préjugé qui s'attache au travail dans les pays d'esclavage; il veut réhabiliter sa condition. Voilà les sentimens généreux et les intérêts légitimes qui font de l'Allemand de l'ouest un implacable ennemi de l'esclavage. Et si malheureusement quelques colons parvenus à la fortune, pouvant profiter à leur tour de la grande injustice, donnent un triste exemple de l'empire de l'intérêt sur la conscience, la masse n'en poursuit pas moins avec une conviction ardente une iniquité qu'elle regarde comme la ruine de la civilisation et la honte d'un pays libre.

Vous concevez la haine mutuelle des deux partis, pour ne pas dire des deux peuples. Rien n'égale le mépris de l'Américain-né pour les intrus étrangers, sinon l'humeur agressive et batailleuse des hommes nouveaux. Ils nourrissent de part et d'autre des sentimens de guerre civile. C'est parmi ces passions toujours frémissantes que le gouvernement fédéral envoya comme chef d'armée et dictateur un homme énergique, mais le plus impropre du monde à jouer le rôle de pacificateur, le général Fremont. Le général ne tenta ni d'adoucir ni de concilier : abolitioniste et homme nouveau lui-même, il se mit résolûment à la tête du parti allemand pour écraser les amis de l'esclavage. Il forma une armée allemande, toute dévouée à son chef; il s'établit au milieu d'elle comme dans une forteresse, et sous son commandement le pays fut paisible, mais de cette paix apparente et sourdement agitée qui entretient toutes les passions et produit tous les maux de la guerre. Saint-Louis, à demi ruiné déjà par la rébellion, qui lui faisait perdre le commerce du sud, par le blocus du Mississipi, qui détournait vers les routes du nord les produits des états de l'ouest, se mit à diminuer de population avec une incroyable rapidité. La paix était si précaire que le général n'entendait pas un bruit dans la rue, pas un murmure inaccoutumé, qu'il ne crût à une révolte. Il tenait ses canons chargés et ses troupes prêtes à marcher au premier signe. Lui-même, avec la passion d'un chef de parti, se plaisait à braver ses adversaires. C'est de Saint-Louis qu'il écrivit le fameux manifeste d'émancipation qui lui valut le désaveu du président Lincoln et sa propre destitution. Il laissa dans l'ouest le parti abolitioniste organisé, discipliné, plus fort et plus résolu, mais en revanche les sudistes plus exaspérés que jamais et la société divisée sans intermédiaire en deux camps ennemis. La moitié des citoyens sont engagés dans une secrète et perpétuelle conspiration. Tout le monde court à l'extrême : entre les abolitionistes radicaux et les amis du sud, point de milieu unioniste et modéré. Les bandes de guérillas tiennent la campagne

et désolent impunément le territoire. La politique sert de prétexte à leurs brigandages. Ils ont pour chefs des officiers de l'armée du sud, qui reçoivent des ordres du gouvernement confédéré. Celui-ci s'avoue franchement leur complice, et la trahison, qui est partout, ferme les yeux sur les crimes qu'elle a soudoyés. Les Indiens, soulevés par les missionnaires que le sud leur envoie, font cause commune avec les brigands patriotes. Enfin les habitans de certains districts ne les regardent pas en ennemis. Les journaux sont pleins du récit de leurs crimes; ils attaquent et pillent les bateaux à vapeur du Bas-Missouri, et les poursuivent à coups de carabine quand ils ne peuvent s'en emparer. Les bords mêmes du Mississipi ne sont pas à l'abri de leurs ravages. Le passager qui descend le fleuve entend souvent dans les villages le tambour battre l'alarme, et voit s'assembler tranquillement la milice, accoutumée à ces alertes. Jeudi, un vieillard fut tué dans sa maison sans défense, parce qu'il était *union-man*. Samedi, un cavalier, passant sur une route déserte, fut abattu à coups de fusil. On ne sait en quoi il avait déplu aux rebelles. Les *bushwachers*, qui d'ordinaire pillent indifféremment les deux partis, maintiennent leur rang de brigands politiques en tuant çà et là quelque homme pauvre et inoffensif. Enfin les vengeances personnelles profitent de la guerre civile : on cite des villages divisés contre eux-mêmes, où l'on se massacre de porte à porte avec une incroyable férocité. Quant aux représailles, on se les imagine. La semaine dernière, à la suite d'un meurtre publiquement commis, le général Rosecrans imposa, au profit des parens de la victime, une amende de 10,000 dollars aux habitans des comtés de Cooper et de Boone, pour les punir de leur tolérance criminelle et de leur habituelle complicité. Voilà la justice incomplète et sommaire dont il faut se contenter en ce pays. Quelquefois la justice elle-même prend les formes de l'assassinat, et je pourrais citer plus d'un meurtre militaire qui ne mérite pas d'autre nom. La ville même de Saint-Louis n'est pas sûre : on fait sauter les poudrières, on incendie les *steamers* amarrés le long du fleuve; on a trouvé l'autre jour une machine infernale dans un magasin militaire. Vous voyez quelles passions fermentent encore dans ce pays, qu'on croit pacifié!

On ne les voit pas au premier coup d'œil : ces hommes qui mutuellement se détestent semblent vivre dans une harmonie fraternelle. Nulle séparation visible, nulle horreur apparente, nuls dehors haineux et provocateurs; mais si par hasard la conversation tombe sur la politique, tous les regards deviennent sombres et tous les visages altérés. Il se forme un cercle d'auditeurs muets et impassibles qui semblent avoir pris le parti de se taire; quelques-uns parlent à voix basse et semblent effrayés de leur opinion. On sent que

le feu touche à la poudre, et que ces haines violentes aiment mieux ne pas être éveillées. Ce n'est plus cette discussion libre, aisée, pacifique, des hommes du nord, cette sorte de joute familière d'où la bonne humeur et la franche gaîté ne sont pas exclues. Vous ne rencontrez qu'hommes silencieux et effrayés qui murmurent quelques plaintes timides, modérés hypocrites qui semblent cacher sous leurs expressions de patriotisme attristé quelque redoutable sous-entendu de guerre civile, enfin disputeurs acharnés affectant toujours un ton d'insouciance et de bonhomie, mais haineux au fond du cœur, et laissant percer leur colère dans leurs âpres plaisanteries. La prudence veut que la politique soit bannie des entretiens, et que, même au bruit de la fusillade, l'on cause de choses indifférentes. On sent que le couteau suivrait de près les paroles. En général, l'abolitioniste est plus libre et plus emporté : il provoque franchement son adversaire, et lui dit, comme il le pense, que l'esclavage est une abomination et une absurdité. L'autre, plus amer et plus contenu, répond par de dédaigneux sarcasmes, quittant volontiers le champ de la discussion pour insulter l'orgueil national de son adversaire, et lui parler par exemple de son compatriote Siegel, « l'Allemand fuyard. » Si vous le ramenez à la question, il vous fera en peu de mots sa profession de foi : le nègre est d'une race différente de celle du blanc et inférieure, destinée par le Créateur aux usages domestiques, comme le bœuf ou le cheval. Ses opinions sont si arrêtées qu'il ne consent même pas à les discuter : il regarde toute contradiction comme une insolente absurdité. Si vous invoquez la science, il se met à rire; si vous lui parlez de l'Écriture, il lève les épaules et ne répond point. Il a sa religion à lui, dont l'esclavage est le dogme fondamental; ses prêtres et ses pasteurs lui en prêchent la sainteté. On écrit des volumes pour prouver que la servitude est d'institution divine et enseignée dans les livres saints. Des prélats, des docteurs, se livrent à des argumentations métaphysiques dans le goût de Saint-Simon ou d'Auguste Comte, pour prôner, non plus l'égalité ni la fraternité humaines, mais l'excellence morale et les bienfaits de la servitude. Quiconque médit de l'esclavage est un blasphémateur impie et un odieux démagogue : il bouleverse les fondemens de la société. Enfin l'homme du sud est le plus curieux exemple de ce que l'éducation et l'intérêt combinés peuvent produire d'infatuation, d'aveuglement et d'iniquité.

J'ai assisté hier, sur le *steamer*, à l'une de ces conversations brûlantes, et j'y ai même pris part malgré moi. C'est toujours une chose curieuse que de voir les Américains discuter dans un lieu public. Tout le monde entre en scène sur le pied d'une égalité parfaite. Le manœuvre ou le valet de charrue n'y cède point la parole

à l'homme bien disant et bien vêtu. Il l'interpelle hardiment, grossièrement même, et l'autre n'a qu'à le payer de la même monnaie. Il y avait là des fermiers, des mineurs, des soldats, des hommes de loi, un cabaretier français, un négociant suisse, et plusieurs de ces figures louches qui sortent on ne sait d'où. Quelques hommes de couleur timides rôdaient autour du groupe sans oser s'y mêler. Quelques Allemands, l'un énergique, hardi, tenace, les autres doux et flegmatiques, mais obstinés, soutenaient l'abolition contre quatre ou cinq aventuriers et deux riches planteurs coalisés. On parlait haut et fort, d'un ton à la fois goguenard et irrité. L'ironie sortait des bornes permises; les esclavagistes, avec un rire faux et forcé, répondaient aux raisons par des injures. L'Allemand, seul contre tous, avait le langage libre, impétueux d'un homme qui se sent fort et sûr de vaincre, tandis que les autres gardaient l'attitude hautaine et contrainte des vaincus. L'un d'eux, un émigré anglais, qui m'avait fait l'honneur de me parler la veille et de me communiquer ses sympathies pour la sécession, manant brutal, tranchant du grand seigneur parmi les humbles *Yankees*, se tourna vers moi d'un air insultant, et dit en me montrant du doigt : « Voilà un homme qui est l'ami de Vallandigham ! » Je lui coupai la parole et lui dis que c'était faux. Jusque-là silencieux et discret, je me mis à formuler mon opinion avec une netteté qui fit ouvrir les yeux à messieurs les sudistes et qui réjouit le cœur à nos bons Allemands. Je leur dis que je n'entrais pas dans leurs querelles de famille, que je n'avais ni le droit ni l'envie de m'en mêler, que je n'affichais de préférence ni de haine pour aucun des candidats à la présidence, mais, puisqu'on me provoquait, que j'exposerais toute ma pensée. Je regardais en principe l'esclavage comme un crime et comme un déshonneur. Enfin, sans avoir pour l'Amérique aucun attachement filial, je ne concevais pas qu'on pût se dire patriote et ennemi de l'Union. — Croyez-vous donc, me répliqua un *gentleman* en paletot noir qui semblait le plus lettré du groupe, que tous les hommes soient nés d'un même couple? — Je m'étonne que des hommes qui professent tant de révérence pour la Bible osent lui donner un si formel et si audacieux démenti. — Mon adversaire, blessé au vif, invoqua le bon sens, l'expérience de tous les jours, la vue, l'odorat, la malédiction de Cham, me demanda si je voulais prendre une négresse pour femme, et s'en alla enfin, de guerre lasse, avec l'air d'un homme à qui l'on nie qu'il fait jour en plein soleil. Je devins alors un pestiféré dont on se tint à distance prudente. Voilà l'Américain du sud : il veut à toute force que le nègre soit un animal un peu inférieur au singe. Quant à l'abolitioniste, souillé par ce contact impur, il inspire la même horreur et le même mépris.

La vallée du Mississipi est charmante à quarante ou cinquante

milles au-dessus de Saint-Louis. Les collines sont arrondies et douces, quelquefois barrant le chemin à la rivière, qui se détourne et s'ouvre un passage entre les rochers. La végétation est d'une richesse et d'une beauté merveilleuses. La tranche des îles coupée par le courant montre dans les eaux basses vingt pieds au moins de terre végétale. Les cultures sont rares; quelquefois, en traversant cet archipel infini, on entrevoit sous la feuillée une cabane dont les habitans solitaires paraissent oubliés sur leur petit continent sauvage. Depuis la guerre civile, la colonisation recule plutôt qu'elle n'avance au Missouri. Il y a des établissemens florissans naguère que les habitans, chassés dans les villes, ont été forcés de rendre aux broussailles et aux déserts.

Nous avons vu hier soir une nuée de pélicans. On les aperçoit au loin, flottant par milliers sur la rivière, comme les flocons d'une neige blanche. Un soldat désœuvré leur tira des coups de pistolet. Ils s'envolèrent comme un tourbillon de neige soulevé par un ouragan. Au même instant, le navire fait un violent soubresaut, puis on entend un grincement aigu, comme si quelque rocher en labourait la coque. Le *master*, une lanterne à la main, se précipite dans la cale : nous avions touché, heureusement sans dommage, un de ces troncs d'arbres cachés sous le fleuve qui sont, dans les eaux basses, le danger de cette navigation. Enfin nous longions ce matin les deux rangées de bateaux à vapeur immenses qui bordent les quais de Saint-Louis sur un espace d'une ou deux lieues. Ils sont si grands que celui qui nous porte passe à leur ombre comme un pygmée. On me dit qu'il y en avait vingt fois plus avant la guerre. Le fangeux Missouri a jauni les eaux noires du fleuve. Une troupe de matelots nègres assis à l'avant du bateau, les pieds pendans dans la rivière, chantent en chœur un refrain singulier, sans doute un souvenir du pays de leur race. Cette mélopée n'a plus de paroles, et se dit sur des sons inarticulés. Un soliste commence d'une voix lente et grêle une sorte de récitatif sauvage, puis tous répondent en chœur et achèvent le motif comme le verset d'un chant religieux. Cette musique primitive et monotone n'est pas sans charme.

13 septembre.

J'ai rencontré sur le bateau à vapeur, en venant de Saint-Paul, un jeune homme, voyageur comme moi et de passage seulement à Saint-Louis. C'est le fils d'un fermier de l'Ohio, ayant lui-même manié la charrue, puis fait ses études, pris ses degrés, travaillant aujourd'hui pour devenir *lawyer* et passer peut-être ensuite à la vie politique, car le barreau, en Amérique comme chez nous, est la pépinière des hommes politiques, et l'étude de la loi est le chemin le plus honorable ouvert aux *rising men* pour parvenir au gouver-

nement. Négligent des apparences et grossièrement vêtu, comme un vrai fermier de l'ouest, mais de figure intelligente, de manières franches et décentes, d'esprit plus cultivé que beaucoup d'élégans financiers des villes, il cache un vrai *gentleman* sous une enveloppe de paysan. Cette espèce d'hommes est particulière à l'Amérique et lui fait honneur. Riche sans être opulente, simple sans être grossière, instruite sans être raffinée, elle a une indépendance et une droiture qui plaisent par le manque même d'artifice. Vivant dans le pays le plus démocratique du monde, elle ne se sent inférieure à personne : elle n'a pas cette humilité envieuse que montre chez nous la classe aisée du peuple, elle a au contraire ce petit sentiment de fierté qu'éveille la propriété territoriale héréditaire. Elle donne l'idée de ce que devait être la robuste *yeomanry* anglaise avant le règne de l'industrie et de la spéculation. Cette classe est, si je ne me trompe, l'espoir de l'Amérique, le fondement de l'aristocratie de fait qui ne peut manquer quelque jour de s'élever comme ailleurs du sein de la masse du peuple. Sur ce sol fraîchement remué, qui se consolidera plus tard, les tiges qui domineront et abriteront les récoltes futures ne sont pas assurément ces monstrueux champignons de la finance, gonflés par une pluie d'orage et renversés du premier coup de vent : ce sont ces arbres sains et vigoureux qui ont pris solidement racine en terre, qui s'appuient sur le ferme fondement de la propriété.

Mais, au lieu de bavarder en style figuré, promenons-nous un peu à travers la cité. La ville de Saint-Louis est sale, vulgaire et délabrée. Le quartier du sud est un amas de baraques irrégulières et mal habitées; le quartier du nord est plein de magasins et d'usines à demi abandonnés. A l'ouest sont les rues neuves, les maisons riches, des jardins, des terrains vides. Dans les rues voisines du port, les trottoirs et les pavés sont en fer tiré des mines et des fonderies de Pilot-Knob. On me fait admirer le *Court-house*, grand bâtiment corinthien des plus ordinaires, avec un péristyle banal et une coupole écrasée, qui a coûté cinq millions de dollars et enrichi successivement plusieurs entrepreneurs, — une cathédrale catholique avec un pauvre fronton grec mesquin et étriqué, — une église protestante ornée d'un triste clocher de briques, — la bibliothèque enfin, grande salle basse décorée de statues contrefaites. Voilà la liste des monumens de Saint-Louis! On me mène à la promenade de *Lafayette-square*, misérable enclos sans ombre et sans verdure, situé dans les champs, au bout de la ville, sur une éminence d'où l'on embrasse un vaste panorama de bâtisses inachevées. Je ne m'arrête que sur le port, devant le steamer *Mississipi*, dont les proportions dépassent tout ce que j'ai vu et imaginé jusqu'à ce jour. Les escaliers sont assez larges pour qu'il y passe vingt hommes de

front; le faîte est aussi élevé que la nef d'une cathédrale. Ces bateaux de la Nouvelle-Orléans sont vraiment prodigieux.

On dit que la ville de Saint-Louis était autrefois très aristocratiquement habitée. Il n'y paraît plus guère aujourd'hui. On n'y trouve même pas ce vernis brillant, mais un peu frelaté, qui couvre la société de l'est, et peut à première vue faire illusion. Les hommes les plus riches, ceux qui comptent par millions leurs revenus, ne se distinguent pas de l'ouvrier des rues : ils s'en vont débraillés, la pipe à la bouche, mal peignés, mal vêtus, un chapeau gras sur l'oreille, des bottes trouées aux pieds. Quant aux hommes d'extérieur convenable, on s'en défie, ce sont des *gamblers*, des aventuriers qui veulent jeter de la poudre aux yeux. Les gens posés et respectables ne connaissent que le luxe positif des dollars. Encore la richesse ne représente-t-elle pour eux qu'un moyen d'en acquérir davantage en faisant plus d'affaires. Ils n'imaginent pas d'autre jouissance que d'ajouter une pierre à l'édifice sans cesse croulant et relevé de leur fortune; ce sont des machines à faire de l'argent, qui ne savent pas l'appliquer à leur usage. Qu'ils aient dix millions ou dix francs, ils n'en ont pas moins la même vie et les mêmes mœurs. J'ai vu le restaurant où dîne la grande finance de la ville : c'est une échoppe borgne, où deux fois le jour les convives s'entassent autour d'une table en forme de tréteaux comme une meute de chiens affamés. Cette collation leur coûte quinze sous et s'achève par d'abondantes rasades de whiskey. En revanche, leurs femmes sont couvertes de bijoux de pacotille achetés au double de la valeur. — Saint-Louis est une des villes d'Amérique où il s'en vend le plus. Dès six heures du matin, dans les auberges où vivent les négocians de la ville, on voit descendre au déjeûner, tout caparaçonnés de pierreries, des mannequins parés qu'on appelle des dames. Si l'on achète une maison, on la décore somptueusement, mais sans ordre et sans tact. Je me suis promené dans les boutiques des marchands d'objets d'art pour étudier les goûts de la classe opulente, et je les ai trouvés dignes des nègres de Guinée. Je ne parle pas de leurs tableaux, de leurs statues, des sujets à la fois bourgeois et pompeux qu'ils préfèrent : on dirait ces papiers peints, à grandes scènes historiques, qui tapissent nos cabarets de province. L'œuvre d'art la plus estimée à Saint-Louis est une sorte de paysage en relief, avec un ciel d'émail, une mer d'ivoire, des arbres de bois et d'étoupe, des bateaux à vapeur sur les fleuves, des chemins de fer sur les rivages et des châteaux sur les montagnes. C'est presque aussi beau que ces jouets appelés par les enfans *ménageries*, où l'on voit des chênes de mousse et des peupliers de copeaux plantés sur un pied de bois peint en vert figurant la prairie. Il ne manque plus

que de faire mouvoir les petites marionnettes de bois qui animent le premier plan.

On me présente à plusieurs gros bonnets de la ville : chacun m'invite à aller boire au cabaret (*take a drink*). Le *drink* est le fondement de la politesse de l'ouest. Il joue ici le même rôle que le calumet des Indiens et la chibouque des Ottomans. Une fois cette formalité remplie, l'homme de l'ouest bannit de ses manières tout le superflu des complimens et des conventions sociales. Quand on l'insulte, il en tire une vengeance simple et *pratique*; il attend son ennemi au coin d'une rue pour le rouer de coups, quelquefois même, si l'injure est grave, pour lui tirer son pistolet par derrière. Ce n'est pas un spectacle extraordinaire à Saint-Louis que de voir deux hommes « respectables » mettre habit bas et se colleter publiquement. La chose faite, on remet froidement son habit et l'on passe; voilà comment se vident ici les affaires d'honneur!

14 septembre.

J'ai renoncé à tout voyage dans le Kansas. D'après les renseignemens que j'ai recueillis, entre les Indiens et les guérillas, il y aurait grand danger de n'en pas revenir. Il est vrai que, si les Indiens tuent, les guérillas se contentent souvent de voler. Ces *gentlemen* ont à peu près les mêmes mœurs que leurs confrères bourboniens du royaume de Naples; mais il ne serait pas agréable d'être dépouillé de toute chose et laissé nu sur une route.

L'état de ce pays-ci est vraiment déplorable, et les habitans de l'est, dans leur tranquille sécurité, ne se le figurent pas. Je ne m'étonne pas de voir les passions sourdement excitées au milieu des horreurs qui se commettent des deux parts. La loi martiale, qui règne dans les *border-states*, y est devenue une nécessité; le gouvernement militaire n'en est pas moins un gouvernement détestable, surtout celui de l'armée américaine, puissance indépendante et anarchique, sur laquelle le pouvoir exécutif n'a pas de prise, ni l'opinion publique de contrôle. Une poignée de soldats peut faire ainsi la loi à des populations entières et commettre impunément des excès dont le seul récit aurait autrefois soulevé l'indignation de tous. Les exécutions militaires ne sont qu'un jeu. Un officier subalterne va saisir un citoyen, le jette en prison, le fait fusiller sans forme de procès. L'autre jour, au Kansas, exécution inexplicable et inexpliquée d'un brave agriculteur unioniste, fidèle à toutes les réquisitions, à toutes les taxes. Les journaux républicains eux-mêmes étaient révoltés. Une courte note au bas d'une page, voilà toute la réparation, voilà tout le châtiment des meurtriers. La semaine dernière, un fou vient à l'état-major de l'armée de Saint-Louis dire

qu'une bande de guérillas a pénétré dans la ville et occupe telle maison dans telle rue. Le général, qui dînait, envoie négligemment au poste voisin l'ordre d'entourer la maison et d'en déloger les rebelles. Ses soldats accourent, se rangent en ligne et font feu; puis ils se précipitent, brisent, tuent, saccagent, brûlent enfin la maison suspecte... Il s'y trouvait des femmes, des enfans, un vieillard, un Allemand, artisan paisible, le plus *loyal* des citoyens; il n'y avait pas un rebelle. L'erreur alors fut reconnue; mais qu'importe? On n'ose pas sévir contre des patriotes coupables seulement de trop de zèle.

A Memphis, dans le Tennessee, la situation est pire encore; on assassine en pleine rue; une troupe de soldats s'empare d'un homme, le mène sur la place publique et l'exécute. L'autorité fédérale a interdit sous les peines les plus sévères de posséder aucune monnaie d'or ou d'argent. La confiscation immédiate et un emprisonnement indéfini sont le châtiment du coupable ou de l'ignorant. Tous les habitans sont engagés de force dans la milice; sur le refus d'en faire partie, on a vingt-quatre heures pour vider la place. Cependant les brigands confédérés rôdent par la ville en plein jour; les *déloyaux* tentent les crimes les plus hardis. On met le feu aux bateaux à vapeur, aux arsenaux; on se venge sur les choses quand on n'ose pas toucher les personnes. Pilot-Knob, dont je comptais visiter la montagne de fer et les mines de houille, vient d'être pillée pour la seconde fois. La guerre civile est dans toute la contrée, à quelques lieues seulement de Saint-Louis, et c'est au milieu de ce désordre qu'on va faire les élections!

La balance penchera sans doute du côté du sabre. Le gouvernement l'emportera, si à l'opposition des démocrates et des sudistes coalisés il peut opposer à son tour une coalition des radicaux abolitionistes et des républicains modérés. Le général Fremont, chef du parti radical et candidat favori des patriotes missouriens, n'a aucune chance de succès dans les autres états de l'Union; si, comme tout porte à le croire, il retire sa candidature, ses amis reporteront leurs voix sur le président Lincoln. Malgré sa disgrâce déjà ancienne, le *pathfinder* laisse à Saint-Louis beaucoup de souvenirs et beaucoup de chauds partisans. J'entends raconter des choses curieuses de l'espèce de proconsulat et presque de royauté qu'il a exercée dans l'ouest. Comme toujours, les opinions varient beaucoup sur son compte : les radicaux le peignent comme un homme énergique, actif, un administrateur habile et un grand général. Les démocrates, les sudistes et le petit nombre de républicains modérés qu'on rencontre au Missouri s'unissent pour l'accabler. Ils en parlent comme d'un homme ambitieux, suffisant, indécis, dévoré

du besoin de faire du bruit. Ils prétendent que dans ce pays des gloires surfaites nulle réputation n'est si usurpée. Pendant qu'il était maître à Saint-Louis, il y menait vie de prince, toujours chamarré d'or, entouré d'officiers nombreux, ne se montrant au peuple qu'en grand équipage, n'accordant une entrevue qu'avec l'étiquette d'un empereur. Tandis que la Maison-Blanche à Washington est ouverte à tous venans, blancs et noirs, et que le laboureur y vient chapeau sur tête, en gros souliers ferrés, serrer la main du président, il fallait, pour parvenir jusqu'au général Fremont, percer deux ou trois phalanges d'aides de camp et de chefs de bureau; quand on avait obtenu l'audience, on ne trouvait au fond du sanctuaire qu'une idole de bois.

On ajoute qu'il est plein de son génie et se croit destiné à jouer le rôle de dictateur dans la république américaine régénérée. Fabuleusement enrichi par la découverte d'une mine d'or dans ses propriétés de Californie, il a voulu se rendre populaire par de folles prodigalités. Les ouvriers de Saint-Louis se rappellent l'heureux temps où il les enrichissait en les faisant travailler à de gigantesques et inutiles ouvrages. Fortifications, bateaux à vapeur, monumens inachevés, que n'a-t-il pas entrepris! Enfin, quand il s'est agi de faire la guerre, Fremont a réuni des ressources immenses, de quoi faire vivre une armée de cinq cent mille hommes; puis, nouveau Xerxès, il s'est mis en campagne avec un air de triomphateur anticipé pour s'en retourner au premier choc et laisser tout son coûteux appareil aux mains de l'ennemi. C'est alors que le gouvernement fédéral, engagé malgré lui dans d'énormes dépenses, ferma sa bourse et refusa péremptoirement de rien payer. Il fallut trouver en quelques jours près de cent millions, et toute la richesse du général y passa.

On l'accuse enfin d'être ambitieux et révolutionnaire. Il voulait, dit-on, séparer l'ouest du nord et s'y faire une sorte d'empire. Pendant tout le temps de sa dictature, il a régné pour son compte et en dépit des injonctions du président. Entre les républicains du nord et les démocrates du sud, il n'y avait qu'une place vide, le radicalisme, et il est devenu le chef des radicaux. Toutefois ses allures indépendantes et dictatoriales l'ont mal servi : le gouvernement, impatienté de l'opposition systématique de ce lieutenant indocile, lui a retiré son pouvoir avant qu'il se crût assez fort pour résister ouvertement. Visant à être une sorte de César nouveau dans la république américaine, il n'a trouvé nulle part et dans aucun parti le grand rôle qu'il voulait jouer. Ses partisans traitent le président Lincoln, ses généraux et ses financiers d'incapables; mais le peuple américain n'est pas de cet avis. Si le général Fre-

mont ne retire pas sa candidature, il va essuyer un échec éclatant qui lui fermera à jamais la carrière politique.

15 septembre.

Vous vous demandez où le sud a puisé ses forces, et par quelle vertu secrète il a trouvé en lui-même de quoi résister trois ans à un ennemi dix fois plus fort. La réponse est facile : le sud a puisé sa force dans la complicité d'une partie du nord. On s'est habitué chez nous à ne voir dans toute l'insurrection du sud qu'un essai d'indépendance nationale; on oublie qu'avant d'être une nation séparée, la rébellion était un parti politique, et que la guerre n'a point brisé le lien qui l'attache à ses adhérens du nord. De même qu'il y a au sud des unionistes opprimés, il y a dans le nord des sudistes qui font une guerre persistante à l'Union. Il y a six semaines, le bruit courait qu'il s'était formé dans l'ouest une grande association secrète, une sorte de charbonnerie de l'esclavage, militairement organisée, dont le grand-maître, nommé par le président des confédérés, était le célèbre Vallandigham. On ajoutait à la nouvelle toute sorte de broderies américaines, toute sorte de détails terribles et ridicules; en peu de jours, les journaux républicains, trop prompts à la propager, réussirent à la rendre absurde et à faire lever les épaules à tous les gens de bon sens. Il semble aujourd'hui prouvé que la rumeur était vraie, et un récent procès donne de curieux détails sur l'origine et le but de la conspiration.

L'accusé n'est pas Vallandigham, c'est un certain Harrison Dodd, délégué à la convention de Chicago, traduit devant la cour martiale d'Indianapolis, où ont été découvertes les traces du complot. L'ordre des *American knights* ou des *Fils de la liberté* semble avoir des adhérens nombreux dans l'Indiana, l'Illinois, le Kentucky et le Missouri. Dodd lui-même et quelques autres y occupent un rang élevé sous les ordres d'un commandant militaire suprême, investi de pouvoirs illimités, et dont le nom reste inconnu. Le *credo* de la conjuration déclare usurpateur le gouvernement des États-Unis, légitime la rébellion des états du sud, et contient un engagement de prendre les armes au premier signal du chef suprême. Il s'agit de saisir les arsenaux, de mettre en liberté les prisonniers de guerre, de leur donner des armes et d'ouvrir le territoire aux rebelles. En attendant, les affiliés s'engagent à empêcher de toutes leurs forces le recrutement de l'armée fédérale. Je ne dis pas que ce soit bien terrible : peut-être les soixante-dix ou quatre-vingt mille affidés dont se vantent les registres de l'ordre dans les seuls états d'Indiana et d'Ohio n'existent-ils que sur le papier; mais ce complot n'en prouve pas moins l'existence dans les états du nord d'un parti de rebelles aussi décidé et plus audacieux encore que celui de Richmond.

Les *border-states* sont le foyer de ces trahisons. Le nord les a occupés avec ses armées; il y a, comme on dit, *protégé la liberté du vote*, et sous ses auspices une administration républicaine a surgi partout des suffrages populaires dans un pays qui compte deux tiers de partisans du sud. La population s'y divise en citoyens *loyaux*, qui se disent fidèles à l'Union, et *déloyaux*, qui s'y disent hostiles; on a imposé le serment de fidélité aux électeurs, et une classe considérable, ayant le courage de s'avouer déloyale, s'est trouvée du même coup exclue des droits politiques. Dans le Missouri, une assemblée constituante, nommée par les soins de l'armée, a prononcé récemment, avec un sursis de dix années, l'abolition radicale de l'esclavage. Un parti puissant la réclame déjà immédiate, et si l'on touche à la dernière loi, ce ne sera point pour en allonger le terme. En attendant, l'œuvre de l'abolition a commencé : par décret du président, les esclaves des rebelles ont été mis en liberté. Ceux des loyaux, anticipant sur leur délivrance, ont pris sans façon la clé des champs; le gouvernement ne s'est pas soucié de les poursuivre, et leurs maîtres découragés n'osent plus les reprendre. L'esclavage est mort dès ce moment et tombe en désuétude avant le jour qui doit l'abroger légalement : il a diminué dans le Missouri des trois quarts, ailleurs d'une bonne moitié; l'avenir enfin, dans un court délai, doit en effacer les dernières traces. On dirait donc que l'opinion publique est décidée pour l'abolition. Regardez pourtant le dessous des cartes; suivez les mouvemens des déloyaux, leurs complots, leur concert occulte avec ceux qui, moins courageux ou plus politiques, n'avouent que leur opposition légale : on se dit citoyen des États-Unis, on est quelquefois au service du gouvernement fédéral, et l'on tend la main gauche à la rébellion. Les riches habitans du Missouri paient, nourrissent, choient les bandes de brigands qui désolent la contrée. Ils ont envoyé tous leurs fils, l'un après l'autre, se faire tuer sur les champs de bataille du sud : on voit souvent dans une fonction publique un homme dont les enfans servent avec son consentement, si ce n'est par sa volonté, dans les rangs des rebelles. A moins qu'il ne soit un Romain, comme l'ancien Brutus ou le vieil Horace, je vous demande de quel côté peuvent être ses préférences. Les femmes elles-mêmes sont fanatiques. Elles ont joué un grand rôle dans cette guerre civile, portant de l'argent aux rebelles, espionnant à leur profit, courant le pays déguisées en hommes et le revolver à la main. On me nommait une jeune fille qui seule, avec un cheval et une voiture, colportait de Nashville à Atlanta des selles et des galons d'or pour les uniformes des officiers. Les journaux vous ont parlé d'une célèbre héroïne, la Clorinde du sud, Mlle Belle Boyd, qui, trois fois prisonnière, presque fusillée, a trois fois recommencé son aventureux métier pour con-

quérir enfin à la bonne cause l'officier qui l'avait faite captive, et le retourner contre ses anciens compagnons d'armes (1). Il y a à Saint-Louis toute une prison pleine de ces amazones appartenant aux meilleures familles du pays. Malheureusement leurs exploits ne sont pas toujours si chevaleresques. Vous savez peut-être avec quels transports de joie elles ont accueilli les rebelles lors de leur invasion dans le Maryland, leur ouvrant les portes des maisons sans défense, leur indiquant la retraite des fugitifs, les aidant à voler de leurs propres mains. Plusieurs ont été prises sur le fait, en flagrant délit, témoin la jeune lady de Baltimore qui s'amusa avec ses chers rebelles à dévaliser dans sa chambre un pauvre chirurgien de l'armée. Cette folie furieuse des femmes est un indice expressif des sentimens secrets nourris dans les familles. La division profonde de la société dans le nord, l'unanimité au contraire de la société du sud, expliquent assez la faiblesse de l'Union malgré son million de soldats.

Quand nous voyons la carte des états du sud serrés entre les flottes et les armées fédérales, il nous semble que tout doive y être épuisé. Nous disons : Où prennent-ils des vivres? où prennent-ils de l'argent? où trouvent-ils encore des hommes? Nous avons toujours devant les yeux l'image d'une ville assiégée que la famine réduit lentement. C'est une idée fausse. Bloquez donc un pays entier, surveillez donc une frontière qui s'étend de la Virginie au golfe du Mexique! Ces *raids*, ces incursions hardies qui vous surprennent, sont inévitables dans des solitudes où, avec la plus puissante armée du monde, on ne peut occuper que des points clair-semés et lointains. Où trouvent-ils des vivres? Dans les pays environnans. Chaque jour, les campagnes devenant plus désertes, ils vont chercher plus loin leur subsistance, au cœur même du pays ennemi. Où trouvent-ils de l'or? Dans la bourse des riches des *border-states*, qui se ruinent pour les soutenir. — Enfin où trouvent-ils des hommes? Dans les familles qui se déciment pour les sauver. Quant au blocus maritime, la navigation à vapeur déjoue tous les efforts des croisières fédérales. Chaque nuit, les *blockade-runners*, navires bas et rapides, passent inaperçus à travers la flotte, portant à l'île anglaise de Nassau un chargement de coton qu'ils changent en munitions de guerre. Ce commerce durera tant que les rebelles conserveront les ports de Charleston, de Wilmington et de Mobile. A l'intérieur, tant qu'ils auront une armée, il sera impossible d'empêcher leurs communications avec leurs amis du nord. On ne peut

(1) Mlle Boyd vient justement de publier elle-même le récit de ses aventures et de ses campagnes.

les emprisonner à moins d'un concert unanime de tous les habitans. Aussi se promènent-ils à l'aise tout le long des frontières. Hier c'était le général Smith qui envahissait l'Arkansas, aujourd'hui c'est une autre expédition qui menace l'état du Missouri. Le Mississipi est aux fédéraux, c'est-à-dire qu'eux seuls y naviguent au risque d'y être attaqués; mais les confédérés le traversent tous les jours. Leurs troupes sont à quelques milles de Memphis, toujours mouvantes et insaisissables, et tiennent bloquée la ville avec sa garnison. Leur confiance dans la neutralité, sinon dans la connivence des habitans, leur donne une audace incroyable. Une nuit, pendant que la garnison dormait, le général confédéré Forrest envahit la ville avec cinq cents cavaliers. Le général fédéral avait soupé la veille chez un de ses amis, et à force de discourir des chances de la campagne et du mérite du whiskey, il s'était trouvé incapable de rentrer chez lui. Les rebelles courent à sa maison pour le prendre dans son lit : ils trouvent la proie échappée. On l'éveille, on lui demande des ordres : pris de terreur, il s'enfuit dans un petit fort où il se barricade avec ses officiers. La ville contenait alors quinze mille hommes : il suffisait d'un mot pour fermer la souricière et prendre sans combat les cinq cents hommes de Forrest; mais la garnison, sans ordres, ne bougea point. Cependant les confédérés allaient de maison en maison, prenant l'argent et emmenant les chevaux. Au point du jour, ils se retirèrent en visiteurs paisibles, après que le général Forrest et ses officiers eurent inscrit leurs noms sur le registre de l'hôtel. On se mit à leur poursuite deux jours après.

A vrai dire, le sud-ouest n'appartient pas plus aux fédéraux qu'aux rebelles. Ceux-ci ne se contentent pas d'y jeter leurs bandes et d'entretenir des relations clandestines avec les habitans; ils y ont organisé, — la chose semble incroyable, — un gouvernement. Sous l'édifice extérieur du gouvernement régulier de chaque état, ils se sont creusé un établissement souterrain dans l'espérance de faire un jour sauter la mine. Pendant que le peuple nomme ses représentans, son sénat, son gouverneur, les déloyaux, hypocrites ou avoués, ont aussi leur législature, leur gouverneur occulte. Ce pouvoir fait des lois, recueille des subsides, paie des guérillas et donne des ordres secrets, dont les assassinats qui frappent çà et là des têtes inoffensives ne sont trop souvent que la sanglante exécution. Le chef du gouvernement sudiste du Missouri était alors le général confédéré Sterling Price, le même qui prépara depuis une invasion redoutable. Les fidèles n'attendaient que sa venue pour jeter le masque.

Et remarquez la curieuse coïncidence! Tandis que les unionistes

ont pris pour candidat au gouvernement de l'état le colonel Fletcher, l'homme même qui est chargé de les défendre contre l'expédition du général Price, les *copperheads* ont choisi Thomas Price, homonyme et parent du général. N'est-il pas évident que le but qu'on se propose est la réunion en un seul des deux gouvernemens, celui des démocrates constitutionnels et celui des sudistes insurgés? Les ennemis du dedans donnent la main à ceux du dehors. Les unionistes le savent et s'en vengent en traitant comme traître quiconque fait une résistance légale à leur politique. A la trahison ils opposent la force, et si vivement qu'on le regrette, on ne peut leur en faire un crime.

16 septembre.

Hier soir, deux *meetings* devaient avoir lieu à Saint-Louis en même temps et à quelques pas de distance, l'un pour la nomination d'un *Fletcher-Club* en face du café Guénaudon, l'autre en faveur de Mac-Clellan et de Price, en face de l'hôtel Lindell, où je demeure. Vers huit heures, la musique, la grosse caisse, les pétards, les cris, les fusées, m'attirèrent à la porte, et je vis qu'on faisait les préparatifs de l'assemblée : les feux de joie, les feux d'artifice des deux partis se faisaient concurrence et tâchaient de s'éclipser mutuellement. A gauche s'assemblait une foule républicaine, à droite une foule démocrate. Les orateurs montaient déjà sur l'estrade au milieu des bannières, des transparens et des lanternes. Je fis quelques pas, et je me trouvai devant le restaurant Guénaudon. L'obscurité était grande, mais à la lueur d'une guirlande de lanternes vénitiennes je pus voir sur la terrasse un groupe d'hommes assis. L'un d'eux se leva, et d'une voix tonnante (les Américains, habitués à parler dans les rues à des multitudes bruyantes, crient toujours à tue-tête) accusait les traîtres et les déloyaux. « On ne peut pas dire, s'écriait-il, qu'on n'ait pas de liberté de parole dans un pays où je viens de rencontrer, se rendant librement à leur assemblée séditieuse, tous les rebelles les plus détestables de la ville. » Tout à coup une grande clameur éclate, je retourne en hâte à l'hôtel Lindell. Je cherche des yeux les orateurs, l'estrade, la lampe électrique : tout avait disparu. La foule, dispersée, silencieuse, frémissante, s'écoulait lentement par les rues latérales; je voyais partout errer les uniformes et briller les baïonnettes. On se pressait contre les murailles comme dans l'attente de la fusillade; au milieu de la rue, je pouvais voir, à la lueur mourante d'un feu de joie, un tumulte auquel je ne comprenais rien. C'étaient peut-être de bruyantes manifestations d'enthousiasme; mais que signifiaient ces coups de poing, ces coups de pierre, ces crosses qu'on voyait s'élever et s'a-

battre, ces fusils brillant dans l'ombre, ces officiers qui se promenaient, sabre en main, dans les groupes? Je compris alors ce qui s'était passé : les soldats avaient résolu que le *meeting* n'aurait pas lieu. Sur un signal, une grêle de pierres avait assailli la foule; la soldatesque s'était ruée sur les orateurs désarmés; en un clin d'œil, elle avait brisé les lampes, déchiré les devises, abattu l'estrade, traîné dans la boue les bannières qui portaient le nom de Mac-Clellan, et une troupe de gamins, guidés par les uniformes, s'acharnait avec de grands cris sur les derniers débris de ces planches rebelles. Je m'attendis alors à une émeute; je crus qu'une légion de revolvers et de couteaux allaient mettre les soldats à la raison. Il n'en fut rien : l'armée est trop puissante à Saint-Louis pour qu'on lui rende ses insultes. Il y eut quelques rixes, quelques blessures, quelques pistolets tirés; on releva quatre ou cinq victimes assommées et foulées aux pieds durant le tumulte. La foule, muette et irritée, stationna longtemps, comme hésitante. La nuit était si obscure qu'elle ne savait ni le nombre ni la force de ses ennemis. Enfin elle se dispersa en chuchotant avec des murmures : « Ces damnés soldats! — Avaient-ils des ordres? — Sans doute, ils avaient leurs fusils! » Et les républicains restèrent maîtres de la place, triomphant d'un succès qui n'était pas bien glorieux.

Je revins au *meeting* du café Guénaudon. L'éloquence y était médiocre, et franchement l'occasion mal choisie pour parler de liberté; mais les soldats, armés et présens partout, veillaient à ce que l'enthousiasme fût unanime. Une douzaine d'orateurs se succédèrent à la file, s'indignant qu'on osât réclamer pour les déloyaux les mêmes droits que pour les patriotes. « Montrez-nous, disaient-ils, un homme connu pour être un bon et fidèle citoyen, un défenseur dévoué de l'Union, à qui jamais on ait refusé le droit de parler devant le peuple. Quant aux traîtres, nous les chassons, et c'est justice : nous ne les laisserons pas répandre leurs doctrines venimeuses et envahir le gouvernement de notre pays. » En d'autres termes, nous voulons la liberté pour nous-mêmes, mais nous ne la voulons pas pour nos adversaires. — La liberté a partout de ces jaloux défenseurs, de ces adorateurs respectueux qui craignent de la souiller en la prêtant à une mauvaise cause, et qui en conservent pour eux-mêmes le dépôt sacré. — L'argument d'un major Miller me paraît digne d'être cité comme fort pittoresque. « Je connais Tom Fletcher, et je le soutiens parce que je l'aime. Quant à *big Tom Price*, il boit plus de *whiskey* à lui tout seul que Fletcher et moi à nous deux. » Ce trait d'éloquence souleva un trépignement d'admiration. Une voix malencontreuse s'avisa de crier : *Three cheers for Mac-Clellan!* Aussitôt tumulte, agitation; un grand cri

de *kick him out!* interrompt l'orateur; on se précipite sur l'infortuné démocrate, qui est en un clin d'œil saisi, terrassé, battu par les soldats; le malheureux, à demi brisé, s'enfuit avec la moitié du *meeting* à ses trousses. Enfin le *Fletcher-Club* ou comité électoral républicain fut nommé par acclamation, et je m'en retournai chez moi.

Je trouvai une scène toute différente dans le vestibule de l'hôtel; au moment de l'émeute, une foule effrayée y avait cherché refuge. Peu à peu, la colère succédant à la crainte, il s'éleva des voix séditieuses, et l'on commença à jeter des regards menaçans sur les uniformes victorieux. Un officier fédéral eut l'imprudence d'y répondre et de provoquer tout haut les démocrates. En un instant, ils devinrent furieux, se jetèrent sur lui et l'auraient mis en pièces sans le secours de deux camarades qui réussirent à le dégager. Il resta quelque temps derrière le comptoir, debout, le pistolet à la main, tenant la foule écartée. Les gens de l'hôtel l'emmenèrent de force pour prévenir une lutte sanglante, puis tout rentra dans le calme; mais je me trompe fort si ces tragédies ne se sont pas renouvelées, et si l'élection présidentielle ne se fait pas dans le Missouri au bruit du canon.

Voilà les bons exemples que donne ici la force armée : les défenseurs de la paix publique imposent à coups de pierre leur caprice aux citoyens. Au lieu de la réduire sévèrement à la discipline, ses chefs, qui sont des hommes de parti, l'encouragent dans sa turbulence. Peut-être même ne sont-ils pas fâchés de donner à l'exécution de leurs fantaisies l'apparence d'une émeute populaire. Les soldats du poste voisin se sont-ils, comme on veut bien le dire, mêlés accidentellement à la foule avec leurs officiers, et le tumulte a-t-il échauffé leurs têtes? ou bien était-ce un coup prémédité? Le général Rosencrans, qui du balcon de l'hôtel voyait la scène, s'est-il amusé à jouer ce tour aux démocrates? Tout est possible, et ce doute même est la condamnation du système. Chez nous, le soldat est l'esclave de sa consigne, et n'exécute jamais que les ordres qu'on lui a donnés. En Amérique, son indépendance est inouie; il va se promenant tout armé dans les villes, le fusil sur l'épaule, usant comme bon lui semble de la poudre et des baïonnettes. Engagé volontaire pour une, deux ou trois années, il n'a pas abdiqué sa liberté en touchant sa paie; il se considère non pas comme attaché à un devoir, mais comme lié par un contrat à rendre certains services. Le reste du temps, il est son maître et use à son gré de la force dont il est revêtu. L'uniforme qu'il porte est bien moins un signe d'assujettissement qu'une garantie d'impunité. Un soldat enfin est une chose rare, chèrement achetée et doublement pré-

cieuse en sa qualité d'électeur. L'armée en effet n'est pas seulement une force militaire, elle est aussi un grand corps politique investi de la force au service d'un parti. Le gouvernement, qui compte sur ses suffrages, et qui a besoin de ses services, ne se soucie pas de la mécontenter : il ferme donc les yeux à ses désordres, et couvre de son nom des excès qu'il devrait punir. Le danger n'est pas tant ce despotisme si souvent et si vainement prédit à l'Amérique que l'anarchie, c'est-à-dire la tyrannie des subalternes et l'impuissance du pouvoir qui devrait les dominer.

Chez les nations européennes, l'armée est un instrument docile placé dans les mains du pouvoir. Il n'est pas à craindre qu'elle opprime pour son propre compte. Si jamais elle devient l'outil du despotisme, on sait à qui s'en prendre et sur qui faire peser la responsabilité des crimes qu'elle a commis. Elle est une chose dangereuse, mais ce n'est point une chose malfaisante, et il suffit de peser sur le gouvernement pour peser en même temps sur elle. En Amérique, elle n'est ni une institution ni un instrument; c'est une force irrégulière, convoquée à la hâte, mal faite à l'obéissance, agissant d'après ses passions et ses caprices plutôt que par une direction suprême qu'on n'essaie même pas de lui imprimer. C'est pourquoi un système régulier de despotisme militaire n'est pas à craindre en Amérique, si ce n'est de la part de quelque général victorieux que détrônerait bientôt la jalousie de ses rivaux. C'est pourquoi aussi la domination de l'armée n'est pas durable, et doit peu à peu s'évanouir après la guerre, à mesure que les bandes licenciées se disperseront dans les nouveaux territoires de l'ouest ou se perdront dans des brigandages obscurs. Jusqu'alors les violences, les crimes même sont inévitables, et il faut s'en prendre, non pas à l'administration *républicaine*, mais à l'organisation même de l'armée. Cette organisation est-elle donc si mauvaise? Est-il déplorable qu'on ne puisse la changer? Il me semble que le remède serait pire que le mal. Si une fois l'armée devenait une force constituée et obéissante, si elle prenait la permanence et l'unité qui lui manquent, le despotisme sortirait nécessairement de la guerre civile. Mieux vaut souffrir temporairement son indiscipline que d'avoir plus tard à courber la tête sous la tyrannie savante dont elle serait la servante trop docile. Le mal même du présent est une garantie du mieux à venir.

ERNEST DUVERGIER DE HAURANNE.

(*La quatrième partie à un prochain n°.*)

UN

ROMANCIER SATIRIQUE

DE LA GRANDE-BRETAGNE

M. ALFRED AUSTIN.

I. *The Season, a Satire*, 1861. London, G. Manwaring, ed. — II. *My Satire and its Censors*, id., id. — III. *The human Tragedy, a Poem*, 1862. London, Robert Hardwicke. — IV. *An Artist's Proof, a novel*, 3 vol., 1864. London. Tinsley brothers.

Parmi les jeunes écrivains qui depuis trois ou quatre ans se sont fait un nom chez nos voisins d'outre-Manche, aucun n'est arrivé plus vite que M. Alfred Austin à ce résultat essentiel. Dès le premier pas, il était au but, c'est-à-dire qu'il s'était fait connaître, et, ce qui ajoutait à l'étrangeté de cette bonne fortune exceptionnelle, c'est qu'il en était redevable à une simple fantaisie de poète. Les poètes ne sont pas de nos jours habitués à faire tant de bruit, et bon nombre d'entre eux accepteraient pour salaire de longs travaux cette renommée qu'un jeune satirique venait de conquérir en se présentant à ses contemporains, comme Louis XIV devant le parlement ébahi, l'éperon sonnant, la cravache haute, en homme de haute race égaré parmi des manans.

Il s'agissait tout simplement d'une satire, d'une satire de mœurs, et le scandale fut sans doute pour quelque chose dans le prompt éveil de la curiosité publique. Avouons que, sous ce rapport, bien des gens, parmi lesquels nous nous comptons à regret, durent être un peu désappointés. L'hyperbole poétique de M. Austin, dans ses licences les plus désordonnées, n'atteint pas, il s'en faut, aux

cruautés du compte-rendu judiciaire. Le procès *de lunatico* intenté au jeune Wyndham par exemple, celui qui nous révélait hier encore, dans la personne de miss Cross, jusqu'où peuvent descendre les fantaisies conjugales d'une jeune personne bien née, portent avec eux des enseignemens plus terribles et jettent sur le désordre moral des classes aristocratiques en Angleterre un jour tout autrement vif que le « fouet de feu » dont le nouveau Juvénal avait cru se servir. Cette *verge de feu* était tout simplement une cravache de *gentleman* maniée avec grâce et discrétion. Loin de cautériser la plaie saignante, elle laissait à peine quelques vestiges sur l'épiderme environnant, et si quelques vivacités malsonnantes, — supprimées à la seconde édition, — purent motiver cette accusation, « qu'en voulant souffleter le vice le poète avait fait rougir la vertu,» somme toute, ces rougeurs ne durent naître que sur des joues virginales. En effet, les romanciers les plus accrédités dans leurs ouvrages les plus populaires, — Thackeray dans *Vanity Fair*, Dickens dans *Hard-Times*, Bulwer lui-même dans mainte de ses fictions, avaient abordé le même ordre d'idées, formulé des griefs beaucoup plus graves, et donné à leur blâme un relief au moins égal.

Sous un seul rapport, de pure forme, leur successeur se distinguait d'eux. Il avait pour lui un vers net, rapide, à l'accent byronien, rappelant tantôt Pope et tantôt Churchill, riche en antithèses et tout parfumé de classique ambroisie. On ne peut donc s'étonner que le poème intitulé *the Season* ait conquis du même coup les priviléges et subi les inconvéniens d'une incontestable notoriété. Si nos souvenirs sont exacts, l'éditeur lui-même de cette œuvre déclarée abominable se vit traduit à la barre de l'opinion et forcé de confesser humblement sa faute. Le *hue and cry*, la clameur de *haro* s'élevait de toutes parts. Avec un lord-chancelier comme le fut lord Eldon, M. Austin eût peut-être encouru les sévérités qui frappèrent Shelley. Dieu sait pourtant s'il y avait lieu à malentendu pareil. Suppléant à l'intervention absente de la police judiciaire, quelques feuilles littéraires voulurent se faire les organes de l'indignation rigoriste qui s'était ainsi manifestée. Malmené, rudoyé comme Byron, M. Austin, qui semblait avoir à cœur de l'imiter en tout point, crut se devoir une vengeance pareille. *My satire and its Censors* fut la contre-partie, trop exacte hélas!du virulent anathème lancé par l'auteur des *Hours of idleness* aux « poètes d'Angleterre et critiques d'Écosse. » Les « censeurs, » ainsi traités du haut en bas, se gardèrent sagement de descendre dans l'arène où semblait les appeler leur irritable adversaire, et celui-ci put se flatter de les avoir réduits au silence. Le silence, qu'avaient-ils de mieux à lui opposer? M. Austin a pu se convaincre depuis lors que c'est là précisément l'*ultima ratio* de leur royauté

collective. Un roman-poème, son œuvre de prédilection, publié sur ces entrefaites, et tandis qu'il sonnait encore ses fanfares triomphales, fut simplement voué au néant et regardé comme non avenu. Où il avait semé la colère, l'auteur de *la Tragédie humaine* moissonna l'indifférence; une indifférence imméritée, hâtons-nous de le déclarer, attendu que, malgré ses défauts essentiels, l'œuvre nouvelle était de beaucoup supérieure au poème dont on avait fait si grand bruit. On en peut dire autant, comme valeur relative et comme succès, des trois volumes, — en prose cette fois, — qui terminent la liste des ouvrages jusqu'à présent signés par l'écrivain dont nous saluons ici les debuts (1). M. Austin a trente ans à peine, et sans doute ce n'est pas là son dernier mot. L'existence indépendante dont il revendique volontiers les enviables priviléges, le rang qu'il occupe dans cette phalange des *dix mille* (*upper ten thousand*) qui constitue l'élite et la réserve de l'aristocratie anglaise, l'ambition très légitime qui le portait tout récemment à se présenter aux suffrages de l'élection politique sous les auspices de M. Disraeli (à qui par parenthèse était dédiée *with permission* la première satire de M. Austin), enfin le sentiment très accusé de ce qu'il doit à la « dignité de sa vie, » entraveront-ils définitivement l'essor de son talent littéraire? Cela se pourrait à la rigueur, mais nous regretterions ce résultat inattendu, — et selon nous illogique, — de circonstances éminemment favorables à la libre expression d'une intelligence bien douée.

A tout événement, il ne nous paraît ni prématuré, ni sans profit possible, de nous occuper avec quelque détail des tentatives de M. Austin comme poète et comme romancier. Le principal mérite de ces écrits satiriques est d'agiter des questions aujourd hui pendantes, de répondre aux préoccupations contemporaines, de toucher à ce qui nous touche, et cela sous une forme toujours élégante, quelquefois exquise. — Le mérite secondaire est une sorte d'originalité cavalière, — peut-être plus affectée que réelle, — par laquelle ils tranchent sur le commun des productions que multiplie le jeu régulier de l'industrie appliquée aux œuvres de l'esprit. De là deux motifs, dont un seul suffirait à la rigueur, pour leur accorder quelque attention.

I.

La satire, vieille comme le monde, durera sans doute autant que lui. Elle est l'antithèse immuable, le correctif nécessaire de l'opti-

(1) A dix-neuf ans, paraît-il, M. Austin préludait à ses futurs travaux par un roman que nous ne connaissons point, et qu'il semble regarder lui-même comme un « péché de jeunesse. »

misme aveugle et crédule. Les littératures primitives l'ont connue dès le berceau. Les plus anciens monumens littéraires, sanscrits ou chinois, les prophéties des Hébreux, le *Margitès*, que l'opinion d'Aristote et de ses contemporains attribuait à Homère, et qui était évidemment une invective satirique, les noms d'Archiloque, d'Hipponax et de Ménippe le Cynique, sans parler de beaucoup d'autres moins connus, protestent hautement contre la prétention des Latins, qui revendiquaient l'invention et, pour ainsi dire, le monopole de ce genre de conceptions (1). Le mot seul de *satira* leur appartenait en propre, mais les *psogues*, les *silles*, les *iambes* de la Grèce en existaient-ils moins pour s'appeler autrement? *Græcos interpretamur*, disait loyalement Varron quand il publia ses *Ménippées*.

C'est donc bien la comédie avant le théâtre, la critique en germe, le libre examen philosophique que doit représenter pour nous ce genre particulier de poème. L'histoire de la satire serait celle de l'esprit humain lui-même cherchant à secouer le joug, à s'affranchir du respect, à décomposer tout prestige, et protestant par son rire éternel contre tous les genres de misère, d'oppression et de tyrannie. Ce n'est point ici le lieu de chercher même simplement à esquisser le plan général d'un travail aussi vaste. Embrassant d'un rapide souvenir ces annales encombrées, du vieil Ennius allant à ses glorieux successeurs, de la satire latine au *sirvente* provençal, saluant au passage Lucien et Dante, Arioste et Boccace, Érasme et Reuchlin, Rabelais, Marot, d'Aubigné, Regnier, puis le groupe classique, Boileau chez nous, Butler, Dryden et Pope chez les Anglais, nous nous retrouverions en face des modernes, et surtout en face des contemporains, dans un dénûment relatif qui surprend au premier coup d'œil, et pourrait faire croire à l'épuisement définitif de ce riche filon, exploité par tant de mineurs illustres.

Qu'on se rassure cependant, il n'y a là qu'un trompe-l'œil. Pour que la satire agonisât, comme on serait tenté de le craindre, il faudrait que les vices et les ridicules dont elle vit l'eussent devancée dans la tombe. Il faudrait que la belle chimère de l'humaine perfectibilité fût autre chose qu'une vague et contestable espérance. A qui se bercerait d'une si douce erreur, nous conseillerions simplement, non pas la lecture de tel ou tel satirique, mais celle de tout ce qui s'imprime chaque jour. Choisir est inutile; que l'on prenne au hasard! Romans ou comédies, débats judiciaires ou parlementaires, études de mœurs, le titre importe peu. Partout on retrouverait ce qui a pu sembler perdu : ici la mordante hyperbole du

(1) *Intactum carmen*, disait Horace. *Satira tota nostra est*, a répété Quintilien. Comment se trompaient-ils, et qui pensaient-ils tromper?

poète d'Aquinium, là l'indignation stoïcienne de Perse, l'ingénieuse causticité d'Horace, ailleurs la verve antimonacale de Rutebœuf ou d'Henri Estienne, chez quelques-uns de nos bohêmes le franc-parler de leur aïeul Villon, modifié, contenu par la crainte de Dieu... et des sergens. On pourrait citer des sermons, des lettres pastorales dont l'accent amer rappellerait les *Épîtres macaroniques* du temps de la réforme, et il n'est pas jusqu'aux séances solennelles de l'Académie où, sous les fleurs du compliment officiel, sous les perfides aménités de l'accueil cérémonieux, ne soient parfois cachées de terribles « exécutions » à rendre jaloux les plus habiles tortionnaires du temps jadis.

Sous toutes ces formes, variées, nuancées à l'infini, la satire se fait insaisissable comme Protée, ou comme les vices, les abus, les ridicules qu'elle prend corps à corps. On ne la reconnaît plus. De là cette erreur que nous signalions tout à l'heure. Le satirique d'autrefois exerçait en quelque sorte une profession spéciale, il avait son rôle à part et pour ainsi dire son enseigne. Que sa puissance y gagnât, on n'en saurait douter. Tout entier dans son œuvre, il y portait une gravité, une concentration, qui manquent aux polygraphes contemporains. Ceux-ci s'éparpillent et s'émiettent au jour le jour, laissant parfois entrevoir d'admirables dons naturels, laissant parfois aussi déplorer l'incroyable négligence qu'ils mettent à cultiver ces dons précieux. Ils y sont en quelque façon autorisés par la complaisante indulgence, disons mieux, l'indifférence de leur auditoire, indifférence qui gagne jusqu'à leurs victimes les plus maltraitées. Six cents ans avant l'ère chrétienne, chassé de sa patrie par les tyrans qui la gouvernaient, Hipponax força l'un d'eux à se pendre de désespoir. Nos bannis peuvent recourir à la même vengeance, sans craindre qu'elle soit aussi complète. On ne voit pas quelle sanglante ironie, quelle cruauté lyrique atteindrait, sous l'épaisse enveloppe qui les protége, les nombreux et puissans bénéficiaires de la comédie qui se joue sous nos yeux. Ils ont pour les flèches que leur décoche en pleine poitrine une muse inexorable l'impassible dédain qui sied à une invulnérabilité bien garantie. Peut-être le poussent-ils un peu loin; mais leur intrépidité n'est pas sans motifs. La satire, qui est en définitive une négation presque toujours violente et sans mesure, n'a rien par elle-même de sympathique et d'entraînant. Parmi nos instincts, elle flatte ceux qui nous isolent et dont l'intime satisfaction est un dissolvant amer. Elle sert d'antidote à ces banalités emphatiques dont les multitudes aiment à se leurrer, et dont on repaît, sans qu'elles s'en lassent jamais, leur immortelle candeur; mais le poison est doux, le remède est âpre, et de l'un à l'autre le choix reste facile à prévoir.

Entraîné, comme malgré nous, par les généralités d'un tel su-

jet, nous aurions peut-être dû nous rappeler plus tôt que l'écrivain auquel ces pages sont consacrées n'a de près ni de loin le moindre rapport avec les représentans actuels de la satire politique. Sur ce terrain mobile et confus, il n'a posé, semble-t-il, qu'un pied mal assuré; en sa qualité de conservateur du groupe de la *jeune Angleterre*, il décoche volontiers aux radicaux de son pays quelque boutade capricieuse; mais, par une inconséquence flagrante, on le voit ensuite s'incliner devant le représentant couronné de la démocratie française (1), et du même train célébrer les victoires de Garibaldi, sans trop s'inquiéter de confondre ainsi dans une admiration commune deux individualités passablement hostiles et deux tendances absolument opposées. Ne nous étonnons pas trop de ces antinomies : le nouveau torysme en est fait de toutes pièces, et l'inéluctable nécessité de se rendre populaire le conduit parfois à d'étranges compromis, à de surprenantes contradictions, que nous pourrions du reste noter ailleurs et retrouver plus près de nous, si telle était notre affaire.

A quoi bon cependant? La politique est à peine effleurée dans les poèmes de M. Austin, et nous n'irons pas lui chercher querelle sur l'ordre composite des bouquets qu'il assortit à ses heures d'enthousiasme. Mieux vaut chercher à savoir ce que pense des travers du monde où il vit le chantre inspiré de *la Saison*. Fort peu de nos lecteurs ignorent sans doute ce qu'on nomme ainsi chez nos voisins. C'est le temps où, désertant ses châteaux, l'aristocratie britannique vient passer à Londres sa grande revue de printemps; ce sont ces trois ou quatre mois durant lesquels on la voit s'abandonner avec une frénésie sérieuse, et comme pour s'acquitter d'une austère mission, au tourbillon des fêtes incessantes, des prodigalités ruineuses, au dur labeur des nuits sans repos et des plaisirs sans relâche. Il suffit d'avoir côtoyé cette espèce de *maëlstrom* mondain pour prendre en pitié sincère ceux qu'il emporte dans sa spirale de raouts, de concerts, d'exhibitions et de bals. Dès la première quinzaine, on peut constater chez eux une lassitude particulière, mélange de fièvre et d'ennui, qui doit prendre plus tard les caractères d'un vrai désespoir. Leur joie fait peur, tant on y entrevoit de soucis cachés et de poignantes préoccupations. On dirait une mauvaise plaisanterie qui s'aggrave en se prolongeant, et qu'il faut subir néanmoins sous peine de trahir quelque vice d'éducation. Chaque matin, bien évidemment, on suppute les jours qui restent et les guinées qui ne sont plus. Vers les dernières semaines, les faibles santés et les portefeuilles dégonflés trahissent l'épuisement par mille symptômes. L'inquiétude de leurs nobles

(1) *Self-crowned Democrat* (*The human Tragedy*, st. CLXXVI).

cliens gagne les fournisseurs attitrés : quelques téméraires devancent l'heure; mais aussitôt qu'elle a sonné, le sauve-qui-peut s'étend sur toute la ligne. On fuit, comme une terre volcanisée, ce sol encore jonché de fleurs; on se dérobe à cette atmosphère brûlee de parfums comme à l'air infect d'une cité envahie par le choléra, et c'est à qui rentrera plus tôt dans les conditions saines et normales de la vie, de l'hospitalité champêtre, si bien comprises par les représentans actuels des grands thanes d'autrefois. Dans l'intervalle, quelques jeunes gens ont fait leurs debuts, quelques belles *misses* sont arrivées au terme naturel de leur *pourchas* conjugal, tout le monde a vu tout le monde, chacun s'est payé ce qu'il devait à sa prud'homie, et si l'on n'en peut dire autant de beaucoup d'autres dettes selon nous plus sacrées, les créanciers seuls ont le droit de s'en formaliser.

Voilà, mot pour mot, ce tohu-bohu vu du dehors, et tel qu'il apparaît au spectateur, quand le spectateur ne se laisse pas trop facilement éblouir. Supposons maintenant qu'un des initiés, dérogeant à la coutume et violant, il faut bien le dire, les clauses du contrat tacite qui fait la sécurité de la caste privilégiée, revendique tout à coup les licences du franc-parler, il y aura, selon toute apparence, et grand scandale et grand émoi, — moins grand toutefois qu'il n'eût été dans d'autres temps chers à la vieille Angleterre, sinon à la jeune. Certaines phrases des mémoires de Byron donnent à penser que les *mystères* d'Almack durant les premières années du siècle ressemblaient parfois à ceux de la bonne déesse, et que sous George IV on avait vu pousser comme un regain du règne de Charles II. Il s'ensuit que M. Austin lui-même, comparant ses révélations et ses hardiesses à celles de Buckhurst par exemple, d'Etheredge ou de Rochester, doit s'apercevoir que ses plus virulentes attaques peuvent compter pour une sorte de plaidoyer indirect en faveur de ceux-là mêmes dont il critique les travers relativement inoffensifs. Pour que le défilé de Hyde-Park, les galeries du Théâtre de la Reine, les bals du West-End, ne lui aient pas fourni plus de corruptions à flétrir, — et si dans le franc-parler dont il se targue il ne faut pas démêler quelques réticences, — nous devons croire que les classes riches de son pays se sont singulièrement amendées. Relativement parlant, ceci nous paraît assez probable; mais, pour reconnaître à ce phénomène le caractère absolu que lui prête à son insu le jeune satirique, il faudrait effacer de notre mémoire une foule de souvenirs importuns que nous a légués l'étude des romanciers modernes. Sans s'être montré aussi résolu à déshabiller la Vérité, à lever tous les masques, à bien étiqueter chaque vice, l'auteur des *Newcomes* par exemple nous a laissé entrevoir, sous les beaux dehors dont elles se parent, des misères morales

bien autrement caractérisées, et les a fouillées d'un scalpel plus impitoyable. Il est vrai qu'il procédait volontiers par ironie, et son poétique émule se défend de toute intention railleuse. Il est jeune, sincère, nul frein n'enchaîne sa langue : il dira nettement ce qu'il a vu, ce qu'il sait, au lecteur ami qu'il prend familièrement sous le bras. Soit, mais qu'a-t-il vu? Il a vu miss Skittles, — ou Skittles tout court, — conduire elle-même dans Rotten-row un attelage fringant! Certes le scandale est grave; mais il ne nous paraît pas avéré que, bien avant la saison de 1861, l'Angleterre n'ait vu beaucoup mieux ou pire, comme on voudra. Cette Skittles, dont les allures excentriques attiraient l'attention des plus sévères matrones, et dont elles s'entretenaient à huis clos plus que les convenances ne l'eussent permis, nous paraît, — de loin, il est vrai, — une bien pâle contre-épreuve de quelques célébrités du même ordre, Emma Lyons, qui fut lady Hamilton, ou cette mistress Elliot que ses relations avec Philippe-Égalité mêlèrent aux premiers événemens de 89. Elle n'en fournit pas moins au poète une façon de prosopopée.

O vous, s'écrie-t-il, chères demoiselles, à peine sorties du nid rustique, — pour grignoter, gazouiller, voleter dans le West-End, — vous dont la fraîcheur rosée, les bouderies et les grâces changeantes, — s'épanouissent comme un printemps sur la ville charmée, — vous aussi, demoiselles un peu avariées, partant moins chères, — que trois, quatre saisons perdues ont vouées à un demi-désespoir, — dont l'ardeur baisse d'heure en heure, — ainsi que s'use la puissance attractive de l'aimant, — et vous enfin, qui n'êtes plus demoiselles ni chères, — vierges mûres d'un placement impossible, tannées et fanées, — remplaçant par de feintes délicatesses l'embonpoint qui vous a fui, — sous le fard et la piété masquant vos peccadilles, — riches ou belles, prudes ou coquettes, répondez! — de qui nous occupons-nous le plus, de Skittles ou de vous?

Il paraît que la question est tranchée d'avance, car les personnes interpellées se bornent à rejeter leur défaite sur les indignes artifices de l'aventurière qui les écrase de sa supériorité; mais l'inflexible moraliste (*uncompromising moralist*, le mot y est) ne leur laisse pas même cette consolation. — Non, dit-il, reconnaissons à l'homme le droit de chercher partout où ils sont les dons qui l'attirent, le naturel, l'esprit, la grâce. Aucune convention sociale ne trouble son flair et ne donne le change à ses instincts. Il préférera toujours l'oiseau libre et vagabond des forêts prohibées à celui dont une mère inquiète a rogné les ailes et qu'elle retient, à l'abri de tout danger, derrière les grilles de l'enclos. Maintenant, jeunes filles disposées à tout croire, laissez-vous persuader que vos rivales triomphent uniquement par ce qui les rend infâmes. Lorsque je proteste contre cet isolement et cet esclavage qui paralysent chez vous tout essor d'âme et d'intelligence, quand j'ajoute que pour

vous et pour elles tout irait mieux si elles avaient votre innocence et que vous eussiez leur liberté, ne m'écoutez pas, je le veux bien; mais alors, forcées de choisir entre l'indépendance qui avilit et l'asservissement qui met à l'abri du blâme, les unes préféreront au respect la liberté, tandis que les autres expieront par des regrets humiliés un parti-pris dont elles croient avoir eu l'initiative. Belle alternative établie par la morale systématique! revêche, on reste poupée; un sourire vous fait courtisane (1).

Si le dilemme était rigoureux, il serait désespérant; mais l'on nous permettra de croire qu'entre ces deux redoutables extrémités il existe bien quelque moyen terme. Il y aurait ensuite beaucoup à dire sur la supériorité de grâce et d'esprit que le poète accorde si libéralement et si gratuitement aux belles *affranchies* de Rotten-row. On ne se targue pas volontiers de les connaître, et l'on sait pourtant, au moins par ouï-dire, qu'elles ont en général pour mérite éminent, pour unique avantage, ce qui les distingue le mieux des « oiseaux de basse-cour » aux ailes rognées, que le jeune satirique traite avec une familiarité si dédaigneuse, l'abandon de tout principe et de toute pudeur. Il y a donc là un malentendu qu'on doit attribuer à la précoce dépravation du goût chez une jeunesse mal contenue, et qui donne pour résultat un être hybride auquel M. Austin aurait pu réserver une bonne partie de ses anathèmes : nous voulons parler de la *fast young lady*, c'est-à-dire de la jeune miss qui s'affranchit, elle aussi, des règles communes, parle sans broncher le jargon des clubs, adopte ou devance les modes les plus excentriques et les plus risquées, hante l'écurie, fume au besoin la cigarette et romprait en visière, s'il le fallait, aux Skittles les plus effrontées. Rien de haïssable à nos yeux comme cette émulation à rebours, ce contre-sens de la vanité, cet assouplissement de la fierté légitime, ce besoin de descendre et de chercher son niveau parmi les êtres infimes ou déclassés. S'ils devaient se propager et si nous étions réduits à désespérer des retours salutaires que l'âge et la réflexion peuvent amener chez ces pauvres enfans perdues de la *fashion* mal comprise, quelles mères, grand Dieu! auraient les filles de nos fils!

En signalant ce sujet à la verve railleuse de M. Austin, nous le maintenons dans le cercle habituel de ses observations. Les femmes, et les femmes encore, il ne connaît guère d'autre sujet, ou du

(1) Nous avons résumé, sans oser la traduire littéralement, cette curieuse apostrophe, dont il fallait adoucir quelques nuances :

> Go, girls! to church! believing all you hear,
> Think that their lack of virtue makes them dear,
> Unheeding me who say that ban and bar
> Make you the *stupid stunted* things you are...

moins nul autre ne l'intéresse à un si haut point. Lui-même s'en aperçoit et se justifie avec un sourire de cette préoccupation que son âge explique. « La science a démontré, dit-il, que jusqu'à certain degré de leur développement tous les embryons appartiennent au sexe le plus faible. De même pour nos vertus viriles, qui sont certainement des vices féminins parvenus à maturité. Or les savans qui s'arment du scalpel pour rechercher dans l'organisme le principe vital se sont aperçus que le fœtus servait mieux leurs desseins, et on ne doit pas s'étonner que je m'approprie les avantages de leur méthode. » Là-dessus, et de par cette logique triomphante, il s'en va, binocle en main, observer les poses savantes que prennent, accoudées au velours des loges, les belles habituées du théâtre où régnait Lumley. Leurs épaules nacrées, leurs beaux bras nus, la mollesse calculée, la savante lenteur de leurs moindres mouvemens, voilà ce qu'il faut étudier quand on est moraliste et lorsqu'on se sent inexorable; mais alors il arrive infailliblement qu'on s'attendrit, malgré soi, sur le sort de ces charmantes séductrices. Tout à l'heure encore on les montrait frivoles ou dissimulées, on se plaignait de ces cœurs si bien cachés dans ces blanches poitrines que rien ne voile, et maintenant la vue se trouble, la scène change. Ce sont elles, ce sont ces êtres faibles et confians qu'on nous montrera écrasés dans les redoutables engrenages de la machine sociale. En attendant, suivons-les, au sortir du théâtre où elles viennent de faire pleuvoir leurs bouquets sur *la Traviata*, dans la salle de bal où elles vont rejoindre les valseurs impatiens. Comme Byron, son modèle, le poète exagère un peu les côtés périlleux de ces danses vertigineuses, où il ne tiendrait qu'à nous, d'après lui, de retrouver une véritable kermesse sensuelle et brutale comme celles que peignait Rubens jusqu'au moment où le tableau change brusquement d'aspect. Tout à l'heure encore les bras s'enlaçaient, les poitrines palpitaient, les fleurs tombaient des tresses dénouées, les ceintures semblaient se relâcher d'elles-mêmes, et la transparence des gazes, l'enivrement des parfums, égaraient à l'envi la pensée; mais un coup de baguette transforme en une espèce de bazar le salon où nous avons suivi l'impitoyable magicien, et l'orgie naissante devient tout simplement un encan matrimonial.

« Ces belles personnes, à bout de souffle, — et pour qui la danse est affaire de vie ou de mort, — sont tout uniment des demoiselles que la valse est appelée à *damer*. — Reconnaissez dans les matrones souriantes — qui réglementent l'ordre des pas, les serremens de mains, les soupirs, — ces évaluateurs habiles qui gourmandent l'acheteur timide, — et adjugent leurs filles à l'enchérisseur le plus généreux. »

Suit un retour assez naturel sur cet âge d'or (exista-t-il jamais?)

où l'amour sincère, la tendresse mutuelle des jeunes gens, étaient seuls consultés, où on laissait un libre essor à des sentimens spontanés, où ils germaient et grandissaient sous l'influence alterne de l'absence et de la réunion, de la sécheresse et de la rosée, où l'intervention prématurée des parens ne hâtait pas l'éclosion du secret encore enfoui dans les ténèbres d'une jeune âme. Ce secret, mûr enfin, tombait de lui-même dans le sein maternel. Et si par hasard les conditions d'un hymen raisonnable n'étaient pas remplies, si le jeune fiancé riche d'amour n'avait pas les ressources indispensables à un chef de famille,...

« Il n'était pas exilé pour cela par un sort vénal. — L'enfant pouvait travailler, la jeune fille pouvait attendre. — Mêlé aux plus sérieux intérêts de la vie, — l'amour sanctifiait la lutte et allégeait le travail. — Plus de dangers qu'on ne brave, plus de rigueurs qu'on n'endure, — quand on a devant soi la promesse d'un si beau guerdon! — Celle que j'aime sera mienne, et, ceci dit bravement, — le plus triste labeur devenait œuvre divine, — aussi longtemps qu'on se savait en *elle* un appui dévoué... »

Les progrès de la morale ont changé tout ceci et prescrivent la surveillance la plus stricte. Plus de paroles échangées à voix basse, plus de pitié pour les muettes confidences du regard. Le joli tournoi des préliminaires amoureux ne doit rien avoir de caché pour les juges du camp. La flânerie à deux au sein des vertes prairies, les promenades crépusculaires, ne se prêtent plus, comme jadis, au mutuel épanchement des jeunes cœurs.

« Après deux bals, trois dîners, une exhibition florale: — Expliquez-vous, monsieur, que penser de vos intentions? On ne joue pas avec le cœur de ma fille. — En effet j'espérais,... bien qu'à vrai dire ma position présente... — Un instant! dois-je croire que vous êtes endetté?... Dans ce cas, avouez que vous élevez une singulière prétention. — Le soupirant éconduit se console de son mieux. — Et la jeune fille? Elle épouse un capital doublé d'un homme. »

A vrai dire, — et nous aurons occasion de nous en convaincre, — c'est là le principal grief du poète contre notre état social. Le cœur et la dot constituent l'antithèse de tous ses récits. Blanche Darley, la douce et candide enfant vers qui volent tous les cœurs, et dont on se dispute les chastes sourires, brille à peine un moment sur l'horizon. On vient de la saluer reine, et la rumeur de son premier triomphe n'est pas encore apaisée que Vaux ne craint pas d'aspirer à elle.

« Qui, Vaux? ce blême familier des lieux infâmes! — Vaux, ce débris éclopé, courbé, chancelant, paralytique, — comte de droit, homme seulement par courtoisie; — ce faux soldat tout couvert de cicatrices, — dont pas une seule ne vient des champs de bataille! »

Mais la jeunesse indignée a beau réclamer : la vie n'est pas affaire de sentiment. Mercure, tout comme Mars, trouve faveur auprès de Vénus. Donc taisez-vous, langues importunes!

> Hush your lewd tattle! seek your slighted beds!
> A cornet waltzes, but a colonel weds.
> The Countess comes.

Une pairie, une maison splendide, un mari goutteux et décrépit avant l'âge, qui donc n'accepterait un si beau marché? Cette vieillesse anticipée du comte figure d'ailleurs au chapitre des compensations, car

> The mother's milk but mars the maiden's mould,

et l'admirable beauté de la jeune comtesse n'aura pas à redouter les ravages d'une fécondité désastreuse; mais, tandis qu'on l'admire au parc, dans ce brillant équipage où son mari ne monte guère et autour duquel se presse la fine fleur du dandysme, voici qu'une incroyable nouvelle circule, toujours *rinforzando*, malgré les doutes qu'elle soulève : « Blanche Vaux est menacée du divorce!... » Or il y a de par le monde un pauvre jeune homme, un cœur brave et loyal, que Blanche aimait, à qui elle a donné des gages d'une tendresse imprudente, et qui n'en a pas moins supporté avec une résignation chevaleresque le coup porté à ses plus chères espérances. A son retour de Crimée, ils se sont revus, et il n'eût tenu qu'à lui de soulever le masque léger sous lequel la jeune comtesse lui dérobe un amour tout prêt à renaître. Frank néanmoins s'interdit toute espérance coupable, et pour prix de son abnégation il voit cet amour, découragé par son humble réserve, s'égarer sur quelque indigne rival; mais cette fois la mesure est comble. Il a survécu à l'écroulement de ses rêves, il ne survivra pas à la dégradation de celle qu'il a tant aimée, et de propos délibéré courra chercher la mort dans le cratère en éruption de la grande révolte indienne.

Ce petit roman, égaré dans une satire où il n'était pas rigoureusement appelé par l'ordre logique de la composition, ressemble fort, — ceci n'est pourtant qu'une conjecture, — à une de ces menues chroniques du monde élégant qui se racontent longtemps tout bas avant qu'une douteuse publicité s'en empare au profit de la curiosité vulgaire. Cela étant, nous comprendrions mieux le scandale causé par le début littéraire de M. Austin et les airs offusqués de certains critiques dont il s'irrita plus que de raison. Il fut ainsi poussé à des représailles sur lesquelles nous devons nous expliquer nettement malgré la répugnance que nous éprouvons toujours à user de sévérité envers un homme dont les intentions

et le talent ont droit à beaucoup d'égards. Nous ne saurions cependant lui dissimuler ce qu'il y a de tristement suranné dans sa façon de comprendre la polémique littéraire. Les injures, les invectives personnelles, rimées à loisir par un homme de sang-froid, ne se comprennent plus aujourd'hui. Et ce n'est pas d'hier qu'elles ont porté malheur à quiconque s'en est voulu servir. Regnard conspuant Boileau, Voltaire lui-même quand il entre en lice contre Fréron, Nonotte et Desfontaines, rappellent malheureusement Trissotin et Vadius. Churchill est plus odieux encore quand il insulte à la vieillesse d'Hogarth, et c'est tout au plus si les rigueurs, les persécutions d'une mère dénaturée ont justifié Richard Savage d'avoir invoqué contre elle le secours des muses vengeresses. Qui saura comprendre leur haute mission ne les abaissera jamais jusqu'à l'insulte, et on se rend coupable d'un crime de lèse-poésie quand on abuse de ce don sacré pour dégrader dans la personne même de l'écrivain, —fût-ce du plus humble et du moins méritant,—la classe à laquelle il appartient, la noble profession qu'il exerce. Ces vérités-là, devenues banales et gagnant chaque jour du terrain, ont exclu de la critique permise tout ce qui ressemble, de près ou de loin, à une diffamation privée. Avec son goût si sûr, sa mesure si parfaite, Boileau, que nous nommions tout à l'heure, ne se permettrait pas de nos jours certaines allusions blessantes qui étaient encore de mise à son époque. Nous le verrions supprimer, non sans quelque regret d'avoir pu les écrire, les traits décochés à ce malheureux Colletet, qui,

. . . . . crotté jusqu'à l'échine,
Va mendier son pain de cuisine en cuisine.

Aussi regretterons-nous de les voir paraphrasés avec une malencontreuse insistance dans la satire adressée aux *censeurs* qui s'étaient permis de traiter légèrement les débuts de M. Austin. Comme ce dernier a pris soin de réimprimer en note les passages qui l'avaient particulièrement choqué, nous pouvons mesurer exactement la défense à l'attaque, et dire en toute sûreté de conscience que celle-ci ne justifiait en aucune façon une riposte pareille. Les deux aristarques, — plus ou moins compétens, plus ou moins équitables, — que le poète prit spécialement à partie n'avaient aucunement empiété au-delà de leurs attributions, et ne s'étaient occupés que de l'ouvrage soumis au public, non de l'auteur, de sa vie ou de sa personne, qui étaient restées, comme cela se devait, en dehors du débat. Où donc le *satirist* puisait-il le droit de reprocher à l'un ses humbles débuts derrière un comptoir, à l'autre les lacunes de son éducation, à tous deux le singulier tort d'écrire

pour vivre, d'avoir fait de leur plume un gagne-pain? Comment un poète qui est en même temps un *gentleman* ne s'abstenait-il pas de porter la querelle sur ce terrain, et ne voyait-il pas que les imputations avilissantes dont il accable ses antagonistes ricochent sur lui, qui accepte la lutte avec eux? Ici nous touchons à un trait distinctif de la hiérarchie sociale admise chez nos voisins, et qui s'accuse nettement jusqu'au sein de ce que nos aïeux les plus monarchiques appelaient la « république » des lettres. Un impérieux préjugé s'élève contre quiconque, n'ayant pas ses brevets de *scholar* et n'offrant pas toutes les garanties universitaires, prétend se mêler d'écrire, à plus forte raison de régenter ceux qui écrivent. Un autre préjugé, non moins impérieux, jette dans un certain discrédit, — contrairement aux idées reçues en toute autre matière, — le travail régulier de l'homme qui voue son existence à la littérature envisagée comme profession. Par une inconséquence flagrante, il est complétement admis que le prêtre doit vivre de l'autel, et on conteste à l'écrivain, même alors qu'il n'a pas d'autres ressources, le bénéfice qu'il tire du produit de ses ouvrages. Contester, c'est trop dire: ce bénéfice est reconnu légitime; mais il déclasse, il diminue l'homme assez maltraité par le sort pour que son existence matérielle en dépende absolument. Ce n'est plus un *gentleman*, c'est un *tradesman* à qui, s'il s'émancipe, un bel esprit de salons, un poète bien né, bien renté, pourvu de belles relations et de loisirs indépendans, jettera fort bas la qualification de « valet » ou de « roquet, » d'« oiseau de mansarde, » voire de « manant » et de « drôle » au besoin (1). N'est-ce pas, nous le demandons, outrer singulièrement le privilége aristocratique, et si Cambridge, Eton, Oxford, ne forment pas à de meilleures façons les nourrissons d'élite qu'on leur confie, doit-on se targuer tellement d'y avoir passé?

Merveille d'inconséquence! le poète recueille ensuite *con amore* les hommages que la presse lui a rendus, les éloges que son mérite a reçus d'elle. De qui émanent ces jugemens favorables? D'écrivains évidemment placés dans les mêmes conditions que ceux dont il croit avoir à se plaindre. Si ces derniers sont aussi méprisables qu'il le proclame, comment l'opinion favorable des autres peut-elle avoir quelque prix à ses yeux? Ou bien, renversons les termes de la proposition, s'il se reconnaît justiciable des premiers, comment admettre qu'il ait à récuser les seconds, et que ceux-ci soient vraiment les misérables parasites dont il peint en des termes si durs les rapports avec le monde élégant?

(1) « ... Flog these *whelping garret hounds*... Uncloak these *knaves*... Turn on these *whelps*... Ye, *varlets*, do ye hear?... » Tout ceci en trois pages (10, 11, 12). Encore une addition aux *Amenities of Literature* du vieux Disraeli.

« Quand ils ont dîné à quinze *pence* par tête — du volume qu'ils ont pu critiquer et vendre, mais qu'ils n'ont pas lu, — il arrive de temps en temps par une faveur du destin, — qu'ils prennent l'omnibus de Brompton et vont frapper à la porte des grands. — Bloquer l'escalier, peut-être même arriver jusqu'à la porte, — faire danser une tapisserie (*wall-flower*), occuper un ennuyeux, — regarder le whist, fournir un quatrième, s'il est requis, — se glisser, après les autres convives, vers la table du souper, — avaler les glaces en fusion, vider jusqu'aux lies des bouteilles entamées, — et protester bien haut, penser peut-être que c'est là un régal des dieux, — puis, évitant les fiacres indiscrets et railleurs, — regagner à pied, faute de véhicules économiques, son grenier de Fleet-street, — trébucher dans l'escalier obscur et périlleux, trouver son feu éteint, sa note non acquittée, — décrire alors les splendeurs du banquet et la gaîté des causeries, — payer ainsi l'accueil glacial et le champagne attiédi : — tels sont les corvées légères du scribe rompu à son métier de cheval. »

C'est fort à regret, on peut le croire, que nous avons dû, pour justifier la vivacité de nos reproches, placer ici un spécimen textuel de ces *aménités* significatives. Plus elles s'éloignent de nos traditions françaises, plus elles choquent nos idées de savoir-vivre, plus nous sommes tentés de reléguer parmi les banalités archéologiques ces armes du temps jadis, aussi hors d'usage que l'arquebuse à rouet ou le mousquet à mèche, mieux aussi s'accuse la différence des résultats révolutionnaires obtenus chez nous et chez nos voisins. Ils nous ont, il est vrai, devancés; mais leur émancipation n'a pas été aussi complète que la nôtre. Leur affranchissement, prématuré peut-être, a laissé subsister dans leurs notions hiérarchiques on ne sait quelle rouille tenace dont rien ne semble pouvoir les débarrasser. Malgré la tendance pratique de leur esprit, ils n'en sont pas encore à savoir que le moindre inventeur devrait, en bonne justice, prendre le pas sur le plus noble pair du royaume. La vanité que mettaient nos anciens preux à ne pas savoir signer leur nom se retrouve, bien qu'atténuée, dans l'aversion de certains gentilshommes anglais pour tout ce qui est savoir professionnel, industrie de la pensée, emploi régulier de l'intelligence et de ses dons subtils. Comment ne signalerions-nous pas en passant un si curieux phénomène? Et fallait-il adhérer par notre silence aux bizarres appréciations, aux fantasques dédains d'un esprit distingué que la colère aveuglait sans doute quand il abusait ainsi du droit de légitime défense?

II.

N'insistons pas outre mesure. Sans se désavouer en termes exprès, M. Austin a laissé entrevoir qu'il n'entendait pas continuer une guerre mal engagée. Nous pourrions relever dans sa *Tragédie hu-*

maine tels et tels passages qui nous le représentent sous un aspect plus pacifique. L'athlète a déposé le ceste, et le satirique ne brandit plus qu'en passant son « fouet enflammé » sur la tête des ennemis qu'il se flatte sans doute d'avoir réduits au silence. Quoi qu'il en soit, le poème ou plutôt le roman poétique dont nous venons d'écrire le titre réveille à peine, par quelques allusions passagères, le souvenir de la lutte récente. Nous y retrouvons encore maint retour d'humeur satirique, mais détendue pour ainsi dire, et la loyale confession du jeune écrivain : « je raille des folies que j'aime, » semble indiquer la note dominante de ce récit, qui rappelle en même temps le *Beppo* de Byron et la *Namouna* de Musset.

Ce sont les mêmes strophes à l'allure abandonnée, le même sans-gêne apparent, le même soin apporté à la broderie d'un récit qui va comme il peut, tantôt repris, tantôt délaissé, simple prétexte d'arabesques et de fioritures. Avant qu'il ait été seulement effleuré, nous avons déjà fait, en une vingtaine de strophes, le tour à peu près complet des grandes villes européennes, comparé Vienne à Paris et l'une à l'autre les principales cités italiennes. La palme reste non pas à Gênes la superbe, non pas à la triste Venise, mais à Florence, la vieille ville des Médicis, promue tout récemment au rôle de capitale. Rome a contre elle son prêtre-roi, Naples sa fermentation volcanique. Paris serait charmant, s'il n'était ruineux.

« Parlez-moi de Florence, jamais malpropre, toujours économique, — et qui vous prodigue de façon ou d'autre son *caffè nero,* — son *cioccolate,* ses *paste,* ses *gelati,* ses sorbets parfumés, — ses vins nombreux (je préfère celui d'Asti), — dont les uns sont âpres et verts, les autres plus doux que miel. — Tout voyageur vous dira, si vous insistez sur ce chapitre, — qu'on y peut gaillardement déjeuner pour quelques *centesimi.* »

Et plus loin, à dix strophes de là :

« Je parlais de Florence. Notre histoire nous y mènera. — Mais elle débute en Angleterre, — où les hommes, à tout prendre, nous offrent les plus nobles échantillons de l'espèce, — où les femmes sont plus belles et plus aimantes que partout ailleurs. — Je ne fais pas mystère de mes projets. Je compte dérouler ici — les aventures d'un couple uni par l'hymen et d'un homme condamné au célibat. — Ce simple trio, sans aucun accessoire, — me fournira tous les élémens de la tragédie humaine. »

A la bonne heure; mais avant qu'on nous ait seulement nommé les trois acteurs du drame, il aura été question des catholiques émancipés, du vote secret demandé par les radicaux, de la politique whig et de ses éternelles mystifications, plus d'un livre intitulé la *Vie des Saints,* à propos duquel M. Austin se demande pourquoi on n'écrit pas la *Vie des Pécheurs,* certain, dit-il, que cet autre livre se vendrait encore mieux. Ces longs détours, ces divagations à perdre

haleine, s'embranchent et s'enchevêtrent autour d'une historiette dont le début nous remet en mémoire la malheureuse Blanche Darley. Comme ce personnage de *la Saison*, la belle Mary *** s'est promenée tout un printemps au bras d'Hubert Wardour en tout bien, tout honneur, ainsi que cela se pratique, à ce qu'il paraît, lorsque le jeune amoureux, retenu par le sentiment de sa pauvreté, n'ose prononcer le mot d'hymen; mais, l'heure de la séparation venant à sonner, nos deux jeunes gens, laissés seuls pendant quelques minutes et cédant à une irrésistible émotion, sont tombés dans les bras l'un de l'autre. Ce baiser fiévreux, qu'un bruit de pas interrompt, engage l'action et noue le drame. Hubert, rentré à Londres, y reçoit, quelques semaines plus tard, un billet de miss Mary, qui lui fait timidement pressentir son prochain mariage. « Formez quelques vœux pour mon bonheur, afin que nulle amertume ne trouble ma joie... — Si mes vœux peuvent avoir la moindre influence sur vos destinées, votre avenir conjugal sera prospère, lui répond-il aussitôt; mais je le crois en grand péril, s'il dépend aucunement des souhaits qu'un étranger peut adresser au ciel. » Là-dessus, avec un geste de mépris il scelle sa lettre... et va dîner, sans se douter le moins du monde que cette amourette esquissée au passage, et après tant d'autres, puisse lui tenir autrement au cœur. Mary elle-même n'a pu le soupçonner en lisant les trois ou quatre billets qu'il a cru devoir à leurs pathétiques adieux. Elle a répondu sur le même ton, et l'herbe pousse déjà sur la verte allée de leur naissant amour. Pourtant, accoudée à son balcon pendant les nuits d'été, ce n'est point à son fiancé que rêve la jeune fille : sir Gilbert, le riche baronnet, n'a aucune place dans ces longues méditations où parfois elle sent frémir ses lèvres, comme effleurées par celles d'un fantôme importun, d'un indiscret souvenir. Aussi, libre de toute influence, elle se refuserait à l'hymen qu'on lui propose; mais les prières, les gronderies, les obsessions de tout ordre usent peu à peu sa résistance, dont le vrai motif est à peu près soupçonné par sa mère. Qu'objecter d'ailleurs à sir Gilbert? Il a trente-cinq ans au plus, sa santé n'a point trop souffert, il manie le fleuret avec une rare distinction et se connaît en vins comme en escrime. Ce n'est point un lettré de premier ordre, mais il nommerait sans hésiter l'auteur d'*Othello*. Ses agrémens personnels ne lui permettent pas de rivaliser avec Adonis, mais ses attelages sont irréprochables. Donc le mariage est convenu, et Mary, accompagnée de sa mère, vaque aux emplettes de son trousseau, lorsque ces dames, venant à rencontrer Hubert, l'engagent poliment à renouveler sa visite. Trois semaines au plus doivent s'écouler avant la noce, on peut donc sans danger faire acte de courtoisie. Ainsi raisonne l'im-

prudente mère, et Hubert lui-même ne la démentirait pas, tant il se trouve indifférent à la nouvelle qu'on lui notifie. Ce n'est là pourtant qu'une illusion, et quand il reverra, seul avec Mary, ce lac dont tant de fois ils ont suivi les marges humides, lorsque, debout auprès d'elle et laissant tomber un regard sur ce visage qu'elle cherche à lui dérober, il y surprendra des larmes involontaires, adieu ce sang-froid superbe, cette indifférence impassible dont il se targuait si consciencieusement! Une grotte est près de là, — qui rappelle un peu celle de Didon, — mais d'où Mary sortira moins coupable que la reine de Carthage, grâce aux scrupules découragés du rival de sir Gilbert. Pauvre comme il l'est, le bonheur de la jeune fille qu'il associerait à son sort courrait, en vérité, trop de risques. Il renonce donc à elle, précisément parce qu'il l'aime, et Mary elle-même, redoutant d'enchaîner, de limiter l'avenir qu'elle croit ouvert devant lui, l'encourage à ce sacrifice. Un dernier baiser, un adieu frémissant, et que prolongent toute sorte d'innocens subterfuges, l'octroi d'un gage d'amour que la pâle fiancée détache de sa poitrine, et que le jeune stoïque fixe pour jamais sur son cœur, — après le départ de celui-ci quelques lettres passionnées que les parens interceptent au passage, des vers d'amour qu'Hubert adresse à son amie, et qu'il veut posséder copiés de sa main, terminent le premier chant du poème, et la toile tombe au moment où les nouveaux mariés montent ensemble dans la chaise de poste traditionnelle.

Peut-être nos lectrices seront-elles scandalisées d'apprendre qu'Hubert, loin de s'abîmer dans un désespoir stérile, cherche très naturellement à se consoler. Le poète ne nous dit pas en termes exprès de quelle façon, mais il le laisse très suffisamment deviner, et fustige de main de maître les utilitaires qui voudraient voir le jeune homme pauvre demander au travail l'oubli de ses déceptions amoureuses.

We are not, please you, sir, *all* beasts of burden,

Les natures d'élite ne savent point obéir aux lois qui régissent la vulgaire multitude. Pour se soustraire à de douloureux souvenirs, elles s'abandonnent tout simplement à l'inconstance de leurs penchans. C'est leur droit, leur privilége spécial, que les « bêtes de somme » dont parle le poète seraient mal venues à revendiquer; reste à savoir si celles-ci ne sont pas plus vite et plus sûrement consolées. On le croirait en voyant Hubert, exilé par l'ennui, porter ses pénates en Italie et se fixer provisoirement au cœur de cette Florence que le poète chantait naguère sur un mode lyrique. Il ne

part cependant qu'après avoir cherché près de lady Gilbert une explication suprême, d'abord embarrassée et suivie de nouvelles effusions plus passionnées que jamais. Heureusement la jeune femme, puisant quelque force dans sa faiblesse même, est encore sortie saine et sauve de cette épreuve nouvelle.

Florence pourtant a beau être la cité par excellence, un paradis à bon marché, peuplé de bonnes âmes hospitalières et paisibles, de souvenirs puissans qui calment et fortifient : la patrie de Dante et de Galilée, de Michel-Ange et de Savonarole, ne parvient pas à combler le vide qui s'est fait dans le cœur d'Hubert. Un vague besoin d'action tourmente cette organisation condamnée au repos. Ni la contemplation des chefs-d'œuvre de l'art, ni les enivrantes soirées de la Pergola, ni les douceurs proverbiales de la familiarité toscane, n'ont plus assez de prise sur elle, et le clairon qui annonce les débuts de la guerre de l'indépendance la fait au contraire tressaillir de joie. Hubert, sollicité à une vie nouvelle, va revêtir l'uniforme et saisir une épée, lorsqu'au milieu de ses préoccupations guerrières son passé se dresse tout à coup devant lui. Le bras de lady Gilbert s'est posé sur le sien. Seule auprès de son mari mourant, n'ayant pour combattre les progrès de la fièvre des maremmes que l'assistance de quelques mercenaires étrangers, elle croit pouvoir faire appel à la généreuse affection dont Hubert lui a donné tant de preuves. Après quelques hésitations, il la suit en effet au chevet du malade, et tous deux, par un bel assaut de dévouement, le disputent avec succès à la mort. Grâce à leurs soins, sir Gilbert, ressuscité, se ranime par degrés. Un jour, laissé seul, il se sent la force de quitter sa couche brûlante. Il aspire avec bonheur les premières bouffées de la brise printanière, il emplit ses oreilles du gazouillement des oiseaux, du bourdonnement des abeilles et du bruit des eaux lointaines; puis, d'un pas encore débile, étayant aux murs sa marche vacillante, il se traîne dans l'appartement silencieux, et, venant à pousser une porte entr'ouverte devant lui, se trouve en face d'Hubert et de Mary,... profondément endormis dans les bras l'un de l'autre.

Au cri qui sort de ses lèvres tremblantes, Hubert se réveille seul, et reçoit, le front baissé, l'impuissant anathème que lui jette l'homme dont il a sauvé la vie, mais dont il n'a pas respecté les droits et l'honneur. Quant à Mary, elle n'a pas même rouvert les yeux. Comme un luth trop tendu dont le plus léger choc doit briser les cordes, le cri de son mari a suffi pour la foudroyer sur place et la transporter dans le « ténébreux au-delà. » Sans que le baronnet y mette obstacle, Hubert escorte jusqu'au cimetière la pauvre femme que son amour a tuée. Sir Gilbert le reçoit ensuite avec

une sorte de pardon, et tous deux se donnent rendez-vous sur les champs de bataille italiens, où le poète les perd de vue,

. . . . . In the rattle
Of maddened tumbrils and the reek of battle.

III.

Avant d'esquisser rapidement le dessein général du roman-poème que nous regardons, malgré ses extravagances, comme le chef-d'œuvre de M. Austin, nous avons essayé de caractériser la désinvolture et la grâce du style qui lui sert de passe-port. C'est par là surtout que vivent ces conceptions discursives, où la fable proprement dite, sans cesse immolée aux caprices du poète et dépouillée du rôle principal, devient un accessoire tel quel, traité avec toute la négligence imaginable. Un beau plant de vigne, repliant et tordant ses pampres noueux, son feuillage opulent, ses vrilles flexibles autour du premier poteau venu, serait assez l'emblème de ces variations exécutées sur le thème le plus simple et le plus insignifiant. On chante ce qui ne valait guère la peine d'être dit, et si on le chante bien, la musique doit faire passer les paroles.

La prose cependant est plus formaliste que la poésie, et ne se prête pas avec la même complaisance à déguiser, sous les luxuriances de la forme, les lacunes ou l'inanité du fond. Le roman de M. Austin, *une Épreuve d'artiste*, démontrerait au besoin cette vérité banale. Dans cette œuvre comme dans celles qui lui avaient frayé la voie, le talent de l'auteur se dégage encore çà et là, comme par éclairs et brusques saillies, mais sans pouvoir racheter ni déguiser tout ce qu'il y a d'artifice paradoxal, d'outrances affectées, de combinaisons hasardeuses, dans les données premières et les développemens de cette fable bizarre.

Le principal objet du romancier est de mettre en lutte avec les tendances du XIXe siècle une nature d'artiste, et, dans la pensée de l'auteur, le récit devrait tirer son intérêt de cet antagonisme, qui aboutit d'abord à une défaite, puis à une victoire signalée. Ce programme, en lui-même et dans sa généralité, n'a rien de vulgaire : reste à savoir dans quelle mesure et par quels moyens on le réalisera. Or nous devons avouer que nous en sommes réduit à de très vagues conjectures sur le rapport qui existe entre les intentions délibérées de M. Austin et les combinaisons par lesquelles il a cru pouvoir les réaliser.

Son héros, — ou, comme il le dit, sa « figure centrale, » — est évidemment Mortimer Dyneley, en qui nous retrouvons, presque

trait pour trait, un frère de Hubert Wardour de *la Tragédie humaine*. Tous deux ont une supériorité intellectuelle généralement reconnue, tous deux refusent de lui donner un emploi régulier, qu'ils regardent comme une déchéance, tous deux paraissent aimer la vie oisive et facile, et mépriser les « bêtes de somme, » auxquelles en définitive ils sont redevables et de leurs jouissances et de leurs loisirs. Ajoutons que tous deux tiennent l'Italie en grande estime, et ne professent pour leur pays qu'un goût des plus modérés. Chacun d'eux enfin tombe dans le piége d'un amour malheureux, et, après avoir vu sa maîtresse devenir la femme d'un autre, est ainsi conduit à un adultère qui ne le dédommage ni ne le venge. Voilà, pensera-t-on, bien des ressemblances, et cependant nous ne les avons pas toutes accusées. Mortimer Dyneley est par lui-même aussi pauvre que Hubert Wardour; mais il a un oncle très riche, qui, spéculant sur l'avenir promis à un neveu aussi distingué, le prend à sa solde et le pensionne largement en attendant qu'il l'introduise à la chambre des communes et fasse de lui le marchepied de son ambition politique. Un ami intime de Mortimer, Grattan Horncastle, arrivé par une sorte de miracle à un siége parlementaire, d'où sa misérable condition de fortune semblait l'exclure, travaille, complice intéressé, dans le même sens que le vieux millionnaire. Ils s'entendront facilement pour combattre chez leur futur auxiliaire toute tendance, toute passion contraire à leurs vues. Mortimer cependant s'est épris d'une jeune et belle personne qu'il voyait dépérir sous l'inintelligent despotisme d'une famille aux idées étroites. Une inspiration généreuse et simplement amicale l'a d'abord entraîné vers miss Chesterton; la fierté résignée, la sincérité, la loyale confiance qu'il trouve en elle, le captivent tout à fait et le décident à lui offrir sa main. Les parens d'Isabelle, qui avaient rêvé pour leur fille un mariage tout autrement brillant, élèvent alors mille difficultés. La position de Mortimer leur paraît trop dépendante, trop mal garantie, et l'intervention de Roger Dyneley, l'oncle opulent, pourrait seule vaincre leurs scrupules. Or on sait que Roger Dyneley a déjà de bonnes raisons pour tâcher de faire avorter par mille faux-fuyans une combinaison fatale à ses projets. Il en aura de meilleures encore quand il aura vu miss Chesterton, dont la fraîche beauté réveille la convoitise de ce libertin blasé. De concert avec Grattan Horncastle, il éloigne un moment Mortimer, et pendant que ce trop docile neveu poursuit les chances d'une élection chimérique, miss Chesterton, circonvenue par d'adroites manœuvres, trompée sur les dispositions de celui qu'elle aime, persuadée qu'elle se dévoue à sa fortune et qu'elle assure son avenir, consent à devenir la femme du perfide Roger. Celui-ci s'est doublement trompé en supposant qu'il pour-

rait se faire aimer d'Isabelle et que Mortimer se laisserait acheter à beaux deniers comptans un pardon facile. Sans s'inquiéter des conséquences, le neveu répudie les bienfaits de l'oncle, et ne veut plus rien accepter d'un homme qui l'a si indignement joué. La misère, qui lui apparaît tout à coup, ne l'effarouche pas, et, renonçant aux douceurs de son poétique *far niente*, il demande courageusement au travail littéraire les moyens de vivre sans s'avilir. La nécessité de quitter Londres et même l'Angleterre, où sa nouvelle situation lui crée des difficultés toutes spéciales, le détermine à s'établir sur les côtes de France. Une humble maisonnette des faubourgs de Caen reçoit ce déshérité du sort, et c'est de là qu'il adresse aux recueils périodiques dont il est devenu le collaborateur des communications de plus en plus fréquentes, de mieux en mieux accueillies.

Dans sa vie laborieuse et solitaire, un intérêt nouveau se dessine. Le hasard l'a mis en rapport avec un ancien militaire, le colonel de Saint-Front, père d'une simple et timide enfant qui assiste en silence à leurs longues causeries esthétiques. Ce qui suit est facile à prévoir. Mortimer, secrètement adoré de Marian, ne lui accorde en retour qu'un intérêt tout fraternel. Saint-Front venant à mourir sur ces entrefaites et lui léguant en quelque sorte la tutelle de l'enfant qui va rester sans protecteur, la situation devient plus délicate, et c'est justement alors qu'elle se complique d'un nouvel incident. Ramené pour quelques jours en Angleterre, Mortimer y rencontre, dans des circonstances éminemment périlleuses, la jeune femme qu'il accuse de l'avoir trahi. Les explications qu'ils ont ensemble pendant un orage dans une maison déserte leur révèlent à tous deux l'indigne complot dont ils ont été victimes, et comme pour détruire le reste de scrupules qui retenaient encore Mortimer aux prises avec sa passion d'hier subitement réveillée, Isabelle lui laisse entrevoir ou deviner les odieux traitemens auxquels elle est en butte de la part d'un mari exaspéré de sa froideur, torturé par une jalousie secrète, et sur lequel l'habitude des plus honteux désordres a repris peu à peu tout son empire. Ce n'est pas impunément qu'une situation pareille se révèle à un homme chez qui le besoin de consoler la victime stimule encore l'âpre rancune qu'il garde au bourreau. De cette maison fatale où l'orage les a trop longtemps retenus loin de tout regard indiscret, Mortimer et Isabelle emportent un remords mêlé de joie, le souvenir d'un éclair de félicité coupable. Peut-être ont-ils cru que cette heure d'ivresse les affranchirait définitivement; mais ce n'est là qu'une illusion passagère, et la destinée inexorable les sépare presque aussitôt. Une lettre anonyme, écrite par la maîtresse de Grattan Horncastle, apprend à mistress Dyneley que Mortimer, adoré de Marian et tout dis-

posé à la payer de retour, ne doit demander qu'à l'hymen l'apaisement et le bien-être domestique dont il a besoin. Sommée de se dévouer, de se sacrifier encore une fois, Isabelle n'hésite pas : elle rompt d'une main résolue le nouveau lien qui l'attache à Mortimer, et, le conjurant elle-même de se marier, elle met à ce prix la perspective de leur réunion ultérieure. Mortimer obéit, il épouse Marian, et — seulement lorsqu'elle est sur le point de le rendre père — apprend que mistress Roger Dyneley vient de donner un héritier à son vieil époux. La date de cette naissance coïncide avec une autre date à jamais gravée dans ses souvenirs, et ne lui permet guère aucun doute sur l'inavouable paternité dont il se trouve désormais investi à ses propres yeux. Le trouble où elle le jette, les démarches auxquelles il se croit obligé, suscitent la jalousie de Marian, jalousie bizarre qui se traduit par un immense désir de connaître sa rivale, de vivre auprès d'elle, et de réconcilier pour cela son mari avec Roger Dyneley. Sur ces entrefaites et pendant une absence de Mortimer, elle donne le jour à une petite fille qui meurt au bout de quelques heures. Par un caprice assez étrange, Marian veut provisoirement cacher un désastre qui doit, pense-t-elle, lui faire tort dans l'esprit de son mari, et obtient d'une jeune femme anglaise, récemment accouchée dans le même hôtel, qu'elle lui prêtera le *baby* nécessaire à cette pieuse fraude. Cette étrangère (qui a de bonnes raisons pour se montrer aussi complaisante) se prête à la substitution proposée; mais avant le retour de son époux Marian découvre la lettre d'Isabelle, et, naturellement offensée de n'avoir dû la main de Mortimer qu'à la volonté de la seule femme qu'il aimât réellement, elle prend le parti de quitter à l'improviste le domicile conjugal, avec prière expresse qu'on ne cherche pas à découvrir ce qu'elle sera devenue. Offensé à son tour de cette conduite qu'il ne peut s'expliquer, le mari qu'elle condamne au veuvage renonce en effet à poursuivre la fugitive et se décide, séance tenante, à partir pour l'Italie, où il emmène, encore au maillot, l'enfant qu'il a tout lieu de croire sienne, mais qui est en réalité la fille de Grattan Horncastle et de la compagne illégitimement associée aux destins de cet aventurier politique.

Une vingtaine d'années s'écoulent. Mortimer Dyneley revient des Indes, où il est allé représenter un des grands organes de la presse anglaise. Au moment de partir, il avait expédié *sa* fille à mistress Dyneley, qui, devenue veuve, s'était chargée avec enthousiasme de cette tutelle officieuse. Une institutrice a été donnée à miss Florence, et dans cette institutrice aux mystérieuses allures force nous est de reconnaître Marian. Si nous ajoutons que le beau Walter Dyneley (l'héritier de Roger) est épris de sa jeune compagne et n'a point affaire à une ingrate, nous aurons initié nos lecteurs aux com-

plications les plus essentielles de cette seconde partie du drame, inaugurée, nous l'avons dit, par le retour de Mortimer, mûri par l'âge et désabusé de sa prétendue vocation d'artiste. Quant aux accidens dont ce retour est suivi, on les retrouverait au besoin dans les péripéties finales de *la Mère coupable*. Il s'agit effectivement, comme dans le drame de Beaumarchais, d'éclaircir un malentendu qui jette un reflet d'inceste sur l'innocente flamme des deux jeunes gens. La présence de Marian et l'arrivée mystérieuse de Grattan Horncastle, dont la femme est mourante, facilitent singulièrement les explications indispensables. Du moment où il est avéré que Florence n'est point la sœur de Walter, leur mariage est affaire conclue d'avance. Mortimer Dyneley pourra désormais sans remords achever sa vie à côté d'eux, entre Marian, qui se repent de ses rigueurs, et Isabelle, qui lui a toujours conservé une affection épurée par le laps des ans.

Que si l'on nous demandait en quoi cette fable un peu confuse se rapporte au thème que semble s'être proposé l'écrivain, nous serions tenu de confesser notre embarras. Il n'est point très clair à nos yeux que le XIXe siècle soit responsable des vilenies fort exceptionnelles que l'auteur a mises sur le compte de Roger Dyneley et de Grattan Horncastle. Nous sommes tenu au contraire de croire sur parole que Mortimer représente « l'artiste » dans tout ce que ce mot comporte de plus imposant, et l'artiste, à ce compte, serait le jouet assez insignifiant des moindres hasards, sans principes bien assis, sans volonté arrêtée, susceptible tout au plus de certaines répugnances qui sont à l'usage de la plus vulgaire honnêteté, de certains entraînemens auxquels elle résiste sans trop de peine. Pourvu d'argent, il ne met la dignité de sa vie que dans certains raffinemens d'élégance et dans le choix intelligent de ses distractions quelquefois illicites. Aux prises avec la misère, il y puise tout justement l'énergie nécessaire pour remplir dans la grande armée de la publicité quotidienne un rôle de sous-lieutenant. En quoi le XIXe siècle est-il responsable de cette dégradation relative? Serait-ce par hasard qu'il n'aurait pas accordé toute leur valeur aux élucubrations poétiques de Mortimer Dyneley? Mais l'iniquité de ce dédain reste à démontrer, car nous dresserions sans peine une liste assez longue d'écrivains auxquels ce siècle si mal avisé, si distrait, si rétif au sentiment des belles choses, a donné une éminence, une autorité, une renommée dignes d'envie. Si Mortimer Dyneley n'y figure pas, à qui la faute?

Ceci dit, — et sans insister plus que de raison sur les inconséquences flagrantes qu'une si fidèle analyse avait pour but de mettre en relief, — nous reconnaîtrons dans la prose de M. Austin, comme dans ses vers satiriques ou sérieux, un rare mérite de forme. Les

saillies heureuses abondent dans son dialogue, certaines nuances de caractère ou de sentiment sont rendues avec une délicatesse de pinceau presque féminine, et si on marche dans une sorte de dédale, on y marche du moins au milieu des fleurs. Il y a là un mélange de qualités rares et de défauts irritans dont nous ne pouvons qu'indiquer à peine l'étrangeté caractéristique. Les esprits timides ou délicats ont à coup sûr le droit de protester contre des prétentions trop affichées, contre des paradoxes trop crians, contre des combinaisons trop excentriques parfois et parfois aussi trop vulgaires. On ne peut cependant méconnaître l'originalité relative de l'écrivain, et il convenait, nous le croyons, de saisir au passage, dans son premier essor, — pour l'examiner, le discuter à loisir et le classer à son rang, — ce talent de gentilhomme tranchant et railleur, plus audacieux, plus méprisant que de raison, et cherchant à s'imposer de haute lutte plutôt qu'à se concilier les sympathies. Il convenait aussi de signaler une tradition qui semblait perdue et qui se renoue à l'improviste, la résurrection du *byronisme* retrouvé, comme par miracle, dans les ruines de Newstead-Abbey. Le voici bien avec son parti-pris de misanthropie, son feint abandon sujet à plus d'un retour, sa personnalité envahissante, — ne relevant apparemment que de lui et de ses caprices, mais dominé par la tyrannie du paradoxe et n'osant jamais être parfaitement simple, tant il a peur de sembler candide. Pour nous, qui l'avons beaucoup aimé, qui lui avons beaucoup pardonné, cette palingénésie a presque le charme du renouveau; mais, tout en y cédant, nous sourions pour ainsi dire de notre faiblesse, qui probablement ne sera pas contagieuse. La jeunesse est vieille de nos jours; elle ne se laisse prendre à aucune affectation, à aucune attitude, risquons le mot, à aucune *pose*. Le byronisme — sans lord Byron — passera difficilement par l'étamine de sa clairvoyante indifférence. Nous ne la lui reprocherons pas, mais il vaudrait peut-être mieux voir nos successeurs présomptifs un peu moins judicieux, un peu plus susceptibles d'entraînement, fût-ce au prix de quelque enthousiasme hors de propos. On en revient, après tout, de ces belles et généreuses crédulités; mais la désillusion précoce nous garde à jamais. C'est « l'avare Achéron » du poète, et, fleuve pour fleuve, nous préférons l'Eurotas, l'Eurotas aux lauriers-roses, sur les bords duquel l'auteur de *Caïn* et de *Don Juan* est allé mourir au service d'une cause sacrée.

E-D. Forgues.

JUILLET

CHANSONS ET POÈMES

CHANSON.

Quand elle entra si brillante et si belle
Dans mon logis, ce fut comme un éclair.
Le gai soleil, par le trou vif et clair,
Comme un oiseau s'abattit devant elle
Quand elle entra.

Quand elle entra, l'instant rapide et vague
Soudain chanta dans mon réduit muet :
Parfums, ardeurs, bruits charmans, tout juillet
Joyeusement entra comme une vague
Quand elle entra.

Puis ce fut tout, — le mur redevint sombre,
La porte close avait éteint le jour,
La belle enfant me souriait dans l'ombre...
C'était l'Été qui m'amenait l'Amour
Quand elle entra.

AU RIRE.

Au rire pareil à l'aurore,
Au rire éclatant et divin,

Au rire fils aîné du vin
Et frère du baiser sonore,
Au parfum de la joie en fleurs,
A l'écho de l'âme en délire,
A l'envers radieux des pleurs,
Au rire!

Qui fait flamber les yeux ardens,
Qui bat la gorge haletante,
Ce fard des dents, des belles dents
Dont l'émail tente,
Plus rebondissant et plus pur
Que le chant de l'oiseau dans l'arbre
Ou que des grenats tombant sur
Du marbre,

Rapide et clair comme le feu,
Retentissant et plein de charmes,
Au rire qui fait croire à Dieu,
Dont nous feraient douter les larmes,
Au reflet céleste et sanglant
Qui dore au front palais et bouge,
Au large rire étincelant
Et rouge!

Toujours vivace et combattu
Comme la séve par l'écorce,
Au rire la seule vertu,
La seule force,
Au rire, cette arme des cœurs,
Que le faible aiguise en satire,
Au rire vainqueur des vainqueurs,
Au rire!

En haine des voleurs d'espoir,
Des larmoyeurs sots ou sinistres,
Cafards, cagots, broyeurs de noir,
Aussi des cuistres,
Au rire viril et sacré,
Malgré les femmes et la mode,
Moi, poète, j'ai consacré
Cette ode!

Je vous salue, été vermeil,
Pourpre du temps, saison élue,

Éclat de rire du soleil,
Je vous salue!
Juillet rit à cieux déployés,
Le jour est pur, la nuit sans voiles.
Jaillissez, roses! pétillez,
Étoiles!

Fermente et bous dans le sillon,
Sourde allégresse de la terre,
Sonnez, fanfares du rayon,
Couve, mystère!
Accouplez-vous dans la clarté,
Germes féconds de la matière.
Éclate et vis, âme, gaîté,
Lumière!

Allons, forçat du bagne humain,
Sèche tes pleurs, laisse tes haines,
Voici des lis et du jasmin,
Voici des chênes.
Jouir, c'est obéir à Dieu,
Ris donc un peu, la terre est blonde,
Le pampre est vert. Ris donc un peu,
Vieux monde!

Ouvre tes yeux, voici le jour;
Ouvre tes bras, voici la flamme;
Voici l'harmonie et l'amour,
Ouvre ton âme!
Prends tout cela, Dieu te fait don
De l'éternelle et sainte joie.
Ah! chasseur d'ombre, prends-la donc,
Ta proie!

O roi morose comme un roi,
N'écoute pas tes faux prophètes.
Ris à la vie, elle est à toi
Avec ses fêtes;
Elle a promis, Dieu va tenir.
Ce qu'il commence, Dieu l'achève.
Elle est à toi du souvenir
Au rêve!

Ris à la mort, assez douté!
La mort n'est plus un grand peut-être;

As-tu peur que l'éternité
Ne manque à l'être?
O passant d'une heure ici-bas!
Ris aux douleurs, ris aux désastres.
Après la terre, n'as-tu pas
Les astres?

Ris sans trêve à l'amour sans fin;
Après la vie encor la vie!
Ris au désir, divine faim
Inassouvie.
Ris à l'espoir, bonheur enfant,
Ris au bonheur, lointain sourire,
Et ris au rire triomphant,
Au rire!

LA FALAISE.

Nous allions dans le bois silencieux et sombre,
Nous allions tous les deux dans le calme et la paix,
Sur la mousse muette et sous l'ombrage épais,
Écoutant ce silence et regardant cette ombre.

Oublieux et perdus, traversant pas à pas
Les molles épaisseurs de l'obscurité verte,
Nous allions, l'âme ailleurs et ne nous parlant pas...
Tout à coup la forêt sombre s'est comme ouverte!

Devant nous le soleil inondait le chemin,
Et la mer s'étalait étincelante, unie,
Et dans un baiser doux comme un baiser humain
Le ciel pur s'unissait à la mer infinie...
. . . . . .

Et nous sommes restés palpitans, anxieux.
Vous avez dit : « Mon Dieu! » moi, j'ai dit : « Je vous aime! »
Et devant ce spectacle immense et radieux
Nous n'avons pu trouver que ces deux mots, — le même!

LE GUÉ.

Il fallait passer la rivière,
Nous étions tous deux aux abois.
J'étais timide, elle était fière,
Les tarins chantaient dans les bois.

Elle me dit : « J'irai derrière,
Mon ami, ne regardez pas. »
Et puis elle défit ses bas...
Il fallait passer la rivière.

Je ne regardai... qu'une fois,
Et je vis l'eau comme une moire
Se plisser sur ses pieds d'ivoire...
Nous étions tous deux aux abois.

Elle sautait de pierre en pierre,
J'aurais dû lui donner mon bras;
Vous jugez de notre embarras.
J'étais timide, elle était fière.

Elle allait tomber, — je le crois, —
J'entendis son cri d'hirondelle.
D'un seul bond je fus auprès d'elle...
Les tarins chantaient dans les bois.

LES ROSES.

Elle dort, c'est trop tôt, l'aube à peine se lève.
Je m'étais trop hâté, demeurons un moment;
Allons auprès du lit nous asseoir doucement :
Même par un baiser ne troublons pas un rêve.

Mon bouquet parfumé ne vaut pas son sommeil.
Qui sait ce qu'elle voit sous ses paupières closes?
Attendons tous les deux, aurore au doigt vermeil,
Attendons tous les deux, les mains pleines de roses.

Ah! paresseuse, à peine on l'entend respirer;
Sous ces voiles confus, à peine on la devine;
A voir le fin tissu que sa peau vient moirer,
On dirait des lilas sous de la neige fine.

Ses yeux n'ont pas senti le sommeil se poser,
Sa bouche garde encor son doux pli de la veille,
Et la voilà si belle ainsi que le baiser,
Près de sa joue en fleurs, rôde comme une abeille.

Et pendant qu'aux hasards de son repos charmant
Elle offre ses bras nus et son épaule grasse,

On sent qu'à ses côtés veillent incessamment
Ces anges de l'amour : la Pudeur et la Grâce.

Dors! je suis là qui veille et te parle tout bas.
Celui que vous aimez, madame, vous admire.
Je puis vous admirer, vous ne me voyez pas,
Vous ne m'entendez pas, je puis bien vous le dire.

Ainsi qu'on voit courir les gaîtés de l'azur
Sur les frissons du lac où sa splendeur se mire,
On voit ses songes d'or éclairer son front pur...
N'est-ce pas que j'en suis, chère, de ce sourire?

Repose heureuse, enfant, sous mes regards heureux.
Tout ce bonheur rêvé, je veux qu'il soit le nôtre,
Et que tes jours soient doux comme tes nuits; je veux
Qu'il te semble au réveil passer d'un songe à l'autre!

C'est que j'ai mis sur toi ce que j'ai de plus cher,
Ce qu'épargne le temps et nous laisse l'envie,
Le sang de notre sang, la chair de notre chair,
Tout ce qu'ayant vécu j'ai sauvé de la vie,

Tout ce que l'on dérobe à ce monde moqueur,
Mes plus saintes ardeurs et ma foi la plus vive,
Et mes larmes aussi, — cet écrin de mon cœur, —
Tout ce qui fait qu'on aime et ce qui vaut qu'on vive,

Tout! je t'ai tout donné, d'un seul coup, en un jour.
Ce tout, — tant et si peu, — si puissant et si frêle,
Est dans tes frêles mains, ô mon unique amour!...
N'allez pas le casser au moins, mademoiselle!

Ah! faisons-nous petits! soyons heureux bien bas,
(Hélas! tant de bonheur tient dans si peu d'espace!)
Si bas que le malheur ne nous entende pas,
Et dise en nous voyant : « Je ne vois rien, » et passe.

Car les amours cachés sont les amours bénis.
L'avare pour son or cherche un endroit bien sombre,
L'herbe cache ses fleurs et les oiseaux leurs nids,
Et nous, qui nous aimons, soyons heureux dans l'ombre,

Mais si nos soins sont vains, mais si malgré cela
(Le malheur attentif a des retours tenaces)

Il veut frapper un jour... Eh bien! je serai là,
La poitrine à ses coups et l'œil à ses menaces.

Là, devant toi, toujours, éclairant le chemin,
De tes pieds délicats écartant jusqu'au doute.
Aujourd'hui sans souffrir engendrera demain,
Et, calme, grâce à moi, tu poursuivras la route.

Calme et joyeuse aussi, de sommets en sommets,
Ainsi tu marcheras jusqu'au bout de la voie,
Ayant souri toujours, sans avoir su jamais
De combien de douleurs je te faisais ta joie.

Mais va! mon âme est riche : avant qu'ils soient pillés,
Ses trésors lasseraient tous les destins moroses,
Et pourvu que tes yeux... Ah! vous vous éveillez,
Dormeuse! — Mon amour, je t'apportais des roses.

LA SOURCE.

Sur le cresson noir, sur les cailloux blancs,
Et sans une ride et sans un murmure,
Dans son berceau vert aux rideaux tremblans,
Dort la source froide, immobile et pure.

La broussaille horrible et la roche en pleurs
Couvrent son secret d'une ombre éternelle,
Et, fixe, elle est là comme une prunelle,
Entre les longs cils des iris en fleurs.

Elle est là, bien loin des lieux où nous sommes,
Et loin du soleil qui n'y boit jamais,
Sous la forêt sombre et sur les sommets,
Trop bas pour le ciel, trop haut pour les hommes.

Les oiseaux de l'ombre, aussi ceux de l'air,
Les rossignols blonds et les hirondelles,
Ceux-là seuls à qui Dieu donna des ailes,
Le voient assoupi, le flot chaste et clair.

A travers la branche où sifflent les merles,
Sur son front poli passent tour à tour
L'ombre et le rayon, la nuit et le jour,
L'un la criblant d'or, et l'autre de perles.

De ces drames bleus le mouvant dessin,
Sans plus l'entamer, joue à sa surface;
Elle, vierge et nue, a le calme au sein,
L'ombre à ses côtés et le ciel en face.

Luis au fond du bois triste et murmurant,
Coupe d'émeraude où l'oiseau s'abreuve;
Dors, cristal muet qui seras torrent;
Reste, goutte d'eau qui deviendras fleuve!

Dans tes rochers hauts comme le mépris,
Dans tes bois touffus comme la pensée,
O source farouche, à ces deux abris
Reste obstinément — limpide et glacée.

La mousse t'enchâsse, ô diamant noir,
Ce qui vient d'en haut en toi se reflète,
Silence fluide et divin miroir,
Larme de l'azur, — âme de poète!

ÉDOUARD PAILLERON.

LES

COURSES DE CHEVAUX

EN FRANCE

I. *Le Cheval anglais*, par M. Stonehenge, traduit par le comte de Lagondie, colonel d'état-major. — II. *Le Guide du Sportsman*, par M. Gayot. — III. *Epsom, Chantilly et Baden*, par M. Hiéron, etc.

A voir le développement que les courses de chevaux ont pris en France depuis quelques années et le succès toujours croissant qui les accompagne, on dirait qu'elles sont sur le point d'y devenir, comme chez nos voisins, une institution nationale. Faut-il s'applaudir de ce mouvement ou s'en affliger? Les courses ne sont-elles, comme certains le prétendent, qu'une occasion d'exhiber des toilettes excentriques et des mœurs tapageuses? Répondent-elles seulement à un besoin d'émotion qui porte notre génération blasée à risquer des enjeux énormes sur les jambes des coursiers? Faut-il y voir un signe de notre décadence physique et morale? Et comme les Romains du bas-empire, sommes-nous devenus incapables de nous passionner pour autre chose que pour les *cochers verts* et les *cochers bleus?* Ou bien ces dehors frivoles cachent-ils une institution réellement sérieuse, et sont-ils un moyen d'intéresser le public à des progrès auxquels il serait resté étranger et indifférent? Ce ne sont point là sans doute des questions qui manquent d'à-propos ou d'intérêt.

A vrai dire, l'origine des courses ne plaide pas trop en leur faveur, car elles n'étaient dans le principe qu'un prétexte à paris, et si elles ont eu dans la suite quelques résultats utiles, ce n'est

pas la faute de ceux qui les ont instituées. Pour les faire accepter par les gens sérieux, les *turfistes* ont prétendu qu'elles nous viennent des Grecs, qui se disputaient, comme on sait, les prix des courses en char aux jeux olympiques. Sans trop s'arrêter à cette origine classique, on peut considérer Jacques Ier comme le véritable fondateur des courses modernes, car vers 1603 il organisa celles de Newmarket, de Croydon, etc. Ces courses n'étaient qu'un simple amusement et une occasion de paris; les prix étaient peu considérables et consistaient le plus souvent en objets de peu de valeur, tels qu'une cravache, une sonnette en or, etc. Le premier prix en argent fut de 100 livres; c'est Charles II qui l'institua. Plus tard, la reine Anne en fonda un autre de 150 liv. (3,750 fr.). L'art d'entraîner et d'élever des chevaux spéciaux n'existait pas alors; on se procurait comme on le pouvait les animaux qui paraissaient les meilleurs, c'est-à-dire les plus vigoureux et les plus rapides, car alors les courses étaient longues (de 6 à 7 kilomètres) et les poids considérables (de 60 à 75 kilogrammes). Et comme les meilleurs chevaux connus à cette époque étaient les arabes, c'est d'Arabie et de Turquie qu'on en fit d'abord venir. Charles II y envoya même son écuyer Christophe Wirville, accompagné de George Ferwick, pour lui acheter des étalons et quatre jumens connues sous le nom de jumens royales (*royal mares*) qui donnèrent le jour aux chevaux les plus célèbres du siècle dernier.

Toutefois la véritable souche des chevaux de course peut être ramenée à trois chevaux orientaux : le turc *Beyerley*, dont on ne sait autre chose sinon qu'il a été le cheval de guerre du capitaine Beyerley en 1689; l'arabe *Darley* (*Darley arabian*), importé par M. Darley du Yorkshire vers 1712; enfin l'arabe *Godolphin* (*Godolphin arabian*), importé quelques années après par lord Godolphin, qui l'avait, dit-on, rencontré sur le Pont-Neuf à Paris, attelé à une voiture de porteur d'eau. Étrange vicissitude! Partir de si bas et monter si haut qu'aujourd'hui c'est pour un cheval un titre à l'estime publique que d'appartenir à la descendance de *Godolphin!* Ses mérites ne furent cependant pas immédiatement appréciés à leur valeur, car on lui fit faire pendant quelque temps l'ignoble métier de boute-en-train; mais un jour, par suite d'un défaut de surveillance, il prit son rôle au sérieux, et le résultat en fut si satisfaisant qu'à partir de ce moment il fut promu au grade de reproducteur en titre.

Dès cette époque en effet, on avait remarqué que les parens transmettaient à leurs produits la vigueur et la vitesse qui les distinguaient eux-mêmes, et naturellement on voulut accoupler les sujets qui réunissaient ces qualités au plus haut point; l'on eut soin aussi de tenir un registre de toutes les naissances. Telle est l'origine de la race anglaise pur sang. Cette création fut le résultat non de l'es-

prit de système, mais de l'expérience. On ne se proposa pas d'emblée de façonner des chevaux remplissant telles ou telles conditions, mais simplement d'avoir des chevaux ayant les mêmes qualités que leurs parens, et par le soin que l'on mit à faire les accouplemens, on en vint à constituer une classe spéciale de chevaux particulièrement aptes à la course, et dont tous les individus, inscrits au *stud-book*, ont leur généalogie aussi bien établie que celle de n'importe quel grand d'Espagne ou baron prussien. Cette inscription, qui se fait sur la déclaration de l'éleveur, sauf contrôle s'il y a lieu, est nécessaire pour maintenir la pureté de la race, éviter les croisemens, et pour ne faire courir les uns contre les autres que des chevaux de même âge. Il en résulte qu'il n'y a de chevaux pur sang que ceux qui sont inscrits aux *stud-books* anglais, français, allemand ou belge. C'est la seule définition qu'on en puisse donner, mais elle est fondamentale.

La race anglaise n'est, on le voit, que la race arabe transformée sous l'influence des croisemens et sous celle du climat et de la nourriture. Aujourd'hui cependant cet élevage n'est plus spécial à l'Angleterre, car d'autres pays l'ont suivie dans cette voie. Les résultats obtenus par cette longue élaboration ont été tels qu'il n'y a pas un seul cheval arabe capable de soutenir honorablement la lutte contre un cheval anglais de quatrième ordre. Parmi les chevaux les plus remarquables du siècle dernier, il faut mentionner *Eclipse*, né en 1764, qui comptait parmi ses ancêtres *Darley arabian* et *Godolphin*. Élevé par le duc de Cumberland, il ne parut sur l'hippodrome qu'à cinq ans, mais il ne fut jamais battu et gagna onze plats royaux (1), sans compter une foule d'autres prix. Employé plus tard comme reproducteur, il rapporta à ce titre seul plus de 3 millions à son propriétaire. Il justifia pleinement sa réputation, car on compte dans sa progéniture trois cent quarante-quatre vainqueurs qui ont gagné 158,000 livres sterling (3,900,000 francs). *Flying-Childers* (1715), lui non plus, ne fut jamais battu. Ce fut peut-être le cheval le plus rapide qu'on ait jamais vu, car il parcourut à Newmarket, en six minutes quarante secondes, une distance de 5,717 mètres avec un poids de 57 kilog. 95, soit 14^{m}25 par seconde, ou 52 kilomètres à l'heure. Il est vrai qu'en 1846, *Surplice* gagna le *Derby* (2,413 mètres) en deux minutes dix-neuf secondes, faisant 14^{m}37 par seconde, et que *West-Australian* (2), quelques

(1) Les plats royaux étaient des prix pour les courses de longue haleine.

(2) *West-Australian* est un étalon qui avait été acheté en Angleterre par M. de Morny au prix de 80,000 francs. Lors de la vente de son écurie, il n'a été vendu que 31,000 fr. Cette dépréciation tient à ce que ses produits, remarquables dans les courses de vitesse entre chevaux de deux ans, ne montrent pas, dit-on, la même supériorité dans les courses de fond auxquelles on soumet les chevaux de trois ans et au-dessus.

années plus tard, atteignit 15m09 par seconde; mais il ne faut pas oublier que ces chevaux ne portaient qu'un poids de 53 kilog. 95, c'est-à-dire de 4 kilog. inférieur à celui que portait *Flying-Childers*. C'est qu'en effet autrefois on ne sacrifiait pas, comme aujourd'hui, tout à la vitesse, les courses étaient plus longues et les poids plus lourds. Ce n'est que plus tard qu'on diminua les poids et les distances, et qu'en même temps, pour obtenir plus de vitesse, on soumit les chevaux à l'*entraînement*. Les coureurs devinrent plus légers, leur taille s'accrut, et leurs membres s'allongèrent. Nos chevaux de course ont au moins de 0m10 de plus que ceux d'autrefois.

Les courses ont continué à se développer rapidement en Angleterre, elles répondent si bien au génie britannique qu'il en existe aujourd'hui dans presque toutes les villes; mais les principales sont celles d'Epsom, où se court le *Derby*, course fondée par le grand-père du chef actuel du parti conservateur pour les poulains de trois ans, et qui est considérée comme la plus importante de l'année, — celles de Newmarket, dont M. Esquiros a donné ici même (1) l'intéressante description, celles de Doncaster, de Liverpool, etc.

En France, on prétend que les courses étaient déjà connues des Gaulois. Toutefois les premières qu'on signale d'une manière positive sont celles de Fontainebleau, qui eurent lieu en 1776, sous le ministère Bertin. Il y eut des courses sous l'empire et sous la restauration; mais, quoique organisées par l'administration des haras, elles allaient à l'aventure et sans but déterminé. Elles ne sont devenues une institution sérieuse que depuis 1833, époque de la fondation de la *Société d'encouragement*, qu'il ne faut pas confondre avec le Jockey-Club, dont elle est, dans une certaine mesure, indépendante. La société est placée sous le patronage de ce dernier, mais elle a ses règlemens particuliers, son comité spécial et son budget séparé. Le club, en tant que club, n'intervient dans ses affaires que par la création de certains prix, et rien n'oblige les membres qui n'aiment pas les chevaux à s'en occuper. La société fut fondée sous les auspices de M. le duc d'Orléans, qui mit en vogue l'hippodrome de Chantilly. Traversant un jour avec quelques amis cette magnifique pelouse et sentant les pieds des chevaux rebondir sur un sol élastique, l'idée leur vint, séance tenante, de courir une poule qui fut gagnée par M. de Normandie. Quelques jours après, on tenta une nouvelle épreuve, à la suite de laquelle on arrêta un projet de réunion pour le printemps suivant. En 1835, le Jockey-Club adopta Chantilly pour y faire courir le prix de 5,000 francs qu'il venait de fonder; ce prix fut porté en 1840 à 7,000 fr., en 1847 à 10,000 fr., en 1854 à 15,000 fr., et

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1861.

en 1855 à 20,000 fr. Sauf celui de la ville de Paris, c'est le plus important de l'année; il correspond au *Derby* anglais et a pour objet de faire connaître la valeur respective des poulains de trois ans. Chantilly eut dès lors chaque année ses courses d'automne et ses courses de printemps, qui, réservées d'abord à un public spécial, sont devenues, depuis l'établissement du chemin de fer, une fête parisienne à laquelle tous ceux qui se piquent d'élégance se croient tenus de se montrer. Là aussi se sont groupées la plupart des écuries d'entraînement avec leur monde de grooms et de jockeys.

A Paris, les courses avaient autrefois lieu au Champ-de-Mars, dont le terrain, sablonneux et dur tout à la fois, faisait le désespoir des *sportsmen*. Les nombreuses réclamations auxquelles il donnait lieu furent enfin entendues, et l'on profita de la transformation du bois de Boulogne en promenade publique pour créer le bel hippodrome de Longchamp, que tout le monde connaît. Sa proximité de Paris, sa magnifique situation, en firent un but de promenade, et contribuèrent à répandre le goût des courses et des chevaux dans une partie du public qui jusqu'alors y était restée indifférente.

Dans le principe, la Société d'encouragement rencontra peu de bonne volonté de la part de l'administration des haras, qui ne voyait pas sans inquiétude une société particulière faire bon marché des traditions administratives et s'occuper de la question chevaline sans lui demander son avis. L'administration finit cependant par embrasser sa rivale, ne pouvant l'étouffer, et par se servir de son intermédiaire pour la distribution des prix qu'elle accordait aux chevaux pur sang, en se réservant, bien entendu, le droit d'imposer ses conditions et d'envoyer ses inspecteurs pour en surveiller l'exécution (1). On ne compte pas aujourd'hui en France moins de cent cinq hippodromes, dont les principaux, après ceux de Chantilly et de Paris, sont ceux de Versailles, Fontainebleau, Caen, Bordeaux, Moulins, etc. Ceux de La Marche (près de Saint-Cloud) et de Vincennes sont spécialement réservés aux courses d'obstacles.

Les chevaux français n'osèrent pas pendant bien longtemps se risquer à lutter contre les chevaux anglais. Leur infériorité était si notoire qu'ils recevaient une décharge de dix livres sur les hippodromes d'Angleterre; mais les succès que remporta *Monarque*, à M. de Lagrange, en 1857 et 1858, leur firent retirer cette faveur. Peu après, cet habile éleveur, associé à M. de Nivière, fonda à Newmarket même une écurie d'entraînement où il envoyait ses

(1) Les prix distribués en 1864, non compris les entrées, se sont élevés à 1,724,245 fr., somme dans laquelle la part contributive de l'état a été de 505,450 fr.; — celle de la liste civile de 97,000 fr.; — celle des sociétés hippiques, villes, départemens, etc., de 1,121,795 fr.

poulains nés et élevés en France, et la fortune récompensa cette tentative hardie. C'est de cette écurie qu'est sorti *Gladiateur*, l'illustre vainqueur du *Derby* d'Epsom en 1865, du prix de 2,000 guinées, et du grand prix de Paris, et qui en moins de trois mois gagna à son heureux propriétaire une somme de 441,000 francs sans compter les paris. *Fille-de-l'Air* et *Vermout*, quoique d'un ordre un peu inférieur, se mesurèrent souvent aussi avec des chevaux anglais, et les battirent dans plus d'une rencontre. On peut donc dire aujourd'hui que sous ce rapport, comme sous bien d'autres, la France n'a rien à envier à sa rivale. On y a poussé très loin l'étude des questions techniques soulevées par l'élevage du cheval de course, et dont quelques détails feront apprécier l'importance.

Que demande-t-on à un cheval de course? De parcourir le plus d'espace dans le moins de temps possible. Le meilleur cheval est donc celui qui a les organes respiratoires les plus développés, le système musculaire le plus vigoureux, la construction des reins et des jarrets la plus parfaite, enfin le plus grand courage, sans lequel tout le reste n'est rien. On a vu comment on était arrivé, par des alliances continuées pendant un grand nombre de générations entre les meilleurs chevaux, à fixer leurs caractères de manière à constituer une race à part. On procéda d'abord à ces alliances un peu au hasard; il suffisait qu'un étalon eût été vainqueur dans un grand nombre de courses pour qu'on lui amenât de tous côtés des jumens à saillir, et qu'on payât fort cher ses services. Ce n'est que plus tard, quand on vit des étalons renommés donner des produits de premier ordre avec certaines jumens et des chevaux très ordinaires avec d'autres, que l'on comprit la nécessité de faire un choix, afin d'empêcher que certains défauts de conformation des parens ne se transmissent dans les produits. Nous nous trouvons en effet ici en présence d'une des plus curieuses applications du système de l'hérédité. Bien qu'on ignore encore les lois générales de la transmissibilité, l'on sait cependant que généralement les caractères des parens se retrouvent dans leurs descendans, et que si l'on veut perpétuer ces caractères, il faut avoir soin de n'accoupler que des animaux qui les possèdent eux-mêmes. C'est le principe qui a servi de base à l'amélioration de toutes les races d'animaux, quels qu'ils soient; mais on ne s'est pas encore rendu bien compte de l'influence directe de chacun des parens. On a prétendu que le poulain prend à son père le courage, le caractère et la robe, et qu'il tient de sa mère la taille et les allures. C'est peut-être trop absolu, et tout ce qu'on peut affirmer, c'est qu'il ressemblera surtout à celui de ses parens qui est le mieux *racé*, c'est-à-dire à celui qui a la plus ancienne origine.

Quoi qu'il en soit, pour avoir des produits aussi parfaits que pos-

sible, il importe, faute de reproducteurs parfaits eux-mêmes, d'éviter d'accoupler des chevaux ayant l'un et l'autre les mêmes défauts, parce que ceux-ci se retrouveraient infailliblement à un degré plus grand encore dans le poulain. Ainsi, si le père et la mère sont un peu trop hauts sur jambes, le poulain le sera encore davantage et peut-être au point d'être difforme; pour les qualités morales, c'est la même chose, comme nous le prouve *Vertugadin*, qui serait, au dire des *sportsmen*, un de nos meilleurs chevaux de trois ans, s'il n'avait pas hérité de ses parens un si mauvais caractère.

Je laisse aux philosophes le soin d'expliquer comment des qualités morales peuvent se communiquer chez les chevaux, puisqu'ici on ne peut faire valoir l'argument de l'exemple et de l'éducation, dont on se sert quand il s'agit des hommes. Dans l'espèce humaine, cette transmission est incontestable, et personne n'ignore que certaines aptitudes et même certains sentimens se transmettent avec le sang; mais les circonstances extérieures agissent sur nous de tant de façons diverses que nos dispositions naturelles peuvent s'en trouver profondément modifiées, et qu'il n'est pas rare de voir les enfans trahir les vertus ou les qualités physiques de leurs ancêtres. L'organisation aristocratique, par exemple, avait bien pour objet de créer en quelque sorte une race spéciale d'hommes mieux doués que les autres, et nous savons les résultats qu'elle a donnés. Chez les animaux au contraire, moins soumis aux causes de perturbation qui agissent sur les familles humaines, l'hérédité se manifeste avec assez de persistance pour qu'on puisse fixer les qualités d'une manière permanente, et ces qualités sont d'autant mieux enracinées qu'elles viennent de plus loin. Ainsi les *sportsmen* ne s'informent pas seulement des qualités spéciales des parens immédiats de leurs chevaux, mais ils veulent connaître leurs ancêtres à un degré très éloigné. Ils tiennent un grand compte de la noblesse et de l'antiquité du sang, et sont plus disposés à payer cher un cheval qui compte *Éclipse* et *Godolphin* parmi ses aïeux, quoique ses parens directs aient été ordinaires, qu'un autre dont le père aura gagné nombre de prix, mais dont l'origine est relativement obscure. Il en est même beaucoup qui font plus de cas de la noblesse que de la perfection des formes, et l'expérience paraît leur donner raison. Il y a un proverbe anglais qui dit qu'une once de sang vaut mieux qu'une livre d'or. Cependant les formes ont une importance capitale, puisqu'après tout ce sont elles qui donnent le mouvement.

Si l'on voulait apprécier l'influence relative de la race et de la conformation, on pourrait comparer le cheval à une machine à vapeur où la race jouerait le rôle du combustible et la conformation celui des organes de la machine. Si le combustible est insuffisant, le

mouvement est lent, quelle que soit la perfection des organes; mais si ceux-ci sont mal agencés, quelle que soit la quantité de combustible employé, la machine ne fonctionne pas davantage. Ainsi, tout en cherchant des reproducteurs d'antique origine, il importe de les choisir de telle façon qu'ils soient physiquement taillés pour la course, et pour cela il faut qu'ils aient avant tout une poitrine profonde afin que la respiration puisse se faire sans effort; il faut de plus que les moteurs, croupe, épaule, jambes, soient très allongés, et que les parties inutiles à la progression, tête, ventre, encolure, soient aussi légères que possible, car elles sont un poids mort et ne contribuent pas au résultat final. Le cheval pur sang est généralement bai, bai-brun ou alezan; on en rencontre aussi quelques noirs, mais fort peu de gris ou de blancs. On préfère ceux qui ont une robe franche avec aussi peu de blanc que possible. La finesse de la peau est tout à la fois une preuve de race et de santé, et jamais dans les races communes on ne rencontre un poil aussi soyeux et un système veineux aussi développé. Ce réseau veineux a une grande importance, car il permet à la circulation de se faire malgré les efforts de la course. Si les vaisseaux sanguins étaient moins abondans et moins gros, le sang, ne pouvant circuler rapidement à la surface, refluerait vers le cœur et paralyserait le mouvement.

Bien des personnes refusent d'admettre que de pareils chevaux soient réellement beaux. C'est, suivant nous, une grande erreur. Si tous les organes sont disposés de manière à augmenter l'impulsion et à développer la vitesse, il est impossible que l'ensemble n'en soit pas harmonieux et ne s'approche pas du type idéal du cheval de course. Je ne voudrais pas à ce propos entamer une discussion d'esthétique; cependant qu'il me soit permis de dire que le beau n'est jamais absolu et n'existe pas par lui-même. Il n'est que l'harmonie entre la forme et la destination des objets; c'est un rapport, et pour le sentir il faut en connaître les deux termes. Veut-on en faire l'expérience, qu'on prenne un de ces vigoureux boulonnais à croupe arrondie qui traînent si gaillardement nos lourds omnibus, qu'on l'affuble d'une selle et d'un cavalier, et qu'on aille se promener à côté d'un pur sang : ce cheval, qui tout à l'heure sous son harnais vous paraissait magnifique, qui représentait le type de la force, sera lourd, gauche et emprunté, tandis que chaque mouvement du pur sang mettra en lumière l'élégance et la finesse de ses formes. Attelez ce dernier à une lourde voiture, et l'effet inverse se produira.

S'il y a de nombreux *sportsmen*, il y a relativement peu d'éleveurs. La plupart achètent quelques poulains qu'ils livrent à l'entraînement et avec lesquels ils tâchent de gagner le plus de prix et le plus de paris possible. Ce système est peu onéreux, et s'ils ont

le bonheur de tomber sur un ou deux bons chevaux, ils trouvent moyen de se tirer convenablement d'affaire. L'élevage exige bien d'autres soins et bien d'autres dépenses, et ceux-là seuls qui ont une fortune considérable peuvent en courir les chances. Tous les pays n'y sont pas également propres. Il faut qu'ils soient favorables à la culture des herbages, et sous ce rapport l'Angleterre est on ne peut mieux partagée. En France, c'est la région ouest, exposée aux vents humides de la mer, qui convient le mieux. L'herbe sèche du midi donne des chevaux trop légers, et les essais entrepris dans les départements de l'est sont jusqu'ici restés infructueux. C'est dans la contrée comprise entre Nantes et Boulogne, sur une largeur de cinquante lieues, que se trouvent nos principaux haras. Celui de M. de Lagrange est à Dangu, près de Gisors, celui de M. Aumont aux environs de Caen, celui de M. Rœderer à Bois-Roussel, près d'Alençon, etc.

De tous ces haras, celui de Dangu est peut-être le plus important. La description de cet établissement, d'après un observateur bien informé (1), fera juger des autres. Le haras de Dangu, créé en 1859 par M. de Lagrange, est situé sur les confins du département de l'Eure, entre Gisors et Vernon. Dépendance du domaine et du château de Dangu, il couvre à lui seul une superficie de 223 hectares sur une colline d'où la vue embrasse la vallée d'Epte. Le château avait autrefois la forme d'un fer à cheval : les deux ailes en ont été détruites, et il n'en reste aujourd'hui que la partie centrale, qui suffit pour donner une idée des anciennes proportions du vieux château. Un parc planté de futaies séculaires et parsemé de pelouses changées en *paddocks* (prairies closes) entoure cette demeure; ce parc a 100 hectares, dont 15 forment des prés réservés aux poulinières et aux poulains. Les bâtimens du haras sont simples, semblables à des fermes anglaises, comfortables et sans luxe; les cours grandes, bien closes, couvertes d'une épaisse couche de paille, rappellent les *straw-yards* de nos voisins. C'est là que pendant l'hiver les poulinières et les poulains viennent jouir d'un pâle rayon de soleil. Seize *boxes* pour les jumens et deux autres pour les étalons composent l'établissement principal. Les poulains d'un an (*yearlings*) ne quittent point ces *paddocks*, où ils errent en liberté; ils ne rentrent que le soir pour s'abriter dans des *boxes* recouvertes en chaume. Les enclos affectés aux différentes poulinières et à leur suite ont de 10 à 15 hectares. Ils sont séparés les uns des autres par deux talus et un fossé plein d'eau venant de l'Epte et où sont ménagés des abreuvoirs. Les prairies actuelles ont déjà 223 hectares, et cependant le propriétaire trans-

(1) *Gladiateur et le Haras de Dangu*, par M. L. Demazy.

forme en prés une immense plaine qui leur fait suite. L'herbe y pousse avec tant d'abondance que les habitans du haras ne suffisent pas à la consommer, et que 100 bœufs par an trouvent encore à s'y engraisser. Le haras de Dangu renferme 5 étalons, 30 poulinières et 36 poulains d'un an. Les 5 étalons sont *Monarque*, *Father-Thames*, *Ventre-saint-Gris*, *Palestro* et *Hospodar*. Le plus renommé d'entre eux est *Monarque*, qui, né en 1852, gagna 22 courses sur 26 qu'il a courues, et qui, employé comme reproducteur depuis 1859, a rapporté à ce titre 81,750 francs à son propriétaire, à raison de 500 francs par saillie. Il est père de plusieurs chevaux distingués, *Hospodar*, *Gédéon*, *Béatrix*, *le Mandarin*, et surtout *Gladiateur*, le cheval le plus remarquable qu'on ait vu depuis longtemps.

Les poulains, tant que le temps le permet, sont laissés dans les *paddocks*, où ils errent en liberté en attendant que viennent pour eux le moment des épreuves; on les met peu à peu au régime de l'avoine, afin d'augmenter leur force et leur vigueur. On les excite aussi à courir les uns contre les autres, et on les soumet successivement aux longues et minutieuses opérations du dressage, de façon à les habituer à supporter la bride, la selle et le cavalier. C'est d'ordinaire à dix-huit mois qu'on les envoie à l'*entraînement*, c'est-à-dire qu'on les prépare pour les courses auxquelles ils devront concourir. L'entraînement se fait non pas sur le lieu d'élevage, mais dans des écuries spéciales ordinairement situées à proximité des hippodromes de courses; il exige d'immenses espaces et des terrains spéciaux qui ne soient ni détrempés par les pluies ni durcis par la sécheresse. Les immenses allées droites de la forêt de Chantilly avec leurs arbres taillés en berceau, dont la perspective indéfiniment décroissante s'étend jusqu'à l'horizon incertain, sont admirablement disposées pour les exercices préparatoires, et la verte pelouse du château est un des plus beaux hippodromes qu'on puisse voir. Aussi est-ce là qu'ont été établies les principales écuries de ce genre. Ce sont ordinairement des bâtimens rectangulaires, entourant complétement une cour de même forme et sur laquelle s'ouvrent les portes des différentes *boxes* ou cellules pavées dans lesquelles chaque cheval est laissé en liberté sur sa litière de paille. Dans le coin de la cellule sont le râtelier, la mangeoire, quelquefois même un bassin plein d'eau courante. Ces *boxes* sont tenues avec une grande propreté et quelques-unes même avec luxe. Chaque cheval a son *lad* spécial, un enfant de douze ou treize ans, qui couche avec lui, qui est chargé de lui donner tous les soins, et cette tâche est assez minutieuse pour absorber presque tout son temps.

Les chevaux réunis dans les *boxes* de Chantilly ont la peau si

fine qu'ils ne peuvent supporter l'étrille, et que le pansage, répété plusieurs fois par jour, est fait à la brosse. Il est très difficile de visiter les écuries, car on a eu des exemples de chevaux empoisonnés par de prétendus curieux. Toute l'écurie est placée sous la direction d'un entraîneur, qui a sous ses ordres les garçons d'écurie, jockeys, etc. C'est lui qui a la responsabilité de tout l'établissement, qui ordonne les exercices, surveille la nourriture et délivre à chaque enfant pour chaque repas la quantité d'avoine nécessaire. Comme c'est de son habileté que dépend le succès des chevaux, il participe à la gloire et aux bénéfices qu'ils procurent. Aussi les bons entraîneurs sont-ils des hommes précieux et très bien payés. La plupart sont attachés au service spécial d'un *sporstman* et exclusivement chargés de son écurie; mais il y a aussi des entraîneurs publics qui, ayant leur écurie à eux, entraînent à forfait et à prix débattu les chevaux de ceux qui les honorent de leur confiance. Presque tous sont des Anglais et sont venus s'installer avec leurs femmes et leurs enfans à Chantilly, où ils forment une véritable colonie.

L'entraînement a pour objet d'habituer peu à peu les chevaux aux dures épreuves qui leur sont réservées; il repose sur le principe de la gradation des exercices. On ne procède jamais aux travaux qui exigent un grand déploiement de force avant que l'habitude ait naturalisé ceux qui en demandent un peu moins. Si l'on voulait aller trop vite, on risquerait soit de donner au cheval une toux chronique, soit de provoquer l'inflammation des articulations. La première préparation consiste dans un exercice journalier au pas, de trois ou quatre heures, pendant une quinzaine de jours, afin de donner à l'animal de l'appétit, d'assouplir son système musculaire et d'affermir ses jambes. Ce résultat obtenu, on commence les suées, qui ont pour objet de durcir les membres et de diminuer les parties graisseuses. On revêt pour cela le cheval d'un drap appelé *sweater* et d'un camail en laine; quand on veut réduire certaines parties spéciales, comme les épaules, on y adapte une couverture supplémentaire qu'on fixe au moyen de courroies. Le *lad* fait alors parcourir à son cheval ainsi accoutré une distance de 6 à 7 kilomètres, d'abord à un galop régulier, puis à fond de train, sans cependant atteindre jamais l'extrême vitesse; il le ramène au pas à l'écurie, le charge de nouvelles couvertures jusqu'au moment où la sueur commence à couler en abondance. Il enlève ensuite les couvertures, puis se met, avec quatre de ses compagnons, à frictionner l'animal avec vigueur, et ne s'arrête que lorsqu'il est complétement sec. Il lui fait faire ensuite une petite promenade et le ramène définitivement à l'écurie. On répète ordinairement les suées tous les quinze jours, en continuant dans l'intervalle les exercices au pas

jusqu'à ce que la graisse en excès ait disparu. Vient alors la deuxième préparation, dans laquelle on cherche à donner au cheval toute sa vitesse et en même temps à lui ouvrir les voies respiratoires, de manière à ce que l'air s'y engouffre sans effort. Dans cette deuxième période, les suées sont plus fréquentes, les galops plus rapides, et la nourriture plus abondante. La troisième préparation est celle qu'on donne en vue d'une course déterminée, et l'on s'attache, pour les distances et la vitesse, à mettre le cheval dans les conditions où il devra se trouver pour cette course. Enfin, quinze jours avant cette époque, on lui fait subir une épreuve réelle en le faisant lutter contre un coursier connu qui permette, par voie de comparaison, d'apprécier ses chances. Il serait fastidieux de décrire minutieusement tous les soins, toutes les précautions à prendre pour en arriver là et qui ont fait du métier d'entraîneur une véritable et sérieuse industrie. Chacun peut se rendre compte de ce qu'il faut de tact et d'habileté pour maîtriser ces animaux indociles, éviter de les surmener, soit par un excès de travail, soit par un excès de nourriture, et les présenter au poteau de départ dans de bonnes conditions. On doit comprendre également qu'un grand nombre de chevaux ne puissent supporter des épreuves aussi dures. Souvent même il arrive que le jour de la course réserve de nouvelles déceptions, et que celui sur lequel on comptait, effrayé par la foule, se refuse à courir et se dérobe au premier galop.

Pendant la course, les chevaux ne sont généralement pas montés par ceux qui les ont dressés, mais par des jockeys spéciaux qui en font leur métier. Tantôt ces jockeys sont attachés à une maison particulière, tantôt ils sont indépendans et se mettent au service de ceux qui les demandent. Sans compter ce qu'ils peuvent gagner avec les paris qu'ils engagent entre eux, les jockeys les plus habiles sont très bien payés, et quelques-uns acquièrent parfois une véritable fortune; mais la plupart gaspillent ce qu'ils gagnent avec une insouciance extrême. Il faut d'ailleurs qu'ils soient assez honnêtes pour refuser les offres qu'on ne manquerait pas de leur faire pour les engager à se laisser vaincre, si on les savait capables de les accepter. Ce n'est là d'ailleurs qu'une honnêteté relative, puisque, sous peine de perdre leur clientèle, leur réputation doit être intacte.

Les jockeys, ne devant pas excéder un certain poids, sont généralement petits et trapus; ils se soumettent à un entraînement semblable à celui des chevaux et s'administrent à cet effet des suées et des médecines. La création d'une race de chevaux a donc amené la création d'une nouvelle race d'hommes, mais qu'on ne peut considérer comme un perfectionnement de l'espèce. Au moment de la

course, ils reçoivent leurs instructions de l'entraîneur, qui, connaissant à fond les qualités et les défauts du cheval, prescrit la manière dont il doit être conduit. Il ne suffit pas en effet qu'un jockey ait une bonne assiette, il faut qu'il ait un grand sang-froid et assez de tact pour tirer tout le parti possible de sa monture. Le point important est d'en ménager les forces de manière à ce qu'elles ne soient pas épuisées au moment où un dernier effort pourrait lui assurer la victoire. Quant à la manière de s'y prendre, elle dépend du cheval qu'on monte et de ceux contre lesquels on lutte. Tantôt il y aura avantage à essouffler ses adversaires en s'élançant à toute vitesse, tantôt il vaudra mieux se tenir d'abord au dernier rang et prendre successivement la place de ceux qui commencent à faiblir.

Si les courses ne servaient qu'à montrer la vitesse de certains chevaux, elles ne mériteraient pas qu'on s'en occupât plus que d'un divertissement public; mais il n'en est pas tout à fait ainsi, et pour peu qu'on examine les choses de plus près, on ne tarde pas à s'apercevoir que le résultat définitif est l'amélioration de la race chevaline. Nous avons vu en effet comment, par l'accouplement des meilleurs chevaux, on était arrivé à former une race dont les qualités dominantes sont la vitesse et l'énergie. Eh bien! les courses sont le moyen de reconnaître, parmi tous les chevaux de cette race qui naissent chaque année, ceux qui possèdent ces qualités au plus haut point et qui sont dès lors les plus aptes à les transmettre à leurs descendans.

Ainsi les courses en elles-mêmes n'ont aucune utilité réelle, elles n'en ont que comme moyen de distinguer les meilleurs parmi les chevaux de même âge, absolument comme les autres concours d'animaux reproducteurs. Elles sont constituées de façon à opérer artificiellement la sélection, à laquelle Darwin prétend que tous les animaux livrés à eux-mêmes sont soumis, de telle façon que la victoire finale reste aux plus vigoureux et aux mieux doués. Cette sélection s'opère sur une si grande échelle que, sur 100 poulains pur sang pris à leur naissance, on en trouve tout au plus 30 en état, à l'âge de trois ans, de se présenter sur l'hippodrome; sur ces 30, 20 au moins sont des chevaux très ordinaires, 9 des chevaux de troisième ordre, et un à peine devient un cheval de second ordre tel que *Fille-de-l'Air* ou *Vermout*, etc. Quant aux chevaux comme *Éclipse* ou *Flying-Childers*, *Monarque* ou *Gladiateur*, on n'en rencontre pas un sur dix mille.

Les courses d'ailleurs sont graduées de manière à ce que cette sélection s'opère successivement. Bien qu'on produise quelquefois sur le *turf* des chevaux de deux ans pour juger de leur force relative, c'est à trois ans seulement qu'ont lieu les épreuves décisives.

La première est la *poule d'essai :* c'est une course de 1,500 mètres, qui a lieu en avril, et qui donne le premier classement; sur trente ou quarante chevaux engagés, il ne s'en présente au poteau que dix ou quinze. Puis vient la *poule des produits* (1,900 mètres), courue, au commencement de mai, ordinairement par d'autres chevaux. En troisième lieu arrive le prix du *Jockey-Club* (2,400 mèt.), qui est couru à Chantilly à la fin de mai, et qui s'élève à 20,000 fr. sans les entrées (1). C'est pour les chevaux français l'épreuve décisive, pour laquelle les éleveurs engagent leurs meilleurs coursiers; mais sur soixante qu'on fait inscrire chaque année, c'est à peine s'il en part vingt. Le classement qui s'opère ainsi tant en France qu'en Angleterre, où la même progression est suivie, est tel que pour la course du *prix de Paris* (100,000 fr. sans les entrées), qui est la grande poule des éleveurs des deux pays, c'est à peine s'il part quatre ou cinq chevaux sur cent vingt engagés.

La sélection est dès lors à peu près complète, et le sort a désigné ses élus. C'est pour ce motif qu'on ne fait plus courir les uns contre les autres les chevaux de quatre ans et au-dessus, car leur valeur relative serait tellement connue que les courses n'offriraient plus aucun imprévu. Si l'on voit cependant par exception quelques chevaux, comme *Monarque*, courir jusqu'à l'âge de six ans, c'est qu'on les fait lutter contre ceux de trois ans, et qu'ils sont assez forts pour supporter la surcharge qui doit égaliser les chances. A la rigueur, le but que l'on poursuit, qui est la sélection des meilleurs chevaux, est atteint par quelques courses dont nous venons de parler, et l'on pourrait presque s'en tenir là. Si l'on continue les épreuves, c'est afin d'opérer un classement même entre les chevaux de second et de troisième ordre, et de donner à leurs propriétaires l'occasion de s'indemniser des sacrifices qu'ils ont dû faire pour l'élevage et l'entraînement. On a institué pour cela des prix de différentes classes, de telle façon que le gagnant d'un prix d'une classe supérieure ne puisse plus concourir pour les prix d'une classe inférieure. On a voulu empêcher ainsi que toutes les sommes consacrées à cet objet ne reviennent à celui qui aura eu la bonne fortune de mettre la main sur un cheval exceptionnel.

Il importe aussi de varier les épreuves, afin de constater les qualités particulières de certains chevaux. Les uns, par exemple, sont d'une extrême vitesse, mais ne peuvent soutenir pendant longtemps une allure aussi rapide; d'autres au contraire courent moins vite, mais plus longtemps. Comme on ne pourrait les juger, si on

(1) En 1865, ce prix a été gagné par *Gontran*, au major Fridolin, dont les couleurs, — casaque blanche, toque bleue, — sont devenues très à la mode cette année.

les faisait courir les uns contre les autres, on a établi des courses de vitesse (1,800 mètres) et des courses de fond (5 ou 6 kilomètres) dans lesquelles les uns et les autres peuvent déployer leurs qualités respectives. Une espèce particulière de course est le *handicap*, qui a pour objet d'égaliser les chances entre tous les chevaux, c'est-à-dire de répartir les poids en raison de leur âge et de leurs succès antérieurs, de telle façon que, s'ils étaient également bien montés, ils arriveraient au but tous ensemble. L'utilité de cette course est peu sensible, puisqu'on ne peut rien en conclure en faveur du gagnant, sinon que le juge s'est trompé en le chargeant d'un poids trop léger. Elle donne lieu même parfois à des fraudes qu'il est difficile d'empêcher, et qui consistent à faire battre un cheval dans d'autres courses pour lui donner ainsi une réputation de médiocrité, grâce à laquelle il obtient dans le *handicap* une diminution de poids qui lui permet de triompher plus facilement de ses concurrens.

Nous en dirons autant des *steeple-chases*, c'est-à-dire des courses d'obstacles, qui nous viennent également d'Angleterre, où elles furent instituées pour encourager la production des chevaux de cavalerie et des *hunters* (chevaux de chasse). Dans l'origine, la distance à parcourir était une ligne droite de 4 milles (6,436 mètres) entre deux points fixes sur l'un desquels les cavaliers se dirigeaient à leur guise à travers tous les obstacles.

Avez-vous jamais vu les courses d'Angleterre?
On prend quatre coureurs, quatre chevaux sellés;
On leur montre un clocher, puis on leur dit : Allez!
Il s'agit d'arriver, n'importe la manière.
L'un choisit un ravin, l'autre un chemin battu.
Celui-ci gagnera, s'il ne rencontre un fleuve;
Celui-là fera mieux, s'il n'a le cou rompu.

Ce n'est que plus tard, pour permettre aux spectateurs de jouir du coup d'œil, qu'on prit le parti d'établir des hippodromes semés d'obstacles artificiels et souvent formidables. Ces courses sont de simples spectacles et ne peuvent avoir aucune action sur l'amélioration de la race, parce qu'elles exigent des chevaux spécialement dressés à sauter, et que cette éducation est personnelle à celui qui la reçoit et ne se transmet pas. Aussi voit-on toujours les mêmes chevaux reparaître jusqu'à ce qu'un accident mette fin à leur carrière. Ils ne sont jamais employés comme reproducteurs. Comme ces courses ont surtout pour objet de mettre en lumière le courage et l'habileté des cavaliers, elles sont souvent courues par des *gentlemen riders* qui ne se montrent guère dans les courses plates.

Il est douteux que les courses au trot donnent des résultats plus sérieux, quoique dans les départemens surtout on croie devoir les encourager. On ne saurait trop le répéter, les courses ne sont pas créées pour donner des coureurs à la consommation, mais pour permettre de choisir parmi eux les meilleurs reproducteurs, c'est-à-dire les plus vigoureux et les plus courageux. Or les courses au galop atteignent ce but beaucoup mieux que les courses au trot, et il est probable qu'un pur-sang, entraîné spécialement pour le trot, pourrait lutter avantageusement contre les trotteurs américains ou hollandais, qui sont les premiers du monde.

Les courses donnent lieu à des paris très considérables, et, bien que ce soit là un de leurs résultats les plus fâcheux, il faut cependant en dire un mot pour faire comprendre comment ils s'engagent. Dans chaque course, les chevaux sont cotés suivant les chances qu'ils paraissent avoir. Si vingt chevaux sont engagés et s'ils sont tous de même force, chacun d'eux a un vingtième de chance; on peut donc parier 20 contre 1 que tel cheval ne gagnera pas : on dit alors qu'il est à 20. Si l'on a des raisons de croire qu'il vaut mieux que ses concurrens, qu'il a par exemple deux fois plus de chance de gagner que chacun des autres, on pariera 10 qu'il ne gagnera pas contre 1 qu'il gagnera. Si ses chances sont plus grandes encore, on pariera 5 contre 1, etc. Enfin, si l'on juge qu'il vaut autant à lui seul que tous les autres ensemble, on pariera 1 contre 1, ce qui s'exprime en disant qu'on le prend à égalité contre le *champ*. On peut parier sur chaque cheval et faire des combinaisons infinies dans lesquelles l'avantage reste à ceux qui ont été à même de connaître les chevaux avant leur apparition sur le *turf*. Toutes ces combinaisons reposent donc sur les cotes des chevaux, et l'on comprend qu'un propriétaire peu consciencieux puisse parfois les faire varier à son avantage en faisant perdre son cheval quand il devrait gagner. Il n'est besoin pour cela de mettre personne dans la confidence, il suffit de donner à boire au cheval un peu plus que d'habitude pour paralyser ses moyens. Aussi ces fraudes sont-elles très difficiles à constater; mais, quand elles sont établies, on applique à celui qui s'en est rendu coupable les peines prescrites par les règlemens de la Société d'encouragement, peines qui peuvent aller jusqu'à l'interdiction de faire courir. La société en effet est souveraine et décide en dernier ressort toutes les questions relatives aux courses; mais elle ne s'occupe que des courses plates, qui sont de beaucoup les plus importantes, puisque, sur 1,724,245 francs de prix distribués en 1854, elles ont absorbé 1,170,065 francs.

Maintenant que nous avons précisé le but des courses, nous pouvons nous demander si ce but a été atteint, c'est-à-dire si les

chevaux choisis réunissent bien les conditions qu'on exige d'eux. Bien des personnes pensent qu'on obtiendrait des résultats supérieurs encore, si on ne soumettait pas les chevaux si jeunes à l'entraînement. Il ne faut pas oublier en effet que l'entraînement surexcite le cheval, lui impose des épreuves souvent supérieures à ses forces et a parfois de fâcheux résultats même pour ceux qui y résistent. Le régime de l'avoine donne aux poulains plus de force et de vigueur, mais on ne peut violenter la nature, et quoi qu'on fasse on n'augmentera jamais la précocité d'un cheval sans diminuer en même temps sa durée. Les chevaux de course actuels se rapprochent par leurs formes du poulain de deux ans, le type n'est plus le même qu'autrefois. Peut-être vaudrait-il mieux ne commencer l'entraînement qu'à trois ans, puisqu'après tout cette opération a pour objet non pas d'améliorer le cheval, mais seulement de le préparer. Les grands coureurs du siècle dernier, *Éclipse*, *Childers*, et les autres, n'avaient pas été entraînés, et n'avaient débuté sur le *turf* qu'à l'âge de cinq ans. La question toutefois est très débattue, mais on remarque que nos meilleurs étalons ne donnent pendant les premières années que des produits médiocres, et qu'il leur faut deux ou trois ans de repos avant de pouvoir être employés d'une manière normale.

Les pur-sang sont trop ardens, trop nerveux, et exigent trop de soins pour être employés aux usages ordinaires. Ce ne sont pas des chevaux de service, ce sont des reproducteurs destinés à communiquer par des croisemens aux autres races quelques-unes des qualités qui les distinguent eux-mêmes, notamment le courage et l'ardeur. C'est en vue de cette amélioration et de la création de chevaux demi-sang propres au service de la cavalerie que l'administration des haras possède un certain nombre d'étalons pur sang avec lesquels elle fait saillir les jumens indigènes (1). Elle avait même établi au Pin une jumenterie composée de vingt jumens pur sang de premier ordre, qui dans son idée devait donner des poulains de choix, et par suite des étalons hors ligne. L'expérience démontra que c'était là un faux calcul, et que les particuliers étaient beaucoup plus à même que l'état de produire de bons étalons. La jumenterie

(1) En 1860, l'état possédait :

1	étalon	ayant coûté	plus de	40,000 fr.
4	—	—	—	30,000
3	—	—	—	20,000
21	—	—	—	10,000
1,117	—	—	moins de	10,000
165	—	de prix inconnus.		
1,311				

du Pin fut supprimée en 1852, et l'on ne conserva que celle de Pompadour, destinée à la création d'une race anglo-arabe dont on ne s'explique pas trop l'utilité.

Depuis longtemps, les règlemens de l'administration des haras donnaient lieu à des réclamations qu'il est facile de comprendre quand on songe qu'il était défendu de faire saillir une jument par des étalons non approuvés par l'état, et qu'un propriétaire ne pouvait chez lui se servir de ses propres étalons. D'un autre côté, cette administration se plaignait que, faute de fonds, elle ne pouvait rendre les services qu'on était en droit de lui demander. Afin de mettre un terme à cette situation, une commission, présidée par le prince Napoléon, fut chargée en 1860 d'étudier la question des haras sous toutes ses faces. Sur les vingt-six membres qui composaient cette commission, deux ne prirent point part au vote, treize se prononcèrent en faveur de l'intervention directe de l'état et du maintien du système en vigueur, en augmentant les allocations budgétaires, et onze conclurent, sinon à la suppression de l'administration des haras, du moins à la transformation complète du système d'intervention. Le rapport de la minorité, qui fut rédigé par M. de La Rochette, et, contrairement à l'usage, livré à la publicité, probablement à cause des noms qui y figuraient (1), est un chaleureux plaidoyer en faveur de la liberté. Il réfute péremptoirement tous les argumens qu'on peut faire valoir en faveur de l'intervention directe de l'état, que ne réclament ni la défense du pays ni les besoins de la consommation. Il démontre que l'industrie particulière et le commerce sont parfaitement à même de faire face à toutes les exigences, que les meilleures races indigènes sont les races de trait, c'est-à-dire celles qui ont été de la part de l'état l'objet de moins d'encouragemens. Il ajoute que les treize cents étalons que possédait alors l'état ne représentaient pas le dixième de ce que réclamait la production du pays, et que néanmoins ils faisaient aux étalons particuliers une concurrence décourageante (2). Enfin il conclut à la diminution progressive du nombre des étalons possédés par l'état, à l'augmentation des allocations en faveur des courses et des primes pour les étalons particuliers jugés propres à la reproduction, à la suppression des jumenteries et à la modification du système adopté jusqu'alors par le ministère de la guerre pour la

(1) On comptait dans cette minorité le prince Napoléon, MM. de Morny, Rouher, Fould, Daru, de La Rochette, etc.

(2) La dépense annuelle moyenne des haras, en y comprenant l'intérêt des immeubles, était de 2,986,000 fr.; le nombre des saillies étant de 62,000, le prix de revient de chacune d'elles était de 47 fr. Cependant elles ne rapportaient à l'état que 486,000 fr., soit 8 fr. par saillie.

remonte de la cavalerie. Bien que ces conclusions n'aient représenté que l'opinion de la minorité, elles ont néanmoins été en grande partie adoptées par le gouvernement, qui, dans cette circonstance comme en beaucoup d'autres, s'est montré disposé à laisser une plus grande latitude à l'initiative individuelle.

Bien des personnes font un reproche au pur-sang d'avoir détruit les anciennes et belles races françaises, comme celles du Limousin, de la Navarre, etc. Voyons ce qui en est, et d'abord demandons-nous ce que sont ces races tant vantées. Il est incontestable qu'à l'époque où les communications étaient plus difficiles, où les provinces, n'ayant entre elles que des rapports fortuits, étaient obligées de produire les objets nécessaires à la consommation locale, chacune d'elles avait sa race de chevaux particulière, apte aux services qu'on exigeait d'eux; mais, lorsque le marché s'est agrandi, les éleveurs ont cherché à satisfaire non plus seulement les besoins locaux, mais les besoins généraux du pays, et à produire des chevaux aptes à divers usages. Nous avons vu ainsi une même province, la Normandie par exemple, produire successivement, suivant la demande, des chevaux de roulage, des chevaux de poste et des chevaux d'omnibus. Les autres provinces ont agi de même, puisque les chevaux qu'on vend aujourd'hui sous le nom de percherons sont originaires de Normandie, du Berri ou des Ardennes, et ont été élevés dans les plaines du Perche. Ainsi la production s'est modifiée en raison des besoins de la consommation, et c'est la vraie cause de la disparition des races indigènes. Il y a aujourd'hui si peu d'intérêt à les conserver que les hippiâtres n'en tiennent plus aucun compte, et qu'ils distinguent les chevaux, non plus suivant les pays de provenance, mais suivant les services auxquels ils sont destinés. Ils en font actuellement quatre divisions principales : — les chevaux propres au roulage et à l'agriculture, — les chevaux de diligence, — les chevaux d'attelage, — les chevaux de selle. Cette division admise, il est facile de comprendre que le sang anglais, donnant de la vitesse et de l'ardeur, pourra avec avantage être infusé aux races indigènes des deux dernières catégories pour leur procurer les qualités qui leur manquent. On a produit ainsi des anglo-normands qui sont d'excellens chevaux d'attelage et des demi-sang qui sont de très bons chevaux de monture. En Angleterre même, on fait des carrossiers en accouplant la jument du Norfolk avec l'étalon pur sang. On obtient par là un cheval très puissant et ayant de belles formes. Quant aux chevaux de roulage et à ceux de diligence, il est au moins douteux que l'introduction du sang anglais puisse améliorer les races que nous possédons. Nos chevaux boulonnais sont connus du monde entier et exportés même en Angleterre; ils sont ardens et durs,

et tirent de très fortes charges avec une vitesse relative considérable.

On a prétendu, il est vrai, que les chevaux d'omnibus en Angleterre vont plus vite, font de plus longues courses et mangent moins que les nôtres, — que par conséquent ils leur sont supérieurs. Les comparaisons de ce genre sont très difficiles à vérifier et presque toujours erronées. Ainsi la moyenne du trajet journalier des cheveux d'omnibus de Paris est de 16 kilomètres; mais il ne faut pas oublier que cette moyenne se répartit sur les huit mille cinq cents chevaux que possède la compagnie, sur lesquels un quart sont malades ou au repos, et qu'il y a des lignes sur lesquelles les chevaux font 28 kilomètres avec des voitures presque toujours complétement chargées. En Angleterre, les voitures sont plus petites, plus étroites et rarement pleines, et il n'est donc pas étonnant que l'allure soit plus rapide. Il faut ajouter d'ailleurs que les Anglais ont pour système d'avoir peu de chevaux, mais d'en tirer immédiatement tout le parti possible; en France, on en a davantage, mais on les ménage beaucoup plus. Le cheval d'omnibus anglais est ruiné en deux ans; le cheval français, acheté 900 francs à l'âge de quatre ans, est revendu à douze ans 400 francs, et est encore en état d'être employé pendant longtemps au labour. Ainsi ne cherchons pas l'amélioration de ces races dans les croisemens avec les pur-sang, mais dans le choix des reproducteurs indigènes, car rien n'empêche de faire pour elles une espèce de sélection semblable à celle qu'on fait pour les chevaux de course et de ne livrer à la reproduction que les animaux supérieurs.

Tels sont les résultats utiles qu'on peut attendre des courses; mais pour les obtenir il faut y chercher autre chose qu'un passe-temps frivole. Il faut qu'elles deviennent de plus en plus une occasion d'expériences sérieuses sur l'amélioration de la race chevaline. Il est regrettable en effet de voir des jeunes gens riches et bien doués rester indifférens aux questions qui passionnaient leurs pères et passer leur vie à supputer les chances de tel ou tel coursier, comme si c'était le plus bel emploi qu'ils pussent faire de leurs facultés et de leur fortune. Si la passion des chevaux les entraîne cependant, rien n'empêche qu'ils ne s'y adonnent; seulement qu'ils étudient la question au point de vue général que nous avons essayé de signaler, et ils n'auront pas été absolument inutiles à leur pays.

J. Clavé.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 septembre 1865.

Bien que la convention de Gastein soit maintenant un fait aussi accompli, aussi vieux, aussi passé et trépassé que la moisson dernière, la pénurie des temps veut qu'à moins de mâcher à vide on s'en occupe encore. Cette convention possède une qualité éminente : elle est le plus européen des faits consommés cet été; elle a un autre avantage, elle ne règle que ce qui s'appelle en latin tudesque un *provisorium;* or, sur le provisoire, la discussion conserve tous ses droits. Si en France le superflu est chose nécessaire, le provisoire en Allemagne est chose éternelle. Les arrangemens de 1851 et 1852, qui disposaient de la condition des duchés de l'Elbe dans leurs rapports avec le Danemark, ont été controversés et ont duré pendant une douzaine d'années. Le *provisorium* convenu à Gastein entre les deux potentats germaniques a droit sans contredit à une existence non moins longue. Le public français s'était imaginé que le canon de Düppel le délivrerait à tout jamais de cette question du Slesvig-Holstein dont on lui avait tant rebattu les oreilles et où il n'avait jamais vu goutte. Pas du tout, cher public, il t'en sera parlé longtemps encore, et peut-être un beau jour seras-tu bien forcé par les événemens de la comprendre.

Notre gouvernement vient de dire son mot sur la combinaison austro-prussienne; nous convenons que ce mot est fort bien dit. La circulaire de M. Drouyn de Lhuys, dont les journaux étrangers ont donné l'analyse, est aussi galamment tournée qu'un *premier-Paris* réussi. Il est impossible de résumer d'une façon plus directe, plus pressante et plus brève, les démentis donnés en cette circonstance par la Prusse et par l'Autriche à toutes leurs professions antérieures et à tous les engagemens de l'Allemagne dans cette question. La dépêche française prend acte avec une netteté très ferme des mobiles égoïstes qui ont dirigé dans cette transaction les deux grandes cours germaniques. Elle ne trouve à la convention prussienne d'autre fon-

dement que la force, d'autre signification que la convenance réciproque des copartageans. Elle constate que la violence et la conquête, ainsi substituées aux principes qui règlent la vie des sociétés modernes, sont un élément de trouble et de dissolution, et ne peuvent que bouleverser l'ordre ancien sans édifier solidement aucun ordre nouveau. On ne saurait mieux dire. Quand on se rappelle les antécédens de cette question, on n'est point surpris que les arrangemens de Gastein aient ému la susceptibilité de notre cabinet. Il semble qu'à la fin de 1863 et au commencement de 1864 notre politique ait caressé l'illusion de gagner la popularité allemande. On n'a point oublié la lettre écrite à l'empereur par le duc d'Augustenbourg et les expressions favorables à la politique des nationalités que contenait la réponse impériale. Pour ne point gêner la satisfaction d'une aspiration de la nationalité allemande, le gouvernement français s'abstint de réclamer l'exécution rigoureuse du traité de Londres, auquel il avait donné sa signature. Notre gouvernement parut croire que l'occasion était bonne pour resserrer nos liens avec les états moyens d'Allemagne, dont les ministres avaient la tête si montée à propos du Slesvig-Holstein. Quand il fut question de la conférence de Londres, c'est la France qui insista pour que la diète y fût représentée, c'est la France qui ouvrit à M. de Beust l'accès de cette imposante et impuissante assemblée où le petit ministre saxon fit un si grand personnage. La France enfin, dans cette conférence où la cause du Danemark fut moralement sacrifiée, exprima au moins une réserve en faveur des droits d'autonomie des populations des duchés, et réclama l'agrégation au Danemark de l'élément danois du Slesvig. Ce n'étaient là, si l'on veut, que des manifestations morales, et le matérialisme politique de notre époque fait bon marché des professions de principes, des avertissemens et des vœux qui ne sont point suivis des sanctions de la force. Il faudrait cependant que nous fussions descendus bien bas et que nous fissions bien peu d'estime de notre propre honneur, si nous consentions à reconnaître que des manifestations morales de la France pussent être comptées pour rien dans les conseils de l'Europe. Or, dans les arrangemens de Gastein, les populations slesvig-holsteinoises ne sont point consultées et perdent leur autonomie; les états moyens d'Allemagne et la diète, dont la France a reconnu et patronné le droit à intervenir dans le règlement de l'affaire des duchés, sont mis à l'écart. En un mot, il n'est fait nul cas de nos avis et de nos réserves. Il n'est pas possible qu'une telle conduite ne soit point ressentie par un gouvernement français. La dissimulation de notre juste mécontentement ne serait point une sauvegarde pour notre dignité. Il peut nous convenir momentanément de ne point nous opposer par la force aux actes arbitraires qui se commettent en Allemagne, mais il ne saurait nous convenir de garder devant ces actes un silence qui serait pris pour une inerte résignation.

Nous applaudissons donc de très grand cœur à la digne et sévère protes-

tation de M. Drouyn de Lhuys contre les arrangemens de Gastein. Nous savons bien ce qu'on dira de ce document : c'est une indignation théorique, c'est un blâme platonique. Une sanction pratique fait défaut à cette revendication du droit, à cette condamnation d'une politique arbitraire et injuste. Voilà que la diplomatie française se met à imiter cette intervention querelleuse qui se contente de mots et ne veut point passer à l'action, intervention qu'elle a trouvée si ridicule chez la diplomatie anglaise dans les affaires de Pologne et de Danemark. Ce que lord Russell faisait avant l'événement, nous le faisons après; voilà toute la différence. En politique, les plaintes répressives qui doivent rester au simple état de plaintes ne valent pas mieux que les plaintes préventives qui ne doivent point être suivies par l'action. — Cette critique railleuse, nous le reconnaissons, n'est point sans portée; mais elle n'est point complétement juste. Il y a dans la politique internationale une chose plus regrettable et plus puérile encore que de ne point exiger la réparation d'un tort : c'est de dévorer l'offense en feignant qu'on l'ignore. La France peut, quand cela lui convient, réserver sa liberté d'action; mais elle se manquerait à elle-même, si elle n'osait exprimer son jugement sur des actes qui blessent la morale internationale et peuvent troubler l'ordre européen.

L'occasion actuelle ne serait point d'ailleurs sans profit pour la France, si elle obligeait notre gouvernement à considérer de haut l'état des affaires allemandes. Il faut que l'on ait chez nous cette idée bien présente à l'esprit : c'est que les intérêts de l'équilibre continental aujourd'hui, de même qu'aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, ne se peuvent décider qu'en Allemagne. Quiconque a un peu d'histoire de France dans l'âme doit comprendre que l'état de l'Allemagne et les combinaisons de forces qui s'y constituent ne peuvent nous être indifférens. Si nous tournions le dos à l'Allemagne, si nous y laissions prévaloir les associations et les plans qu'y pourrait former l'accord de la Prusse et de l'Autriche soutenu dans le lointain par l'alliance prépondérante de la Russie, nous courrions risque de devenir par rapport aux affaires de l'Europe transrhénane ce qu'est aujourd'hui l'Espagne par rapport aux affaires transpyrénéennes. Et il ne faut point que notre amour-propre, complice de notre nonchalance, se révolte contre une pareille hypothèse; nous ne pouvons nous contenter de nous écrier avec un béat optimisme : Cela est impossible! Oui, cela est impossible, si nous ne désertons pas notre propre cause, si nous suivons avec vigilance les affaires germaniques, si nous sommes assez courageux, assez fidèles, assez énergiques, pour ne pas laisser dépérir dans nos mains les immenses ressources morales que le génie de la révolution française nous a données; mais cela est malheureusement possible, si, énervant en Europe par notre propre inertie l'action des principes libéraux et démocratiques, nous abandonnons à une politique d'ancien régime la combinaison des forces de l'Allemagne. L'alliance et la solidarité des intérêts et des forces contre-révolutionnaires

en Europe sont un fait naturel, logique, nécessaire; c'est en Allemagne qu'est le nœud de cette solidarité. Supposez les forces de la confédération germanique concentrées entre les cours qui représentent les doctrines de droit divin, d'aristocratie, et qui, par le partage de la Pologne, sont rivées à l'autocratie russe : l'équilibre matériel du continent est rompu au détriment de la France. Que deviendrait alors notre pays, si, par une erreur funeste, il était contenu à l'intérieur par des entraves qui paralyseraient l'expansion libérale de l'esprit français? Se soumettrait-il à un état de choses qui livrerait les destinées du continent européen à l'alliance absolutiste du Nord et de l'Orient? Essaierait-il de restaurer l'équilibre et de défendre au fond son indépendance par des guerres de conquêtes et des combinaisons empruntées aux traditions de l'ancien régime, telles que celles auxquelles Napoléon eut recours, et qui furent si fragiles aux mains de ce géant du passé? Recommencerions-nous à combattre l'une après l'autre les grandes puissances militaires, à conclure avec elles d'éphémères traités, à nouer de menteuses alliances monarchiques, à bâtir sur l'érection de royautés ridicules des confédérations du Rhin artificielles? Un triste abaissement ou de violentes et stériles aventures, voilà les perspectives qu'ouvrent à la France les arrangemens conclus en Allemagne contre elle et sans elle, si la France ne répond point à la politique des cours du Nord par un prompt et vivace réveil d'esprit libéral et démocratique.

Ce serait s'exposer volontairement à une déception puérile que de compter, pour le redressement des derniers actes de la Prusse et de l'Autriche, sur une résistance quelconque des états moyens de la confédération et de la diète de Francfort. Dans la situation présente, il n'y a, pour la France, aucun fond à faire sur les velléités d'indépendance des états moyens. Nous avions protesté contre une rêverie semblable, lorsqu'au commencement de 1864 on avait l'air ici de caresser les états secondaires et de compter beaucoup sur eux. Ce qui était imaginaire avant la conquête du Slesvig par les Austro-Prussiens est devenu bien plus chimérique aujourd'hui que la diète est écrasée par le fait accompli. Les populations des duchés essaient, il est vrai, de s'adresser à la diète; mais en agissant ainsi elles ne font qu'abriter sous une forme légale une protestation impuissante. Autant les petites cours faisaient blanc de leur épée à la fin de 1863, autant on doit s'attendre à les trouver plates maintenant. Les petits états du nord, le Hanovre lui-même, qui parfois a de courtes velléités d'indépendance, après le coup de puissance que vient d'accomplir M. de Bismark, se rangent auprès de la Prusse dans une situation d'obscure et craintive vassalité; les petits états du midi et du centre, accoutumés au patronage de l'Autriche, ne peuvent que s'incliner avec découragement devant l'abandon de la cour de Vienne. Ce qu'on pourrait appeler le manége intérieur de la confédération germanique est une chose si connue et si percée à jour qu'on s'étonne chaque fois que les gouvernemens de France et d'An-

gleterre ont la complaisance de s'y laisser prendre. La Prusse et l'Autriche nourrissent l'une envers l'autre une bien ardente jalousie; mais elles méprisent encore plus la diète qu'elles ne se détestent entre elles. Les deux grandes puissances allemandes affectent de mettre la diète en avant toutes les fois qu'elles veulent opposer à la France et à l'Angleterre des refus dont elles n'osent pas prendre directement l'initiative et la responsabilité. Dans ces circonstances, la diète a bon dos. S'il s'agit de mettre des bâtons dans les roues, ce sont les interminables lenteurs de la diète que l'on encourage sous main et que l'on a l'air de déplorer tout haut : c'est ce qu'on a vu pendant toute la durée de la guerre d'Orient. Au contraire, si, comme ce fut le cas dans l'affaire des duchés, on veut brusquer les choses, la diète a le diable au corps, on ne peut plus la tenir; il n'y a qu'un moyen de l'empêcher de commettre les témérités les plus périlleuses, c'est d'aller plus vite qu'elle, et par exemple d'envahir le Slesvig quand l'exécution fédérale est commencée contre le Holstein. En revanche, quand les cours de Vienne et de Berlin ont à cœur de terminer une affaire soit entre elles, soit avec une puissance européenne, elles congédient brutalement la diète, elles l'envoient promener sans cérémonie; au besoin, elles prennent volontiers des étrangers plus scrupuleux à témoin de ce singulier sans-façon. Il n'est pas une négociation de ce genre où des ministres de France et d'Angleterre n'aient reçu des ministres de Prusse ou d'Autriche, suivant l'occurrence, des confidences comme celles-ci : — Ne vous préoccupez point de la diète, une seule chose est nécessaire, c'est que Vienne et Berlin soient d'accord; ce que Vienne et Berlin auront décidé sera sans discussion enregistré par la diète. — C'est justement ce qui arriva en 1852 pour le traité de Londres relatif à la succession danoise. Quand on parlait aux Autrichiens et aux Prussiens de demander pour ce traité l'adhésion de la confédération : Gardez-vous en bien, s'écriaient les ministres des grandes cours allemandes, cela ne la regarde point, nous nous portons forts pour elle! — Et plus tard on devait cependant alléguer contre la validité de ce traité le défaut d'adhésion de la diète!

Nous espérons qu'un jeu si éventé ne fera plus de dupes, et que les gouvernemens de France et d'Angleterre ne prêteront plus les mains, même par une crédulité apparente, à cette mystification organisée qui s'appelle la confédération germanique. L'organe principal de la presse anglaise, le *Times*, exprimait naguère son entière sympathie pour le jugement que nous avons porté sur les arrangemens de Gastein. Le *Times* ne faisait qu'une réserve : il supposait que nous aurions voulu pousser jusqu'à un appel à la force des armes les opinions que nous avons soutenues dans la question danoise. Ce journal pense, comme nous, que des remontrances énergiques, présentées conjointement au début par la France et par l'Angleterre, eussent arrêté la Prusse et l'Autriche et contribué à obtenir pour l'affaire des duchés une solution équitable et raisonnable; mais il croit que

nous allions plus loin, que nous demandions que ces remontrances fussent appuyées au besoin par la guerre, et, retombant dans le cercle vicieux où ont échoué à cette occasion les diplomaties de France et d'Angleterre, il déclare que la guerre n'eût point été justifiable. Nous ne voulions assurément pas plus la guerre l'an dernier que nous ne la voulons aujourd'hui; nous sommes convaincus qu'une entente cordiale entre la France et l'Angleterre, fermement et notoirement établie, eût suffi, à la fin de 1863 et au commencement de 1864, pour prévenir les iniquités qui ont été commises à propos des duchés, et cela sans guerre, et en détournant du Danemark l'agression disproportionnée que ce petit pays a eu à subir. Si la France et l'Angleterre se fussent alors sérieusement entendues, on n'eût pas prononcé le mot de guerre, et ni à Berlin ni à Vienne on ne se fût exposé à mettre l'Angleterre et la France réunies en demeure de se prononcer sur le redoutable dilemme de la paix ou de la guerre. Ce serait manquer de justice et de respect envers ceux avec qui l'on traite que de leur dire d'avance qu'en tout cas on est résolu à faire prévaloir sa volonté par les armes; c'est également manquer de respect envers soi-même que de déclarer au début d'une négociation qu'en aucun cas on ne se battra. Dans les transactions entre gouvernemens où sont impliqués des principes de droit public et des intérêts d'équilibre, il faut que le dilemme de la paix ou de la guerre demeure sous-entendu jusqu'à la fin : ce sous-entendu couvre à la fois la prudence et la dignité des négociateurs, et constitue la sanction même de la négociation. Cette règle de circonspection et de décence politique, cette loi du savoir-vivre international a été malheureusement méconnue par les deux puissances occidentales dans les affaires de Pologne et de Danemark. Le gouvernement anglais a commis la faute de s'engager dans la discussion des affaires de Pologne en déclarant à tout moment qu'il ne tirerait point l'épée; le gouvernement français, trop sensible aux procédés de lord Russell dans la question polonaise, n'a peut-être point assez ménagé le sous-entendu de la paix et de la guerre dans les origines de la question danoise. On s'est égaré et affaibli mutuellement par de piteuses restrictions, par de sottes et vilaines réserves qui nous ont conduits à la démoralisation politique actuelle, et le vaillant M. de Bismark a compris que l'heure était venue où il pouvait, d'un air espiègle et sans péril, tirer la moustache à l'Occident.

Les Anglais peuvent plus patiemment que nous prendre leur parti de ces déconvenues. Ils ne sont point continentaux, eux. Ils ne sont point exposés à voir se condenser sur leurs flancs des masses de forces organisées qui pourraient entraver leurs mouvemens naturels, contrarier leur légitime développement. Ils n'ont point de voisins de frontière qui puissent devenir ou les adversaires de leur grandeur nationale ou même les ennemis de leurs institutions politiques intérieures. Ils n'ont point de précautions à prendre contre un changement dans la proportion des forces sur le conti-

nent. Les invasions ne sont pour eux qu'un péril d'imagination, absent de leur histoire moderne, et qui leur sert tout au plus de prétexte pour construire des fortifications baroques ou ajouter un *sport* à leurs jeux nationaux, le *sport* des volontaires. Les conditions de la sécurité ne sont point pour nous les mêmes que pour eux. Nous ne pouvons être indifférens aux changemens qui se préparent ou s'accomplissent en Allemagne. Les gouvernemens germaniques, les uns par leurs principes, les autres par leur faiblesse, ne sauraient nous inspirer une raisonnable confiance. S'il résulte des rapports de ces gouvernemens des combinaisons qui changent la balance des forces entre nous et le système germanique, nous sommes mis en demeure d'aviser, sous peine de la plus coupable des imprévoyances. Faut-il chercher un contre-poids aux agrandissemens de nos voisins dans de simples garanties matérielles, telles par exemple que des extensions du territoire national? Faut-il mettre uniquement notre confiance dans nos forces morales? Le second parti est celui que nous préférons quant à nous. Certes, si l'Allemagne entière était libre, si la nation y avait gagné tout à fait sa cause contre les préjugés des cours et l'arbitraire des souverains, si la constitution germanique était démocratique et libérale, la condensation plus grande de l'Allemagne, son unification même, ne nous inspireraient point d'alarmes; les peuples germaniques ne courraient point alors le danger de devenir les instrumens d'une politique hostile à la révolution française. Telle n'est pas la réalité. Notre plus pressant intérêt serait donc de hâter les progrès de la liberté au-delà du Rhin. Nous en aurions le pouvoir sans doute, si nous étions en mesure d'exercer la propagande de l'exemple. Accroître en France l'intensité de la vie politique intérieure, rendre son essor à la pensée française par la liberté de la presse, s'appliquer avec ardeur au développement des principes libéraux de la révolution, ce sera ranimer la cause de la liberté et la cause de la France au foyer même où se concertent les intérêts qui nous sont hostiles. Aveugles ceux qui ne seraient point suffisamment avertis par les exploits de M. de Bismark, et qui ne comprendraient point que la sécurité extérieure de la France va dépendre plus que jamais du degré de vie et de force qu'acquerront ses libertés intérieures.

Nous avons eu souvent l'occasion de dire, et nous ne craindrons pas de répéter qu'on ne déplacera point le centre de gravité de l'équilibre européen, qui est en Allemagne, avec de beaux projets d'union et de confédération des races latines. Sans doute on assure un grand intérêt d'avenir pour la France en secondant la constitution de l'Italie unitaire; il serait à souhaiter, plus encore pour son bien que pour le nôtre, que l'Espagne se montrât plus accessible aux bonnes inspirations de l'esprit français. Cependant, contre une Allemagne concentrée et hostile, l'Italie et l'Espagne, quand nous serions sûrs de les entraîner dans notre mouvement, ne pourraient avant longtemps nous être d'un secours efficace. Nous ne sommes

donc point disposés à prêter une grande importance politique aux entrevues qui ont eu lieu à Saint-Sébastien et à Biarritz entre l'empereur et la reine d'Espagne. La politique du gouvernement français, c'est une justice à lui rendre, a ménagé les susceptibilités espagnoles, et n'a point pesé sur le cabinet de Madrid par d'importunes prétentions d'influence. La France n'a donné et ne donne aucun ombrage à l'Espagne. C'est à peine si à la réception du dernier ambassadeur venu de Madrid l'empereur s'est permis une allusion inoffensive à l'instabilité à laquelle les fréquens changemens de ministère soumettent les honorables membres de la diplomatie espagnole. L'ambassadeur de Madrid qui inaugurait sa mission dans cette circonstance donnait justement matière à la souriante épigramme impériale. M. Bermudez a été en effet le chevalier du pauvre roi de Naples détrôné qui abrite au palais Farnèse sa royauté défunte; peut-être eût-il préféré le poste de Rome à celui de Paris, s'il n'eût fallu compter avec la cour romaine; peut-être aussi sommes-nous destinés à le posséder fort peu de temps, s'il est vrai, comme le télégraphe l'assure, que son frère, M. Bermudez de Castro, songe à quitter déjà le ministère des affaires étrangères. En vérité, l'on est injuste envers la reine d'Espagne quand on lui attribue le désarroi des affaires espagnoles. Il n'est point de pays où un aussi grand nombre d'hommes politiques aient été admis à donner au pouvoir la mesure de leurs idées et de leurs talens. Aucun homme politique et aucune combinaison ministérielle possible n'ont le droit de se plaindre d'avoir rencontré un obstacle dans la volonté de la reine. Tout a été essayé, chacun a été mis à l'épreuve; rien ni personne n'a pu rester. Il ne faut pas parler des influences de camarilla; les hommes politiques supérieurs gagnent ces influences ou les domptent. Si un véritable homme d'état se fût montré capable de gouverner à la satisfaction de l'Espagne, il eût su venir à bout de toutes les camarillas, et la volonté publique eût su l'imposer aux répugnances de cour. Que les hommes politiques d'Espagne n'accusent qu'eux-mêmes de la versatilité et de la stérilité dont le pouvoir semble frappé dans ce pays. Il n'y a certainement aujourd'hui en Espagne pas moins d'hommes d'esprit qu'aux temps de Gil Blas ou de Figaro. Il est curieux qu'il ne vienne à l'idée d'aucun de ces hommes d'esprit de tirer enfin parti des ressources d'un si beau pays et de faire refleurir cette grande et vieille monarchie.

Ce mouvement vers la décentralisation qui nous est venu de Nancy, et auquel nous avons fait accueil comme à un effort utile et à une manifestation opportune de vie politique intérieure, a produit dans la presse un incident vraiment inattendu. Quelques journaux démocratiques, fort peu nombreux il est vrai, se sont scandalisés du mot de décentralisation, ont dénoncé des embûches dans le plan proposé par les publicistes de Nancy, et n'ont pas voulu admettre que des tendances qui ont la mauvaise chance d'être approuvées par MM. de Falloux et de Montalembert pussent mériter d'être

encouragées par MM. Carnot, Jules Favre, Jules Simon, et des représentans éminens des opinions démocratiques et libérales. Nous avons beau faire, nous ne pouvons prendre au sérieux ce petit schisme de presse démocratique. Ces protestations n'ont point de prétexte, elles dénaturent le sens du mouvement décentralisateur commencé à Nancy, elles méconnaissent la tradition constante des représentans les plus autorisés de la révolution française, elles se trompent sur le sens des aspirations libérales de la France, elles sont l'écho de sentimens aussi impolitiques qu'injustes.

De quoi est-il question dans ce débat? On parle de l'unité française mise en péril, des armes que les partis contre-révolutionnaires cherchent dans la décentralisation. Il faut avoir bien peu de sens pratique pour prononcer à ce propos des mots si grands et des accusations si sonores. La vérité du système que la révolution a voulu établir en France, c'est le gouvernement du pays par le pays, et c'est dans un tel système en effet, c'est lorsque tous les citoyens participent au gouvernement directement ou par le mandat représentatif que se trouvent les conditions vivantes de l'unité nationale. Les décentralisateurs de Nancy sont des audacieux et des novateurs qui voudraient qu'un pays appelé à se gouverner lui-même s'administrât aussi lui-même dans le cercle des intérêts locaux tel qu'il a été déterminé par les conditions mêmes de l'unité nationale, dans la commune, dans le canton et dans le département. Ils ont ouvert tout simplement une enquête sur la question de savoir comment il faut s'y prendre pour faire participer le plus directement possible les citoyens à l'administration de leurs intérêts. Lorsqu'on demande aux gens leur avis, il est naturel qu'on commence par leur proposer le sien : ainsi ont fait les Nancéens. Ils ont, sans prétention, sans arrogance, proposé leur plan de décentralisation. Et savez-vous les énormités qu'ils ont mises en avant? Ils voudraient que les maires fussent pris dans les conseils municipaux; ils voudraient que les conseils-généraux fussent appelés à élire leurs présidens; ils voudraient que, comme en Belgique, une délégation du conseil-général assistât et contrôlât le préfet dans les actes de pure administration locale. Et c'est à propos d'idées si simples, si pratiques, qu'on vient parler de l'unité nationale en péril! Mais l'unité nationale, c'est la langue, c'est l'unité de législation civile, c'est l'unité des pouvoirs publics, législatif et exécutif; c'est l'unité financière, c'est l'unité militaire, tout cela cimenté et fortifié par les conditions géographiques du pays et par ces moyens de transmission et de communication si rapides qu'ils ont en fait réduit peut-être au dixième les anciennes proportions territoriales de la France. Y a-t-il une seule de ces conditions morales, politiques, matérielles, de l'unité française, qui soit effleurée par le projet de Nancy? Y a-t-il une ligne de ce projet et des adhésions qu'il a reçues qui puisse donner matière à l'accusation calomnieuse d'une conspiration absurde contre l'unité française?

Irait-on chercher ailleurs les motifs d'une dissidence hostile? Faut-il

interroger l'histoire des divers partis qui ont gouverné la France depuis un siècle, demander aux idées de décentralisation des certificats d'origine et bâtir sur des souvenirs du passé des procès de tendance pour l'avenir? Mais par là encore il est impossible de rendre les idées de décentralisation suspectes aux opinions démocratiques et libérales. Bien au contraire c'est la démocratie libérale qui seule a le droit de revendiquer l'initiative de ces idées. L'ancien régime en effet, M. de Tocqueville l'a irréfutablement prouvé, l'ancien régime, qui était le despotisme, nous a légué tout ce qu'il y a de plus abusif dans le mécanisme centralisateur; nos préfets et nos sous-préfets ont été créés à l'image de ses intendans et de ses subdélégués. Les assemblées révolutionnaires ont eu les premières le sentiment complet des conditions de la vie d'un peuple libre et de la participation des citoyens à l'administration de leurs affaires. Puis sont venus le consulat, l'empire, la restauration, trois gouvernemens essentiellement centralisateurs, — la monarchie de Juillet, qui a rendu aux assemblées locales quelques-unes de leurs attributions essentielles, — la république, qui nous a donné le suffrage universel. Les idées décentralisatrices, notre histoire moderne en fait foi, dérivent donc uniquement et directement de la révolution française, et ce sont d'étranges serviteurs de la révolution que ceux qui voudraient répudier cette portion de son héritage pour en attribuer le mérite, le profit et l'honneur aux opinions légitimiste ou cléricale.

Mais ceux qui voudraient organiser l'opinion démocratique et libérale comme une secte à prétentions exclusives et à humeur intolérante mettent en avant un autre grief. Des membres de l'opinion cléricale ont adhéré au projet de Nancy; ce projet, pour ce motif, n'aurait pas dû obtenir l'adhésion des démocrates libéraux. Il y a là une action commune, une coalition, disent ces puritains, qui sont incompatibles avec les principes démocratiques. Si on ne la rapportait qu'à l'incident du projet de Nancy, cette prétention se réduirait à un véritable enfantillage qui ne serait point digne d'une discussion sérieuse. On devrait cesser de soutenir ses principes lorsqu'on en verrait quelques-uns soutenus par des hommes qui ne les partagent pas tous! On devrait se refuser au triomphe d'une grande cause, au triomphe de la liberté de la presse, de la liberté électorale apparemment, aussi bien qu'au succès de la décentralisation, toutes les fois que des hommes qui auraient appartenu dans le passé à des opinions proscrites s'efforceraient d'y concourir! Ce n'est point avec de pareilles tactiques qu'on a jamais fait de la politique intelligible à l'opinion et féconde en résultats. Quand on a l'esprit si chagrin et qu'on aime ainsi à couver ses rancunes, on ne doit pas viser à être tribun, il vaudrait mieux se faire ermite. Mais on trahit là, à propos du premier prétexte venu, qui est aujourd'hui le projet de Nancy, une prétention à la conduite des opinions révolutionnaires dont il faut avoir raison une bonne fois. Quelques personnes, peu nombreuses, comme celles qui forment ordinairement les petites églises,

voudraient acquérir pour elles seules le monopole des opinions démocratiques et révolutionnaires. Ces inspirés, à les entendre, sont seuls possesseurs de la tradition, et en dignes orthodoxes c'est par les retranchemens et les excommunications qu'ils composent l'unité de leur église. Cette tendance est à nos yeux ce qu'il y a de plus contraire au véritable génie démocratique et à l'esprit compréhensif et large de la révolution française. Bien loin de se montrer jalouse et défiante, bien loin de chercher dans le passé des motifs de soupçon contre les hommes et de marcher à l'avenir par la voie étroite, la démocratie libérale doit être sympathique et accueillante pour tous ceux qui concourent dans le présent à la propagation de ses idées et au succès de ses efforts. Une démocratie intolérante travaille à son propre suicide. Nous avons vu ce qu'il en a coûté en 1848 aux républicains de la veille de repousser les républicains du lendemain. La république était pourtant en elle-même, suivant un mot célèbre, le gouvernement qui nous divise le moins, et les républicains de ce temps-là n'ont point eu à se louer d'avoir éternisé et multiplié les divisions entre les personnes quand l'union sur les choses était possible. Nous ne concevons pas à quel titre, de quel droit la démocratie pourrait être exclusive et intolérante : ses principes étant fixés, quiconque sert momentanément un de ces principes doit être pour elle un bienvenu. Voyez les États-Unis : avec quelle facilité et quelle promptitude ils naturalisent chez eux les nouveaux venus d'Europe ! Un parti s'était formé en Amérique, il y a quelques années, qui voulait fermer la cité au flot des émigrans. On appelait les hommes de ce parti les *know-nothing*, ce qu'on pourrait traduire chez nous par le parti des hommes qui n'ont rien appris ni rien oublié. Les *know-nothing* ont disparu de la scène politique des États-Unis. Au nom du ciel, qu'on n'essaie point de former dans notre démocratie un parti de *know-nothing* français ! Que nos *précisiens* révolutionnaires veuillent bien d'ailleurs prendre en considération l'époque et les circonstances politiques où nous vivons ! D'une part, les événemens ont depuis vingt ans donné aux partis politiques des chocs si violens que l'on doit bien admettre que des transformations très sérieuses ont pu se produire dans les opinions. Quand on excommunie dans le présent un homme public sur la dénomination de parti qu'il a pu porter dans le passé, on s'expose à lui refuser injustement le bénéfice de l'expérience qui a dû profiter à son éducation politique. D'un autre côté, les circonstances ne sont point favorables à l'organisation des partis et à la manifestation de leurs idées. Les partis évincés par les événemens de 1851 n'ont plus d'existence légale et constitutionnelle; ils ne peuvent plus se donner à eux-mêmes leurs anciennes qualifications; ils passeraient leur temps d'une façon fort sage et bien habile, et ils feraient un joli métier, s'ils se combattaient en l'honneur de leurs anciennes querelles, et s'ils se poursuivaient de dénonciations mutuelles. Il n'y a en ce moment pour les démocrates libéraux qu'une seule conduite en même

temps honorable et habile, c'est de maintenir leurs principes en écartant toute prévention et toute animosité fondée sur les souvenirs du passé et en accueillant sur les points politiques où la lutte s'engage tous les concours utiles. N'imitons point ces premiers chrétiens judaïsans qui voulaient soumettre les fidèles aux pratiques de l'ancienne loi; faisons comme saint Paul, ouvrons les bras aux gentils et ne damnons pas les incirconcis.

La mort elle-même se charge de nous donner des leçons d'indulgence envers les hommes qui ont traversé les épreuves politiques de notre temps. Elle vient de frapper tristement et prématurément un des plus brillans et des plus braves officiers de notre armée, le général Lamoricière. Ainsi s'est éteinte une carrière aux débuts de laquelle la fortune avait prodigué tous ses sourires. On a le cœur serré quand on se rappelle ces années d'étincelante jeunesse qui devaient aboutir si tôt à l'éternelle obscurité. Comme la popularité était caressante et douce au commencement, la plus chère des popularités au cœur d'un Français, celle où se mêle la grâce de la jeunesse à la mâle émotion des armes! La France commençait alors une de ses conquêtes dont la figure lui apparaissait au-delà de la mer sous la splendeur d'une lumière orientale. A mesure que la conquête avançait, les jeunes héros se révélaient, et chaque écho de combat nous renvoyait leurs noms plus sonores. Il y avait alors une jeune armée que l'on voyait pour ainsi dire croître et s'illustrer. Un des plus applaudis parmi les heureux de ce temps fut le général Lamoricière. Lorsqu'il quitta l'armée et vint se mêler aux luttes de nos assemblées, la faveur publique le suivit encore et fut méritée par lui. L'orateur n'était pas moins vif, moins spirituel, moins adroit que l'heureux soldat. Puis vinrent les révolutions, les lugubres combats de rues, les coups d'état, et cette brave et honnête existence fut perdue pour le service politique et militaire de la France. Lamoricière a rejoint d'autres hommes éminens qui furent ses amis, et dont la perte n'est guère moins regrettable que la sienne, Cavaignac, Charras. En songeant à la fin hâtive de ces hommes dont les commencemens avaient tant promis, on ne peut se défendre de donner aussi une pensée silencieuse à ceux de nos contemporains vivans encore dont la France a pu apprécier autrefois le mérite et encourager les espérances, et qui sont condamnés depuis longtemps, par de semblables accidens politiques, à consumer dans une oisiveté cruelle des facultés qu'ils avaient rêvé de consacrer au service du pays.

E. FORCADE.

REVUE DRAMATIQUE.

LES COMÉDIES NOUVELLES.

Que nous sommes loin du temps où la littérature dramatique éveillait de si vives espérances! Ne s'est-il écoulé vraiment que trente ou quarante

années depuis les jours d'enthousiasme où la réforme du théâtre passionnait les critiques et les poètes? Il semble que ce soient là des souvenirs d'un autre monde, tant les générations nouvelles paraissent peu accessibles aux agitations qu'ont connues leurs devancières. On croyait alors que, la poésie lyrique ayant été régénérée par des œuvres éclatantes, l'histoire et la philosophie ayant agrandi leurs domaines, enfin toute une littérature étant née au souffle ardent du XIXe siècle, le théâtre devait trouver aussi des formes originales et consacrer par quelque chef-d'œuvre ce mouvement universel. Les erreurs les plus fâcheuses des poètes, les exigences les plus altières des critiques attestaient leur foi commune dans l'avenir de l'art. Le poète pouvait être prétentieux jusqu'au ridicule, le critique pouvait être impatient jusqu'à l'injustice; au fond de ces prétentions et de ces rigueurs, il y avait toujours ce qui fait les littératures vivantes, la poursuite d'un idéal. Le public même remplissait dans ces luttes le rôle qui lui appartient; enthousiaste ou dédaigneux, hostile ou favorable, il n'était pas indifférent. C'était encore un juge, et le premier de tous. Il s'intéressait aux œuvres sans s'occuper des personnes, il approuvait ou condamnait, sinon d'après des principes très nettement formulés, au moins avec un sentiment élevé des ressources de l'art nouveau. Il attendait les conquêtes promises, et cette attente, ce désir, cet appel, entretenaient l'ambition des chercheurs. Je ne dirai pas aujourd'hui : Où sont les poètes? Nous ne manquons pas d'habiles écrivains, d'imaginations fertiles et brillantes; aux hardis pionniers qui essayèrent, il y a plus de trente-cinq ans, de frayer au théâtre des routes inconnues ont succédé des esprits ingénieux, observateurs pénétrans, maîtres consommés dans la science du détail. Je dirai plutôt : Où est le public? où est cette foi commune dont je parlais tout à l'heure? Qu'est devenue cette atmosphère de poésie, d'esthétique, de philosophie de l'art, espèce de printemps de la pensée où tous se sentaient vivre? Le plus souvent aujourd'hui, ce qu'on va demander au théâtre, c'est un divertissement banal, quand ce n'est pas un plaisir grossier. S'élève-t-il quelque discussion un peu vive à propos des choses du théâtre, regardez-y de près, ce ne sont pas des questions littéraires qui se débattent. La critique est obligée de descendre au niveau des ouvrages qu'on lui soumet; tantôt elle se résigne à divertir les lecteurs, n'ayant plus occasion de les instruire, tantôt elle est contrainte de faire la police de la scène pour imposer silence à des voix arrogantes.

Amuser, étonner, parader, voilà trop souvent aujourd'hui l'emploi de ces nobles jeux du théâtre qui ont été, aux grands jours du genre humain, la voix même de la patrie ou l'ornement des sociétés heureuses. Au sortir des temps de barbarie, avant même que la poésie dramatique se couronnât de chefs-d'œuvre, le théâtre le plus inculte a pu être une école de civilisation. « J'ai toujours, dit Montaigne, — et il écrivait cela une cinquantaine d'années avant l'établissement de la scène française, — j'ai toujours accusé d'impertinence ceux qui condamnent ces ébattemens et envient au

peuple ces plaisirs publics. Les bonnes polices prennent soin d'assembler les citoyens et les rallier, comme aux offices sérieux de la dévotion, aussi aux exercices et jeux; la société et amitié s'en augmente. Et puis on ne leur saurait concéder de passe-temps plus réglés que ceux qui se font en présence d'un chacun et à la vue même du magistrat. Et je trouverais raisonnable que le prince, à ses dépens, en gratifiât quelquefois la commune, d'une affection et bonté comme paternelle, et qu'aux villes populeuses il y eût des lieux destinés et disposés pour ces spectacles : quelque divertissement de pires actions et occultes. » Paroles charmantes et profondes! le moraliste a beau ne considérer le théâtre qu'au point de vue de l'ordre public et comme une institution de bonne police, il n'oublie pas les conditions morales qu'il doit remplir. Il y a toute une philosophie de l'art dans ces simples mots : « la société et amitié s'en augmente. » Société, amitié, ces termes, sous la plume de Montaigne, signifient cette communauté d'intérêts, de sentimens, d'espérances, qui unit les enfans d'une même race; la grande amitié, c'est la patrie. On peut dire que le théâtre déchoit, qu'il manque à sa mission chaque fois que d'une manière ou d'une autre, par le rire ou les larmes, par l'émotion ou la raillerie, il ne sert point un des intérêts de la communauté. Il ne s'agit pas de transformer la scène en tribune, il s'agit seulement de vivre avec ses contemporains et de chercher le succès dans l'étude élevée, dans la peinture vivante de la vérité humaine. Le vrai poète dramatique n'est pas un prédicant, c'est un artiste, mais un artiste qui prend sa tâche de haut et qui domine la foule afin de la mieux servir. L'accroissement continu de la démocratie dans une société comme la nôtre rend plus urgent que jamais le renouvellement du théâtre, et ce n'est pas un rassurant symptôme de voir cette grande forme de l'éducation nationale devenir si souvent une école de vulgarité au moment même où elle aurait à remplir avec plus d'ardeur que jamais sa mission de culture libérale et humaine. Ces reproches ou plutôt ces conseils et ces vœux s'adressent au public autant qu'aux poètes eux-mêmes, à ce public d'élite qui avait naguère encore ses justes exigences, et qui paraît si indifférent aujourd'hui. Je ne méconnais point ce qu'ont accompli ou tenté des écrivains tels que M. Émile Augier ou M. Octave Feuillet; je les plains au contraire de ne plus être soutenus, comme leurs devanciers il y a un quart de siècle, par un auditoire plus lettré, plus attentif aux questions d'art, plus soucieux des problèmes de notre époque. Leurs ouvrages, quand ils paraissent, provoquent au moins des discussions utiles; lorsqu'ils se taisent, on retombe bien vite dans la trivialité d'un art où le décorateur et le machiniste, sans parler des exhibitions dignes du Paris de la régence, tendent de plus en plus à prendre la première place. Heureuse du moins la scène française, quand notre ancien répertoire, interrogé à propos aux heures de stérilité, nous envoie de virils accens ou quelque souffle de fraîche poésie! Non pas certes qu'il faille nous proposer pour modèles les

grandes créations du XVIIe siècle ou les œuvres étincelantes du XVIIIe. La vie se renouvelle à mesure que le temps nous emporte, et on ne se baigne pas deux fois dans le même fleuve. Notre société démocratique a d'autres devoirs à remplir que les sociétés d'avant 89; mais, en appréciant ce que les poètes d'autrefois, esprits sublimes ou charmans, ont fait pour leur époque, nous comprendrions mieux ce que nous devons à la nôtre.

Je ne puis me défendre de ces réflexions attristées au moment où je cherche à résumer les impressions diverses que m'a laissées la littérature dramatique de ces derniers mois. On a beau se dire qu'il ne faut pas juger le théâtre contemporain sur une saison, surtout quand cette saison est abandonnée ordinairement aux œuvres secondaires; on a beau se dire qu'une période ainsi sacrifiée n'est qu'un témoignage incomplet, et que les maîtres se réservent pour une campagne prochaine: il est impossible cependant de ne pas apercevoir ici des symptômes qui tiennent à une situation générale. Certes l'esprit, le talent, la verve, ne nous manquent point, et si l'on comparait de nos jours la scène française aux théâtres d'Angleterre et d'Allemagne, n'importe à quel moment de l'année, je ne doute pas que dans ce concours européen (l'idée est à la mode) la France ne remportât le premier prix. C'est trop peu. Il ne suffit pas de se comparer aux autres, si les autres s'endorment; il faut se comparer à soi-même, à ce qu'on a été, à l'idéal qu'on a poursuivi, à la mission qu'on a reçue. Voici une fantaisie poétique intitulée *la Pomme*. Quand on me prouverait que ni Londres, ni Berlin, ni Vienne, ni Munich, n'ont entendu sur leurs théâtres, pendant l'été de 1865, un dialogue si élégant et des vers si précieux, en serions-nous bien consolés? Non, certes. Il faudrait toujours dire à M. Théodore de Banville : Vous maniez la langue des vers en virtuose accompli, vous jouez avec la rime comme le jongleur avec ses boules; mais quel singulier caprice de porter sur une grande scène ce que vous appelez vous-même des jeux *funambulesques!* — Mercure, le factotum de l'Olympe, est chargé par Jupiter de remettre un message d'amour à l'une des belles enfans de la Grèce. En traversant l'espace, il s'arrête à Cythère, où l'attire une affaire personnelle : amoureux d'Hébé, il veut, pour se faire aimer de la jeune déesse, emprunter ou voler à Vénus sa merveilleuse ceinture. Au moment où il arrive, Vénus se promenait, indolente, languissante, au milieu de ses jardins enivrans : l'éternel parfum des roses, les prestiges éternels de l'île enchantée, ont fini par lui monter au cerveau; elle est lasse de tout, elle n'a rien à désirer, elle s'affaisse dans les bras de l'ennui. A cette vue, le dieu de l'adresse et du vol conçoit tout à coup une orgueilleuse ambition : pourquoi n'essaierait-il pas de séduire Vénus elle-même? L'heure est propice, l'ennui de la déesse servira les desseins du voleur. Vainqueur de Vénus, il s'en retournera chez les dieux avec l'immortelle ceinture qui lui donnera le cœur d'Hébé. Il s'approche, il fait sa cour; mais tout ce marivaudage est inutile, et Cypris l'éconduit le plus galamment du

monde. Il va reprendre sa course et porter au loin ses messages, quand la déesse aperçoit le présent dont il est chargé pour l'une des protégées de Jupiter. « Qu'est cela? Le beau fruit! Tu l'appelles une pomme? Oh! les belles couleurs! la mine appétissante! » Et voilà le désir qui s'éveille dans l'âme de la belle ennuyée. « Laisse-moi la voir, la toucher! » C'est à Mercure maintenant de repousser les câlineries de la déesse. Il ne tarde pas toutefois à s'humaniser. Une de ses missions olympiennes l'appelle aux environs; il part, il va revenir; il confie la pomme à Vénus pendant ce court intervalle, et Vénus, elle l'a juré par le Styx, la lui rendra intacte. Restée seule, la déesse ne peut se lasser d'admirer le fruit défendu; elle le prend, elle l'éloigne, car son serment l'effraie, elle le reprend encore, elle le presse sur ses lèvres, elle finit par le croquer à belles dents... Mais que vais-je raconter ces enfantillages? La pièce est courte, et cependant elle paraît longue, tant il y a de subtilités, de mièvreries, de marivaudage, dans cette conversation alambiquée. Jusqu'au moment où la déesse croque la pomme, l'action, bien que puérile, conserve encore une certaine logique; la seconde partie, où la pensée devait se dégager, est à peu près inintelligible. Je ne reproche pas à l'ingénieux écrivain d'avoir mêlé tous les tons, d'avoir donné à ses dieux le langage des modernes, d'avoir mis dans la bouche de Mercure une citation de Shakspeare, d'avoir fait tenir à Vénus des raisonnemens comme celui-ci :

. . . . . Mercure
Est dieu, par conséquent homme, par conséquent
Imbécile.....

Shakspeare et Goethe ont donné les premiers exemples de ces fantaisies où l'antique et le moderne sont mêlés avec une souveraine liberté; je dirai seulement à M. de Banville qu'il a été bien imprudent d'évoquer de tels souvenirs. Quand les maîtres s'accordent ces franchises, on dirait qu'ils habitent les régions mêmes de l'idéal, et que du haut de ces sphères sereines les choses les plus opposées se confondent à leurs yeux dans un même rayon de lumière. Charmans anachronismes commis en souriant et qui d'ailleurs toujours leur servent à exprimer un sentiment ou une idée. Le sentiment ici est vague, et l'idée se cherche elle-même. Il faut un sens à tout symbole; le sens attendu, le sens annoncé fait trop visiblement défaut dans *la Pomme* de M. de Banville.

Passer de ce symbole élégamment versifié au drame informe des *Deux Sœurs*, c'est véritablement aller d'un pôle à l'autre. L'auteur de *la Pomme* se soucie fort peu des idées, l'auteur des *Deux Sœurs* se croit en mesure d'en fournir à qui en veut. « J'ai l'idée, — dit-il en sa préface avec une modestie particulière, — j'ai l'idée, il me manque l'art. » On verra tout à l'heure combien la seconde partie de cette déclaration est incontestable; on souhaiterait pour l'auteur que la première fût également vraie. Bien

loin d'être édifié à cet égard, je crois que l'écrivain dont il s'agit se méprend absolument sur le sens du mot *idée*. De quelles idées parle-t-il ici? Les idées sont de bien des sortes. De même que, dans la philosophie pure, le psychologue distingue les idées selon leur nature, leur qualité, leur compréhension, de même aussi, dans l'ordre littéraire, il y a des classes d'idées qui ne se ressemblent en aucune façon. L'idée du poète qui conçoit un drame n'a rien de commun, par exemple, avec l'idée du publiciste qui propose un système. L'idée du publiciste, vraie ou fausse, utile ou funeste, n'a besoin que d'être nettement formulée pour être mise en lumière; la discussion ou la pratique la juge ensuite pour ce qu'elle vaut. Entre l'idée du poète et sa réalisation sur la scène, je ne dirai pas qu'il y a la conception des détails, l'intuition des péripéties, la vue de l'ensemble, cet arrangement souverain qu'on appelle l'art, non, je dirai bien plus : l'idée dramatique est tout cela. Je puis avoir le désir de faire un drame sur tel sujet, une comédie sur tel autre; si ce drame ne naît pas en moi armé de toutes pièces, si cette comédie ne vit pas dans ma pensée avant que ma réflexion la féconde, la développe, en combine toutes les parties, l'idée dramatique me manque. Tel est précisément le cas de l'auteur des *Deux Sœurs*, avec cette différence toutefois que, n'ayant point d'idées dramatiques et ne paraissant pas même savoir ce qu'est en réalité une idée de ce genre, il est persuadé que son portefeuille en est rempli.

Mme de Puybrun, pendant un séjour à Vichy en compagnie de sa sœur, n'a pu résister aux séductions de M. le duc de Beaulieu, et leur folle aventure est devenue le scandale de la ville. M. de Puybrun a tout su; il accourt de Paris, il provoque le duc, et, comme le duc refuse de se battre, il le tue d'un coup de pistolet au cœur, puis se fait sauter la cervelle. On peut lire ces choses-là dans les journaux sous la rubrique des *crimes et délits;* on peut voir à la cour d'assises des histoires toutes semblables. Ce sont des faits, rien de plus. Que faut-il pour en tirer un drame digne de la scène? Il faut que la pensée, l'étude des caractères, la peinture des passions, le tableau de la vie humaine et de ses combats transforment la matière brute. Voilà le bloc informe, l'esprit d'un poète peut en faire jaillir un groupe vivant. Est-ce là ce qu'a fait l'auteur? est-ce là seulement ce qu'il a tenté? Pas le moins du monde. Il porte l'événement sur le théâtre, sans le préparer, sans le justifier, sans y intéresser le spectateur. Affirmer que l'adultère crée aux complices une situation inextricable, c'est une thèse excellente en vérité; la poésie dramatique réclame autre chose. Que le moraliste, que le prédicateur cite des exemples, raconte des histoires, évoque des souvenirs sanglans pour prouver à quelles bassesses ou à quelles catastrophes on peut être conduit par la violation de la foi conjugale, sa tâche l'y convie naturellement, et la raison éloquente peut se contenter de pareils récits; le poète, encore une fois, s'il veut mériter ce titre, nous doit la reproduction vivante et saignante des passions hu-

maines. Où est la lutte dans la pièce des *Deux Sœurs*? où est la peinture des caractères? Comment Mme de Puybrun a-t-elle succombé? Quelle est la fascination exercée par M. de Beaulieu? A ces questions, comme à bien d'autres, la pièce ne donne que les réponses les plus niaises. Aucun lien, aucun enchaînement, aucune cohésion; pas la moindre trace de ces méditations morales qui, suivant la belle expression de Rivarol, *font que l'esprit suit l'esprit dans sa route invisible*. Pour remplir ces lacunes énormes, l'auteur a recours à de froides dissertations entre les deux sœurs, l'une qui reste attachée par devoir à un vieux mari qu'elle n'aime pas, l'autre qui, mariée à un jeune gentilhomme ardemment épris et jaloux, est décidée à se perdre. L'une *végète*, l'autre veut *vivre*, et voilà tout le drame expliqué. Je ne parle pas de deux personnages épisodiques chargés d'égayer la scène : le comique faux et forcé, le comique à la glace a-t-il jamais inspiré de plus tristes figures? Ici, une Parisienne de *Grammont-street* qui, dans sa fureur d'anglomanie, ne parle ni le français ni l'anglais, aimant mieux répéter le jargon banal inventé précisément pour ridiculiser les gens dont elle raffole; là, un habitant d'Aurillac qui répète à tout propos les articles des *Guides-Joanne* ou du dictionnaire Bouillet. Pourquoi ces froides facéties? On le cherche en vain. Pur remplissage qui accuse les vides de l'œuvre, au lieu de les déguiser. Il n'y a qu'une scène vraie dans ces trois actes, et encore n'est-elle pas émouvante, faute d'être préparée; c'est la scène où le duc de Beaulieu, mis en demeure de briser sa carrière pour s'enfuir avec la femme qu'il a séduite, oppose aux emportemens de la passion la sagesse polie du diplomate. A la bonne heure! voilà une scène vivante; d'où vient donc qu'elle touche si peu? C'est que nous ne connaissons ni Mme de Puybrun ni le duc de Beaulieu, c'est que la passion de la femme, à en juger par le peu qu'on en voit, est aussi vulgaire, aussi sensuelle que l'amour du séducteur est frivole et banal. Quant à la scène du double meurtre, elle est plus ridicule que terrible. Faut-il résumer par une formule l'impression que cette tentative singulière laisse à tout spectateur impartial? Je donnerai celle-ci, que j'ai recueillie chez plus d'un juge : c'est un mélange de violence et de platitude. J'aurais désiré une sentence plus courtoise, certainement je n'en trouverais pas de plus juste.

Si l'auteur des *Deux Sœurs*, avec l'activité qui le possède, veut poursuivre ces tentatives avortées, il fera bien d'étudier les conditions de l'art. Le génie seul, et le génie fécondé par l'étude antérieure, peut improviser pour la scène. Il est vrai que l'écrivain dont nous parlons s'attribue précisément ce don privilégié qu'on appelle génie. Il ne dit pas seulement dans la confession que nous citions tout à l'heure : « Il me manque l'art; » il ajoute « et le temps de l'acquérir. » Or le génie ne s'acquiert point, et le temps ne fait rien à l'affaire. C'est donc le métier qu'il a voulu dire quand il a parlé de ce qui lui manque, et l'*idée* qu'il se vante d'avoir, c'est le génie, le génie qui peut appeler le métier à son aide sous la forme d'un

collaborateur, mais qui, livré à ses seules forces, peut aussi faire une révolution au théâtre comme ailleurs. Soit! la confiance est une belle chose, et il ne faut décourager personne. Je crains pourtant que ce génie bon à tout ne prépare à l'auteur de nouvelles mésaventures. Écrire un manifeste, exposer une thèse, bâtir des théories sociales à propos de l'adultère, signaler la contradiction de nos lois et de nos mœurs, montrer que, l'indissolubilité du mariage étant une doctrine chrétienne, toute vengeance exercée par l'époux outragé est contraire à cette doctrine, affirmer enfin que le pardon sublime du mari est la seule solution des drames domestiques dans les pays où le divorce n'existe point, tout cela est affaire de discussion, et le réformateur a bien le droit de citer l'Évangile pour enseigner l'esprit de miséricorde. Si cependant le publiciste, transformé en dramaturge, n'invoque le livre saint que pour glorifier son drame, un drame sans intérêt, sans âme, sans vie, et prouver que ce drame est une révélation, le bon goût s'indigne et proteste. Il n'y a pas de dispense de poésie pour l'écrivain qui veut faire acte de poète, et des dissertations à outrance ne valent pas en telle matière une étincelle de talent.

Parmi les jeunes écrivains dont le talent promet au théâtre des œuvres aimables et ingénieuses, M. Henri Meilhac est digne de prétendre à un rang honorable. L'étude du cœur humain, l'analyse délicate des sentimens, l'art de développer une action sans lenteur comme sans brusquerie, telles sont les qualités de cette jolie comédie intitulée *Fabienne,* qui vient d'être représentée au Gymnase. Ce n'est pas assurément du grand art; l'auteur n'a pas de visées ambitieuses, il sait ce qu'il peut faire et sagement il s'y tient. Çà et là, en l'écoutant, on songe à Marivaux : même soin des détails, même délicatesse de touche; j'ajouterai que, s'il a moins de finesse, il a beaucoup plus de naturel. Si M. Meilhac, comme je crois le deviner, a étudié ce théâtre secondaire du XVIIIe siècle où sont enfouis tant de jolis trésors, avant tout c'est notre temps qu'il a interrogé. Un parfum d'honnêteté relève ses élégantes peintures; on sent une atmosphère meilleure, on reconnaît un monde où la vie de famille a repris sa dignité. Trois femmes, une grand'mère, sa fille et sa petite-fille, tels sont les principaux personnages de la pièce; entre elles va se nouer et se dénouer une action pénible d'abord, douloureuse, scabreuse même, mais charmante en dernière analyse, car tout est bien qui finit bien. Fabienne, une toute jeune fille, presque une enfant, — Fabienne croit haïr de toute son âme le jeune prince Henri de La Roche Targé; cette haine, elle le saura plus tard, c'est un amour qui s'ignore, et si l'aversion de l'enfant se déclare avec une si âpre verdeur, c'est que le prince aime la mère de Fabienne, la comtesse Amélie, une veuve jeune encore, belle, brillante, avide de plaisirs et de triomphes. Marivaux a inventé ces situations subtiles où l'amour suit son chemin et marche à son but malgré tous les obstacles, en dépit de tous les empêchemens, qu'ils viennent des circonstances exté-

rieures ou des personnes elles-mêmes. *Ah! je vois clair dans mon cœur,* s'écrie Sylvia, lorsqu'elle apprend que ce Pasquin si noble, si fier sous sa livrée, ce Pasquin vers lequel l'attire un charme dont elle a honte, est Dorante lui-même, Dorante qui vient pour l'épouser, Dorante qui s'est déguisé comme elle, afin de l'observer à loisir. La grâce originale de Fabienne, chez M. Meilhac, c'est qu'elle ne voit pas clair dans son cœur, et que le jour où sa grand'mère démêle en souriant tout cet imbroglio, elle s'obstine encore par pudeur, par fierté, par respect et tendresse filiale, à ne pas avouer que sa grand'mère a bien vu. Ces trois caractères féminins sont tracés avec un rare bonheur, la jeune fille candide et farouche, la brillante veuve étourdie par la passion tumultueuse du soupirant et se laissant aller à un amour qui l'aveugle, la grand'mère enfin, la vieille comtesse si clairvoyante et si fine. Il y avait bien des difficultés à sauver dans cette rivalité involontaire de la mère et de la fille; l'auteur s'en est tiré avec beaucoup d'adresse. Un intérêt éveillé tout d'abord et ménagé jusqu'à la fin, des scènes périlleuses très heureusement conduites, des mots spirituels, des éclairs du cœur, voilà de quoi rajeunir un sujet souvent traité sur la scène et révéler un écrivain soigneux initié aux ressources de son art. Des personnages épisodiques, mais tous se rattachant à l'action, viennent compléter cet agréable tableau.

C'est un tableau du même genre, une étude élégante de mœurs contemporaines qu'un écrivain moins expérimenté a donnée aussi au Gymnase sous le titre des *Victimes de l'argent*. Ce titre malheureusement était un peu lourd à porter. L'auteur, dont c'était presque le début, avait composé une œuvre délicate, ingénieuse, peinture souriante des embarras de l'argent, tandis que le public, sur la foi de l'enseigne, attendait une comédie aristophanesque. Les qualités littéraires deviennent si rares au théâtre qu'il faut les noter avec soin; nous prenons acte des promesses que renferme cette œuvre incomplète, et nous ajournons M. Edmond Gondinet à une prochaine revanche.

Ces comédies sans hautes prétentions, études du monde et de ses changemens continuels, analyses légères des sentimens du cœur ou des travers de l'esprit, ont été depuis un siècle et demi une des richesses de notre théâtre. Au-dessous de Molière et de ses fresques puissantes, il y a eu place dès la fin du XVIIe siècle pour une série non interrompue de *tableaux de genre,* qui ont reproduit avec des chances diverses de succès toutes les transformations de la société française. De Dancourt et Dufresny à Lesage, de Lesage à Destouches, de Destouches à Piron, de Piron à Gresset, de Gresset à Sedaine, de Sedaine à Beaumarchais, comme les rangs sont pressés! et comme chacune des œuvres rappelées par tous ces noms nous conduit sans un seul temps d'arrêt de Louis XIV à la révolution! Aucune autre littérature moderne ne peut nous opposer une telle galerie. Même les plus faibles de ces tableaux ont leur intérêt historique : musée char-

mant où revivent les mœurs, les travers, les ridicules, mais souvent aussi, et plus qu'on n'est porté à le croire, les grâces honnêtes de l'ancienne société. Dans la première moitié du XVIIIe siècle par exemple, aux vingt premières années du règne de Louis XV, les écrivains du théâtre, bien qu'assez indifférens en général au grand mouvement des idées nouvelles, au mouvement d'innovation et d'agression représenté par Montesquieu et Voltaire, penchent plutôt du côté de la résistance. Témoins et peintres des mœurs publiques, ils montrent que le fond de la nation, même en ce temps corrompu, valait mieux qu'on ne le pense d'ordinaire. N'est-ce donc pas au milieu des hontes de la régence et de Louis XV que sont nés plusieurs des types les plus aimables, les plus aimés de l'ancien art français? Il y a plaisir à les voir reparaître sur la scène de nos jours, soit qu'ils réveillent pour le public les souvenirs un peu effacés de notre histoire littéraire, soit que, transformés par l'habileté des interprètes, ils nous permettent de mesurer les progrès accomplis, progrès d'hier devenus un engagement pour aujourd'hui et dont il serait honteux de déchoir.

Tel est précisément le double intérêt que nous offre cette curieuse pièce de *la Métromanie*, reprise il y a quelques jours au Théâtre-Français avec un succès du meilleur aloi. Les lettrés seuls connaissent *la Métromanie;* le grand public, le public de plus en plus mélangé qui ne connaît guère que les choses courantes, a tout au plus le souvenir de ce titre singulier. La surprise a donc été assez vive quand on a vu cette verve d'écrivain unie à des sentimens si honnêtes, parfois même cette fraîcheur d'accens, ce souffle d'enthousiasme, et tout cela signé d'un nom suspect, tout cela en pleine débauche de Louis XV, je veux dire au lendemain des vers trop séduisans du *Mondain*, et onze années avant la prédication de Jean-Jacques. La critique même la plus initiée aux secrets de notre histoire pourrait s'étonner à bon droit; il est évident que la pièce représentée l'autre jour au Théâtre-Français vaut mieux que la pièce imprimée et connue seulement du lecteur. Le jeu du principal interprète y ajoute manifestement quelque chose. Ce n'est pas en vain que M. Delaunay a représenté les juvéniles figures d'Alfred de Musset. Le souffle de la poésie printanière du XIXe siècle a passé, grâce à lui, dans l'œuvre inégale de Piron pour la transformer et la rajeunir.

Il manque bien des choses en effet à ce *chef-d'œuvre* de Piron. Il y manque ce qui manque à la vie même de l'auteur, unité, conduite, caractère. Regardez au fond de cette bonne humeur, tout y est trouble et incertain. La littérature est chose sérieuse, même en ses joyeusetés, c'est la recherche du beau par le bien et le vrai. Que représente Piron au XVIIIe siècle? Absolument rien. Est-ce un philosophe? un ami de la tradition? Est-ce un penseur ou un poète? Est-ce un peintre de mœurs, un artiste amoureux de son art, un lettré passionné pour les lettres? C'est un homme d'esprit qui ne sait que faire de son esprit, un homme de verve rapide qui prodigue sa

verve à tort et à travers. Ah! si ce bohémien du café Procope, si ce railleur que redoutait Voltaire avait voulu défendre contre lui les vieilles mœurs de la France, les mœurs sérieuses, chrétiennes, de la province, opposées à la corruption parisienne du temps de la régence et de Louis XV, il avait des modèles sous les yeux. Il a parlé quelque part avec une émotion contenue de son père et de sa mère. « C'étaient de ces bons Gaulois qui, s'il en existe encore, sont le jouet du siècle poli; on m'entend, je crois : de ces bonnes âmes devenues aussi rares que ridicules, cent fois plus occupées de leur salut ou de celui des leurs que de tout ce qui s'appelle ici-bas gloire et fortune. Le ciel les en a bénis dans la personne d'un frère que je viens de perdre chez les pères de l'Oratoire, et qui, pour ses longs travaux comme pour sa sainteté, meurt honoré des regrets de son illustre congrégation. » Il y a là, si je ne me trompe, une ironie poignante, une sourde et sombre colère contre la corruption du siècle. Ces bons Gaulois devenus le jouet du siècle poli, ces bonnes âmes aussi rares que ridicules, pourquoi ne les venge-t-il pas? Ce serait un utile emploi de cette verve impatiente qui ne demande qu'à éclater. En vérité, il ne s'en inquiète guère; s'il y a songé une heure ou deux, une inspiration suivie lui est trop lourde à porter. Piron n'est pas un écrivain, ce n'est qu'un homme d'esprit.

Quoi! dit-on, pas autre chose? Ce n'est pas un écrivain, et il a écrit un des chefs-d'œuvre de la scène comique au XVIIIe siècle! Avouez que, s'il n'a pas d'inspiration philosophique ou morale, il a du moins l'amour des vers, et qu'il est enthousiaste de son art. — Je réponds : enthousiasme de grand enfant. On ne sent pas l'homme ici. La poésie a été pour lui un puéril exercice au collége, et plus tard, dans une heure de détresse, l'expédient du bohême aux abois. Il nous a fait lui-même cette confession; qu'on lise la préface de *la Métromanie*. Ces pages heurtées, saccadées, semblent un prélude de Beaumarchais, car il y avait du Figaro chez Piron; mais que voit-on là en fin de compte? L'aveu d'une situation d'esprit que nous avions soupçonnée. Piron prend la plume le jour où la nécessité l'y pousse; nulle pensée, nulle inspiration, nul principe à défendre. Et c'est lui, écrivain sans mission, qui prétend mettre sur la scène la figure du poète! Que sera-t-il donc, ce poète, aux mains d'un pareil peintre? sérieux ou ridicule? On ne sait, ou plutôt il sera tour à tour un type grotesque et un personnage digne d'intérêt. Il est sympathique et charmant quand il défend sa vocation contre la sagesse bourgeoise de son oncle, M. Baliveau; mais ce rêveur, que la muse enivre, est en même temps le don Quichotte de la rimaillerie. Il a les prétentions les plus niaises, il se fait appeler M. de L'Empyrée, il tient boutique d'hémistiches, il fait pour qui en veut idylles, sonnets, épithalames; il parle comme un fou, il agit comme un sot. Bref, entre le poète et le versificateur, Piron ne sait pas choisir. Il va de l'un à l'autre sans pouvoir se décider. On ne voit dans l'ensemble de son œuvre ni la satire du faux poète ni la peinture de l'esprit inspiré. Eh

bien! toutes ces fautes disparaissent grâce au jeu de l'acteur qui tient le rôle de Damis. *La Métromanie ou le Poète*, disait en 1738 l'affiche du Théâtre-Français; *la Métromanie* est presque entièrement effacée dans l'exécution présente, et c'est *le Poète* seul qui reste. Qu'il est aimable en son étourderie! quelle foi dans son art! quel amour de la gloire! et comme les ardeurs de son esprit profitent à la générosité de son âme!

Nous signalerons à ce propos un incident qui caractérise les dispositions du public d'aujourd'hui vis-à-vis de ce succès d'autrefois. Lorsque M. Ballveau, voulant détourner Damis de la poésie, lui recommande en nobles termes la profession d'avocat, le public éclata en applaudissemens, songeant sans doute au barreau de nos jours, à tant de voix libérales qui honorent la tribune. Aussi la réponse de Damis, quoique lancée avec entrain, fut-elle d'abord assez froidement accueillie; on résistait pour ainsi dire à la plaidoirie du rêveur, on ne lui permettait pas de mettre le poète au-dessus de l'avocat et d'affirmer qu'à nos yeux Scarron même l'emporte sur Patru. Mais quand l'acteur, piqué au jeu, redoubla d'enthousiasme, et d'une voix frémissante jeta ces vers célèbres :

Qu'on me laisse à mon gré, n'aspirant qu'à la gloire,
Des titres du Parnasse ennoblir ma mémoire,
Et primer dans un art plus au-dessus du droit,
Plus grave, plus sensé, plus noble qu'on ne croit!
Le vice impunément, dans le siècle où nous sommes,
Foule aux pieds la vertu, si précieuse aux hommes.
Est-il pour un esprit solide et généreux
Une cause plus belle à plaider devant eux?
Que la fortune donc me soit mère ou marâtre,
C'en est fait : pour barreau, je choisis le théâtre;
Pour client, la vertu; pour loi, la vérité,
Et pour juge, mon siècle et la postérité,

il y eut alors de toutes parts une explosion redoublée de bravos. L'image du poète venait d'apparaître enfin, non pas du poète entrevu par Piron, mais du poète, ou plutôt de la poésie idéale et virile dont notre siècle a entendu quelques accens il y a une trentaine d'années. C'est ainsi que le passé parle au présent pour lui reprocher ses défaillances et préparer les revanches de l'avenir.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

V. DE MARS.